la météo

Généralement ensoleillé. Maximum 65. Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé. Détails page 6.

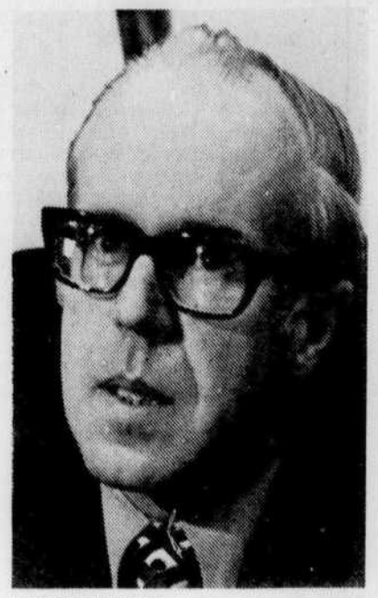
LE DEVOIR

Fais ce que dois

La rentrée des tribunaux
— page 3

Office férial | Vol. LXV - No 205 | Montréal, jeudi 5 septembre 1974 | 20 CENTS

La CTCUM demeure inflexible avec l'appui de Montréal et de la banlieue


Lawrence Hanigan

par Gilles Francoeur

La conférence des maires de banlieue, qui regroupe plus de 25 municipalités de la région métropolitaine, ainsi que la ville de Montréal, a officiellement accordé hier son appui à la CTCUM et à son président, M. Lawrence Hanigan, qui venait d'expliquer aux représentants des municipalités réunis à l'Hôtel de ville de Montréal la détermination de son organisme "de ne pas négocier avec des gens dans l'illégalité".

La CTCUM a reçu ces appuis au cours d'une réunion d'information convoquée par son président, M. Hanigan, en vue de faire le point avec les maires de la région métropolitaine sur le conflit qui paralyse depuis le 7 août dernier le métro et perturbe le service d'autobus.

Le représentant de la conférence des maires, M. Gerry Raymond, de Ville LaSalle, a expliqué à M. Hanigan que ses collègues et lui-même avaient décidé au début de l'après-midi d'appuyer la position légaliste de la CTCUM en même temps qu'ils souhaitaient unanimement

■ *M. Saulnier a remis son rapport*
— page 6

le rétablissement du transport en commun dans les plus brefs délais. La résolution des maires ne contient toutefois aucune demande précise d'intervention du gouvernement provincial.

Se faisant l'écho de ses collègues de banlieue, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, dont le mandat expire dans deux mois, a parlé de "chaos" de "confusion" et "de minorités qui imposent leurs vues" à cette pauvre majorité "qui subit la misère avec magnanimité".

Le maire Drapeau s'est déclaré comme M. Hanigan réfractaire, du moins pour l'instant, au recours aux lois spéciales. S'adressant tout particulièrement au maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, qui venait de faire une proposition en ce sens, M. Drapeau a expliqué que la CTCUM devrait alors reprendre en vertu de cette nouvelle loi toutes les procédures
Voir page 6: La CTCUM

Samson: 60 jours de prison

par Pierre O'Neill

L'agent Robert Samson, de la Gendarmerie royale du Canada, déclaré coupable d'outrage au tribunal, a été condamné hier à une peine de 60 jours de prison.

Il avait refusé de témoigner à la reprise de l'enquête présidée par le commissaire aux incendies, Me Cyrille Delage, sur les circonstances entourant l'explosion d'une bombe, le 26 juillet, à la résidence du président de la chaîne de magasins Steinberg, à Ville Mont-Royal.

Procureur de l'agent Samson, Me Frank Shoofey a aussitôt indiqué l'intention de son client d'interjeter appel de la condamnation du commissaire Delage. Cet avis sera inscrit aujourd'hui ou demain en cour d'appel en même temps qu'une requête en cautionnement et pourra être entendu dès lundi matin. La défense fera valoir que le commissaire aux incendies n'a pas rigoureusement respecté la procédure préalablement obligatoire à une condamnation pour outrage au tribunal. Me Shoofey alléguera en outre la condition physique et morale de son client. C'est d'ailleurs son état de santé et notamment un problème de surdité que l'agent Samson a invoqué hier pour refuser de témoigner devant le commissaire Delage.

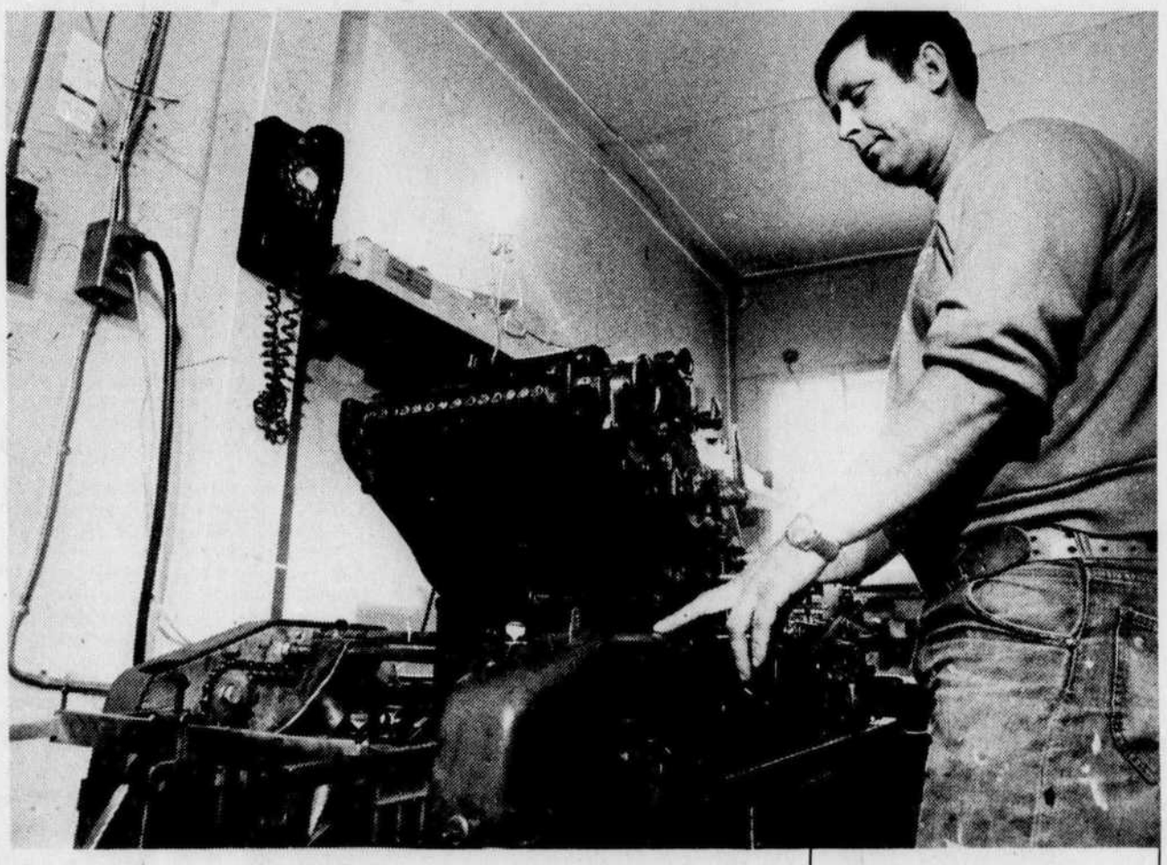
Après deux jours d'audiences, l'agent Samson avait obtenu jeudi soir dernier la suspension de l'enquête en promettant de présenter, à la reprise, des "faits nouveaux". En le déclarant coupable d'outrage au tribunal, à son retour dans la boîte aux témoins, hier matin, le commissaire Delage a notamment reproché à l'agent Samson d'avoir trompé sa bonne foi en le priant de lui accorder "le temps de réfléchir".

Le commissaire aux incendies a également réfuté les allégations d'incapacité morale et physique du témoin. En prononçant la sentence, Me Delage a souligné la lourde responsabilité d'un agent de la GRC qui a pour fonction d'entraver la criminalité et de poursuivre les criminels. Il a blanchi la Gendarmerie royale de tout soupçon de complicité dans cette affaire. Il s'est dit déterminé à poursuivre l'enquête avec plus de vigueur que jamais afin "d'établir publiquement les sombres dessous de cette sinistre affaire".

En ajournant l'enquête "sine die", le commissaire Delage a par ailleurs révélé que l'enquête policière avait produit ces dernières heures des résultats "permettant enfin de voir percer le soleil dans cette ténébreuse affaire". Le procureur de la Couronne, Me Jacques Dagenais, et les policiers enquêteurs de la CUM ont toutefois refusé d'en dire plus long, indiquant qu'il s'agissait de faits nouveaux.

Tentant de justifier son refus de témoigner, l'agent Robert Samson a expliqué que l'explosion de la bombe avait sérieusement endommagé son oreille et l'empêchait d'entendre correctement les questions de la poursuite. Il a fait savoir que son médecin se propose de l'hospitaliser la semaine prochaine pour lui faire subir une intervention chirurgicale devant corriger cette infirmité. Mais le commissaire Delage a répliqué à l'agent Samson qu'il s'était lui-même déclaré en état de témoigner à l'ouverture de l'enquête, mercredi dernier. Il a en outre rappelé au témoin la hâte qu'il avait maintes fois exprimée publiquement de comparaître devant le commissaire aux incendies.

Plus tôt dans la journée, le procureur de la poursuite et les enquêteurs de la CUM ont cherché à prouver les liens entre l'agent Samson et le milieu de la pègre montréalaise. Les audiences ont permis d'entendre notamment les témoignages d'un ami intime de l'agent Samson, Fernand Barré et d'une jeune étudiante de 16 ans. Le commissaire Delage a interdit la publication du nom de cette jeune fille que l'agent Samson a courtisée plus d'une année et dont le père est un collaborateur et ami de William Obront.



Israël intercepte un commando palestinien

TEL AVIV (d'après AP et AFP) — Pour la deuxième fois en trois jours, une patrouille israélienne a intercepté un commando palestinien près de la frontière libanaise transformée depuis peu en un infranchissable mur.

Au cours de l'accrochage, près de Fassonta, en Galilée occidentale, à l'aube, deux Palestiniens ont été tués, deux soldats de la patrouille sont morts et deux autres ont été blessés, a annoncé le commandement militaire israélien.

Toutefois, en fin d'après-midi, la situation demeurait extrêmement confuse en raison du caractère contradictoire des différents communiqués émis dans les deux camps. Les Palestiniens affirment en effet que plusieurs otages israéliens ont été exécutés, à l'expiration d'un ultimatum lancé par les fedayine, tandis que les Israéliens démentaient catégoriquement que les fedayine aient pu emmener des otages.

C'est dans la nuit de mardi à mercredi, moins de vingt-quatre heures après l'acte d'accusation lancé par les autorités judiciaires israéliennes contre Mgr Hilarion Capucci, archevêque melchite de Jérusalem, que le Front démocratique et populaire pour la libération de la Palestine (FDPLP) a déclenché une opération de commando-suicide dans le nord d'Israël pour obtenir la libération de l'archevêque et celle de onze fedayin emprisonnés en Israël.

Cette opération, menée par "l'unité du martyr Lino" (nom du commandant de l'opération Maalot-Tarchiha du 15 mai dernier) avait également pour but d'obtenir la remise par les Israéliens des corps des "héros" des opérations-commandos de Maalot et de Tibériade (23 mai). Au cours de violents combats à la grenade, le commando palestinien a été intercepté par les forces israéliennes aux abords du village arabo-chrétien de Fassouta, en Galilée occidentale, près de la frontière israélo-libanaise.

Un communiqué du commandement des forces de l'intérieur du FDPLP a déclaré que "l'unité du martyr Lino", après avoir réussi à se dégager une première fois de l'étreinte israélienne en emmenant avec elle un certain nombre d'otages "sionistes", s'était réfugiée dans les forêts situées entre Fassouta et Maalot où le commando avait décidé de se battre jusqu'au bout.

Le FDPLP, après avoir fait état durant l'après-midi, de "pertes dans les rangs de l'ennemi", a précisé que "les agissements du commandement sioniste et son refus d'exécuter les exigences de nos révolutionnaires ont causé la mort de plusieurs otages". Toutefois, l'un d'entre eux, selon le FDPLP a été relâché afin qu'il puisse transmettre aux ambassades de France et de Finlande à Tel-Aviv la liste des détenus palestiniens dont les fedayine réclament la libération immédiate.

A 14h30 GMT, soit une demie heure avant l'expiration du délai fixé par le commando, le commandement du FDPLP reconnaissait avoir perdu tout contact avec les auteurs de l'opération.

L'opération de Fassouta est la sixième du genre entreprise par les fedayine depuis le mois d'avril dernier. Les dix-neuf membres des commandos qui avaient entrepris les cinq précédentes opérations avaient tous été tués.

Au moment où les Palestiniens infiltraient leur commando en Israël, 70 soldats israéliens ont pénétré en territoire libanais, lançant deux opérations dans le
Voir page 6: Un commando

Faux-monnayeurs

Le sergent ClaudeDoré, du laboratoire de rechherches criminelles de la Gendarmerie royale, examine l'une des presses de l'imprimerie Eastern Graphic Arts, du 4320 de la rue Fabre, à Montréal, où une bande de faux-monnayeurs avaient installé un atelier de fabrication defaux billets de $20 américains. Les deux individus actuellement détenus par la brigade de la contrefaçon de la GRC sont l'imprimeur Otto George Kerbs, 26 ans, de Laval-Ouest, et Roger David, 31 ans, de la rue Dorioon, à Montréal. La mise au jour de cet atelier de faussaires fait suite à l'apparition, vendredi dernier, dans la région métropolitaine d'une nouvelle série de faux billets de $20 identiques à ceux déjà mis sur le marché, il y a quelques mois. Des expertises seront faites dans les prochains jours afin de déterminer si les presses de l'imprimerie Eastern Graphic ont servi à la fabrication d'autres séries de faux billets de banques canadiens et américains.
(Photo Le Devoir, par Alain Renaud)

Sur le chemin des écoliers

C'est dans le plus grand calme que les chemins des écoliers se sont ouverts hier, du moins dans la région montréalaise. Certains services de relations publiques des commissions scolaires sont allés jusqu'à trouver "merveilleuse" cette rentrée sans accrochages majeurs, en dépit de la grève qui paralyse le métro et ralentit les services d'autobus.

En plusieurs cas, la rentrée se fait progressivement, étalée jusqu'à vendredi pour permettre un accueil plus personnalisé et un classement plus précis des élèves. Il en va souvent ainsi au secondaire et c'est sans doute pourquoi ces élèves n'ont pas pris d'assaut massif les rares autobus de la CTCUM, comme d'aucuns s'y attendaient avec pessimisme.

On ne pourra guère, avant la fin de la semaine, faire le bilan de la situation pour les élèves qui fréquentent les écoles où les ralentissements de la construction ont compromis une rentrée ordonnée. A la CECM, on les a pour la plupart "tassés" dans des écoles voisines, tout en retardant la rentrée d'un jour ou deux pour certains groupes.

La commission scolaire Jérôme LeRoyer (Anjou, Saint-Léonard) qui réclame depuis longtemps à cor et à cris
Voir page 6: Les écoliers

La CSN irait jusqu'à la grève générale

par Jean-V. Dufresne

La Confédération des syndicats nationaux s'apprête à déclencher une vaste offensive d'information pour sensibiliser les travailleurs de tout le Québec à la nécessité d'une action concertée — jusqu'à la grève générale s'il le faut — pour obtenir l'indexation des salaires à l'échelle du territoire.

Au terme d'une réunion du conseil confédéral de la CSN, hier après-midi, à Montréal, le président, M. Marcel Pepin, a affirmé que le mouvement syndical doit affronter une offensive patronale qui ne vise rien de moins, dit-il, que l'écrasement du syndicalisme libre au Québec.

"Nous devons nous rappeler que l'ère du syndicalisme tranquille, si jamais elle a déjà eu cours, est terminée, et que le combat social ne peut se faire qu'à l'intérieur d'un syndicalisme combatif, par des travailleurs déterminés à transformer l'ordre des choses dans une société dont les rapports sont toujours profondément injustes", a déclaré M. Pepin.

Point de départ de l'offensive, un cortège de solidarité quitte ce soir à 19h30 le carré Viger, à proximité de l'immeuble de la centrale, pour aboutir au Champ-de-Mars où des ouvriers en grève, ou en lutte pour obtenir l'indexation, feront état de la situation dans leurs entreprises.

Il est difficile de prévoir combien y participeront, mais l'on attend au moins 5,000 manifestants, davantage si le temps est clément.

Le parcours a été tracé de manière à susciter des rassemblements devant l'hôtel-de-ville, le siège social de la Commission de transport de la CUM, et le palais de justice.

La police avait d'abord refusé aux organisateurs l'autorisation de circuler en masse dans les rues, mais devant leur insistance, la permission leur fut accordée. Les manifestants emprunteront les rues Craig, Bonsecours, Notre-Dame, Saint-François-Xavier et Jeanne-Mance, Sainte-Catherine, Saint-Denis, et Craig, jusqu'au Champ-de-Mars, derrière l'hôtel de ville de Montréal.

La manifestation est appuyée par la CSN et la Centrale des enseignants du Québec. Quant à la Fédération des travailleurs du Québec, son président, M. Louis Laberge, refuse de l'appuyer officiellement, mais les syndicats de la centrale sont parfaitement libres d'y participer. Le contentieux du bâtiment est à l'origine de la tiédeur de M. Laberge, qui n'a guère prisé les plus récentes sorties de M. Michel Bourdon, de la CSN, à l'endroit des syndicats de la construction de la FTQ.

Outre la participation de la CEQ, on est certain de celle des employés de garage et d'entretien de la CTCUM, de la United Aircraft, de Télémédia de Sherbrooke, de Canadian Gypsum, des Engrais du Saint-Laurent, à Valleyfield, de Francon, et de plusieurs autres syndiqués "en lutte pour l'indexation", pour reprendre l'expression de M. Pepin. Ce dernier, cependant, en raison d'engagements antérieurs — la décision de manifester remonte à tout juste deux semaines — ne pourra y participer ce soir.

Des grévistes venus de toutes les régions du Québec participeront au conseil confédéral d'hier. la CSN compte à l'heure actuelle, 4,500 membres en grève, certains depuis deux ans, comme au Pavillon Saint-Dominique de Québec, a noté M. Pepin.

Pour le président de la CSN, il ne fait nul doute que "l'alliance du grand capital, de la bourgeoisie locale, du parti politique au pouvoir et des tribunaux vise à briser, pour des années à venir, l'organisation syndicale".

Selon lui, l'offensive échouée du bill 89 qui fut enfin retiré sous les pressions d'une campagne d'information syndicale massive, a simplement pris une tournure
Voir page 6: La CSN

au gré du temps

Quelle histoire!

Les professeurs d'histoire sont inquiets; cette discipline ayant cessé d'être obligatoire au secondaire, bien des jeunes Québécois s'en détournent.

De mauvaises langues prétendent qu'il s'agit là d'un complot visant, par l'absence d'éducation historique, à accroître la dépolitisation des jeunes, en les privant d'une forme d'apologétique pouvant accentuer ressentiments, orgueils et complexes nationaux.

En tous cas, il est triste de voir des patriotes de vingt ans croire que Mackenzie King est seulement l'inventeur d'une sauce pour poulet et que l'intendant Bingo a créé une loterie destinée à relever financièrement nos fabriques paroissiales.

Louis-Martin TARD

Les investisseurs restent optimistes malgré les plus sombres prédictions

OTTAWA (d'après CP) — La récente enquête fédérale sur les intentions des investisseurs laisse voir que ceux-ci ne paraissent pas traumatisés par la vague de pessimisme qui s'est abattue sur le monde des affaires. C'est donc en prenant le pouls des investisseurs à la fin du premier semestre que les enquêteurs fédéraux ont constaté une hausse de 4.2% dans les "intentions d'investir" de ces industriels et commerçants.

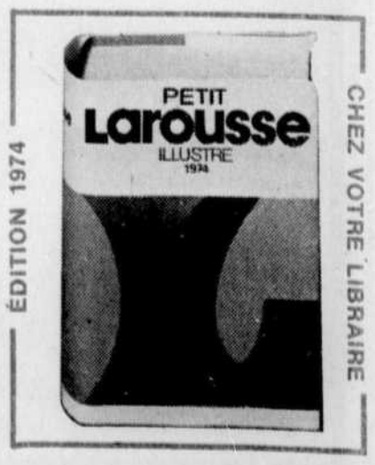
L'étude rendue publique hier tient compte des projets d'investissements des secteurs public et privé; toutefois, le secteur privé représente le gros des futurs investissements. Le rapport commun préparé par les services du ministère de l'industrie et du commerce et de Statistique Canada révèle que les dépenses en immobilisations et équipements dépasseront $31.5 milliards cette année.

Il faut remarquer que cette évaluation des investissements futurs surnage de 20.8% celle de 1973 ($26.1 milliards) et se compare avantageusement avec le sondage en début d'année ($30.3 milliards). Toutefois, il semble que l'avance inflationniste explique largement la hausse de 4% enregistrée entre les enquêtes du 1er janvier et du 1er juin de cette année.

Ce rapport fédéral sur les projets d'investissements des hommes d'affaires suit de très près le dévoilement par Statistique Canada de l'évolution du produit national brut au cours du second trimestre: on sait qu'aucune croissance réelle n'a été enregistrée entre les mois de mars et de juin et que l'investissement en immobilisation et équipement n'avance que de 2.5% par rapport au premier trimestre.

Statistique Canada expliquait à ce moment que "la chute dans le rythme de croissance des investissements était accompagnée d'une remontée du taux inflationniste de 3.1% à 5.7% au cours du deuxième trimestre. En dépit des difficultés évidentes de nos gouvernements à juguler le phénomène inflationniste, les
Voir page 6: Les investisseurs





Le cri d'alarme de Boischatel

Rien n'empêche l'exploitation d'une carrière au beau milieu d'un village

par Gérald LeBlanc

QUEBEC — Au Québec, rien n'empêche une compagnie d'exploiter une carrière de pierre au beau milieu d'un village, de faire éclater les détonateurs de dynamite à deux cents pieds des résidences, d'étourdir les habitants 24 heures par jour avec les vromissements des camions-géants et de tout recouvrir de poussières blanchâtres.

Avec avoir vécu cette triste expérience en 1970, les quelque 2,000 citoyens de Boischatel, sur la Côte de Beaupré, subiront de nouveau le même supplice, devant l'impuissance et l'incurie des autorités gouvernementales.

Après avoir frappé sans succès aux portes du maire, du député du comté et du ministre de l'Environnement, les citoyens de Boischatel ont décidé de porter leur cause devant l'opinion publique.

L'exécutif du comité de protection de l'environnement de Boischatel, formé à la suite de manifestations populaires, rencontrait hier la presse parlementaire de Québec pour sonner l'alarme.

Le président du comité, le docteur Nil Lefrançois, expliquait d'abord les antécédents du conflit opposant la population à la firme Les Constructions du Saint-Laurent Ltée.

En 1970, la firme Loma Ltée permettait à sa filiale, les Constructions du Saint-Laurent Ltée, d'exploiter une carrière de pierre de granit, utilisée pour la première couche de remplissage dans la construction des routes, sur un terrain situé au coeur de la petite municipalité de Boischatel.

Pendant deux ans, les habitants du village durent subir le supplice du bruit et de la poussière, pour se retouver avec un immense cratère coupant en deux leur village et s'arrêtant à moins de deux cents pieds des maisons.

Ayant obtenu un autre plantureux contrat du gouvernement, les firmes de la famille Welch ont décidé de reprendre l'exploitation de la funeste carrière en août dernier.

Instruits par l'expérience, les citoyens de Boischatel prirent leurs forces en commun pour arrêter le géant destructeur.

Les autorités municipales n'y pouvant rien, le comité de protection de l'environnement sollicitait vainement une rencontre avec le député du comté, M. Marcel Bédard, également maire de Beauport où résident les Welch.

Un peu plus de sympathie mais le même aveu d'impuissance devait se dégager d'une rencontre avec les officiers du ministère de l'Environnement. Le Québec possède bien une loi de l'environnement mais aucun règlement lui permettant de la faire observer.

Les dirigeants du ministère ont confié à M. Lefrançois que le problème des carrières de pierre constituait une des pires menaces à l'environnement. Tandis que les sablonnières se recouvrent de végétation après exploitation, les carrières de pierre gardent indéfiniment leur désolante nudité.

Devant ces aveux d'impuisance des diverses autorités, les activités reprenaient à la carrière de Boischatel le 15 août dernier. Le ministère de l'Environnement devait cependant provoquer un arrêt temporaire, deux jours plus tard, en réclamant un permis d'opération de la firme Les Constructions du Saint-Laurent Ltée.

Il s'agit toutefois d'une simple formalité et M. Lefrançois est convaincu que les travaux reprendront bientôt, comme le crient les Welch en avertissant les citoyens que la carrière est encore bonne pour une vingtaine d'années.

Pour le docteur Lefrançois, la morale de cette histoire c'est que la loi et le ministre de l'Environnement du Québec ne sont que des façades masquant le refus du gouvernement Bourassa de s'opposer aux grosses compagnies.

La pierre de granit abonde pourtant dans le territoire puisqu'elle se retrouve partout dans les Laurentides et il serait facile, selon M. Lefrançois, de forcer les compagnies à respecter les villages de la Côte de Beaupré et leurs habitants, en leur traçant certaines limites.

D'autant plus que ces compagnies s'enrichissent des contrats de voirie du gouvernement. En somme, concluait M. Lefrançois, les gens paient des taxes pour la détérioration de leur milieu et de leur santé.

Laval: les classes protestantes françaises pourraient disparaître

par Lise Bissonnette

Après les problèmes de langue, ce sont les problèmes de religion qui viennent troubler quelque peu la région scolaire de Laval. Généralement peu mouvementée, la rentrée a donné lieu à un accrochage au Laval School Board, où l'école Gordon a refusé de recevoir une quinzaine d'enfants désirant fréquenter une classe protestante française.

Cette école dispensait l'an dernier un enseignement en français à quelque 25 élèves de cinquième et sixième année, regroupés dans une seule classe. Le Laval School Board ne se reconnaît cette année de telles responsabilités que envers neuf élèves, soit qu'ils proviennent du groupe de 1973-74, soit que leurs parents paient effectivement des taxes à cette commission scolaire.

Les élèves refusés fréquentaient l'an dernier les écoles catholiques de la commission scolaire des Ecores à Duvernay, qui serait fort réticente à se départir de ses "payeurs de taxe". C'est pourquoi les parents concernés croient qu'il y a collusion entre cette dernière et le Laval School Board qui ne serait nullement empressé d'offrir les services francophones qu'on lui requiert.

On connaît généralement fort peu l'existence d'un secteur scolaire protestant et francophone. Il existe pourtant bel et bien; le PSBGM offre un tel enseignement dans quatre écoles de Montréal, dont l'école secondaire de Roberval, qui est entièrement française. On compte quelques classes sur la rive-sud (école Saint-Hubert) et seule l'école Gordon en possédait jusqu'à maintenant, sur la rive-nord.

Habituellement, ces écoles ne sont que nominalement protestantes. On y retrouve des enfants de toutes confessionnalités, d'ailleurs libres de se donner un enseignement religieux par groupes distincts, hors des heures de classe. Toutes les autres matières sont enseignées, dit la publicité, "dans le respect de toutes les convictions".

Plusieurs parents francophones ont trouvé là le moyen de faire accéder leurs enfants à une école "neutre", parfois dite "laïque". D'autres en préfèrent l'esprit et les pratiques disciplinaires, et d'autres encore, dans les cas de coexistance avec l'école anglaise, y voient un moyen d'obtenir un meilleur enseignement de l'anglais langue seconde.

Mais, quelles que soient leurs motivations, il semble bien que la loi exige encore une abjuration formelle de la foi initiale des parents, si celle-ci n'est pas protestante. Le Laval School Board prétend que ce n'est là que formalité, et spécifie que cette abjuration ne vaut qu'à des fins de scolarisation; mais les parents se refusent souvent à faire, par acte notarié, de tels reniements solennels qui relèvent, disent-ils, "de pratiques obscurantistes."

De toute façon, réplique la commission, la plupart d'entre eux n'ont pas accompli cette formalité avant la date limite du premier avril, ce qui les rend inéligibles aux services de l'école protestante française . De même, ils auraient dû demander le transfert de leurs taxes scolaires de la commission des Ecoles au Laval School Board avant le premier avril aussi, ce que plusieurs ont omis, souvent par ignorance.

Au cours de l'été, on leur aurait dit à plusieurs reprises que ces retards n'avaient que peu d'importance, mais ils en ont repris soudain hier, jour de la rentrée.

Les parents, qui ont convoqué une conférence de presse pour ce soir, continuent de croire que le Laval School Board est de mauvaise foi et qu'on y a systématiquement découragé, au cours de la dernière année, ceux qui s'enquéraient des services offerts en langue française.

Un administrateur de cette commission, M. Bennett, se défend bien de ce genre d'interprétations. Outre les dates limites, il invoque également les difficultés de respecter le ratio maître-élèves. "Les âges de ces enfants varient énormément", constate-t-il, "et la classe ainsi constituée devrait avoir trois ou quatre niveaux."

Sans opposer un refus définitif à la demande des parents, la commission ne veut guère les laisser espérer. En attendant la fin de ses plus amples pourparlers avec la commission scolaire des Ecoles, elle occupe comme elle peut les neuf francophones qu'elle a accepté de recevoir.



Les grévistes de Québec Téléphone expliquent leur décision par les profits de la compagnie

Les 1,500 employés de la compagnie Québec Téléphone, en grève depuis le 16 août dernier, s'en prennent aux profits qu'ils qualifient d'"exorbitants" de la compagnie pour expliquer leur décision de poursuivre la grève d'ici à ce qu'ils obtiennent, sur une base rétroactive à janvier 1973, l'indexation de leur salaire au coût de la vie.

Le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), M. Fernand Daoust, a expliqué hier que la grève à Québec Téléphone se justifie d'autant que les employés de la British Columbia Telephone, filiale de GTE elle aussi, accorde à ses employés des salaires de 51 pour cent supérieurs à ceux payés par Québec Telephone. La téléphoniste de première catégorie est payés $109.67 par semaine à Québec Téléphone alors qu'elle recevrait $166.12 à British Columbia Telephone.

"Cette discrimination grossière de la part de GTE à l'égard de sa main d'oeuvre québécoise est d'autant plus inacceptable qu'il s'agit d'un service public entièrement financé par la population", a déclaré M. Daoust.

Selon les chiffres fournis par la compagnie Québec Téléphone dans son dernier état financier publié en juin 1974, la compagnie aurait réalisé des profits d'environ 13.2 pour cent. La compagnie de téléphone Bell qui offre de meilleures conditions salariales à ses employés, maintient sa marge de profit entre 7 et 9 pour cent.

Aucune rencontre n'a encore eu lieu entre les représentants syndicaux et la partie patronale.

On s'en tient aux échanges de lettres. Québec Téléphone accepterait d'indexer les salaires au coût de la vie à raison d'un cent par chaque 0.55 du pourcentage global du coût de la vie fixé à 9 pour cent. Cela voudrait dire une augmentation d'environ 18 cents de l'heure, payables sur une base rétroactive au premier juillet 1974.

Le syndicat réclame un cent pour chaque 0.45 du pourcentage global du coût de la vie fixé à 9 pour cent, ce qui voudrait dire une augmentation d'environ 20 sous de l'heure payable sur une base rétroactive au premier janvier 1973.

Quant à l'écart salarial qui prévaut entre les employés de la B.C. et de la Québec Telephone, "la partie patronale ne considère pas le combler pour l'instant", a déclaré M. Louis Arsenault, porte-parole de la compagnie.

Dans cette perspective, la négociation s'annonce pour le moins ardue puisque même dans l'éventualité où Québec Téléphone accordait toutes les hausses que réclament les syndiqués, le renouvellement prochain de la convention collective des employés de la B.C. Téléphone perpétuerait l'écart salarial existant.

Léger a tenu des propos "prématurés"

Commentant les propos tenus par M. Marcel Léger, député péquiste de Lafontaine, dans une entrevue accordée à la Presse Canadienne, M. René Lévesque, président du Parti québécois, a déclaré que ceux-ci étaient "prématurés".

Le CNRC tente de l'améliorer

Un appareil pour transporter les organes vivants

par Gilles Provost

Même si les greffes de reins se multiplient rapidement au Canada au point de devenir pratiquement routinières, il a été extrêmement difficile jusqu'à maintenant de transporter des reins vivants à distance faute d'équipement adéquat. Aussi, le donneur et le receveur doivent nécessairement se trouver partiquement au même endroit.

Pour contourner cette difficulté, le conseil national de recherches du Canada (CNRC) tente présentement de mettre au point, un système de préservation portatif qui permettrait de transporter des organes vivants sur de longues distances sans requérir les services de personnel spécialisé.

Un chercheur du CNRC, M. Nelson Durie, a fait hier le bilan de ces travaux dans le cadre de la cinquième conférence canadienne de génie médical et biologique qui se tient à Montréal pour la première fois.

M. Durie a expliqué que, dans trois cas sur six, on a réussi à réimplanter avec succès des reins de chiens qui avaient été conservés dans cet appareil de conception nouvelle pendant quelques heures. Les essais ont aussi montré que ce système à batteries peut être transporté en automobile sans que son fonctionnement en soit affecté.

Malgré ce succès relatif, il a été impossible jusqu'à maintenant de réimplanter avec succès des reins conservés pendant des périodes plus longues à l'aide de ce système portatif. M. Durie croit cependant que ces performances pourront être grandement améliorées à l'aide de procédures mieux adaptées et en utilisant un liquide mieux adapté pour l'irrigation de l'organe pendant sa conservation.

Le système ne pèse que 46 livres et il est complètement autonome. L'oxygène nécessaire à la survie de l'organe provient d'une solution de peroxyde qui se déverse lentement dans le liquide avec lequel l'organe est irrigué. C'est la première fois qu'on utilise un tel système qui a l'avantage d'éliminer les encombrantes bouteilles d'oxygène sous pression. Cette solution nécessite pourtant l'addition d'une enzyme nommée catalase pour extraire l'oxygène du peroxyde.

Les piles rechargeables du système alimentent une pompe qui fait circuler le liquide nécessaire à l'irrigation de l'organe ainsi que deux électrodes servant à l'électrolyse de la solution de peroxyde pour produire le gaz qui poussera ce liquide dans le système de perfusion. La pompe de circulation est conçue de façon à produire une pression trop faible pour provoquer un gonflement inacceptable de l'organe.

D'autres chercheurs de Toronto ont aussi annoncé l'obtention de résultats encourageants avec un pancréas artificiel qui peut contrôler de façon continue le taux de sucre dans le sang des diabétiques. Il reste pourtant à miniaturiser le système pour qu'il puisse être implanté dans l'organisme.

IN MEMORIAM



Ce vendredi marquera le premier anniversaire de la démolition de la maison Van Horne. À 19:30 hres, Sauvons Montréal organisera une marche à la chandelle du Square Dominion jusqu'au site de cette illustre demeure, à l'angle des rues Stanley et Sherbrooke.

Ce vendredi marquera également l'anniversaire de l'éveil des Montréalais à la crise de démolition et du manque de planification dans notre ville. À cette occasion, nous présenterons aux autorités municipales, une pétition signée par 12,000 citoyens de notre ville, témoignant contre cet état de choses.

Ce vendredi, à 19 heures 30 nous comptons sur vous. Apportez votre chandelle et venez marcher avec nous. C'est votre ville, seul vous, pouvez la sauver.

Joignez-vous à nous.

SAUVONS MONTRÉAL SAVE

Des centaines d'animaux.
des milliers d'oiseaux.
des dizaines de milliers
d'arbres...

LE FEU NE PARDONNE PAS!

FORÊT... *y penser*



services d'éducation des adultes

C.S.R. Chambly • Téléphone : 670-3130
C.S.R. Chomedey de Laval • 663-6316
Comm. des Écoles Cath. de Montréal • 273-0481
C.S.R. Deux-Montagnes • 473-4984
C.S.R. Duvernay • 324-8420
C.S.R. Honoré-Mercier • 348-4951
C.S.R. Lanaudière • 756-0511
C.S.R. Laurentides • 328-6333
C.S.R. Le Gardeur • 581-9671
C.S. Jérôme-Le Royer • 842-8620
C.S.R. Lignery • 658-8181
C.S.R. Meilleur • 372-0221
C.S.R. Mille-Iles • 625-1981 ou 1982
Comm. Scolaire Sault-Saint-Louis • 637-3741
C.S.R. Ste-Croix • 748-7847
C.S.R. Salaberry • 371-2000
C.S.R. Vaudreuil-Soulanges • 455-6311
Comm. des Écoles Cath. de Verdun • 769-2771
C.S.R. Yamaska • 773-8401
C.S.R. Youville • 429-4671
C.S.R. d'Avignon • 263-5555
C.S.R. Lake-Shore Baldwin-Cartier • 697-1990

Consultez les services d'éducation des adultes de votre commission scolaire

Cas Adler: l'évaluateur n'est pas un dépositaire

Un bijoutier qui reçoit des objets de valeur aux fins d'en faire l'évaluation n'est pas le dépositaire de ces objets au sens de l'article 1802 du code civil et la loi n'est pas aussi sévère à son égard en cas de perte de ces articles.

Il suffit qu'il prouve qu'il a gardé les bijoux avec les soins qu'apporterait un bon père de famille et c'est ce qu'a fait le bijoutier Peter Adler dont l'appel a été accueilli par la cour d'appel du Québec à l'encontre d'un jugement de la cour supérieure le tenant responsable de la perte des bijoux de Mme Barbara Silver-Druker par suite d'un vol audacieux perpétré à son établissement le 4 septembre 1967.

Mme Silver-Druker avait confié ses bijoux évalués à $8,070 à la maison Adler, 1010 Sainte-Catherine ouest, au début de septembre 67 aux fins de les faire évaluer.

Durant cette fin de semaine de la Fête du travail, un vol était commis à la bijouterie Adler, les coffres-forts étaient éventrés et des bijoux d'une valeur globale de $32,000, dont ceux de la demanderesse, étaient subtilisés.

La cour supérieure avait décidé que M. Adler avait la garde de ces objets et qu'il devait répondre de leur disparition devant Mme Druker. Il avait été condamné à payer à la demanderesse la somme de $8,070 plus la taxe de vente de $645 sur ces bijoux.

Mais la cour d'appel a estimé que M. Adler était régi par l'article 1685 du code civil qui traite de la responsabilité de l'ouvrier à qui un objet est confié dans le but qu'il effectue un travail, dans ce cas un travail d'évaluation.

M. Adler n'était pas assuré contre le vol des marchandises ainsi gardées dans son coffre-fort mais la cour d'appel rappelle que la loi ne lui impose pas cette obligation, non plus qu'au dépositaire.

Mais le dépositaire d'un objet, celui qui fait métier de garder des objets en dépôt, a plus de responsabilité relativement à la perte des objets qui lui sont confiés précisément pour qu'il les conserve intacts.

La cour d'appel casse donc le jugement de la cour supérieure en jugeant que M. Adler s'est comporté en bon pere de famille puisqu'il avait l'un des meilleurs systèmes de protection dans son établissement et qu'il a été victime d'experts en électronique qui ont réussi à neutraliser le système d'alarme et à ouvrir le coffre au bout d'un travail minutieux d'au moins trois heures.

Mme Silver-Druker doit donc subir la perte de ses bijoux tout en payant les frais de cour.



M. Choquette à la rentrée des tribunaux. Une administration de la justice qui puisse traverser les périodes de crises.
(Photo Le Devoir, par Alain Renaud)

Le juge Deschênes évoque le cas d'enfants impliqués dans les litiges familiaux

Les enfants, dont le sort dépend des tribunaux en matière de droit de la famille, sont muets et démunis devant la cour et trop souvent leurs parents, en instance de séparation ou de divorce, confondent l'intérêt de leurs enfants avec leurs propres passions.

Le juge en chef Jules Deschênes a soulevé cette grave question, hier, lors de la cérémonie de la rentrée des tribunaux à Montréal, et ce sont là les mots qu'il a employés pour attirer l'attention du ministre de la Justice sur le sort des enfants qui subissent les bouleversements des litiges familiaux.

"Il est grand temps, a déclaré M. Deschênes, qu'on autorise la participation autonome des enfants à ces débats et, si nécessaire, qu'on fournisse aux enfants un défenseur attitré afin qu'ils puissent faire valoir devant un tribunal un point de vue indépendant de celui des parties en litige."

"C'est à l'État, d'ajouter le juge en chef, qu'il incombe de faciliter cette représentation des enfants et, le cas échéant, de prendre l'initiative d'une représentation d'office dont il existe déjà des exemples dans d'autres juridictions".

On sait que le juge Deschênes a créé au sein de la cour supérieure une chambre de la famille consacrée à l'audition des demandes croissantes de séparation et de divorce. Il a annoncé hier qu'une entente était intervenue, à la suite de ses interventions, entre le ministère de la Justice et le ministère des Affaires sociales pour fournir à la cour supérieure des services dont elle a besoin pour l'aider dans sa tâche d'assurer le bien-être des enfants qui sont impliqués dans des litiges familiaux.

Selon le juge Deschênes, ces services auxiliaires précieux commenceront de fonctionner au début de décembre et seront installés dans des locaux qu'on est en train d'aménager à cette fin actuellement.

Cela, naturellement, ne règle pas le problème de la représentation des enfants devant le tribunal de la famille.

La rentrée judiciaire

Le respect dû aux tribunaux est une garantie de paix sociale (Choquette)

par Guy Deshaies

Le ministère provincial de la Justice ne reculera devant aucun effort pour que l'administration de la justice soit en mesure de traverser les périodes de crises et de perturbations sociales et pour que le respect dû aux tribunaux et à leurs ordonnances continue d'être une garantie de paix sociale.

C'est en gros ce qu'a déclaré hier M. Jérôme Choquette au cours de la cérémonie de la rentrée des tribunaux, au Palais de justice de Montréal, en ajoutant qu'il considérait la fonction judiciaire comme la sauvegarde de nos valeurs démocratiques dans les moments de contestations.

Le ministre faisait manifestement allusion aux injonctions non respectées qui font actuellement l'objet de citations pour outrage, notamment dans le conflit des transports publics à Montréal.

D'autre part, sur le plan administratif, M. Choquette a promis que son livre blanc sur l'administration de la justice serait publié cet automne et qu'il comporterait, sinon des bouleversements de notre système, du moins des réformes en profondeur.

Il a déclaré qu'il allait rencontrer le ministre fédéral de la Justice pour faire augmenter le nombre des juges de la Cour supérieure et il a fait sienne la suggestion du juge Deschênes pour que les comités tripartites Barreau-ministère-magistrature soient institutionnalisés aux fins d'amender les règles de procédures par simples arrêtés en conseil. Ces amendements au code de procédure seront présentés à l'Assemblée nationale dès la prochaine session, a promis M. Choquette.

Devant quelque 400 avocats et 150 juges des diverses cours de justice civiles et pénales, les juges en chef de ces tribunaux ont exposé brièvement la situation et les problèmes qu'ils rencontrent.

Ce sont les juges en chef Jules Deschênes et André Fabien, respectivement de la cour supérieure et de la cour des sessions de la paix, qui ont souligné l'engorgement de leurs cours et suggéré quelques solutions. M. Deschênes, tout en faisant le bilan de ses réalisations sur le plan administratif et le succès de certaines des mesures prises pour diminuer les délais et améliorer l'efficacité de la cour supérieure, a insisté sur le fait que le nombre des juges de la cour supérieure était insuffisant et qu'il fallait plus de juges pour faire face à la demande sans cesse croissante.

Le jupe Fabien a plutôt fait appel à la collaboration des avocats et de ses juges qui devront monter sur le banc à 9h30 à compter du 9 septembre.

M. Fabien a révélé quelques statistiques qui démontrent que le nombre de dossiers ouverts en cour des sessions a triplé en quatre ans. Il a énuméré quelques réformes qui entreront en vigueur le 9 septembre, dont la création d'une troisième chambre d'enquête préliminaire, l'addition d'une seconde chambre de procès sommaires et l'ouverture d'une chambre dite de dépannage pour instruire dans un délai de deux ou trois semaines les procès de ceux qui ont fait défaut de se présenter à leur procès la première fois.

Enfin, toujours à compter du 9 septembre, un juge sera assigné aux enquêtes sur cautionnement pour prêter main-forte au juge qui préside aux comparutions des prévenus.

A la cour d'appel, le juge en chef Lucien Tremblay estime que la réduction du nombre des juges exigés pour former certains bancs d'appel permettra de créer une deuxième division.

Actuellement, en matière criminelle par exemple, cinq juges doivent former le banc d'appel conformément à l'article 60 de la loi des tribunaux judiciaires. Le juge Tremblay a révélé qu'il avait obtenu l'assurance que ces amendements à la loi seraient apportés à la session d'automne de l'Assemblée nationale et que des bancs réduits et en matières criminelles et dans diverses instances de nature autre apporteront, dès cette année, une accélération notable du processus d'appel.

Le juge Allan Gold s'est défendu de toucher aux sujets qui le préoccupaient notamment le salaire des juges provinciaux qui est inférieur à celui des juges de la cour supérieure. Le juge Gold a rappelé non sans humour que sa cour était à jour contrairement à d'autres et que, finalement, seul le salaire de ses juges ne l'était pas.

Bref, diverses mesures en perspective pour améliorer l'administration de la justice ont fait l'objet des discours traditionnels lors de cette cérémonie, dont les invités d'honneur étaient notamment Lord Eustache Wentworth Roskill, juge de la cour d'appel de Londres, et Me René Lucas, membre de l'Ordre des avocats de Paris et représentant le Barreau parisien.

Voir page 6: Choquette

Une nouvelle enquête sur les activités de Roger Perreault

par Gilles Francoeur

Le président de la Commission de l'industrie de la construction (CIC), M. Fernand Morin, a confirmé hier au conseil d'administration de la commission que l'assistant-directeur de la CIC, M. Roger Perreault, était à nouveau l'objet d'une enquête du ministère de la Justice.

Interrogé par les membres présents, M. Morin a précisé que cette enquête n'avait aucun rapport avec l'incident du 14 juin dernier, au cours duquel un groupe de syndiqués de la FTQ-Construction a obtenu des administrateurs de la CIC le paiement anticipé des chèques de vacances des 90,000 travailleurs de cette industrie. M. Perreault et son successeur à la tête de la FTQ-Construction, M. André Desjardins, devront répondre la semaine prochaine à des accusations de complot et d'extorsion en rapport avec cet incident.

Selon une source d'information proche de la CIC, l'enquête en cours permettrait d'établir que M. Perreault a eu recours encore une fois au personnel de la CIC pour effectuer certains travaux de construction, dans ce cas-ci, à son domicile.

L'enquête effectuée par les soins du sous-ministre de la Justice, M. Robert Normand, a notamment permis d'identifier deux personnes qui auraient travaillé pour M. Perreault. Un des deux témoins, aurait déjà avoué aux enquêteurs avoir travaillé pour M. Perreault d'une façon qui serait contraire au règlement de la CIC.

M. Perreault avait été l'objet d'un blâme officiel de la CIC, il y a deux ans, pour avoir fait effectuer certains travaux de rénovation sur son yacht par au moins deux inspecteurs de la commission. La valeur de ces travaux avait été évaluée à quelque $2,000, qu'il a été forcé de rembourser à la commission par

Voir page 6: Enquête

Nidingdécommande le conseil consacré à la "Cité olympique"

Il faudra encore attendre le bon plaisir du comité exécutif, ou compter sur la célérité des fonctionnaires, pour savoir de quel bois sera construit le Village olympique du maire Drapeau.

Annoncée il y a près de deux semaines, la réunion du conseil municipal de ce soir est annulée. M. Gérard Niding, président du comité exécutif, par la voix de son attaché de presse, a déclaré! "Tous les documents ne sont pas prêts."

Les conseillers devaient adopter ce soir — car ils ne refusent jamais rien à M. Niding — un plan d'ensemble pour la Cité Olympique, expression d'ailleurs utilisée pour la première fois, et dont on ne sait si elle vise exclusivement le village du parc Viau ou, au contraire, la totalité des installations des Jeux de 1976.

En effet, on soupçonne que la séance devait non seulement donner le feu vert aux constructeurs, les Terrasses Zarolega, mais aussi proposer certaines modificatuibs aux installations, notamment celles du stade olympique, dont la rumeur veut qu'il ne sera pas doté, comme prévu, de sa toiture escamotable pour protéger les athlètes de la pluie.

Il appert que la séance fut décommandée, les constructeurs n'ayant toujours pas réussi à compléter les négociations qu'ils poursuivent avec des prêteurs susceptibles de financer les $30 millions requis pour la construction des deux tours du village.

Le président des Terrasses, M. Joseph Zappia, a reconnu hier que les négociations se poursuivent toujours: "Mais j'aurai peut-être quelque chose à annoncer vendredi," a-t-il ajouté.

En attendant, le conseil ne peut donner le feu vert au chantier, bien qu'il ait approuvé les grandes lignes du projet, le 28 juin dernier.

Du côté de la Société centrale d'hypothèques et de logement, rien de nouveau. M. Gilles Vermette, directeur montréalais de la SCHL, a déclaré hier au Devoir n'avoir reçu aucune requête officielle émanant des Terrasses: "Et il faudrait certes une décision très exceptionnelle pour que la SCHL finance elle-même le projet", a-t-il ajouté.

En effet, la société d'Etat ne peut guère faire plus que garantir le prêt que les Terrasses tentent d'obtenir depuis déjà plusieurs mois, et encore cette ga-

Voir page 6: Niding

Pas de procédures nouvelles contre Morgentaler avant 75?

De nouvelles procédures judiciaires contre le Dr Henry Morgentaler ne pourront être entamées avant 1975, a déclaré hier son avocat, Me Claude-Armand Sheppard.

Me Sheppard a rappelé que le Dr Morgentaler faisait toujours face à sept accusations pour avortement illégal, mais que la Couronne ne pourrait procéder dans ces causes tant que l'appel interjeté contre un premier verdict de culpabilité n'aura pas été entendu par la Cour suprême du Canada. Les auditions doivent débuter le 2 octobre prochain.

Acquitté une première fois par un jury en Cour du banc de la reine, en novembre dernier, le Dr Morgentaler avait vu ce jugement renversé par la Cour d'appel du Québec, en avril dernier. Il fut alors condamné à 18 mois de prison, mais est présentement en liberté sous caution en attendant le jugement de la Cour suprême.

M. Sheppard a ajouté que la Cour du banc de la reine ne déciderait pas avant le 6 janvier du sort des accusations auxquelles doit toujours en principe répondre le Dr Morgentaler.

Si la Cour suprême n'a pas encore rendu son jugement à cette date, il est possible que les procédures soient retardées. Advenant que la Cour suprême rende son jugement à la date prévue, la Cour du banc de la reine aura alors le choix ou d'abandonner les poursuites ou de fixer un nouveau procès, en fonction de la jurisprudence établie par la décision de la Cour suprême.

aujourd'hui

Les cliniques pour collecte de sang se tiennent aujourd'hui à la salle de conférence de la Dosco (5870 St. Patrick); Chez Maxime, 10,145 Lajeunesse; à l'Hôtel-Dieu de Montréal et à la cafétéria d'Allis Chalmers Canada (125, Saint-Joseph, à Lachine).

●

Le Lions Club reçoit à 12h15 M. Harry Lautman, dirigeant syndical qui parlera sur le thème: Les chefs des syndicats peuvent-ils contrôler la force du travail? Au Sheraton-Mont-Royal.

●

L'invité du Kiwanis Club à 12h30 est M. K. Spicer, qui rentre de Nigeria. Au sheraton Mont-Royal.

●

Lancement, à 17h., aux Éditions du Jour, d'un volume d'Ovide Bastien: Chili, le coup divin.

●

Manifestation à compter de 19h30 en faveur des travailleurs québécois en lutte contre l'inflation. Rassemblement au Carré Viger. Après la manifestation, assemblée au Champ-de-Mars pour traiter des luttes syndicales en cours à la CTCUM et dans d'autres entreprises.

●

À 19h30 débute à la Cinémathèque québécoise (1700, Saint-Denis) la semaine du cinéma chilien avec les documentaires: "Quand le peuple s'éveille" et "Septembre chilien".

COURS DE POTERIE
à la
poterie bonsecours
et à la Cité des Jeunes de Vaudreuil
Début des cours: lundi 23 septembre
• Tournage • Façonnage • Moulage • Technologie
Distributeur de tous produits céramiques, argile, Plainsman, tours manuels et électriques
Inscription et renseignements:
844-6165 ou 844-6253
Poterie Bonsecours
427 est, rue Notre-Dame, Montréal

UNE CUISINE TECNA ... c'est autre chose



Les spécialistes "Tecna" sont à votre service pour vous aider dans la conception et le choix de votre cuisine à la mesure de votre budget.

321-9622 CUISINE – TECNA 321-1092

10014, St-VITAL, MONTRÉAL-NORD

éditorial

Une procédure moyenâgeuse

Tandis que la réouverture des tribunaux donnait lieu hier aux refrains habituels sur les qualités incontestables de notre appareil judiciaire, on assistait dans une salle d'audiences de la rue Parthenais à une procédure qui a été maintes fois dénoncée mais dont le caractère moyenâgeux est rarement apparu de manière aussi nette.

Agissant en vertu des pouvoirs que lui confère la loi du Commissaire des incendies, M. Cyrille Delage, appelé à enquêter dans l'affaire de la bombe qui éclata le 25 juillet dernier derrière le domicile de M. Melvin Dobryn, essuyait de la part du témoin principal, l'agent Robert Samson de la GRC, un refus catégorique de répondre aux questions du procureur de la Couronne et du commissaire-enquêteur. A la suite de quoi il condamnait le témoin récalcitrant à soixante jours d'incarcération pour outrage au tribunal.

L'enquête du commissaire Delage a été ainsi ajournée. Elle reprendra normalement au terme de la période de réclusion imposée au témoin. Il n'est pas trop tôt pour constater que la justice qu'incarne en l'occurence le commissaire des incendies diffère étrangement de celle qui préside normalement aux enquêtes judiciaires en matière criminelle.

Lorsque pèse contre elle une forte présomption de culpabilité, une personne soupçonnée d'avoir commis un acte criminel est traduite, selon les dispositions du code criminel, devant un magistrat chargé de procéder à une enquête. Au cours de l'enquête, le magistrat entend les témoins qu'il juge nécessaire d'entendre et voit à ce que les dépositions faites par eux soient consignées par écrit. Tout se passe en présence du prévenu. Les témoignages de la poursuite étant terminés, le magistrat doit tenir au prévenu le langage suivant:

"Après avoir entendu les témoignages, désirez-vous dire quelque chose en réponse à l'inculpation? Vous n'êtes pas obligé de dire quoi que ce soit, mais tout ce que vous direz sera consigné par écrit et peut servir de preuve contre vous lors de votre procès. Vous devez comprendre clairement que vous n'avez rien à espérer d'une promesse de faveur qui a pu vous être faite, non plus que rien à craindre d'une menace qui a pu vous être adressée, pour vous induire à faire un aveu ou vous reconnaître coupable, mais tout ce que vous direz maintenant pourra servir de preuve contre vous lors de votre procès, nonobstant la promesse ou la menace."

L'esprit de cet article du Code criminel est clair. Le prévenu, nonobstant l'accusation portée contre lui, est présumé innocent jusqu'à la tenue de son procès, voire jusqu'à la conclusion de l'enquête. A aucun stade, il ne peut être contraint de témoigner lui-même.

Des spécialistes pourraient mieux que nous expliquer comment se déroulent les procédures en matière criminelle. L'essentiel, c'est la présomption d'innocence dont bénéficie le prévenu et l'interdiction faite au magistrat de l'obliger à témoigner.

Au dire de la plupart des observateurs qui ont suivi le déroulement de l'enquête du commissaire Delage, la police a déjà receuilli dans cette affaire des indications amplement suffisantes pour porter une ou des accusations criminelles. Elle possédait la plupart de ces indications dès avant la tenue de l'enquête. Celle-ci est venue étoffer davantage son dossier.

Comment expliquer que, plus de quarante jours après l'explosion de la bombe qui éclate devant le domicile de M. Dobryn, aucune personne n'ait encore été arrêtée ou mise en accusation? On a invoqué pendant un temps les hypothèses les plus farfelues, y compris l'hypothèse voulant que l'agent Samson ait été impliqué dans l'affaire au titre de ses devoirs professionnels. Le commissaire Delage a fait bon marché hier de ces hypothèses. Rien, dans la preuve déposée jusqu'à maintenant, ne laissera croire à la plausibilité de ces hypothèses.

La raison qui guide, semble-t-il, les responsables de l'enquête est autre. Le commissaire est tenu, en vertu de la loi québécoise qui l'habilite à intervenir, de "rechercher les circonstances" qui ont entouré tout incendie ou toute explosion ayant détruit ou endommagé un bâtiment. Or, si l'on a réussi à reconstituer maintes circonstances qui ont entouré l'explosion au domicile de M. Dobryn, on n'a pas réussi, selon toute apparence, à percer le mystère des mobiles qui ont pu inspirer cette action.

M. Delage s'est juré d'aller au fond de cette affaire. "J'ai l'intention", déclarait-il hier, "de continuer avec plus de vigueur encore la tenue de cette enquête pour connaitre les sales dessous de cette sinistre affaire". Au stade où nous en sommes, chaque geste qu'il pose crée néanmoins une présomption de plus contre une personne qui n'est encore l'objet d'aucune accusation.

Le Code criminel enjoint au magistrat chargé de l'enquête préliminaire d'un prévenu souvent soupçonné de délits encore plus graves que celui qui fut perpétré chez M. Dobryn de suivre certaines règles de prudence élémentaire visant à ne pas faire juger celui-ci avant le temps. Il interdit, en particulier, toute publication "d'un rapport portant qu'un aveu ou une confession a été présenté en preuve".

Dans l'enquête du commissaire des incendies, au contraire, le champ de l'enquête est pratiquement illimité. Tout — dans ce cas-ci du moins — est public. Au témoin principal, il est permis de poser n'importe quelle question reliée de près ou de loin aux événements faisant l'objet de l'enquête. S'il refuse de répondre, des peines sévères peuvent sur-le-champ être décrétées contre lui. Tout se déroule avec une telle logique que, s'il est le moindrement coupable, il sera contraint tôt ou tard de "casser" ou de passer à la "chambre de réflexion".

Pour justifier cette procédure, on invoque le fait qu'il n'y a pas d'accusé, mais seulement des témoins et que tous les témoins sans exception, sont astreints au même devoir de vérité. Cette distinction ne résista pas à l'examen dans l'affaire Samson-Dobryn.

Tout le monde a pu observer, que s'il n'y a pas d'accusé dans cette enquête il y a un personnage central sur qui pèsent des soupçons d'autant plus lourds qu'il porte dans sa chair la marque de sa présence sur les lieux de l'explosion. Dans ce contexte, la distinction voulant que l'agent Samson ne soit aujourd'hui qu'un témoin comme les autres est terriblement artificielle. On a plutôt l'impression d'être en présence d'une personne qui, pour tout autre acte comparable, aurait déjà été mise en accusation mais qu'on tarde délibérément, dans ce cas précis, à traduire devant les tribunaux parce qu'on souhaite en tirer le maximum de révélation avant de lui rendre des droits fondamentaux.

•

Il serait injuste de mettre en cause la personne du commissaire Delage. Même s'il lui arrive de laisser tomber ici et là des paroles intempestives, celui-ci s'acquitte avec une vigueur empreinte d'équité, de réalisme et de compréhension d'un devoir ingrat que prescrit la loi. Au sens strict de la loi qui le régit, il n'est même pas libre de faire enquête ou non dans un cas comme celui-ci. Il est tenu de le faire. Comment lui reprocher de vouloir s'acquitter de son devoir jusqu'au bout?

Le Québec doit disposer d'une institution compétente pour enquêter sur les incendies qui surviennent sur son territoire. Ces sinistres mettent en danger la sécurité des citoyens et sont le plus souvent attribuables à des causes qui n'ont rien à voir avec le crime: comment ne pas convenir de la nécessité d'une institution chargée d'en déceler les causes?

Il est très dangereux, par contre, de confier au commissaire des incendies, comme le fait la loi québécoise, le soin d'enquêter sur des actes qui tiennent directement du crime, surtout quand la police dispose déjà d'éléments amplement suffisants pour recourir aux mécanismes ordinaires définis dans le Code criminel. L'enquête prend alors l'allure d'une excursion de pêche, sinon d'une inquisition. Cela est contraire à l'esprit de notre droit.

Claude RYAN

L'opinion des autres

Johnson: un avertissement pour M. Bourassa

M. Bourassa rendra un très mauvais service au Québec et à sa propre cause s'il refuse de considérer le résultat de l'élection tenue dans le comté de Johnson comme une condamnation de l'attitude cavalière, hautaine et arrogante adoptée par son gouvernement en matière de conflits d'intérêt.

L'élection fut rendue nécessaire par la constatation de certains actes professionnels faits par M. Jean-Claude Boutin, en sa qualité d'avocat, pour le compte du gouvernement, et ce contrairement à la loi de l'Assemblée nationale. M. Boutin n'a pas nié avoir fait ces actes, même s'il a soutenu qu'il n'avait violé la loi que d'une manière technique. Mais plutôt que d'accepter que sa conduite soit examinée, comme le stipule la loi, par une commission de l'Assemblée nationale, il préféra démissionner et solliciter l'appui de ses électeurs à la faveur d'une élection partielle.

M. Bourassa aurait dû s'empresser de désavouer M. Boutin. S'il ne voulait pas aller aussi loin, il aurait dû à tout le moins demeurer en dehors de la campagne électorale. Mais le premier ministre est déjà moins que méticuleux quand il s'agit de se faire une attitude au sujet de transactions d'affaires entre le gouvernement et des compagnies dans lesquelles des membres de sa famille, dont un ministre, ont des intérêts. Il n'éprouva aucun scrupule à appuyer M. Boutin jusqu'au bout. M. Boutin était assez sûr de l'appui de M. Bourassa pour se sentir autorisé à promettre aux électeurs de Johnson que, dans l'éventualité de sa défaite, c'en serait fini de la manne gouvernementale en matière de contrats.

Ces menaces ont reçu de la part des électeurs la réponse qu'elles méritaient.

Extrait d'un éditorial paru dans le Globe and Mail, le 2 septembre 1974.

lettres au DEVOIR

Les fruits amers d'une mauvaise administration

Tous les citoyens de Montréal souffrent actuellement, directement ou indirectement, de la mauvaise administration dont sont responsables les "boss" politiques que Montréal s'est voté et qui se traduit, par exemple, par une grève du métro, l'arrêt partiel du service d'autobus, l'antagonisme de notre département des incendies et autres divergences entre le gouvernement municipal et ses employés.

Un traitement injuste est infligé aux employés municipaux. En accordant aux pompiers de Montréal environ 1/3 de l'augmentation accordée à la police (4.5% à 12.5%), en infligeant des châtiments aux employés du métro qui ont pris certains congés, on manigance pour créer un feu de paille qui affectera les contribuables et apportera sans doute une augmentation des tarifs, une augmentation des taxes et autres taxes spéciales. En somme, des surprises et des surprises!

Qui aurait cru que la Ville de Montréal se permettait de retenir plusieurs millions du fonds de pensions appartenant aux employés municipaux et qu'en conséquence, elle doit payer annuellement des intérêts énormes qu'elle ne peut se permettre? Quand vous réaliserez que ceci est réel, vous devrez comprendre, que tant et aussi longtemps que le "boss" à l'hôtel de ville n'aura pas d'opposition, il pourra faire tout ce qu'il veut.

Les dangers et les erreurs de notre joli métro sont ignorés par le porte-parole de M.Drapeau, M. Lawrence Hanigan, qui se prépare à nous annoncer une augmentation des tarifs pour très bientôt. Comme vous le savez, aucun représentant indépendant n'est élu sur le comité de direction de la CTCUM.

Les candidats indépendants de DEMOCRATIE MONTREAL qui seront élus lors des prochaines élections vont s'occuper d'une façon très spéciale des relations industrielles et aussi du problème du patronnage. Car, comme vous le savez, à Hôtel de ville, on donne sans soumission des contrats de plusieurs millions de dollars.

Chaque citoyen doit comprendre la provocation très insidieuse qui fait que les travailleurs optent pour la grève; par la suite, on refuse de négocier et on espère, ainsi, briser les travailleurs. Les citoyens doivent aussi reconnaître qu'ils devront payer plus cher pour le transport en commun, que les taxes augmentent et que les droits des citoyens sont lésés. Il est temps que des représentants indépendants siègent au Conseil municipal afin de poser des questions à cette provocation menée systématiquement par le "boss" de l'hôtel de ville et visant à écoeurer la population.

Très bientôt, il est à prévoir que Montréal sera mise en tutelle à cause des dépenses effrénées de nos représentants municipaux.

Les candidats de "Démocratie Montréal" pour le district de Snowdon,
Denis BOULIANE,
secrétaire du Parti,
Nat ARONOFF,
Mike (Morgan) MORGANSTEIN
Montréal, le 29 août 1974

Le problème, c'est la maîtrise de l'économie

J'ai lu la lettre signée Pierrette Normandeau, parue dans le Devoir du 24 août.

Toutes les lettres ouvertes qui réclament le respect du français se ressemblent, à tel point qu'il suffirait d'utiliser un papier carbon et d'en classer les copies dans la même chemise.

Madame Normandeau se plaint de ne pouvoir se faire servir "en français" dans une banque anglaise et elle termine sa lettre en disant qu'à la lumière de telles expériences, de plus en plus de Québécois sont poussés à vouloir devenir "maîtres chez eux", et elle conclut par ces mots "Quand serons-nous vraiment chez nous?

Est-ce à dire que nous nous sentirons un peu plus "chez nous quand tous les groupes etchniques qui nous entourent parleront français? Sur le plan sentimental, je répondrais OUI, mais je n'hésite pas ajouter qu'alors les Canadiens français seront encore moins "maîtres" chez eux qu'ils ne le sont actuellement. On n'a qu'à prendre cet exemple de la lettre citée plus haut qui confirme la fausse mentalité d'un trop grand nombre des nôtres, pour se rendre compte que là n'est pas le problème.

Pour eux, il semblerait suffisant que tous les groupes etchniques deviennent bilingues pour que les Canadiens français soient "maitres chez eux", alors qu'en réalité, cette situation deviendrait une incitation à encourager ces groupes aux dépens du nôtre. Dans cette perspective, ce ne serait plus 20% de notre économie que nous détiendrions, comme c'est le cas, actuellement, quoique nous représentions 80% de la population, mais une proportion encore plus infime. Comment expliquer que nous n'ayons pas encore compris cela, alors que les autres groupes qui nous entourent l'ont si bien compris et le mettent en pratique? Madame Normandeau est pourtant bien "chez elle" dans le Québec; elle peut trouver facilement dans nos propres institutions des employés qui la serviront dans sa langue maternelle: on se sent vraiment "chez soi" quand on est avec les siens, du haut en bas, mais on est moins à l'aise dans la maison d'un étranger, même s'il parle notre langue. Un peuple qui n'aurait "sauvé" que sa langue maternelle ne saurait devenir maître de sa destinée avec ce seul patrimoine: il lui faut aussi la maîtrise de son économie. Quand nous l'aurons enfin compris — nous avons du reste un puissant pouvoir d'achat entre les mains — le respect de la langue française ne posera plus de problème: c'est par **intérêt** qu'on l'apprendra et la parlera.

Si, au contraire, on suit l'exemple de madame Normandeau, on se retrouvera dans la position du pauvre qui ne veut pas qu'on le déloge de son logis insalubre: avec notre seul français que nous aurons "sauvé", nous resterons à la merci de ceux que nous aurons contribué à "engraisser" à nos dépens et qui resteront les maîtres de notre "maison".

Celui qui ne détient pas les "cordons de la bourse" n'exerce aucune influence sur la collectivité. Madame Normandeau a au moins la satisfaction de se dire qu'elle est "maître" de ses deniers: il lui appartient de le prouver ... et de se sentir enfin chez elle.

François DESMARAIS

Outremont, le 29 août 1974.

Du vrai travail professionnel

MM. Jean-V. Dufresne
et Jean-Luc Duguay

Par la fête, qui est essentiellement un acte collectif, l'homme abolit le temps profane pour retrouver le temps sacré que les spécialistes des religiions et mythologies appellent le temps primordial, celui de la création, de la naissance, des recommencements.

Vous avez participé à Québec à une telle fête. Vos articles quotidiens sur ce qui s'y est déroulé nous ont permis d'y participer un peu aussi. J'avais grand plaisir chaque matin à lire vos relations dont le ton si chaud, si intime et si amoureux me permettait de sentir, comme si j'y étais, l'enthousiasme (voir l'étymologie du mot) de la foule.

Félicitations et merci. Il fallait vos talents et votre sensibilité pour dépasser la chronique du fait divers et atteindre à la poésie religieuse de l'événement.

Armand DAIGNEAULT
Montréal-Nord, le 27 août 1974.

La paille et la poutre

J'ai lu dans Le Devoir du 26 août, page 4, une lettre que mademoiselle Suzanne G. Hurtubise, le Design Guillon, vient d'adresser à M. K. Spicer, Commissaire aux langues, relativement à une lettre circulaire expédiée par le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'immigration, du gouvernement du Canada.

Le principal but d'une lettre n'est pas d'impressionner mais d'exprimer une pensée ou transmettre un message. Il y a un avantage personnel à s'exprimer avec clarté et de manière que le destinataire saisisse en même temps et sans effort les mots et le sens de la lettre.

La lettre, signée Denis Labbé, gérant, n'a apparemment été ni écrite ni dictée par lui. Cette lettre est le reflet du milieu dans lequel nous vivons. Mademoiselle Hurtubise est peut-être assez naïve pour croire que si la langue française devient un jour ofjicielle au Canada, elle sera nécessairement bien écrite. Et bien, je crains qu'elle ne soit extrêmement désappointée.

J'ai tenté de rejoindre mademoiselle Hurtubise par téléphone. Je n'ai rien trouvé dans l'annuaire téléphonique sous le nom "Le design Guillon". En cherchant davantage, j'ai trouvé à la page 815 "Guillon Jacques, designers Inc., Industrial Designers".

Mademoiselle Hurtubise ferait peut être mieux à l'avenir, de se servir du temps à sa disposition, afin de chercher une traduction française pour la raison sociale de son patron. La paraboie de l'évangile "la paille et la poutre" est sans doute bien illustrée par cet exemple.

Ceci dit, je blâme particulièrement le journaliste du Devoir d'avoir coiffé d'un titre disproportionné une aventure somme toute assez insignifiante. Maintenant que nous connaissons l'histoire du juge et de l'intimé, je vous serais reconnaissant de bien vouloir publier celle du plaignant.

J.A.M. GABOURY

Montréal, le 30 août 1974.

Un décor peu digne d'une grande reine

Passant Place Victoria tous les jours, je crois pouvoir me permettre d'exprimer mon étonnement devant l'aménagement de ce carré situé dans un centre de grande affluence, à proximité de la Bourse de Montréal et du Canada.

Jusqu'aux rues Saint-Antoine, McGill et Saint-Jacques, on peut admirer un bel aménagement jardinier sur le square. Entre Saint-Antoine et Vitré, cependant, autour du monument de la Reine Victoria, on ne voit que la statue seule sur un carré dont la pelouse est foulée aux pieds par les passants et n'est ornée d'aucune fleur.

La reine Victoria est considérée comme le plus grand souverain de l'histoire britannique. Elle manifesta aussi une grande attention au Canada. Elle sut reconnaître le montréalais Wilfrid Laurier, premier Canadien-français à accéder au poste de premier ministre du Canada. Laurier, qui ne voulait pas être "siré", fut toutefois anobli par le charme de la fameuse souveraine.

En ma qualité d'immigrant venu d'Europe, je sais aussi les liens qui rattachèrent la reine Victoria aux dynasties européennes. Je sais notamment qu'elle fut la grand-mère du kaiser d'Allemagne.

Il serait juste, en considération de ces faits historiques, de corriger cette négligence et de réaménager le carré Victoria de manière convenable.

Jules WISS

Montréal, le 31 août 1974

bloc-notes

Le conseiller démissionne, le problème reste

Le conseiller municipal Georges Marchand vient de quitter le Parti civique de Montréal. Dans un communiqué laconique publié mardi le représentant du district de l'Acadie annonce qu'il siégera désormais comme indépendant. Il devient le premier et le seul conseiller indépendant à siéger au conseil municipal de Montréal depuis 1970. D'autres suivront-ils son exemple? C'est possible. Mais cette brève indépendance risque de prendre fin le 10 novembre prochain.

S'en tenant à sa déclaration, le conseiller Marchand a refusé de préciser s'il allait briguer une nouvelle fois les suffrages, ou bien si ces deux derniers mois allaient marquer la fin de sa carrière à l'hôtel de ville. Peut-être a-t-il tout simplement décidé de quitter le parti avant d'en être évincé. On sait qu'à la veille de la dernière élection, le chef Jean Drapeau s'était débarrassé d'une demi-douzaine de conseillers, et aucun d'entre eux n'avait réussi à se faire réélire sous une autre bannière.

A l'aube blême, le maire les a fait venir individuellement dans son antre de l'hôtel de ville. Isolé, sans défense, le pauvre conseiller était tassé dans le coin et obligé de quitter la scène municipale. Chacun restait libre, certes, de briguer les suffrages comme indépendant, le conseiller Brisebois l'a tenté pour sa part, mais nul n'a pu survivre à la disgrâce. C'est Drapeau qui donne la vocation, c'est lui qui la retire. C'est lui qui élit, c'est lui qui condamne. Le conseiller compte pour autant qu'un citoyen, c'est-à-dire pour rien.

Il est d'autant plus facile au chef de traiter aussi sommairement ses propres collègues qu'aucun d'entre eux ne jouit d'une base politique personnelle dans son district. Aucun n'a pu se mettre en valeur durant son mandat, n'ayant pas du reste été choisi pour rivaliser avec le grand homme. Aucun ne peut non plus improviser une équipe de rechange qui pourrait inspirer plus de confiance aux électeurs. C'est le piège parfait. Après avoir prêté son nom et son concours à la dictature du chef, le conseiller est rejeté comme une vieille mitaine qui ne sert plus.

Plus un conseiller s'intéresse à la chose publique, s'inquiète des problèmes réels de ses concitoyens, veut voir clair dans l'administration des services et vérifier l'état des finances de la Ville, bref, plus il commence à être utile à ses électeurs et apte à gérer les affaires de la métropole, plus vite il est mis au ban, éjecté du parti et, s'il le faut, battu par une autre créature du maire.

Plus au contraire un conseiller est morne, inepte, suiveux, insignifiant, moins il pose de questions et moins il embarrasse son chef et ses projets de prestige et de luxe, plus il gagne du grade dans le parti et peut s'y incruster en toute quiétude. De la sorte, les bons conseillers n'ont aucune chance, et les pires, le plus brillant avenir! Et dire qu'il se trouve encore des hommes politiques et des citoyens pour rester la bouche ouverte d'admiration devant pareille calamité publique!

Quand Drapeau quittera l'hôtel de ville et son parti, il laissera derrière lui une troupe de conseillers sans structure, sans pensée, sans expérience solide de la chose municipale, et incapable de faire face à la succession. Le vide ainsi créé pourra être comblé par des forces démocratiques neuves — mais il pourra tout autant attirer n'importe quelle coalition d'aventuriers, n'importe quelle mafia de spéculateurs, ou d'autres traficants d'influence politique. Pour grandir personnellement, Drapeau aura piétiné son parti; pour n'avoir pas de contradicteur au conseil, il aura élimité tous ses successeurs potentiels.

Dans les années de vache maigre et peut-être de vache enragée qui risquent de suivre son régime, les bonnes âmes diront: comme la ville se portait bien au temps où il était maire! Ces aveugles ne verront évidemment pas que le grand homme laissait plus de dettes que de biens dans l'héritage municipal. Jean Drapeau aura tenu la vedette avec brio jusqu'au soir du grand banquet, mais quand sera venue l'heure de la vaisselle et des factures, il aura filé en douce. On le retrouvera président de quelque organisme international aussi prestigieux et dispendieux que superfétatoire.

Mais pour le moment, il ne va pas lâcher le morceau olympique. Il va donc de nouveau être candidat à la mairie, et l'on peut s'attendre à un pochain nettoyage au sein du parti civique. Messieurs, mesdames, les jeux sont ouverts: quelles seront au cours du mois qui vient les victimes de la purge pré-électorale du maire? Pour le purger lui-même, il faudrait que l'inflation, une grève générale, ou quelque force majeure vienne ramener la 21e olympiade au bon sens, c'est-à-dire à l'austérité. On sait qu'il n'est pas fait pour l'austérité, et qu'il se disait prêt à quitter la mairie plutôt que de laisser un Lucien Saulnier fermer sa Terre des déficits.

A vrai dire, il n'est pas fait pour la réalité, mais pour le rêve et la gloriole; et Dieu sait s'il en a mangé et s'il en a fait boire à son peuple de locataires. Mais quand il n'y a plus de siège pour un Georges Marchand à l'hôtel de ville, reste-t-il quelque place pour les citoyens dans la métropole?

Jean-Claude LECLERC

Rectificatif

Dans l'article publié hier en page cinq où il suggère "deux moyens de vitaliser la démocratie canadienne", M. Viateur Alain propose qu'un montant d'un dollar par personne recencée au dernier recensement décennal soit versé aux partis. On aura compris qu'il s'agit d'un dollar par année par personne.

De meilleures "Perspectives à tous"?

Le gros bon sens populaire exige que les fonds publics servent d'abord, sinon exclusivement, à des individus bien de chez-nous. Le même bon sens souhaite que les hommes publics veillent de près à l'usage que font les citoyens et les associations des sommes qui leur sont octroyées par l'Etat. Il est donc facile d'ameuter les gens contre l'aide qu'offrent nos gouvernements à des inconnus du Tiers-Monde. Il est tout aussi facile de soulever l'ire populaire contre les individus et les groupes qui gaspillent les bourses qui leur sont versées.

On pouvait donc prévoir, dès le lancement des programmes Perspectives-Jeunesse, Initiatives locales et Horizons nouveaux, que les critiques pleuvraient. Elles ne manquèrent pas. Il y eut d'ailleurs, sans conteste, des failles béantes dans l'administration de ces programmes qui permirent à des parasites de s'insinuer jusque dans le garde-manger. Le gouvernement fédéral eut quand même le mérite de tenir le coup et de maintenir ces programmes plusieurs saisons durant. Il ne parvint pas toujours à justifier pleinement les critères invoqués pour la sélection et l'encadrement des projets, mais il termine quand même l'aventure avec un bilan nettement positif. On pourrait, certes, démontrer qu'il s'agissait dans nombre de cas d'une intrusion caractérisée dans le domaine provincial, mais, pendant tout le déroulement de ces programmes, la veulerie québécoise a constamment permis à l'initiative fédérale de se déployer librement: le gouvernement fédéral aurait été bien bête de ne pas occuper le vide.

En prononçant jugement sur ces différents programmes, le Conseil national du bien-être social a d'ailleurs complètement laissé de côté les critiques d'ordre constitutionnel pour faire porter son tir strictement sur la portée sociale de ces diverses formules. Ceci permet au Conseil de traiter du problème comme si un seul gouvernement, et non onze, avait mission de conduire le citoyen canadien à son plein épanouissement. Le plaidoyer, on le conçoit, s'en trouve nettement simplifié, mais il n'est pas dit qu'il en devienne plus réaliste. Il est vrai que l'expérience récente autorise le Conseil à attribuer au gouvernement central la principale force motrice, mais il n'est pas du tout certain que le gouvernement fédéral soit, à la longue, le plus qualifié pour mener à terme les projets que le Conseil souhaite voir réalisés. Pourquoi, en effet, le gouvernement le plus souvent appelé à planifier de très haut serait-il le plus apte à tolérer la plus grande liberté d'action au niveau local?

Car c'est là l'essentiel des propos que tient le Conseil. Le mérite des programmes fédéraux, depuis Perspectives-Jeunesse jusqu'à Horizons nouveaux, demeure d'avoir fourni à des citoyens une aide mieux adaptée à leurs besoins et d'avoir donné à d'autres citoyens l'occasion d'une contribution féconde au mieux-être d'autrui. Les uns ont reçu, les autres ont donné, mais tous ont grandi. Le Conseil tombe volontiers d'accord avec cette philosophie sociale. Il regrette cependant que cette vision sociale des choses ne se soit imposée que petit à petit aux responsables des programmes. Au départ, ils recherchaient, avant toutes choses, à créer des emplois, quitte à permettre que ces emplois prennent une coloration particulière. Il en est résulté une attention de tous les instants au problème du chômage. On a en déduit des règles de sélection et d'encadrement qui ont sans doute tari bien des inspirations et gauchi bien des initiatives. Le dynamisme, il est vrai, s'est quand même puissamment manifesté, mais on avait commencé par mal le canaliser et on s'est ensuite efforcé de constamment redresser son cours.

A l'avenir, le Conseil souhaite donc que l'épanouissement des individus et des collectivités passe au premier plan: la création d'emplois s'inscrirait dans le contexte d'une satisfaction grandissante des besoins sociaux, et non l'inverse. En outre,le Conseil souhaite qu'on limite à fort peu de choses les exigences auxquelles les participants seront soumis: l'expérience déjà vécue enseigne d'ailleurs, ansi que le souligne le Conseil, que la grande majorité des projets ont su d'eux-mêmes se rendre profitables, féconds, enrichissants. Le Conseil assortit ces suggestions de deux mises en garde.

En premier lieu, il faut laisser aux "communautés" le temps et le loisir

Voir page 6: Bloc-Notes

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef:
Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint:
Michel Roy

Directeur de l'information:
Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $40 par année; six mois: $22. À l'étranger: $45 par année; six mois: $25; trois mois: $13. Éditions du samedi: $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.20 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées **des événements** **des hommes**

Au nom de la liberté et de la justice

La CSN demande d'éliminer le recours à l'injonction dans les conflits de travail

■ A l'occasion d'une réunion spéciale du Conseil confédéral de la CSN tenue hier à Montréal, M. Marcel Pepin, président de la centrale syndicale, a fait connaître les grandes lignes d'une campagne de sensibilisation que la CSN entreprend auprès de ses membres sur la double question de l'indexation des salaires et des injonctions. Sur le recours aux injonctions dans les conflits de travail, le Conseil confédéral devait se prononcer sur un projet de résolution dont on trouvera l'essentiel dans nos pages d'information. Ce projet de résolution était accompagné d'une note documentaire dont l'auteur est M. Pierre Vadeboncoeur et dont voici le texte.

Dans les dernières années du règne de Jean Lesage, l'Assemblée nationale, qui étudiait une refonte du Code de procédure civile, a changé les articles de ce code qui avaient trait aux injonctions.

Ces changements ont à l'époque passé presqu'inaperçus, au milieu de tous les autres amendements au Code de procédure civile. Or, ils étaient extraordinairement importants et visaient sans le dire à donner à la classe possédante, au patronat, ainsi qu'au gouvernement-employeur, une arme de fort calibre.

Cela s'est fait en trois points:

a) L'amende maximale a été portée d'un seul coup de $2,000. à $50,000.

b) La peine d'emprisonnement maximale est passée de 6 mois à 1 an.

c) Surtout, un principe nouveau, contraire à tout ce qu'on enseignait à l'université comme faisant partie des principes de base du droit, a été introduit. Par l'injonction un juge n'allait plus seulement pouvoir ordonner de ne pas faire quelque chose, mais il pourrait ordonner de faire quelque chose. C'était là une véritable révolution dans le régime juridique jusqu'alors connu, au Québec tout au moins. Il est clair que par ce moyen, pour prendre un exemple, des juges pourraient désormais ordonner à des gens, à des grévistes, de travailler...

Sur le premier point, il est évident que le législateur, en multipliant par 25 le chiffre maximum d'une amende possible, entrevoyait le moyen qui serait ainsi donné aux juges de contraindre des groupes (les syndicats...) ou des personnes faisant partie de groupes, grâce à des amendes astronomiques.

(Notez que ce chiffre de $50,000. dépasse énormément tout ce qui est prévu, en fait d'amendes, même dans le code criminel...)

(Notez aussi que, dans un autre domaine qui n'a rien à voi avec l'injonction, lorsque des emprires inustriels comme les manufacturiers de papier, riches à millions, ont été trouvés coupables de s'être entendus illégalement sur les prix, on ne les a condamnés, ces sociétés multimillionnaires, qu'à $25,000. d'amende, malgré le fait que leurs ententes illégales avaient eu pour effet de soutirer du public, par les prix fixés illégalement, des sommes fabuleuses...)

Nous sommes convaincus que ces changements absolument radicaux aux règles de l'injonction ont été voulus, préparés, pensés, mis au point et adoptés par la classe possédante, dans le but de s'assurer un moyen exorbitant de domination sur la classe des travailleurs. De fait, nous n'avons pas souvenir que ces moyens-massues, l'emprisonnement d'un an et les amendes de $50,000. aient été dirigés contre quiconque d'autre que des travailleurs syndiqués, des dirigeants syndicaux, des syndicats et des fédérations ou confédérations de syndicats, depuis l'adption des amendements en question il y a près de dix ans...

D'ailleurs, les lois d'exception qui furent votées subséquemment pour tenter de briser des grèves dans les services publics — l'enseignement, le transport, la fonction publique, les hôpitaux — reproduisaient toutes le même modèle, inspiré évidemment par les amendements de Lesage: maximum de $50,000. d'amende par jour et par individu, emprisonnement maximal d'union.

Un pourvoir exorbitant

Même avant ces amendements, l'injonction avait longtemps été employée comme moyen de briser des grèves. Mais pourquoi l'injonction a-t-elle si longtemps été utilisée par les employeurs? Pour une raison assez simple, au fond: c'est que lorsqu'un juge accorde une injonction et qu'il défend, par exemple, le piquetage ou le limite à trois ou quatre piqueteurs, même **s'il se trompe en droit,** on est tenu de lui obéir! Quelle que soit la décision rendue, on est obligé de s'y conformer, sous peine des châtiments prévus par la loi: amende, emprisonnement. On peut en appeler de sa décision certes, mais tant que l'appel n'a pas été entendu et que le jugement d'appel n'est pas rendu, la volonté du premier juge fait loi. C'est pourquoi nous disons que l'injonction met entre les mains des juges un pouvoir tout à fait exorbitant: il est en son pouvoir non seulement d'appliquer la loi, mais de la faire! Il devient pour quelques jours, quelques semaines, un vrai législateur, qui a le droit d'être obéi pour la loi qu'il édicte, à tort ou à raison, contre une personne ou contre un groupe de personnes.

Or, quand on sait que ce pouvoir extraordinaire est assorti de sanctions et d'un pouvoir de contrainte qu'on ne retrouve nulle part ailleurs (amendes astronomiques, pouvoir d'obliger quelqu'un à faire quelque chose), on commence à trouver qu'il s'agit là d'un véritable moyen de domination et de coercition, qui peut s'apparenter à la dictature.

Comment des patrons, en plus, ne seraient-ils pas tentés de recourir à l'injonction? Plusieurs trucs en effet sont possibles. Par exemple, on accule les travailleurs à une situation sans issue, on refuse de négocier vraiment, on congédie des exécutifs de syndicat, on pousse les travailleurs au pied du mur, et quand ils se rebellent, parfois illégalement (puisqu'il faut bien quelquefois se défendre), on les assomme à coups d'injonction. Ou bien encore, devant un syndicat légalement en grève, on provoque d'une manière ou d'une autre des incidents sur la ligne de piquetage, soit en engageant des scabs, soit en menaçant les grévistes de se faire remplacer définitivement, soit par des tentatives calculées de faire franchir la ligne de piquetage, et alors, par voie d'injonction, on obtient un ordre de Cour interdisant le piquetage ou le limitant ridiculement, de manière à donner au syndicat un sentiment d'impuissance et un avant-goût de défaite. De plus, on double le Code criminel d'une série d'interdictions portant sur les mêmes sujets que le Code criminel (défense d'intimider, par exemple), mais cette fois ce sont des interdictions qui valent $50,000, pièce au lieu des amendes plus raisonnables qui sont prévues dans ce code...

Encore si des mesures aussi extrêmes visaient une population en révolte! Mais elles visent des citoyens qui cherchent à négocier, à pallier la hausse du coût de la vie, à protéger les salaires, à se former en syndicat, ou à maintenir celui qu'ils ont déjà. Devant la négociation, devant des propositions raisonnables, l'employeur n'a pas même à négocier réellement: il peut négocier en disant non tout simplement, ou l'équivalent, provoquant ainsi une crise qu'il comptera ensuite maîtriser à l'aide, soit d'une loi d'exception s'il s'agit du gouvernement, soit d'une injonction-matraque!

Les prix et les profits montent en flèche, librement, **légalement.** Mais on s'est assuré d'un moyen extrême pour que les travailleurs ne puissent se défendre, dans cette situation, qu'à des risques énormes, et surtout pour que les centrales soient lourdement atteintes si elles soutiennent leurs efforts. En dernière analyse, l'injonction est utilisée pour porter aux centrales des coups démesurés. Nous sommes convaincus que l'injonction et les lois d'exception sont depuis quelques années des mesures utilisées pour tenter de démanteler le syndicalisme lui-même tel que nous l'avons construit. Il suffit de semer sur sa route des provocations suffisantes et de le mettre dans des situations impossibles pour ensuite, devant sa réaction, l'attaquer à fond dans ses forces vives et dans sa structure financière.

Telle est la réalité qui se cache aujourd'hui derrière le recours apparent aux institutions législatives et judiciaires. Il est important de bien saisir l'ampleur de cette réalité.

Correspondance de Lisbonne

Le Portugal nouveau: les forces politiques en présence

par JOSE SASPORTES

LISBONNE — En moins de cent jours, le Portugal a changé complètement son image, devenant l'exemple de la vitalité démocratique après avoir été un des derniers masques du fascisme et du colonialisme.

Changement, si subit et si tranquille n'a pas manqué d'étonner et, au fur et à mesure que l'on connait les antécédents du coup militaire du 25 avril, on demeure songeur devant l'heureuse conjugaison de circonstances qui a pu amener la fin d'un régime et d'un gouvernement qui semblaient inébranlables, bien qu'ils aient été à bout de souffle. En réalité, tout était si pourri à l'intérieur, le manque de vision politique était si total au niveau même du pouvoir, qu'une seule secousse a suffi pour faire tomber un régime sans le moindre appui populaire, soutenu à peine par une presse baillonnée et par un système de police et de délation de 100,000 personnes (soit 1 flic ou un délateur pour chaque 90 habitants) qui faisaient régner la peur de tout changement.

Bien sûr, tout ne se fait pas sans douleur ni hésitation mais ce qui est encore surprenant, c'est de voir combien il a été possible de changer la vie du pays par la simple inversion du sens de la marche proposée par Salazar et Caetano. Le gouvernement provisoire, dans ses deux compositions, après avoir freiné le déclin où s'était engagé le pays, à l'aube du chaos politique et économique, se trouve face à la mission gigantesque de redresser le Portugal dans le sens de sa nouvelle vocation démocratique.

Pour l'heure, cette démarche semble bien amorcée, car il a été possible de réussir l'unité des différentes forces politiques sur un programme de compromis qui est celui de l'urgence même du redressement.

Les forces politiques réunies vont de la gauche au centre; ont été exclues délibérément l'extrême-gauche et la droite. Les forces militaires établissent l'équilibre, participant activement au contrôle du nouveau régime. Cette action de l'armée est non seulement bien accueillie par les civils, mais même sollicitée par eux. C'est là une autre des anomalies de la révolution portugaise.

Structure du pouvoir

Avant le milieu de 1975, le Portugal n'aura pas un pouvoir élu. En attendant, les destinées du pays sont gérées de la façon suivante: à côté du pouvoir, mais le cautionnant, le Mouvement des forces armées, qui a organisé le coup du 25 avril et qui groupe surtout des capitaines et des majors. Ce groupe a confié son pouvoir politique direct à une Junta militaire, composée de généraux, qui a choisi le président de la république, le général Spinola, et qui reste une sorte de gouvernement parallèle pour les décisions de politique générale.

Dans le même sens, mais avec des civils, et seulement avec des pouvoirs de ratification, se dresse un Conseil d'Etat, qui admet des personnalités de centre-droite, non-compromises avec le régime antérieur. Vient finalement le gouvernement provisoire, dont le premier ministre est choisi par le président de la république, avec l'assentiment des autres militaires. A ce conseil de ministres viennent se joindre encore des militaires et pas seulement pour des porte-feuilles spécifiques. Dès la 2ème version du gouvernement provisoire, ils ont reçu les portefeuilles clefs pour le remaniement de la structure sociale, soit l'administration interne, le Travail et la communication sociale, qui sont ainsi placés en-dehors des poussées des partis. Il faut dire que le président de la république peut présider au conseil des ministres et que les décisions du conseil respectent le principe de la discussion collégiale.

Qui est qui

Le Mouvement des forces armées a été déclenché par une simple question technique au sein des cadres. Le gouvernement de Caetano ayant fait publier une loi qui violait les droits acquis par les capitaines et les majors. De pure protestation contre une loi, le mouvement a remis en question son rôle (ingrat) comme garantie de la légitimité d'un gouvernement sur lequel il n'avait aucune influence et dont en plus il devenait victime. Cette prise de conscience est devenue de plus en plus politique, jusqu'à en arriver au coup du 25 avril. Cette progression a été très rapide et plus rapide encore devient l'orientation à gauche après le succès, de telle sorte que le Mouvement se présente comme la vraie garantie contre toute possibilité de bifurcation à la droite.

Signalons encore deux aspects dus à l'action du Mouvement: Le limogeage des généraux et amiraux trop compromis avec le gouvernement et solidaires, notamment, du complot qui avait forcé la démission du général Spinola par Caetano; et la création d'un corps militaire d'élite chargé de défendre le régime démocratique. Cette dernière initiative semble une conséquence du succès même du coup du 25 avril. D'après son principal organisateur, celui-ci a été facilité par l'absence de force militaire capable de protéger le régime de Caetano. Pour ne pas se trouver dans le même embarras, face à une éventuelle tentative contre-révolutionnaire, ce corps a été créé et placé sous la direction du commandant du coups du 25 avril.

A l'opposé du Mouvement, et comme pour faire un jeu d'équilibre, la junte présente un caractère beaucoup plus conservateur, et quelques-unes de ses initiatives, ainsi que certains de ces membres, ont reçu souvent des reproches publics des partis et de la presse.

Le général Spinola, qui a fait partie de la junte dès les premières heures du coup, est l'exemple le plus notoire de l'évolution de l'histoire politique et militaire du pays. A la manière gaulliste, il en est devenu même son incarnation. Entraîné dans la meilleure lignée des officiers fascistes: guerre d'Espagne, observateur auprès de la Wehrmacht en Russie, 2ème commandant de la Garde Nationale au moment où Delgado essaya de devenir président de la république, combattant en Angola où il reçut la plus haute décoration de l'Etat, puis gouverneur de Guinée, il perd progressivement la confiance dans les idéaux de son passé et il songe à façonner le "Portugal de l'Avenir". (Titre de son livre de critique du régime et de sa politique coloniale). Le livre lui vaut son commandement des forces militaires et lui donne l'allure d'une figure de proue dans la lutte contre l'extrême-droite. A ce moment, ou un peu avant, l'on admet qu'il aurait prévu avec Caetano lui-même une manoeuvre qui amènerait le pays vers un centre réformiste, aux allures néo-capitalistes (ce serait au prix de ce compromis qu'il aurait décidé, après, sans consulter le gouvernement provisoire, de laisser partir Caetano et Tomaz vers le Brésil). Du point de vue colonial, il était devenu favorable à une solution politique, la guerre étant impossible à gagner, et il prônait le modèle néo-colonialiste de la fédération.

Placé à la tête de la nouvelle république, surpris peut-être par la ferveur démocratique du peuple après la libération et par sa haine du fascisme, il assume personnellement tous les postulats de la démocratisation et, dans ses discours, l'on peut même dire qu'il les radicalise. Son discours sur la fin de l'empire colonial, qu'il avait défendu de toutes ses forces, est exemplaire. Lui aussi pourrait dire: "puisque je suis leur chef, je leur obéis". On dirait qu'il ne peut pas faire autrement: après avoir vécu tous les mensonges du fascisme, il a le courage de découvrir l'âme véritable de son peuple et ose la suivre.

Le général Spinola est aussi le chef des forces armées, le président du conseil d'Etat et de la junte de salut national. Il peut encore présider le conseil des ministres. Il est devenu l'arbitre de la vie politique du pays.

Le conseil d'Etat comprend les sept membres de la junte sept officiers et sept civils choisis par le président de la république. La nomination des civils a provoqué des protestations dans certains secteurs, car parmi les personnalités choisies, certaines étaient considérées de droite.

Le conseil est une sorte de conscience du gouvernement et il fonctionne comme une mini-Assemblée pour ratifier les textes d'ordre constitutionnel.

Le gouvernement provisoire regroupe trois forces politiques. Le parti communiste, le parti socialiste et le parti populaire démocratique, lesquels représentent l'héritage des courants qui se sont opposés à l'ancien régime. Même si ces forces ne sont pas celles qui ont directement fait tomber Caetano, c'est bien grâce à elles qu'un climat anti-fasciste avait été créé, donnant ainsi au coup du 25 avril l'immense appui populaire spontanément suscité.

La formation du gouvernement provisoire, dont il y a déjà deux versions, est le résultat des arrangements entre les trois partis et les autres secteurs du pouvoir. Ce gouvernement actuellement est présidé par le colonel Vasco Gonçalves, considéré comme le cerveau du coup d'Etat du 25 avril, et il comprend plus de militaires que le premier gouvernement, justement pour essayer de se placer au-dessus des partis. Cependant, ce sont justement les partis qui façonnent par leur action politique, les choix futurs du Portugal.

Les partis politiques

Jusqu'à il y a quatre mois, les partis étaient interdits au Portugal. Aujourd'hui, ils prolifèrent et je ne saurais traduire toutes les initiales qu'on voit sur les murs et les affiches. Une loi sur l'organisation des partis est en préparation et elle doit bien amener à une réduction des petits clans qui seront obligés de disparaître ou de se regrouper en des ensembles hétérogènes. Aujourd'hui, seuls les trois partis au pouvoir ont une allure de mouvements de masse, et pour cause.

Parlons d'abord du parti communiste: l'ascension vraiment irrésistible du PC est un des phénomènes de la révolution portugaise. Cette ascension ne lui vient pas d'avoir été un des agents directs de la révolution même si, aujourd'hui, l'on affirme que quelques militaires étaient déjà inscrits au Parti), mais de la constance et de l'abnégation de lutte contre le régime fasciste. Cohérence qui lui a valu d'avoir le seul réseau politique vraiment en place au lendemain de la libération nationale. Le PC a toujours cru possible un changement politique au Portugal, quand les autres forces de l'opposition se perdaient dans le désespoir ou embarquaient dans des illusions réformistes. Ascension qui lui vient du charme très particulier de son secrétaire-général, Alvaro Cunhal, sorte de héros de la résistance portugaise, intellectuel et militant, à l'allure patriarcale, tout à l'opposé des "communistes féroces" annoncés par l'ancien régime. Rentré au pays depuis Prague, où il était en exil après s'être évadé, Cunhal a, de par sa simple présence, forcé le sortie du parti de la clandestinité et il lui a procuré, par la suite, l'appui populaire et intellectuel qui s'étalait déjà tout rouge à la fête du 1er mai, qu'on célébrait pour la première fois. Sa place au gouvernement était automatiquement assurée...

La dénonciation de la brutalité de la police politique portugaise trouve aussi son point culminant dans la répression subie par les communistes. La révélation de leur odyssée dans les prisons de Salazar et Caetano leur assura tout de suite une aureole que le Parti refuse publiquement, mais dont il profite.

Connaissant bien le terrain sur lequel il agit, ne pouvant pas ignorer que le bourrage de crâne anti-communiste des derniers 45 ans a sûrement porté ses fruits, le parti va jusqu'à s'efforcer de ternir son image révolutionnaire pour se donner celle de grand champion de l'anti-fascisme et d'organisateur de la nouvelle structure démocratique. De par les gains déjà acquis, avec, à ce qu'on dit, 250,000 adhérents, le PCP a gagné en quelques mois la stature des grands PC d'Europe occidentale et il est devenu le seul à figurer à un gouvernement.

Cette ascension a confirmé aussi la vocation "révisionniste" que l'extrême gauche dénonce dans le PCP. Cependant, pour celui-ci, la tâche principale est celle de la garantie de la stabilisation d'une société démocratique, car il ne doit pas se faire trop d'illusions sur l'adoption inévitable du modèle de la démocratie bourgeoise au Portugal, après toute l'euphorie révolutionnaire des premiers jours. Le PCP semble être conscient du fait que sa lutte n'est pas finie et il se procure les meilleures positions sur le terrain.

Cette stratégie, devenue trop visible, est déjà la cible des gens de droite qui redressent leur tête, et même des autres partis de la coalition gouvernementale de sorte qu'une lutte (pas toujours sourde) se développe pour la prise des positions clés, et notamment dans le domaine de l'information.

Le parti socialiste est un parti nouveau qui groupe les anciens mouvements de la gauche non-communiste sous la direction de Mario Soares, l'ancien avocat du général Delgado, exilé depuis des années par Salazar et Caetano, aujourd'hui ministre des Affaires étrangers. Ce parti a réussi à se trouver beaucoup de sympathie, car il fait appel à la bourgeoisie intellectuelle et à tous ceux qui admettent mieux un socialisme à la suédoise ou à la Willy Brandt que le modèle des démocraties populaires. Le parti a reçu la bénédiction personnelle de Mitterrand et de Gaston Deferre, tous deux venus au Portugal pour participer à des sessions de propagande du parti.

Le parti a pris comme slogan "Vers un socialisme en liberté" et par là il s'oppose à l'image d'un socialisme prisonnier de l'appareil burocratique. Ces mots semblent aussi vouloir dire que c'est aux dépens du parti communiste qu'il doit trouver sa clientèle. Pour le moment, cependant, la notion du Front populaire qui est sous-jacente à la coalition gouvernementale empêche des clivages trop nets entre les deux partis.

Le parti populaire démocratique assume le rôle des partis libéraux traditionnels. Ses leaders sont de jeunes avocats et des technocrates qui ont essayé, à l'intérieur même de la machine de Caetano, de forcer des réformes jugées alors, trop subversives. Leur action comme députés à l'Assemblée nationale a aidé beaucoup à élargir le mouvement, de mécontentement qui se propageait dans le pays. Le PPD offre au public l'image d'un réformisme tranquille mais décidé, sans le danger des mots **socialisme ou communisme.** Son ascension, comme parti du centre, dans un pays où la peur de tous les ismes avait été largement semée, a été facile, mais en dehors de l'entente de coalition le PPD s'est vu accuser par ses collègues et par l'extrême - gauche, de manoeuvres réactionnaires. Ces accusations auraient pour but de situer le PPD beaucoup plus à droite du centre.

L'agitation possible

Donc, si les forces majeures sont au pouvoir, si elles prônent la stabilité, le développement progressif sans heurts majeurs, il revient aux petits partis de gâcher la fête.

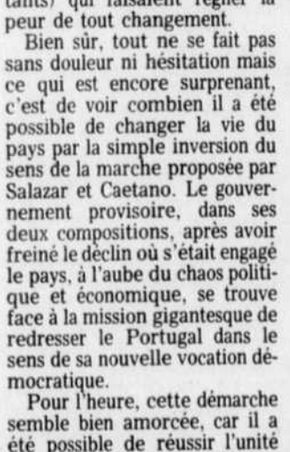
La droite, malgré son camouflage en de petits groupements politiques de peu d'envergure, malgré certaines manoeuvres de sabotage économique, n'a pas vraiment remis tout son poids dans la lutte. Elle n'ose pas se montrer au grand jour car elle connaît la puissance de la colère populaire. Elle se tait mais elle n'a pas désarmé. Dans un pays comme le Portugal, la réaction est une réalité qu'on ne peut pas escamoter et au fur et à mesure qu'avance le remaniement du système social, au fur et à mesure que les anciens privilèges sont abolis (notamment dans ce qui regarde les intérêts en Afrique), la réaction a des chances de voir sa force grandir. Le parti communiste affirmait sans ambages, il y a quelques jours: "les fascistes conduisent le pays vers une grave crise économique, organisent des désordres et des agressions, conspirent et préparent un contre-coup."

Il revient au gouvernement de neutraliser ces forces, mais, jusqu'à présent, ce sont les critiques de l'extrême-gauche qui chatouillent le plus le gouvernement et le forcent à prendre des décisions énergiques qui compromettent la liberté totale mais pacifique, qui s'était profilée au lendemain du coup du 25 avril.

Si l'on excepte le Mouvement de la gauche socialiste, bien articulé et indépendant, tous les autres groupes de l'extrême-gauche étalent un délire verbal inconséquent, loin de toute analyse de la réalité, laquelle est remplacée par les mythes politiques importés. Leur action a donné lieu aux seules manifestations combattues par le pouvoir et on leur pardonne mal de ternir la fête. Il faut dire, cependant, que ces groupes forcent la définition de l'inévitable étroitesse révolutionnaire du procès en cours.

La fureur de ces groupes, exclus de toute audience auprès de pouvoir, leur vient aussi du fait d'être, à l'aube du 25 avril, les organisateurs des actions de terrorisme urbain qui étaient devenues la menace la plus visible à l'ancien régime, même si elles n'étaient pas les plus efficaces. Et puisqu'ils n'ont pas

Suite à la page 6



Venez dans le Bas du Fleuve
et arrêtez-vous à
L'Auberge des Roy
Louise et Raoul Roy
Table gastronomique
R.S.V.P. 1-418-869-2981
St-Fabien sur Mer, Cté Rimouski, P.Q.

Une liqueur ensorcelante



Cointreau nature
À déguster lentement dans un verre ballon.

Cointreau sur glace
Cubes de glace
2 onces de Cointreau dans un petit verre sans pied.

Side car
¼ de Cointreau
¼ de cognac
½ de jus de citron
Shaker et glace
Servir frappé

Faites venir notre brochure "12 Bonnes Idées.
Cointreau, Suite 1400, 1 Westmount Square, Montréal 216, Québec.

suites de la première page

LES ÉCOLIERS

une nouvelle école élémentaire attend encore l'autorisation du ministère à ce sujet, mais septembre lui permet de faire une démonstration éclatante de ses besoins. On a commandé seize "unités mobiles" qui sont des modules-classes préfabriqués à annexer à trois écoles existantes. Ces annexes seront remplies à pleine capacité quand elles seront prêtes vers la fin du mois. En attendant, les élèves empruntent des espaces (bibliothèque, salle commune) à d'autres écoles.

À Chambly, l'école Sainte-Louise de Marillac a flambé au cours de l'été mais on a déjà pu organiser la relocalisation des élèves dans trois autres établissements. Et les retards dans la construction n'ont affecté les échéances que pour le campus polyvalent de Longueuil I, qui ouvrira en septembre 1975 plutôt qu'en janvier prochain, comme prévu initialement.

Aux commissions scolaires Sainte-Croix (Outremont, Saint-Laurent, Mont-Royal) comme à Laval, les feux du printemps ne semblent pas vouloir se rallumer. L'école Paul-Gérin-Lajoie d'Outremont a rouvert ses portes alors qu'on avait un instant craint pour sa survie, faute d'élèves francophones pour le secondaire public. La commission scolaire Chomedey de Laval a transformé la célèbre école Présentation-de-Marie en école commerciale française, donnant ainsi satisfaction à ses commettants.

Un bilan aussi paisible est peut-être un peu précoce étant donné les modalités de la rentrée. Les élèves arrivent par grappes, ne reçoivent guère d'enseignement formel cette semaine et restent peu d'heures à l'école. Sur l'île de Montréal, la plupart des institutions tiennent des "journées pédagogiques" où les enseignants, regroupés par matières, préparent et discutent la prochaine année scolaire. Initiative intéressante à signaler, la commission scolaire régionale de Chambly s'apprête à tenir d'importantes assises pour faire le bilan des derniers dix ans de réforme en général, et de la polyvalence en particulier. Ce colloque aura lieu vraisemblablement à la fin de novembre mais on en parle depuis près d'un an. Il réunira tous les individus concernés: parents, étudiants, enseignants, direction.

D'autre part, ce sont les élèves de la Commission des écoles protestantes du Montréal métropolitain qui furent les plus touchés par la grève des transports en commun. À la suite d'une décision de la CTCUM, les services d'autobus spéciaux n'ont pas été fournis à quelque 10,000 élèves de la commission des écoles protestantes ainsi qu'à 450 élèves catholiques de Rivière-des-Prairies. "Il nous faudrait environ 200 autobus de plus pour assurer un service adéquat", a affirmé un porte-parole de la CTCUM.

Mlle Anne Cox, directrice du service des relations publiques à la Commission des écoles protestantes, a déclaré hier que les enfants qui sont privés du service de transport sont surtout des élèves de maternelles et d'écoles élémentaires. Ils sont normalement transportés par 90 autobus loués de la ville de Montréal.

La Commission des écoles protestantes ne compte pas, jusqu'à nouvel ordre, créer un service alternatif de transport. Selon un porte-parole de la commission, M. Jacques Duclos, les élèves parviennent malgré tout à se présenter en classe grâce à leurs parents qui viennent les reconduire à l'école.

Si 230,000 étudiants rentraient en classe hier à Montréal, seules certaines écoles spécialisées ont constaté un nombre réduit de leurs effectifs. Ce fut le cas par exemple de l'école Charles-Lemoyne qui offre au niveau secondaire un cours spécialisé dans les métiers de l'imprimerie. Vingt-cinq pour cent des étudiants inscrits à ce programme ne se sont pas présentés aux cours à cause de la fermeture du métro.

A l'Université de Montréal, malgré la grève des transports en commun, les étudiants ont fait leur rentrée traditionnelle. "Ce n'est pas une grève du métro qui empêchera un étudiant admis en faculté de médecine de se présenter à l'université le jour de la rentrée", a déclaré M. Claude Larouche du bureau du régistraire.

La crise actuelle dans les transports en commun si elle continue, prendra toute son ampleur au début de la semaine prochaine. Ce n'est qu'à cette date que l'Université du Québec dont les facultés principales se trouvent au centre-ville, ouvrira ses portes. Plusieurs institutions d'enseignement supérieur en feront de même et mettront alors vraiment à l'épreuve les services d'autobus déjà précaires de la ville de Montréal.

LES INVESTISSEURS

investissements en immobilisations et équipements ont fait un saut de 21.5% entre le premier semestre de 1973 et celui de 1974. Tout ceci démontre amplement que le taux de croissance des investissements publics et privés a dépassé celui de l'avance des prix au cours de la période examinée.

La dernière flambée des dépenses en immobilisations et équipements remonte au milieu des années 60 où elle avait atteint 16% du produit national brut. Entre les années 1968-72, cette courbe s'est stabilisée aux environs de 13% du PNB alors que depuis deux ans elle ne cesse de croître.

De nombreux secteurs industriels fonctionnent présentement à pleine capacité et la hausse des investissements doit certainement tenir compte de ce goulot d'étranglement où se trouvent certaines fonctions de production. Une augmentation de productivité soulagerait grandement des usines frappées par l'obsolescence des machines.

L'an dernier, les dépenses d'immobilisations ont crû de 18% sur celles de 1972: historiquement, les données recueillies par les enquêteurs fédéraux lors de ces coups de sonde ne diffèrent d'à peine 1% sur les investissements réels comptabilisés par Statistique Canada.

La ventilation des projets d'investissement laisse voir une remontée des investissements du secteur privé en regard des dépenses gouvernementales dans le secteur de l'habitation familiale. Les hommes d'affaires ont haussé le seuil de leurs projections de 5.2% depuis six mois ($19.5 milliards, soit 25.3% d'avance sur les réalisations de 1973) alors que le gouvernement a réajusté de 2.5% à la hausse ses intentions d'investir dans le secteur de l'habitation ($12.4 milliards, un gain de 14.3% sur l'an dernier).

L'étude fédérale constate que l'industrie primaire donne le ton aux projets d'investissement: dans le seul secteur pétrolier (gaz naturel compris), l'avance des investissements sur ceux de l'an dernier atteint les 32%. L'industrie manufacturière marque un taux de progression de 38% alors que le secteur des institutions financières enregistre pour sa part une hausse de 36%.

Le fractionnement des "intentions d'investir" au niveau provincial montre que le Québec vient au quatrième rang avec 22% de plus d'investissement sur son territoire que l'an dernier. Le Nouveau-Brunswick avec 50%, la Saskatchewan avec 26% et l'Alberta avec 24% dépassent la Belle Province. L'Ontario laisse voir un taux de croissance de 19% alors que la Colombie-Britannique talonne le Québec avec une avance de 21%. A part la Nouvelle-Ecosse avec 12%, les provinces de l'Atlantique font piètre figure avec un maigre taux de croissance de 9% pour Terre-Neuve et de 3% pour l'Ile-du-Prince-Edouard.

LA CTCUM

entreprises selon le code du travail, ce qui aurait pour effet de retarder le dénouement du conflit. M. Drapeau a par ailleurs évoqué la possibilité que les grévistes pourraient bien ne pas respecter une loi spéciale, puisqu'ils ne respectent pas les lois actuelles.

Montrant ses plus belles dents électorales aux journalistes, le maire a expliqué que si jamais il devait y avoir une loi spéciale, celle-ci devrait être "non seulement initiatrice mais prononciatrice de sanctions". En somme, cette loi devrait même éviter à la CTCUM d'aller devant les tribunaux pour contraindre les syndiqués puisqu'elle décréterait elle-même des sanctions contre le syndicat et ses membres.

Un conseiller du maire, M. Normand Lussier, qui représente le district de Maisonneuve, a toutefois imputé une partie de la situation actuelle à l'administration. "Tout le monde, a-t-il dit, veut rejoindre les policiers, des cols bleus aux cols blancs. Quand on parle des policiers, on donne. Pourquoi pas la même règle pour les autres?"

Le maire Marcel Robidas de Longueuil a pour sa part suggéré à M. Hanigan de négocier immédiatement avec les grévistes une formule d'indexation qui pourrait être incorporée dans le prochain contrat de travail. Cette suggestion qui aurait eu pour effet de porter la solution du problème en juillet 1975 était conditionnelle à un retour au travail. Elle n'en a pas moins semblé trop radicale à M. Hanigan pour qui des négociateurs chevronnés ne peuvent mettre en place un mécanisme efficace aussi longtemps à l'avance.

M. Hanigan a même soutenu par ailleurs que les grévistes avaient maintenu leur pouvoir d'achat en dépit de l'augmentation du coût de la vie. Les employés de soutien, a-t-il dit, ont vu leurs revenus augmenter de 102 pour cent au cours des 10 dernières années, alors que le coût de la vie a augmenté de 46 pour cent seulement durant la même période. M. Hanigan a par ailleurs soutenu que "les employés de soutien sont encore de 2.21 pour cent en avant du coût de la vie depuis l'entrée en vigueur de leur convention". Depuis cette date, a expliqué le président de la CTCUM, les grévistes ont obtenu des augmentations de salaires allant jusqu'à 17.54 pour cent alors que le coût de la vie a augmenté durant la même période de 15.33 pour cent.

M. Hanigan a par ailleurs soutenu devant les maires de la région métropolitaine que les grévistes avaient refusé lors de la dernière négociation une formule d'indexation semblable à celle des fonctionnaires provinciaux. La CTCUM aurait alors été prête à accepter une proposition semblable qui a été écartée au profit d'augmentations fixes.

En dehors de la réunion d'information, M. Hanigan a précisé que le service d'autobus serait interrompu à 19 heures ce soir au lieu de 22 heures comme les jours précédents, en raison de la manifestation d'appui de nombreux grévistes de la région métropolitaine à leurs collègues de la CTCUM. La CTCUM "ne cède pas à un chantage" par cette décision mais elle veut tout simplement éviter le sabotage et les actes de violence.

Cette possibilité apparaît d'autant plus grande à certains observateurs que l'exécutif et le conseil du syndicat des employés d'entretien doivent comparaître ce matin à 9h30 pour répondre à une accusation de récidive en matière d'outrage au tribunal.

Selon une information obtenue hier du Palais de Justice, le procureur des grévistes aurait fait parvenir un télégramme au juge en chef Jules Deschênes pour lui expliquer qu'il n'est pas en mesure de défendre ses clients ce matin et que la cause devrait être remise. Le procureur de la CSN, Me Clément Richard, serait retenu par une autre cause à Québec qu'il lui est impossible de remettre, ses témoins étant justement libres à cause d'une journée pédagogique. Me Richard s'étonne auprès du juge en chef de voir que cette quatrième plainte pour récidive ait obtenu la priorité sur deux autres plaintes inscrites antérieurement et qui devraient être entendues "pro forma" demain seulement.

Le procureur des syndiqués explique que la Cour avait admise elle-même le 27 août dernier qu'il était dans l'impossibilité de comparaître cette semaine et que les 2e et 3e plaintes de la CTCUM pourraient être reportées.

Me Richard explique enfin qu'il ne peut en vertu de son éthique s'occuper de 106 intimés en deux jours comme il devrait le faire s'il n'y a pas remise ce matin. Chacun de ces accusés a droit à une défense particulière et il n'a pas été question de plaider une cause collective dans ces matières depuis le début de cette bataille juridique.

En conséquence, le procureur de la CSN demande une remise d'un mois. Les syndiqués qui ont préféré miser sur la possibilité d'une remise de leur procès plutôt que d'avoir à se trouver un nouvel avocat, pourraient néanmoins être jugés sans avoir pu compter sur les services de quiconque, si le tribunal décidait de procéder en l'absence du procureur.

LA CSN

plus habile, "une offensive par morceaux", dont les employés de la CTCUM sont aujourd'hui les victimes choisies, pour saper toute tentative d'indexer les salaires, en utilisant, dit-il, l'arme préférée du patronat québécois: l'injonction, dont la CSN réclame avec véhémence qu'elle ne soit plus utilisée pour fausser le jeu de la négociation syndicale.

"Il nous a semblé évident, déclare M. Pepin, au lendemain de mes rencontres avec le premier ministre Bourassa, et le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, que l'alignement du pouvoir était total, et que le syndicat du transport de Montréal, et par lui la CSN, avait été choisi pour servir d'exemple aux travailleurs qui veulent négocier l'indexation de leurs salaires et qui n'acceptent pas de se faire répondre non".

C'est à la suite de cette rencontre avec les pouvoirs publics que le conseil confédéral fut convoqué pour mettre sur pied un programme général d'information et de mobilisation.

Bien que le document de M. Pepin fasse allusion à l'éventualité d'une grève générale, toute l'économie de la campagne vise, au contraire, à expliquer aux syndiqués, à l'échelle même des locaux, soit à l'heure du lunch, soit à la sortie de l'usine, soit dans des petites assemblées, quels sont les effets de la hausse des prix, et quelle est la valeur réelle des augmentations que les travailleurs ont touchées depuis un an ou six mois. On tentera aussi de leur brosser un tableau général de la conjoncture économique actuelle, et l'on examinera aussi toute la question des injonctions. Et l'on distribuera en même temps une brochure de la CSN sur le fonds de défense.

"Une fois les objectifs fixés et la situation bien décrite, les travailleurs pourront indiquer quels sont les moyens de pression qu'ils sont disposés à envisager pour assurer le succès de l'opération. On pourrait alors demander au syndicat d'examiner avec ses membres la possibilité de participer à une grève de son secteur, ou à une grève générale, ajoute le président de la CSN, en précisant cependant qu'il "faudra demander au syndicat de déterminer la façon dont se prendront les décisions, pour que la démocratie syndicale soit respectée."

Toute l'opération d'une durée de six semaines sera coordonnée par un responsable au niveau de la centrale, avec la collaboration des fédérations, des conseils centraux et des services généraux de la CSN.

Le document qu'a lu M. Pepin hier fait état de la conjoncture économique générale. Il soutient que la hausse des prix constitue aujourd'hui pour les grandes entreprises l'une des principales sources de capital en une période d'expansion économique si fébrile que l'utilisation de la capacité de production, dit-il, dépasse maintenant 95%, selon des chiffres publiés par le ministère des Finances, en avril 1974.

Ainsi les taux de profits ont-ils augmenté de 33.2% en moyenne dans tout le secteur de la fabrication, de 1972 à 1974. Dans le cas des multinationales, M. Pepin reprend les chiffres cités par Business Week et Fortune: Gulf Oil a connu dans ces deux années une hausse de profits de 306.1%, BMI (Italie), 287%, Alcan, 35%, Domtar, 132%, et Massey-Furguson, 85%.

Dans le même temps, note M. Pepin, le coût de la vie augmentait de 4.8% entre 1971 et 1972, tandis que les projections laissent prévoir une hausse qui dépassera cette année les 12%.

Pour le travailleur québécois surtout, cet affaiblissement du pouvoir d'achat est d'autant plus dramatique que celui-ci doit travailler davantage pour acheter autant que ses compatriotes des autres provinces. Alors qu'en 1972 la rémunération hebdomadaire moyenne pour l'ensemble des industries était de $178.29 en Colombie-Britannique, elle n'était au Québec que $153.14.

Ainsi donc, loin de voir se combler les écarts, l'ouvrier québécois assiste impuissant au phénomène contraire. En outre, la même situation se retrouve à l'intérieur du Québec, lorsque l'on constate les écarts entre les hausses accordées dans les services publics de la ville de Montréal de 1964 à 1973: aux policiers (112.5%), aux pompiers (109.1%), aux cols bleus (115%) et aux cols blancs (69.4%).

D'autre part, les observations de M. Pepin sur le recours aux injonctions sont assorties d'un texte et d'une proposition pour "éliminer la possibilité du recours à l'injonction dans le domaine des rapports collectifs de travail".

La proposition, présentée au nom de la CSN, rédigée par M. Pierre Vadeboncoeur, considère que "les autres recours en justice, tant de nature civile que pénale, sont bien suffisamment nombreux, étoffés et efficaces pour assurer un ordre social compatible à la fois avec la liberté et la justice."

Elle devait être adoptée hier après-midi par le conseil confédéral.

UN COMMANDO

secteur sud du pays. Ces dernières ont permis aux Israéliens d'effectuer des perquisitions dans plusieurs habitations, de s'emparer de nombreux fusils et d'emmener pour interrogatoire un ressortissant libanais avant de rebrousser chemin sous le feu de l'artillerie libanaise. Selon Radio Tel-Aviv, le civil libanais était soupçonné d'avoir aidé les fedayine. Puis hier après-midi, on apprenait de source informée que l'artillerie lourde israélienne avait bombardé le village de Jouaya, dans la région de Tyr, à une quinzaine de kilomètres de la frontière israélo-libanaise, causant de sérieux dégâts matériels.

En raison des attaques répétées, Israël se transforme progressivement en une véritable forteresse. La police, qui enquête sur des dizaines d'alertes à la bombe chaque jour, dresse quotidiennement des barrages sur les principaux axes routiers.

Chaque école dispose désormais d'un garde armé, et quelque 35,000 Israéliens qui se sont portés volontaires pour faire partie de la garde nationale civile reçoivent des armes pour patrouiller dans leur quartier.

ENQUÊTE

Suite de la page 3

la suite.

Le conseil d'administration de la CIC devait décider hier midi si M. Perreault bénéficiera d'un congé avec solde pendant son procès. L'actuel assistant directeur de la commission a demandé récemment d'être relevé temporairement de ses fonctions.

Les membres présents à la réunion d'hier ont voté en majorité pour un congé sans solde à l'exception du représentant de la FTQ-Construction, dont le vote par son importance proportionnelle, a créé une égalité des voix. Il appartiendra au président de la CIC, M. Morin, de trancher définitivement la question grâce à son vote prépondérant. M. Morin a précisé qu'il ferait connaître sa décision au cours des prochains jours.

NIDING

Suite de la page 3

rantie ne pourrait-elle pas dépasser 75% des investissements requis, soit quelque $21 millions sur les $30 millions que coû-

Trudeau en France à la fin d'octobre

OTTAWA (d'après CP) — Le premier ministre, M. Trudeau, fera deux visites en Europe dans les prochains mois. Fin octobre, il se rendra en France et en Belgique et, plus tard, dans d'autres capitales européennes.

Cependant, il est exclu que le chef du gouvernement canadien assiste au congrès annuel du Parti libéral de Grande-Bretagne, qui commence le 10 septembre.

M. Trudeau avait accepté en principe une invitation du chef du parti, M. Jeremy Thorpe, de prendre la parole lors de ce congrès. Mais comme on s'attend à des élections générales très prochainement en Grande-Bretagne, M. Trudeau veut éviter d'indisposer les autres partis britanniques qui pourraient considérer sa visite comme un appui à M. Thorpe ou l'accuser de se mêler des affaires intérieures d'un autre pays.

On estime que le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Harold Wilson, pourrait fort bien déclencher des élections au moment même où aura lieu le congrès des libéraux. Quant à M. Thorpe, il avait fait savoir au premier ministre britannique qu'il avait invité M. Trudeau et M. Wilson avait déclaré qu'il n'y voyait aucune objection.

Quant au voyage de M. Trudeau en France et en Belgique, il aura lieu dans la dernière semaine d'octobre. La visite en France sera officielle tandis que le séjour à Bruxelles serait "informel".

Si M. Trudeau a choisi de se rendre en Europe à deux reprises, c'est, fait-on remarquer dans son entourage, pour mieux mettre l'accent sur l'importance que le Canada attache à ses rapports avec la France. Au cours de l'hiver, le premier ministre visiterait la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, les Pays-Bas et peut-être d'autres pays d'Europe de l'Ouest.

La visite de M. Trudeau en France, fin octobre, bouleversera les plans du premier ministre du Québec, M. Bourassa. Celui-ci entendait être reçu officiellement en France à la fin de ce mois. Toutefois, on prétend maintenant qu'il reportera son voyage à la fin novembre.

Le jeu diplomatique qui caractérise la date des visites de MM. Trudeau et Bourassa n'est pas sans importance. Ce sera en effet la première fois qu'un premier ministre canadien est reçu officiellement en France depuis 1967 quand le général de Gaulle a lancé, du haut du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, son célèbre "Vive le Québec libre". M. Trudeau s'était rendu en France à titre privé le printemps dernier pour assister aux funérailles du président Georges Pompidou.

Quant à M. Bourassa, il a été officiellement reçu à l'Elysée, en avril 1971, par M. Pompidou. Au cours de ce séjour, le premier ministre québécois avait aussi rencontré l'actuel président français, M. Valéry Giscard d'Estaing, alors ministre de l'Economie et des Finances.

M. Bourassa aurait accompli sa seconde visite officielle en France à la fin d'avril dernier, n'eût été le décès de M. Pompidou.

A Bruxelles, M. Trudeau s'entretiendra avec les autorités du Marché commun et aura un entretien à caractère "privé" avec le premier ministre, M. Léo Tindemans.

. . . et Bourassa à une date inconnue

QUEBEC GLe Devoir) — Que M. Trudeau y aille avant ou après lui, M. Robert Bourassa projette toujours de se rendre en France au cours de l'automne.

C'est ce qu'un porte-parole de son bureau a fait savoir hier, niant ainsi que le premier ministre du Québec hésite à faire son voyage officiel, maintenant que le premier ministre du pays a également décidé d'y aller.

Bien qu'on se refuse à l'admettre, il est toutefois évident que les projets de M. Trudeau perturbent quelque peu, à dire le moins, ceux de M. Bourassa. Qui aura la priorité? Quel sera l'accueil réservé à chacun? Chose certaine, il n'est pas question que M. Bourassa abandonne son propre projet, assure-t-on.

"L'invitation a été faite et acceptée, il s'agit maintenant de trouver des dates qui conviennent au président de la République française et au premier ministre du Québec", a dit le porte-parole.

Le délégué général du Québec à Paris, M. Jean Chapdelaine, est venu il y a quelques semaines, et c'est lui qui, de retour là-bas, est chargé de régler les grandes lignes du voyage.

M. Bourassa s'est rendu en Europe le printemps dernier, mais il n'avait pu effectuer en France le voyage prévu, en raison de la mort de M. Pompidou. Le nouveau président, M. Giscard d'Estaing, a renouvelé l'invitation officielle que M. Bourassa s'est empressé d'accepter. Il avait été question de la fin de septembre mais les projets de M. Trudeau ont suscité une petite tempête "diplomatique" que l'on s'emploie à tempérer, de part et d'autre.

Selon l'agence France-Presse, M. Trudeau se rendrait à Paris dans la seconde moitié d'octobre et serait suivi de M. Bourassa. C'est donc dire que le voyage de M. Bourassa serait retardé d'un mois par rapport au projet initial.

Entre-temps, M. Bourassa participera la semaine prochaine, soit les 12 et 13 septembre, à la 15e conférence annuelle des premiers ministres des provinces, à Toronto.

Le thème de la conférence est "la coopération interprovinciale pour le développement économique."

A Québec, hier, l'on ne voulait pas rendre public l'ordre du jour, alléguant que cela revenait au premier ministre de la province hôte. Or, M. William Davis a fait savoir de son côté que les dix premiers ministres discuteront surtout des programmes fédéraux de création d'emploi. Ils étudieront d'autre part les modes de nomination à la Cour suprême du pays, de même que les mécanismes de liaison entre les divers gouvernements.

Il a été impossible de savoir hier si le Québec fera valoir des vues précises sur ces sujets et s'il rendra publics des documents de travail. L'on est porté plutôt à croire que, comme à l'habitude, le Québec se contentera de vues très générales qui laissent bien peu de place à la discussion publique.

A vrai dire, depuis 1970, M. Bourassa n'a pas vraiment pris au sérieux cette conférence annuelle, qui n'est d'ailleurs pas encore dotée de secrétariat permanent et qui dépasse rarement le niveau des exposés et des discussions d'ordre très général. Il semble bien que la réunion de la semaine prochaine ne fera pas exception, du moins pour ce qui concerne le Québec.

Saulnier remet un rapport

Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, a reçu hier soir à 18 heures le rapport de M. Lucien Saulnier, qui avait reçu du ministre vendredi dernier le mandat de trouver des solutions au conflit qui paralyse depuis quatre semaines la CTCUM. C'est M. Saulnier lui-même qui a confirmé hier soir la nouvelle en précisant qu'il appartenait désormais au ministre de le divulguer au moment qu'il jugerait opportun.

Rejoint au téléphone, M. Cournoyer a expliqué qu'il avait commencé à se pencher sur le rapport Saulnier et qu'il venait d'en faire parvenir une copie par messager spécial au premier ministre Robert Bourassa actuellement dans la vieille capitale.

"Il appartiendra au premier ministre de décider du moment de la divulgation du rapport puisque ce dernier contient des recommandations qui ne concernent pas que mon ministère", a ajouté M. Cournoyer. Le ministre du Travail n'a pas exclu la possibilité que le premier ministre en retarde la publication un certain temps "s'il jugeait bon de commander des études supplémentaires sur certains aspects qu'il contient".

En annonçant la nomination de M. Saulnier, la semaine dernière, le ministre du Travail avait indiqué qu'il n'autorisait pas son enquêteur spécial à prendre contact avec les employés de soutien à moins d'un retour au travail de ces derniers. Les lignes de piquetage étant demeurées au même endroit, M. Saulnier a finalement rencontré les représentants de la CTCUM, des chauffeurs d'autobus et des policiers du métro, deux groupes qui se rendent chaque jour au travail en dépit du conflit. L'enquêteur spécial n'a pas rencontré les représentants syndicaux des caissiers et des employés de l'administration qui, comme les employés en grève, sont affiliés à la CSN.

la météo

L'air très froid qui a régi le temps au Québec a atteint son intensité maximale mardi. A Dorval on a battu un record de plus bas maximum pour un trois septembre et le mercure n'a pas dépassé 53 degrés. Québec a signalé un maximum de 49 degrés et hier après-midi le temps était beaucoup plus chaud. Ce réchauffement graduel se poursuivra encore pour un jour ou deux. Hier après-midi une tempête tropicale s'est soudainement développée au large des Carolines et actuellement elle semble devoir se déplacer rapidement vers le nord-est en direction de Terre-Neuve. On ne peut cependant encore affirmer si cette tempête passera assez près de nous pour affecter la Gaspésie et les autres régions de l'extrême-est du Québec.

●

Abitibi, Chibougamau: généralement ensoleillé et moins frais. Maximum 60 à Chibougamau et 65 en Abitibi. Aperçu pour vendredi: nuageux et possibilités d'averses.

●

Pontiac-Témiscamingue, Haute-Mauricie, lac Saint-Jean, Laurentides: quelques passages nuageux. Maximum près de 60. Aperçu pour vendredi: ensoleillé d'abord puis nuageux.

●

Outaouais, Montréal: généralement ensoleillé. Maximum 65. Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé.

●

Cantons de l'Est, Québec: généralement ensoleillé. Maximum 65. Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé.

●

Baie-Comeau, Sept-Iles: généralement ensoleillé. Persistance du temps frais. Maximum 55 à 60. Aperçu pour vendredi: nuageux.

●

Rimouski, Gaspésie: ensoleillé mais passages nuageux. Encore frais. Maximum 55. Aperçu pour vendredi: nuageux.

CHOQUETTE

Suite de la page 3

Ces deux invités ont donné à entendre que les problèmes auxquels notre justice fait face sont assez semblables à ceux qui confrontent les systèmes anglais et français.

Le bâtonnier de Montréal, Me Gaston Beaupré, s'est adressé au ministre de la Justice pour lui faire part que les avocats de pratique privée s'inquiétaient de leur situation face à l'aide juridique et pour lui rappeler que les négociations entre les avocats et le ministère en matière d'aide juridique étaient rompues depuis plusieurs semaines.

Me Beaupré a réitéré la position des avocats de pratique privée qui veulent que les tarifs accordés pour les services rendus aux défavorisés soient équitables et que le principe du libre choix de l'avocat soit sauvegardé à tout prix dans les faits.

BLOC-NOTES

Suite de la page 4

de se définir elles-mêmes. Certaines surgissent spontanément. D'autres naîtront d'une crise locale. D'autres encore s'engendrent sous la poussée de chefs naturels. L'important demeure de ne pas toutes les définir de la même manière, ni de les encadrer trop étroitement de l'extérieur. En second lieu, il est préférable de ne pas considérer les projets qui disparaissent comme autant d'échecs. Certaines initiatives, en effet, perdent leur raison d'être précisément parce qu'elles ont atteint leur but.

Un tel voeu semblera à plusieurs une inimaginable sornette. On reconnaîtra pourtant que la première étape se solde par un bilan beaucoup moins désastreux et infiniment plus positif qu'on ne le prévoyait. D'autre part, nombre de nos plaies sociales, et parmi elles plusieurs des plus dispendieuses, existent précisément parce que les gens travaillent dans des conditions qu'ils n'ont pas contribué à définir. Pourquoi ne serait-il pas économique de mêler un plus grand nombre de citoyens à la création d'emplois qui leur conviennent?

Laurent LAPLANTE

LE PORTUGAL

Suite de la page 5

réussi la révolution, il devient malaisé de demander à ceux qui l'ont faite de suivre le programme de ceux qui ne l'ont pas faite...

Aujourd'hui, le sens d'agitation de ces groupuscules est à l'état pur, d'autant plus qu'ils perdent l'audience qu'ils avaient réussi à avoir. Vis-à-vis du problème colonial, par exemple, ils se font les porte-parole d'exigences bien au-delà de toute la stratégie des mouvements de libération eux-mêmes.

Ces provocations ont suscité de mauvais échos, du côté du pouvoir lequel leur a accordé le sort de victimes d'une répression qu'il a été facile de faire confondre avec la répression salazariste.

Il reste encore à cerner les problèmes réels du Portugal et les solutions possibles dans le cadre de la nouvelle structure du pouvoir.

La hausse de Bell doit être rejetée, dit le NPD

OTTAWA (CP) — M. Ed Broadbent, leader parlementaire du Nouveau parti démocratique, estime que le gouvernement a toutes les raisons au monde pour rejeter la hausse des tarifs accordée le mois dernier à Bell Canada par la Commission canadienne des transports.

Dans une lettre au ministre des Communications, M. Gérard Pelletier, M. Broadbent explique pourquoi le NPD est convaincu que le gouvernement doit dire non à la hausse des tarifs et en quoi, selon lui, la CCT a erré.

La société Bell Canada, selon M. Broadbent, qui dessert 4.3 millions d'usagers au Québec, en Ontario et dans les Territoires du nord-ouest, est considérée par la CCT comme "un véhicule pour des profits". Dans ce sens, ignorer que Bell Canada a une responsabilité d'entreprise publique indique que la CCT ne remplit pas ses obligations à l'endroit de la population canadienne.

Plus encore, de dire M. Broadbent, la commission n'a pas tenu compte des balises gouvernementales émises en 1973 lorsque le gouvernement a révisé une demande de hausse de tarifs de Bell Canada en regard de son impact social et de ses conséquences sur les impôts différés.

Entre-temps, fait remarquer M. Broadbent, les profits consolidés de Bell Canada pour le second trimestre de cette année sont de 72% plus élevés que pour la même période l'an dernier.

M. Broadbent ajoute que les revenus non consolidés de Bell pour les dix premiers mois de cette année dépassaient la limite permise établie en 1972.

A une époque où les prix montent, le gouvernement a la responsabilité particulière de maintenir les taux au niveau le plus raisonnable possible, notre M. Broadbent.

Il ajoute que le gouvernement devrait prendre en considération l'impact social néfaste d'une hausse des tarifs de Bell, comme il l'a fait l'an dernier quand il a réduit les augmentations accordées à la société par la CCT.

Mme Plumptre reçoit des renforts dans sa guerre des oeufs contre Whelan: André Ouellet

OTTAWA (CP) — Le nouveau ministre fédéral de la Consommation, M. André Ouellet, s'est rangé du côté de Mme Beryl Plumptre dans la guerre des oeufs qui oppose cette dernière au ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan.

Il est rare qu'un ministre s'oppose publiquement à un collègue du cabinet. Mais hier, dans un communiqué, M. Ouellet n'a pas hésité à se porter à la défense de la présidente de la Commission de surveillance des prix des aliments qui dénonce les politiques fédérales de commercialisation des oeufs.

M. Ouellet, ministre de la Consommation depuis un mois environ, a donné son appui à Mme Plumptre qui exige que les agences de commercialisation des oeufs acceptent des représentants des consommateurs.

De plus, le ministre "regrette la nature" des propos qu'a tenus, la semaine dernière, M. Whelan à l'endroit de Mme Plumptre. A Toronto, le ministre de l'Agriculture avait déclaré que Mme Plumptre ne savait pas de quoi elle parlait et qu'il était temps qu'elle apprenne le fonctionnement de l'industrie des oeufs.

Mme Plumptre avait plus tôt déclaré que le système de commercialisation des oeufs était un fouillis et que les politiques gouvernementales étaient responsables des prix injustifiables que doivent débourser les consommateurs canadiens pour leurs oeufs.

De son côté, M. Ouellet affirme, dans son communiqué, qu'il a "l'intention de prendre au sérieux" les recommandations de la Commission de surveillance des prix des aliments, ajoutant que Mme Plumptre, en critiquant les agences gouvernementales de commercialisation des oeufs, n'a fait que remplir son mandat.

"La commission, selon le ministre, a été établie et chargée de faire des enquêtes opportunes et informatives sur les raisons de l'augmentation du prix de denrées importantes dans le budget alimentaire des consommateurs. Il lui incombe d'analyser la situation et de donner des conseils ou de faire des recommandations.

"Il ne lui a pas été demandé de mettre des gants, ajoute le ministre, et son dernier rapport sur les oeufs me semble constituer un bon exemple de recherche exhaustive et d'observations constructives."

Pour M. Ouellet, il est "évident que le système de commercialisation des oeufs ne marche pas comme il devrait, lorsque des millions d'oeufs sont détruits alors que le monde fait face à une carence de denrées à haute teneur en protéines."

M. Ouellet a aussi fait part de son intention de rencontrer, pour discuter de cette affaire, "son ami et collègue", M. Whelan.

M. Ouellet exercera des pressions auprès de M. Whelan pour que l'agence fédérale de commercialisation des oeufs devienne plus efficace et plus directement responsable au public quant à son fonctionnement. Il demandera en outre que le prix des oeufs soit réduit et que des représentants des consommateurs aient droit de parole au sein de l'agence fédérale.

Plus tard, M. Whelan a déclaré qu'il ne s'en faisait pas plus qu'il ne fallait à la suite de la déclaration du ministre de la Consommation. "Nous faisons tout ce qu'il demande et il le sait fort bien", a-t-il dit, ajoutant que le prix des oeufs avait commencé à baisser et que des mesures avaient été prises pour rendre l'agence plus efficace.

A quand Mirabel?

Mirabel, ce sera pour quand? L'échéancier sans cesse révisé des travaux en cours à Sainte-Scholastique, ferait craindre une ouverture aussi tardive que l'automne 1975 alors que dans le plan initial, il était question d'ouvrir Mirabel au trafic aérien au printemps de 1975.

Le BANAIM (bureau d'aménagement, assumant la gérance du projet au nom du ministère fédéral des Transports) et ses porte-parole imputent ces retards principalement aux conflits de travail. On admet au BANAIM que le calendrier est en constante révision mais, selon le quotidien The Gazette, plusieurs compagnies aériennes internationales attendent encore une réponse sur la date d'ouverture avant de planifier pour l'année 1975.

MONTROSE
ESCOMPTES EN VIGUEUR
12 MOIS PAR ANNÉE

VENTE DE DISQUES

MONTROSE
ESCOMPTES EN VIGUEUR
12 MOIS PAR ANNÉE

DISQUES ARION — IMPORTATIONS FRANCAISES — PRIX SUGG. DU MANUFACTURIER 7.98 — SPÉCIAL 6.78

30 A 051 - CHANTS À LA COUR DE CHARLES-QUINT - Miranda, soprano - Instruments anciens.
30 U 060 - JACQUES LASRY - Chronophagie - Structures sonores Lasry/Baschet.
30 A 064 - RÉCITAL DE GUITARE - Oeuvres de: Villa - Lobos - Rodrigo - Falla - Ponce, guitare.
30 A 066 - CHANT GRÉGORIEN I - Moines de l'abbaye de Kergonan.
30 A 067 - MOZART - Lieders - Petite cantate allemande - A.M. Miranda, soprano.
30 A 070 - MUS POUR FLÛTE À BEC - Moyen-Âge au XVIII siècle - Instruments anciens de Paris.
30 A 071 - ART DE LA FLÛTE - Oeuvres de C.P.E. Bach - Debussy - Varese - Quatuor de flûtes.
30 U 072 - FANFARES ROYALES ET GRANDS AIRS DE CHASSE - Debuche de Paris.
30 A 074 - RAMEAU - Tambourin - Villageoise - Triomphante - L'Egyptienne - Haudebourg, clavecin.
30 A 078 - PRESTIGE DU VIOLONCELLE - Musique de J.CH. Bach - Vivaldi - Albinoni - Les musiciens de Paris.
30 A 082 - MUS. DE HARPE - Annie Challan joue des oeuvres du XVIII siècle.
30 A 085 - BRUNO MENNY - Cosmographie (Musique électro-accoustique).
30 A 094 - TOURNEMIRE - 7 chorals - poèmes - Delvallee, orgue.
30 A 096 - CHANTS À LA COUR DE FRANCE - Miranda, soprano. Instruments anciens de Paris.
30 A 100 - MUS. MACONNIQUE DU XVIII SIÈCLE - Mozart - Beethoven - Giroust - Les musiciens de Paris.
30 A 102 - N. BERNIER - Motets pour tous les temps - A.M. Miranda, soprano.
30 A 105 - BALLIF - Bloc-Notes - Pièces détaachées - Passe-Temps - Martin, piano.
30 A 108 - LISZT - Prélude et fugue sur Bach - BRAHMS: Prélude choral - Daniel Hoth, orgue.
30 A 109 - BOCCHERINI - Quintette/do majeur - Sextuor/ré majeur - Sextuor Chigiana.
30 A 111 - BEETHOVEN - Sonate op. 17 - SCHUMANN: Adagio et allegro - Barboteu, cor. - Joy, piano.
30 A 112 - WIENER - Concerto accordéon/orchestre - Conc. piano/orch.
30 A 113 - DUOS D'AMOUR - Green Sleeves - ALBINONI: Adagio serenissimo - VIVALDI: Presto en la - Bourdin, flûte - Challan, harpe.
30 A 114 - MUS. ESPAGNOLE DU XVIII SIÈCLE - Oeuvres de Gamarra - Larranaga - Sostoa - Ruiz-Pipo, piano.
30 A 115 - BENEDETTO MARCELLO - Conc. à Cinque - Conc. hautbois - Conc. cordes/clavecin - Musiciens de Paris.
30 A 116 - DAQUIN - Ronde bachique - Bergères - Tendre Sylvie - Haudebourg, clav.
30 A 122 - DUKAS - Grande sonate pour piano - Françoise Thinat.
30 A 128 - SCHUMANN - Bunte Blatter - Chants de l'aube - Novelette - Martin, piano.
30 A 129 - DEBUSSY - Sonate - BRITTENN: Sonate en ut - Meunier, violoncelle - Ivaldi, piano.
30 A 132 - SCHUBERT - Lieders - Reinemann, baryton - Ivaldi, piano.
30 A 134 - CHANT GRÉGORIEN II - Moines de l'abbaye de Kergonan.
30 A 137 - MESSIAEN - Thème et variations - SATIE: Choses vues à droite et à gauche - Bonaldi, violon - Billier, piano.
30 A 139 - DUPRE - Carillon - Tournemire: Carillon - Widor: Toccata - Delvallee, orgue.
30 A 140 - LECLAIR - Concertos violon/orchestre - Jodry, violon.
30 S 141 - Daraise, organiste - Oeuvres de Nivers et Le begue.
30 B 142 - MESSES AVANT VATICAN II - Messes à la ville, à la campagne - Ens. polyph. Montparnasse.
30 A 144 - HAYDN - Sonates et fantaisie pour piano - Dussaut.
30 S 146 - HAENDEL - Lessons et suites de clavecin - Wood.
30 S 148 - CC.P.E. ET J.C. BACH - Conc. clavecin - Goverts.
300 S 150 - PONCE GUITARISTE - Musique 20ième siècle.
30 S 152 - MUSIQUE POUR INSTRUMENTS ANCIENS - Harpe ancienne, viellle à roue, clavecin à maillets.
34 190 - MUSIQUE FRANÇAISE POUR CARILLON.
37 161 - VITALI - Chaconne - CORELLI: Sonate d'église - Jodry, violon - DELVALLEE: orgue.
37 163 - DEVIENNE - Sonates flûte/clav. Haudebourg/Debost.
37 165 - MUSIQUE VIOLON/PIANO - Brahms - Britten - Sabouret.
37 166 - BALLIF - Musique chorale - Ens. Muzerelle.
37 168 - MUSIQUE POUR LUTH - Bach - Dowland - Weiss - Robert, luth.
37 169 - MUSIQUE DU TEMPS DE PROUST - St-Saens - Faure - Ravel.
37 172 - MUS. ESPAGNOLE - Granados - Manalt - Blanc, violon - Ruiz-Pipo, piano.
37 173 - MUS. TCHÈQUE - Smetana - Dvorak - Martinu - Elphège, violon - Martin, piano.
37 178 - SWEELINCK - Mus. d'orgue - Thiry, orgue.
37 180 - MUS. violoncelle/piano - Poulenc - Auric - Jolivet.
37 182 - MOZART - Sonates hammerklavier/flûte.
37 183 - WOLF - Lieders - Reinemann - Ivaldi.
37 187 - SCHOBERT - Sonates piano forte - Haudebourg.
37 191 - MUS. D'ORGUE - Pachelbel - Fux - Muffat.
38 157 - J.J. ROUSSEAU - Devin du village.
38 159 - RAMEAU - Danses - Les Musicholiers.
38 160 - GABRIELLI - Sonate et canzoni pour 5 orchestres.
38 186 - GILLES - 3 motets -
38 208 - JODRY/WERNER - Tchaikovsky, Sibelius, Grieg.
38 209 - ROSELINE PIEVETEAU - Joseph Reicha, Duo concertant pour violon et violoncelle.
38 210 - JACQUES FEUILLIE - Chansons Libertines de la Renaissance Française.
38 213 - MOINES KERGONAN - Chant Gregorien Vol. 3.
38 214 - MARC A. CHARPENTIER - Messe en sol mineur.
ALBUMS DE 2 DISQUES - SUGG. $13.98 Spécial $11.88.
230 A 001 - SCHUMANN - Album à la jeunesse - Thinat, piano.
230 A 002 - FRESCOBALDI - Intégrale des Fiori Musicali.

SÉRIE MONDE — ARION — Prix sugg. Manuf. $4.98 — Sp. 4.29

OP 201 - LOS CALCHAKIS - Flûte & harpe.
OP 202 - LOS CALCHAKIS - Marimba.
OP 203 - LOS CALCHAKIS - L'Amérique Indienne.
OP 204 - GHEORGHE ZAMFIR - Flûte Roumaine.
OP 205 - W. BOEYKENS - L'Europe en marche.
OP 206 - LON NICODIM - Tzigane.
OP 207 - G. LA VINY - Fête créole.
OP 208 - LOS CALCHAKIS - Flûte Indienne.
OP 210 - LOS CARACAS - Harpe Indienne.
OP 211 - GHEORGHE ZAMFIR - Flûte Roumaine Vol. 2.
OP 213 - H.A. EL HAMID - Flûte Orientale.
OP 215 - LOS BARBUDOS - Accordéon Sud Américaine.
OP 216 - SERGIO CUEVAS - Harpe du Paraguay.
OP 217 - G. KREMER - Mexique.
OP 218 - LOS YUNGOS - Le Charango.
OP 222 - G. KREMER - Tahiti.
OP 223 - R. MALDONADO - Guitare argentine.
OP 225 - L. PENAMARIO - Guitare Sud Américaine.
OP 227 - L. NICODIM - Flûte Tzigane.
OP 228 - M. CARAIBE - Steel Band.

DISQUES IMPORTES PHILIPS 12" MICROSILLON — PRIX SUGG. DU MANUFACTURIER 7.98 — Sp. 6.59 le disque

6500.311 - RAVEL - L'Oye/Daphnis Suites, Haitink
6500.322 - VIVALDI - Concertos For 2 Instruments, 1 Musici
6500.325 - MOZART - Horn Concertos, Civil Marriner
6500.341 - SCHUBERT - Sonata Op162/Sonatinas, Grumiaux
6500.342 - MAHLER - Symphony No 1, Haitink
6500.362 - RACHMANINOV - Symp. Dances/Caprice, De Waart
6500.367 - MOZART IN CHELSEA, Marriner
6500.369 - HANDEL - Royal Fireworks Music, Leppard, Eco.
6500.376 - LISZT - Trauer Ode/Evocation/Bach, Charzempa
6500.378 - MOZART - Clarinet/Bassoon CTI, Brymer/Marriner
6500.381 - HAYDN - Cello Concertos 1/2, Walevska
6500.386 - BACH - Cantatas No. 74 & 147 Joy of Man's
6500.400 - HAYDN - Pianotrios 29/30/31, Beaux Arts Trio
6500.411 - PAGANINI - Violin Concerti 1/4, Grumiaux
6500.415 - SCHUBERT - Sonata D958/Impromptus D899, Brendel
6500.434 - MOZART - Nozze Di Figaro (E), Norman Davis
6500.454 - RODROGO - Arajuez Concerto/Fantasia, Lagoya
6700.017 - BACH - 6 Sonatas, Szeryng/Walcha.
6700.019 - BERLIOZ - Requiem, Davis.
6700.021 - MAHLER - Symphony No. 9, Haitink
6700.022 - PENDERICKI - St. Luke Passion
6700.027 - BEETHOVEN - Cello Sonatas, Richter, Rostropovitch
6700.032 - BERLIOZ - Romeo et Juliette, Davis, LSO
6700.036 - MAHLER - Symphony No 7, Haitink
6700.042 - PENDERECKI - The Devils of Loudon, Janowski
6700.045 - BACH - Brandenburg Concertos No 1/2/6 Academy at St. Martin No. 3/4/5
6700.048 - MAHLER - Symphony No. 5, No. 10 Adagio, Haitink
6700.049 - MAHLER - Symphony No. 8 of A Thousand, Haitink
6700.050 - HANDEL - Concerti Grossi OP 3 Etc. Leppard.
6700.051 - R & C SHUMAN - Piano Trios, Beaux Arts Trio.
6700.052 - HAYDN - Organs in Eisenstadt, Chorzempa
6703.001 - HANDEL - Messiah, Davis
6703.015 - DVORAK - Complete Piano Trios, beaux Arts Trio
6703.024 - MOZART - Idomeneo, Davis, BBC
6703.027 - TIPPETT - Midsummer Marriage, davis.
6703.032 - VERDI - I Lombardi, Deutekom, Domingo.
6703.034 - BOCCHERINI - Symphonies OP 12, Leppard.
6707.011 - MOZART - Complete Works For Violin, Szeryng.
6707.014 - MOZART - Nozze Di Figaro, Freni, Minto, Davis.
6707.019 - BERLIOZ - Benvenuto Cellini, Davis.
6709.002 - BERLIOZ - Les Troyens, Vickers, Davis.
SAL.3441 - BERLIOZ - Symphonie Fantastique, Davis LSO
SAL. 3497 - TIPPETT - Orchestra CTO/Goehr Symphony. Davis
SAL.3573 - BERLIOZ - Overtures, Davis, LSO
SAL.3616 - BEETHOVEN - Violin Concerto, Grumiaux
SAL. 3643 - DEBUSSY & RAVEL - Quarteh, Quartetto Italiano
SAL.3649 - MOZART - Requiem, Davis, BBC Symphony
SAL.3650 - BAEG & STRAVINSKY - Violin CTOS, Grumiaux
SAL.3680 - PENDERECKI - Dies Irae/Auschwitz Oratorio, etc
SAL.3683 - LUTOSLAWSKI - CTO/Funeral mjsic/venetian games
SAL.3690 - SCHUMANN - Vienna Carnival/humoriesque/etc., Arrau
SAL.3704 - RAVEL - Songs, Souzay, baldwin
SAL.3705 - VIVALDI - Flute concerti Op. 10 1 musici
SAL.3707 - HANDEL - Concerti a due cori, Leppard
SAL.3724 - BERLIOZ - Te Deum, Davis
SAL.3754 - MOZART - Piano CTI 29/21 "Madigan", Haebler
SAL.3766 - RAVEL - Piano CTI, Haas
SAL.3779 - BARTOK - PIANO CTO no. 2/Stravinsky CTO, Bishop
SAL.3788 - BERLIOZ - Symph. Funebre & Triophale, Davis
SAL.3796 - CIMAROSA - Requiemm, Ameling, Negri
6336.017 - A KING'S STORY, H.R.
6500.019 - BRAHMS - Piano Concerto no. 2, Arrau, Haitink
6500.021 - BARTOK - Violon CTO No. 2/Rhapsody No. 1, Szeryng
6500.023 - HAYDN - 3 Piano Trios, Beaux Arts Trio
6500.045 - LALO/ST. SEAENS - Cello CTOS/Faure ELEGIE, Gendron
6500.046 - LISZT - Hungaria/Mazeppa/Hamlet, Haitink, LPO
6500.047 - HANDEL - Water Music, Leppard, ECO
6500.048 - R. STRAUSS - Ein Heldenleben, Haitink
6500.053 - MOZART - 3 sonatas, Haebler, Szeryng
6500.054 - MOZART - 2 sonatas, Haebler, Szeryng
6500.055 - MOZART - 2 sonatas, Haebler, Szeryng
6500.072 - HOLST - The planets, Haitink, LPO
6500.080 - BACH - BACH - Cantatas 32 & 57, Ameling, Prey
6500.081 - TCHAIKOVSKY - Symphony No. 6 Pothetique, Haitink
6500.086 - MESSIAEN - Expecto/Takemitsu NOVEMBER STEPS
6500.096 - BELLINI/ROSSINI/VERDI - Arias, Deutekom
6500.099 - MENDELSSOHN - String Symph. Violin CTO, I Musici
6500.100 - MAHLER - Fahrenden/Kindertotenlieder, Prey
6500.104 - BEETHOVEN - Irish Songs, Patterson
6500.110 - Baroque Trumpet Anthology, Marriner, ASMF
6500.113 - BEETHOVEN - Symphonies 1/2, Marriner ASMF
6500.118 - GERSHWIN - Rhapsody/CTO/GOT Rythm Var. Haas
6500.119 - BACH - Double CTO/ETC, Grumiaux, Toyad
6500.129 - BEETHOVEN - Triple CTO, Arrau, Szeryng, Starker
6500.131 - PURCELL - Dido & Aeneas, Davis, ASMF
6500.132 - TCHAIKOVSKY - Trio Op 50, Beaux Arts Trio
6500.133 - CHOPIN - Trio/Smetana Trio, Beaux Arts Trio
6500.137 - BRAHMS - Double CTO, Szeryng, Starker
BEETHOVEN - Romances, Szeryng, Haitink
6500.138 - BEETHOVEN - Sonatas 23 & 32, Brendel
6500.139 - BEETHOVEN - Sonatas 24 & 29, Brendel
6500.141 - BEETHOVEN - Symphony No 3 Eroica/Coriolan, Davis
6500.160 - SCHUMAN - CTO/Bloch Schelomo/Etc. Walevska
6500.161* - BERLIOZ - Les Troyens (High), Davis
6500.162 - MOZART - Symphonies 35/40, Marriner, ASMF
6500.163 - DVORAK/GOUNOD/SCHUBERT - Netherland Wind Ens.
6500.166 - GRIEG - Piano CTO/Schumann Piano CTO, Bishop
6500.173 - DEBUSSY - Four Hands Piano/Music, Haas, Lee
6500.175 - PAGANINI - Violin CTO No 3, Szeryng, Gibson
6500.188 - DVORAK - Legends, Leppard
6500.195 - LALO - Symph. Espagnole/Ravel Tzigane, Szeryng
6500.215 - LISZT - Ad Nos/Weinen, Charzempa, Organist
6500.224 - DVORAK - Cello CTO/Tchaikovsky VAR., Walevska
6500.228 - Vienese Songs, Deutekom
6500.240 - Handel 3 Oboe CTI/ETC, Holliger, Leppard
6500.242 - VIVALDI - Concerti Con Molte Strumenti, Negri
6500.243 - ROSSINI - Sonatas For Strings 1/4, 1 Musici
6500.255 - CHOPIN - Piano CTO No 1, Arrau, Inbal
6500.283 - MOZART - Piano Concertos 19/23, Brendel/Marriner
6500.284 - SCHUBERT - Sonata D959/German Dances, Brendel
6500.285 - SCHUBERT - Wanderer Fantasia/Sonata, Brendel
6500.290 - GERSHWIN - American/Porgy/Cuban, De Waart
6500.294 - WAGNER - Wesendonck Lieder/Arias, Nilsson
6500.299 - BRAHMS - Violin Concerto, Grumiaux, Davis
6500.304 - The Virtuoso Trumpet, Smithers/1 Musici
6500.309 - CHOPIN - Piano Concerto No 2 / Krakowiak, Arrau
6500.006 - MOZART - Exultate Jubilate, etc. Ameling
6500.009 - BERLIOZ - Songs/nuits d'été, Davis
6500.014 - BACH - Cantatas 51 & 199, Ameling, Andre
6500.017 - VIVALDI - Four Seasons, 1 Musici
6500.018 - BRAHMS - Piano Concerto no. 1, Arrau, Haitink

VOX — STÉRÉO — ALBUMS DE 3 DISQUES — 12" MICROSILLON — PRIX SUGG. DU MANUFACTURIER $11.49 — L'ALBUM 7.99

5005 - SCHUBERT - Quartets, Vol. II - Endres Qt. (Some*)
5006 - SCHUBERT - Quartets, Vol. III & Quintets - Endres Qt. (Some*)
57 - BACH - Mass in B Minor - Grischkat.
58 - BEETHOVEN - Cello & Piano Music - Schuster & Wuehrer.
5009 - SCHUBERT - Piano Sonates, Vol. I - Wuehrer*
5010 - SCHUBERT - Piano Sonatas, Vol. II - Wuehrer*
5011 - SCHUBERT - Piano Sonatas, Vol. III - Wuehrer*
516 - BEETHOVEN - String Quartets, Vol. I - Endres Qt.
517 - BEETHOVEN - Violin Sonatas, Vol. I - Rosand & Flissier.
518 - beethoven - Violin Sonatas, Vol. II - Rosand & Flissier.
519 - BARTOK - String Quartets - Ramor Qt.
527 - BUSTEHUDE - Organ Music, Vol. I - Kraft.
528 - BUXTEHUDE - Organ Music, Vol. II - Kraft.
529 - BUXTEHUDE - Organ Music, Vol. III - Kraft.
531 - VIVALDI - La Stravaganza - Reinhardt.
538 - CORELLI - Concerti Grossi, Op. 5 - Eckertsen.
540 - LOCATELLI - Art of the Violin, Vol. I - Lautenbacher.
541 - LOCATELLI - Art of the Violin, Vol. II - Lautenbacher.
542 - BRAHMS & SCHUMANN - String Quartets - Kohon Qt.
543 - BEETHOVEN - String Quartets, Vol. II - Loewenguth Qt.
544 - BEETHOVEN - String Quartets, Vol. III - Loewenguth Qt.
545 - BEETHOVEN - String Quartets, Vol. IV & Piano Qts. Loewenguth Qt.
546 - MOZART - Works for Violin & Piano, Vol. I - Pauk & Franki.
547 - MOZART - Works for Violin & Piano, Vol. II - Pauk & Franki
548 - MOZART - Chamber Music for Winds.
549 - DVORAK - Chamber Music, Vol. I - Kohon Qt.
550 - DVORAK - Chamber Music, Vol. II - Kohon Qt.
551 - DVORAK - Chamber Music, Vol. III - Berkshire Qt.; Sandor
552 - BIBER - 16 Violin Sonatas - Lautenbacher
553 - BEETHOVEN - Trios for Violin, Cello & Piano, Vol. I - Mannheim Trio
554 - BEETHOVEN - Trios for Violin, Cello & Piano, Vol. II - Mannheim Trio
555 - HAYDN - String Quartets, Vol. I - Dekany Qt.
556 - HAYDN - String Quartets, Vol. II - Dekany Qt.
559 - HAYDN - String Quartets, Vol. III - Dekany Qt.
561 - HAYDN - String Quartets, Vol. IV - Dekany Qt.
562 - HAYDN - String quartets, Vol. V - Dekany Qt.
563 - HAYDN - String Quartets, Vol. VI - Dekany Qt.
566 - MOZART - Four-Hand Piano Music (Some*)
567 - BACH - Brandenburg Concerti; Violin Concerti - Kehr
568 - MOZART - Piano Trios - Mannheim Trio
569 - SCHUBERT - Music for Violin & Piano
571 - DVORAK - Chamber Music, Voo. IV - Dumka Trio.
572 - fitzwilliam virginal music - Selections - Payne
573 - HAYDN - Sonatas for Clavier, Vol. I - Neumeyer.
574 - HAYDN - Sonatas for Clavier, Vol. II - Kyriakou
575 - HAYDN - Sonatas for Clavier, Vol. III - Klien
576 - HAYDN - Sonatas for Clavier, Vol. IV - Galling
577 - BEETHOVEN - Chamber Music for Flute - Rampal
578 - BRAHMS - Chamber Music for Winds
579 - BEETHOVEN - Quintets & Sextets - Endres, h ungarian, So. Ger. Qnts.
580 - BEETHOVEN - Chamber Music for Winds - Stuttgart Wind Ensemble
581 - MENDELSSOHN - Chamber Music, Vol. I - European Qt.
582 - MENDELSSOHN - Chamber Music, Vol. II - European Qt.; Trio Bel Arte
583 - TCHAIKOVSKY - Quartets & Sextet - Copenhagen Quartet
584 - brahms - String Quintets & Sextets - Austrian Quartet*
585 - MENDELSSOHN - Chamber Music, Vol. II - Trio Bel'Arte et al
590 - schoenberg - 4 String Quartets - Kohon & Ramor Quartets
591 - SCHUMANN & BRAHMS - Piano Trios - Trio Bell'Arte & Mannheim Trio
592 - BRAHMS - 3 Piano Quartets - Eastman Quartet*
595 - HAYDN - String Quartets, Vol. VII - The Fine Arts Quartet
596 - HAYDN - String Quartets, Vol. VIII - The Fine Arts Quartet
597 - HAYDN - String Quartets, Vol. IX - The Fine Arts Quartet
598 - HAYDN - String Quartets, Vol. X - The Fine Arts Quartet
599 - BEETHOVEN - String Trios - Bell'Arte Trio*
5100 - FAURE - Piano Quartets & Quintets; String Trio & Quartet
5101 - schuetz - Oratorios, Magnificats, Christmas Story, Vol. I
5102 - SCHUETZ - The 3 Passions, Vol. II
5103 - SCHUETZ - Sacred & Secular Works, Vol. III - Gregg Smith Singers
5118 - MOZART - Early Symphonies, Vol. I - Kehr
SVBX 535 - Bach/Handel - Flute Sonatas Mario Duchesne flute - Kelsey Jones Harpsichord Johann Klicka cello
SVBX 586 - Reger - Complete chamber Music Vol. I
SVBX 587 - Reger - Complete Chamber Music Vol. II
SVBX 589 - Mozart - Haydn Strings quartets 14 & 19
SVBX 5306 - The Avant-garde Strings quartets in the U.S.A.
SVBX 5440 - Soler - 6 quintets for harpsichords and strings.
SVBX 5460 - Tchaikovsky - Piano Music vol. 3 - Michel Ponti, pianist
5119 - MoZART - Early Symphonies, Vol. II - Kehr
5120 - MOZART - Early Symphonies, Vol. III - Kehr
5121 - MOZART - Symphonies, Vol. IV - Kehr*
5122 - MOZART - Symphonies, Vol. V - Maag*
5123 - PROKOFIEV - Symphonies & Overtures, Vol. I
5124 - PROKOFIEV - Symphonies, Vol. II
5200 - BACH - St. Matthew Passion - Grossmann*
5201 - BACH - Christmas Oratorio - Grossmann*
5202 - BACH - St. John Passion - Grossmann*
5203 - HANDEL - The Messiah - Sir Adrien Boult & London Phil.*
5206 - GREGORIAN CHANTS - Schabosser
5207 - AMBROSIAN CHANTS - Biello*
5208 - MENDELSSOHN - Elijah - Bader
5209 - HANDEL - Belshazzar - Rilling
5210 - VIVALDI - La Fida Ninfa - Monterosso
5211 - MONTEVERDI - Return of Ulysses - Ewerhart
5212 - MONTEVERDI - Incoronazione di Poppea - Ewerhart (old SOPBX 5113-3)
5213 - CAVALLI - L'Erismena - Oakland; Curtis
5300 - THE EARLY STRING QUARTET IN EUROPE
5301 - THE EARLY AMERICAN STRING QUARTEt - Kohon uartet
5302 - 19th CENTURY CONCERT & PARLOR MUSIC FOR PIANO - Neely Bruce
5310 - A SURVEY OF THE WORLD'S GREATEST ORGAN MUSIC - FRENCH Vol. I
5311 - A SURVEY OF THE WORLD'S GREATEST ORGAN MUSIC - FRENCH Vol. II
5312 - A SURVEY OF THE WORLD'S GREATEST ORGAN MUSIC, Vol. III FRANCE
5313 - SURVEY OF THE WORLD'S GREATEST ORGAN MUSIC, Vol. IV FRANCE
5316 - SURVEY OF THE WORLD'S GREATEST ORGAN MUSIC, Vol. I GERMANY
5317 - SURVEY OF THE WORLD'S GREATEST ORGAN MUSIC, Vol. II GERMANY
5400 - CHABRIER - Piano Music - Kyriakou (& Klien) (Sonie*)
5401 - CHOPIN - Piano Music, Vol. I - Novaes*
5402 - CHOPIN - Piano Music, Vol. II - Movaes & Horszowski*
5406 - MOZART - Variations & Little Piano Pieces, Vol. I - Klien
5407 - MOZART - ariations & Little Piano Pieces, Vol. II - Klien
5408 - PROKOFIEv - Solo Piano Music, Vol. I - Sandor
5409 - PROKOFIEV - Solo Piano Music, Vol. II - Sandor
5410 - RAVEL - Piano Music - Perlemuter*
5411 - MENDELSSOHN - Piano Music, Vol. I - Kyriakou
5412 - MENDELSSOHN - Piano Music, Vol. II - Kyriakou
5413 - MENDELSSOHN - Piano Music, Vol. III - Kyriakou & Klien
5416 - BEETHOVEN - Piano Music, Vol. I - Brendel
5417 - BEETHOVEN - Piano Music, Vol. II - Brendel
5418 - BEETHOven - Piano Music, Vol. III - Brendel
5419 - BEETHOVEN - Piano Music, Vol. IV - Brendel
5420 - BEETHOVEN - Piano Music, Vol. V - Brendel
5421 - BEETHOVEN - Piano Music, VI I, VI - Brendel
5422 - SATIE - Piano Music - Glazaer*
5423 - FAURE - Piano Music, Vol. I - Crochet
5424 - FAURE - Piano Music, Vol. II - Crochet
5425 - BARTOK - Piano Music, Vol. I - Sandor
5426 - BARTOK - Piano Music, Vol. II - Sandor
5427 - BARTOK - Piano Music, Vol. III - Sandor
5428 - MOZART - Piano Sonatas, Vol. I - Klien
5429 - MOZART - Piano Sonatas, Vol. II - Klien
5430 - BRAHMS - Piano Music, Vol. I - Klien
5431 - BRAHMS - Piano Music, Vol. II - Klien
5432 - DEBUSSY - Piano Music, Vol. I - Frankl
5433 - DEBUSSY - Piano Music, Vol. II - Frankl
5434 - BACH - Keyboard Music, Vol. I - Galling
5435 - BACH - Keyboard Music, Vol. II - Galling
5436 - BACH - Keyboard Music, Vol. III - Galling
5437 - BACH - Keyboard Music, Vol. IV - Galling
5438 - BACH - Keyboard Music, Vol. V - Galling*
5439 - BACh - Keyboard Music, Vol. VI - Galling*
5441 - bach - Organ Music, Vol. I - Kraft
5442 - BACH - Organ Music, Vol. II - Kraft
5443 - BACH - Organ Music, Vol. III - Kraft
5444 - BACH - Organ Music, Vol. IV - Kraft
5445 - BACH - Organ Music, Vol. V - Kraft
5446 - BACH - Organ Music, Vol. VI - Kraft
5447 - TELEMANN - 36 Fantaisies - Joseph Payne, Harpsichord
5448 - COUPERIN - Music for Harpsichord - Curtis*
5449 - NIELSEN - Piano Music (Complete) - Rasmussen
5450 - WEBER - Piano Music, Vol. I - Kann & Marciano
5451 - WIEBER - Piano Music, Vol. II - Kann
5452 - LISZT - 19 Hungarian Rhapsodies - Kentner*
5453 - LISZT - Piano Music, Vol. II - Kentner
5455 - TCHAIKOVSKY - Piano Music, Vol. I - Ponti*
5456 - rachmaninoff - Piano Music - Ponti*
5457 - GRIEG - Piano Music, Vol. I - Mourao*
5458 - GRIEG - Piano Music, Vol. II - Mourao*
5459 - tchaikovsky - Piano Music, Vol. II - Ponti
5461 - SCriabin - 13 Piano Sonatas - Ponti
5464 - MESSIAEN - Catalogue d'Oiseaux - Oliveira-Carvalho (4 Records*) 1 Extra Record at No Charge).
SVBX 5314 - Organ Music - France Vol. V
SVBX 5315 - Organ Music - France Vol. IV
SVBX 5318 - Organ Music - Germany Vol. III
SVBX 5323 - Organ Music - Italy Vol. II
SVBX 5322 - Organ Music - Italy Vol. I
SVBX 5403 - Albeniz - Piano Music Vol. I - Rena Kyriakoo, pianist
SVBX 5305 - AMERICAN STRING QUARTETS
SVBX 5466 - SCHUBERT - Piano Sonatas, Complete.
SVBX 5468 - SCHUBERT - Piano Music complete.
SVBX 5462 - SCRIABIN - Complete Piano Music
SVBX 5304 - AMERICAN SINGS - "The Great Sentimental Age"
SVBX 601 - SCHUBERT - The Last Four Quartets.

Turnabout — PRIX SUGGÉRÉ DU MANUFACTURIER $3.98 — LE DISQUE 3.29 — 12" MICROSILLON

TV 34002 - MOZART : Symphonies No. 25, 23, 20.
TV 34008 - SCHUBERT - Waltzes; German Dances; Valses Nobles.
TV 34009 - VIVALDI - Concerti for Piccolo, Viola d'amore & Lute.
TV 34010 - CORRETTE - Concerti & Sonates for Flute.
TV 34013 - MOZART - "Haffner" Serenade.
TV 34018 - BACH - "Goldberg" Variations.
TV 34018 - MONTEVERDI - "Combattimento di Tancredi e Clarinda".
TV 34023 - VIVALDI - Six Flute Concerti, Op. 10.
TV 34025 - VIVALDI - 4 Wind Concerti.
TV 34029 - VIVALDI - Gloria in D; MOZART - "Exultate" & "Benedictus".
TV 34032 - SCHONBERG - Verklarte Nacht; String Quarter No. 2.
TV 34039 - MOZART/WEBER - Bassoon Concerti.
TV 34040 - VIVALDI - Four Seasons!
TV 34044 - BACH - Brandenburg Concerti Nos. 1-3 †
TV 34045 - BACH - Brandenburg Concerti Nos. 4-6 †
TV 34049 - NIELSEN - Symphony No. 2 "Four Temperaments".
TV 34050 - NIELSEN - Symphony No. 4 "Inexlinguishable" †
TV 34051 - SCHOENBERG - Piano Conc.; Violin Conc.
TV 34056 - MOZART - "Posthorn" Serenade & "Serenata

télévision

CBFT 2

9.40 Ouverture et horaire c
9.45 En mouvement c
10.00 Minute moumoute c
10.15 Fablio, le magicien c
11.00 Les recettes de Juliette c
11.30 Histoires sans paroles
12.00 Le monde en liberté c
12.30 Les coqueluches c
1.00 Femme d'aujourd'hui c
1.30 Téléjournal
2.00 Cinéma:
"La ronde de l'aube" (aventures, USA, 1957)
4.00 Bobino c
4.30 Grujot et Délicat c
5.00 Tarzan c
6.00 Temporel c
6.30 Actualité 24 c
7.30 Les grands films:
"Requiem pour un espion" (drame, USA, 1972) c
9.30 Destination: monde c
10.00 La flèche du temps c
10.30 Téléjournal c
10.50 Nouvelles du sport et météo c
11.00 Appelez-moi Lise c
12.00 Les espions c
1.00 Téléjournal c

CFCF 12

5.57 Sign-on
6.00 University of the air c
6.30 Hercules
7.00 Canada A.M. c
8.30 Romper Room c
9.00 Yoga c
9.30 The community c
10.00 Eye Bet c
10.30 The art of cooking c
11.00 Hercules
11.30 Magic Tom's Road Show c
12.00 Dick Van Dyke
12.30 Summer Theatre:
"Diamond Head" (drame-63) c
2.30 Somerset c
3.00 Another World c
3.30 What's the good word c
4.00 Anything you can do c
4.30 Pay cards c
5.00 Truth or consequences c
5.30 The New Beat the Clock c
6.00 Pulse c
7.00 Evel Knievel c
7.30 Sanford and Son c
8.00 Ironside c
9.00 The Streets of San Francisco c
10.00 The Ian Tyson Show c
10.30 Target the impossible c
11.00 The CTV National News c
11.20 Pulse
11.50 Loto Perfecta c
12.00 Cinéma:
"Foreign correspondent" (drame-1940)

CFTM 10

7.40 Horaire bienvenue c
7.45 Bonjour Montréal c
8.45 Les bouts d'chou c
9.15 36-24-36 c
9.30 Pour vous mesdames c
11.00 Personnalités c
11.30 La famille Stone c
12.00 Les p'tits bonshommes c
12.30 Les tannants c
1.30 Au jour le jour c
2.30 Ciné-jeudi:
"Inconnue de Hong-Kong" (comédie, Fr, 1962) c
4.00 Patofville c
4.30 Jinny c
5.00 Les champions c
6.00 Parle, parle, jase, jase c
7.00 Le 10 vous informe c
7.30 Jeudi 7h30:
"Buck et son complice" (western, USA, 1971) c
9.30 Vrai ou faux c
10.00 Toute la ville en parle c
10.15 Loto-Perfecta c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 La couleur du temps c
11.15 Sans pantoufles:
"Le dernier train du Gun Hill" (western, USA, 1959) c
12.45 Le 10 vous informe c

CBMT 6

9.55 Standby six c
10.00 Mon ami c
10.15 Friendly Giant c
10.30 Mr. Dressup c
11.00 Sesame Street c
12.00 Elwood Glover's Luncheon Date c
1.00 First Five Year c
1.30 Family Court c
2.00 Juliette and Friends c
2.30 Coronation Street
3.00 30 From Montréal c
3.30 The Edge of night c
4.00 Forest rangers c
4.30 Newfoundland Holliday c
5.00 Zoo World c
5.30 That girl c
6.00 City at six c
7.00 TBA c
7.30 Celebration c
8.00 To see Yourself c
8.30 Ceidith c
9.00 The Irish Rovers c
9.30 Chico and the Man c
10.00 Vip c
10.30 Encounter c
11.00 The National c
11.22 Viewpoint c
11.30 Montreal Tonight c
11.45 Ciné-Six
"Back Street" (drame-61) c

cinéma

ANJOU: 7617 boul. les Galeries d'Anjou 353-5960. "Le dernier tango à Paris" 9.30. "Electra Glide en bleue" 7.20.
ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E. 288-2943 "Lune de miel au karaté" 2.50, 6.10, 9.35. "Les valeureux chevaliers" 1.10, 4.30, 7.55.
ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-1246 "The Sting" 12.20, 2.30, 4.50, 7.30, 9.30.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Mon nom est personne" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
AVENUE: 1224 ave. Greene Westmount 937-2747 "Claudine" 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.40, 9.20.
BEAVER: 5117 ave. du Parc 844-1932 "Pleasures of a woman" 12.00, 3.10, 6.00, 8.50. "Keep it up" 1.30, 4.20, 7.10, 10.00.
BERRI: 1280 Berri 878-2424 "A coup de magnum" 1.50, 5.45, 9.35 "Super drogue" 12.05, 3.55, 7.55.
BIJOU: 5030 Papineau 527-9131 "Kamasutra d'aujourd'hui" 2.20, 5.30, 8.30. "Les minettos en folie" 1.00, 4.15, 6.55, 9.55.
CANADIEN: 1200 Ste-Catherine E. 523-5180 "On danse sous la jupe" 12.30, 3.40, 6.55, 10.10 "La revanche des coolies" 2.05, 5.15, 8.30.
CHAMPLAIN: 815 Ste-Catherine E. 524-1685 "L'anarque" 1.30, 5.30, 9.35. "Sentimentalement vôtre" 12.00, 3.50, 7.55.
CHEVALIER: 1590 St-Denis 845-3222. "Le concierge" 1.00, 3.05, 5.10, 7.20, 9.35.
CINEMA 2001: 855 Décarie 277-7001. "Duel" 9.30. "The Sugarland Express" 7.00.
CINEMA V: 5550 Sherbrooke O. 489-5559 "Lacombe Lucien" 7.20, 9.50.
CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2906 "Lacombe Lucien" 12.00, 2.25, 4.55, 7.20, 9.50.
CINEMA SEPTIEME ART: 3180 Bélanger "Le lien" 9.15. "Cris et chuchotements" 7.30.
CLAREMONT: 4025 Sherbrooke O. 486-7385. "From the Mixed-up pile of Mrs. Basil Frankweber" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "La race des seigneurs" 7.20, 9.20.
DAUPHIN: 2396 Beaubien 721-6060 (Salle Renoir) "Le magnifique" 7.40, 9.40. (Mc Laren) "Les valseuses" 7.20, 9.30.
ELECTRA: 14 Ste-Catherine E. 522-9177. "Enquête sur les apprentis" 12.30, 3.35, 6.40, 9.45. "Intime rapport au collège des filles # 3" 1.50, 4.55, 8.00.
ELYSEE: 35 Milton 842-6053 (Salle Renais) "La montagne sacrée" 7.15, 9.30. (Eisenstein) "Le retour d'Afrique" 7.15, 9.30.
FESTIVAL: 1206 Ste-Catherine E. 525-8600 "Pleure pas la bouche pleine" 7.30, 9.30.
FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E. 288-3303. "Lacombe Lucien" 12.00, 2.25, 4.55, 7.20, 9.50.
JEAN-TALON: 4255 Jean-Talon E. 725-7000. "Les corps célestes" 7.45. "Il était une fois dans l'est" 6.00, 9.30.
KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-9717 "Mysterious Island of Captain Memo" 12.30, 2.15, 4.00, 5.50, 7.35, 9.25.
LOEWS: 954 Ste-Catherine O. 866-5851. "Terminal Men" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E. 525-2174. "Les corps célestes" 7.45. "Il était une fois dans l'est" 6.00, 9.00.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine E. 255-6224. "Mais ou est donc passée la 7e compagnie" 8.10 et "La valise" 6.20, 9.55.
MONKLAND: 5504 Monkland 484-3579 "Magnum force" 1.30, 5.35, 9.45 "Scarecrow" 3.35, 7.50.
OUTREMONT: 1248 Bernard O. 277-4145. "Au pa coupe" 7.00 et "Le clair de terre" 9.30.
PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6991. "Dead wich" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.
PAPINEAU: 4519 Papineau 521-6853 "René Simard au Japon" 3.00, 6.20, 9.40. "Les Barrodeurs" 1.10, 4.30, 7.50.
PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222 "Orange mécanique" 6.20, 9.00.
PLACE DU CANADA: Hôtel Château Champlain 861-4591 "Three musketeers" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
PLACE VILLE-MARIE: (grand cinéma) 527 Dorchester O. 866-2644 "China town" 12.10, 2.35, 5.00, 7.25, 9.45.
PLACE VILLE-MARIE: (petit cinéma) 577 Dorchester O. 866-2644 "Apprenticeship Of Duddy Kravitz" 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20.
PLAZA: 6506 St-Hubert 276-6155. "On danse sous la jupe" 12.30, 3.40, 6.55, 10.10. "La revanche des coolies" 2.05, 5.15, 8.30.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215. "Africanus sexualis" 12.00, 3.00, 5.50, 8.40, "Passion Seekers" 1.30, 4.15, 7.00, 9.50.
SAINT-DENIS: 1594 rue Saint-Denis 849-4211 "La maison des damnés" 12.00, 3.17, 6.30, 9.51 et "Un officier de police sans importance" 1.30, 5.00, 8.30.
SNOWDON: 5225 Décarie 482-1322 "Kazanbian" 1.10, 3.05, 5.00, 7.00, 9.00.
VAN HORNE: 6150 Côtes-des-Neiges 731-8243 "Up town Saturday Night" 1.10, 3.10, 5.15, 7.15, 9.20.
VENDOME: Place Victoria 878-1451 "Love 3D" 12.10, 1.50, 3.30, 5.10, 6.50, 8.30, 10.10.
VERDUN: 3841 Wellington 768-2092. "L'Anarque" 8.00. "Sierra Torride" 6.15, 10.00.
VERSAILLES: (Salle rouge) 7625 Sherbrooke E. 352-4020 "South Pacific" 8.30.
VERSAILLES: (Salle bleue) 7625 Sherbrooke E. 352-4020. "La punition" 7.45, "Les amants de l'île du diable" 6.00, 9.25.
VILLERAY: 8042 St-Denis. 388-5577. "Mais ou est donc passée la 7e compagnie" 6.20, 9.55 "La valise" 8.00.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-2477. "That's entertainment" 2.00, 4.20, 6.45, 9.10.
YORK: 1487 Ste-Catherine O. 937-8978. "Harrad summer" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve 879-4349. Relâche.

théâtre

CASANOUS: (Association espagnole) 485 Sherbrooke O. 523-6060. Relâche pour l'été.
LA FENIERE: 1500 rue de la Fenière, Ancienne-Lorette 872-1424. "Seuls les tilleuls mentent" de N. André, 21h00
RIDEAU-VERT: 4664 rue St-Denis, 844-1793. Relâche.
STUDIO THEATRE: 1155 Côte Morel, Ste-Sophie-de-Lacorne, 436-1304. "Et pis la... la, la, hein!" 20h30
THEATRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563. Relâche.
THEATRE DE LA POUDRIERE: Ile Sainte-Hélène, 526-0821. "Blithe spirit" (Coward) 20h30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER: Joe Dassin 20h30
THEATRE MAISONNEUVE: Relâche.
THATRE PORT-ROYAL: Relâche.

Creighton Abrams est mort

WASHINGTON (par l'AFP) — Le général Creighton Abrams, chef d'état-major de l'armée américaine et ancien commandant en chef du corps expéditionnaire américain au Vietnam, est décédé dans la nuit de mardi à mercredi à Washington d'un cancer du poumon à l'âge de 60 ans.

La réputation du général Abrams comme combattant datait de la deuxième guerre mondiale au cours de laquelle, avec le grade d'abord de commandant puis ensuite de lieutenant-colonel, il avait commandé le 37ème bataillon de chars d'assaut américain en Normandie, tout de suite après le débarquement, puis à travers la France, la Belgique et en Allemagne pendant les combats de 1944/45.

Il fut envoyé au Vietnam en 1967 d'abord pour mettre sur pied un programme d'entraînement de l'armée sud-vietnamienne et, l'année suivante, pour prendre la succession du commandant-en-chef, le général William Westmoreland. Il devait rester au Vietnam jusqu'au retrait des troupes américaines en 1972.

Le général Abrams est né à Springfield, dans l'Etat de Massachusetts, en 1914. Son père était cheminot, il était marié et père de six enfants. Il avait été opéré d'un cancer au poumon gauche il y a trois mois.

Manoeuvres aériennes

WASHINGTON (AFP) — De grandes manoeuvres aériennes atlantiques — "Crackforce" — se dérouleront du 9 au 11 septembre en Europe de l'Ouest avec la participation d'unités américaines, britanniques, canadiennes, danoises et italiennes, ont annoncé conjointement hier le Pentagone et le haut commandement atlantique.

Plus de 2,000 vols auront lieu à cette occasion ainsi que nombre de combats aériens simulés, dans le ciel de la Belgique, la Grande-Bretagne, la Hollande et la république fédérale allemande.

Des bataillons de fusées sol-air Nike-Hercules et Hawk participeront aux opérations.

Le thème des manoeuvres aériennes mettra l'accent sur la coopération interalliée dans la défense aérienne et anti-aérienne réaliste de l'Europe centrale et septentrionale.

aux Quatre coins du monde

Un pirate convaincu

BOSTON (AFP) — Un pirate de l'air qui s'était emparé hier matin d'un DC9 des Eastern Airlines sur l'aéroport international de Boston, s'est rendu trois heures plus tard.

Les autorités de l'aéroport précisent que l'homme, un jeune noir d'une vingtaine d'années, a été aussitôt emprisonné. Son otage, le commandant de bord L.E. Whitaker, a été libéré mais il est blessé. On ignore si ces blessures, des coupures, ont été provoquées par l'arme du jeune noir, un couteau.

Selon d'autres sources, le pirate de l'air aurait également été blessé. Tout a commencé vers 7h locales, hier matin. Le DC9 venait d'atterrir à Boston venant de New York avec une centaine de passagers (dont le jeune noir) et membres d'équipage à son bord. Sous la menace de son arme, il ordonnait l'évacuation de tous les occupants de l'avion, sauf le pilote, avec qui il s'enfermait dans la cabine de pilotage. De là, il faisait connaitre ses exigences: 10,000 dollars à remettre aux déshérités d'un quartier noir de Boston. Pendant que les autorités rassemblaient l'argent, un agent du FBI, de race noire, commençait à parlementer avec l'homme.

Après plus d'une heure de négociations, l'agent du FBI parvenait à convaincre le pirate de se rendre.

L'aéroport, qui avait été fermé au trafic après l'incident, a repris ses activités normales en fin de matinée.

Programme chargé

NEW YORK (AP) — L'affaire du Watergate figurera désormais au programme des cours de toutes les écoles et établissements secondaires de la ville de New York, a annoncé M. Irving Anker, directeur de l'enseignement, afin de développer le sens civique des quelque 1,1 million d'élèves que compte l'agglomération newyorkaise.

Instrument grinçant?

CHICAGO (AP) — Le bulletin de l'Association des dentistes américains met en garde les musiciens contre les déformations que le fait de jouer un instrument à vent peut provoquer aux dents, aux lèvres, aux gencives, aux muscles et à la langue.

Mais les instruments à vent, ajoute-t-il, ne sont pas seuls en cause. Les violonistes peuvent également avoir des problèmes, du fait que le violon doit être tenu sous le menton. Cela peut entraîner une déformation de la mâchoire.

Pour certaines dentures, toutefois, jouer d'un instrument peut être bénéfique. La pression exercée peut redresser des dents mal alignées.

Marée rouge au Maine

PORTLAND, Me. (AP) — Les autorités maritimes ont interdit, à la suite d'une marée rouge, la cueillette de coquillages dans plusieurs ports de Maine, sur une zone côtière de 200 milles.

Ce phénomène est dû à un micro-organisme dont les toxines attaquent les coquilles Saint-Jacques, les moules et autres coquillages.

Carrières et Professions

CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES

requiert les services d'un

COMPTABLE AGRÉÉ

possédant environ 3 années d'expérience en vérification. Le candidat effectuera le contrôle de l'application des règles professionnelles et travaillera en collaboration étroite avec les associés.

Rémunération intéressante et excellente perspective d'avenir

Faire parvenir curriculum vitae à:

Dossier 2385
Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

c.e.g.e.p. de saint-laurent

Poste à pourvoir:
Professeur de géographie
à temps partiel

Condition requise:
Posséder un diplôme terminal de 1er cycle avec option appropriée.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae le ou avant le 10 septembre 1974, à l'adresse suivante:

Cegep de Saint-Laurent,
Concours P74-043,
625, boul. Ste-Croix,
St-Laurent H4L 3X7

Centre hospitalier Sanatorium St-Jean
Macamic, Qué.
RECHERCHE UN
DIRECTEUR FINANCIER

Fonctions:
Sous l'autorité du Directeur général, il est responsable de l'administration, du contrôle et de la gestion de tous les fonds et du système comptable de l'Établissement.

Exigences:
— Formation en comptabilité de niveau universitaire ou l'équivalent.
— Expérience diversifiée dans la comptabilité de préférence dans le secteur des Affaires sociales.

Rémunération:
Selon l'échelle du ministère des Affaires Sociales et la compétence.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 20 septembre 1974 à:

Jacques Gélinas,
Directeur général,
Sanatorium St-Jean,
Macamic, P.Q.
J0Z 2S0
Tél.: 819-782-4662

Hôpital de 500 lits
demande
UN CHEF DU SERVICE ALIMENTAIRE
(production, distribution, diététique)

QUALIFICATIONS ACADÉMIQUES:
- Membre en règle de l'Association de Diététique du Québec et détenir un diplôme d'intérêt en diététique avec concentration en administration ou détenir un diplôme de l'Institut du Tourisme et d'Hôtellerie du Québec.

EXPÉRIENCE:
- 4 à 5 ans d'expérience pertinente de gestion dans un service alimentaire d'un hôpital de préférence.

UN MÉDECIN À TEMPS COMPLET POUR LE SERVICE DE SANTÉ DU PERSONNEL OU DEUX MÉDECINS À TEMPS PARTIEL

TRAITEMENTS:
Selon les directives du Ministère des Affaires sociales.

Adresser curriculum vitae à:

Dossier 2386
Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

COLLÈGE CHAMPAGNEUR
de Rawdon
recherche
professeur à temps partiel

Matière:
Initiation au latin.
Tâche:
6 périodes d'enseignement par semaine.
Professeur masculin de préférence.
Communiquer avec:

Directeur des études,
C.P. 40,
Rawdon, Qué.
Tél.: (514) 834-3433

RECHERCHE EN MARKETING

Une maison nationale de conseillers en marketing recherche, pour son bureau de Montréal, une personne ayant la compétence nécessaire pour assumer la responsabilité des opérations au Québec et du développement de la clientèle provinciale

Le poste nécessite une formation de recherche en marketing et une expérience de relation de vente en plus d'une grande initiative. Le bilinguisme est un atout. Candidature traitée confidentiellement.

Écrire à:

Dossier 2388
Le Devoir, C.P. 6033,
Montréal, H3C 3C9

bordas *bordas-dunod montréal inc.*
8011 est jarry, ville d'anjou, montréal, p.q., canada H1J 1H6

Notre maison, spécialisée dans la distribution en exclusivité de livres d'éducation, recherche un:
RESPONSABLE SERVICE LIBRAIRIES

FONCTION:
Sous la responsabilité du coordonnateur des services, le représentant choisi devra assurer le maintien des bonnes relations commerciales en agissant comme intermédiaire entre la compagnie et les clients libraires.

EXIGENCES:
Dynamisme soutenu, facilité de communication et expérience dans la profession du livre, nous paraissent des qualités qui faciliteront le travail à accomplir.

RÉMUNÉRATION:
Le salaire et les bénéfices marginaux seront déterminés selon les qualifications.

Adressez-nous votre curriculum vitae complet.

COMMISSION SCOLAIRE DE VAL D'OR
CONSEILLER PÉDAGOGIQUE
(plein temps)

Enseignement de la langue maternelle (français)
NIVEAU DE TRAVAIL:
Secteur élémentaire (5 ans - 12 ans) français (exclusivement)
ACTIVITÉS:
Travail de recherche et de ressourcement dans l'enseignement du français comme langue maternelle, selon le programme-cadre.
Travail d'animation auprès du personnel enseignant et de direction.
EXIGENCES:
Détenir un brevet d'enseignement et un diplôme universitaire du premier cycle.
Maîtrise suffisante de la langue parlée et écrite.
Expérience de l'enseignement du français à l'élémentaire (4 ans).
Aptitudes au travail d'équipe.
Aptitudes particulières à remettre en question la conception qu'il se fait de l'enseignement du français et à approfondir les problèmes relatifs à la didactique de cette discipline.
SALAIRE:
$8,672.00 à $19,055.00 selon la scolarité et l'expérience reconnue au moment de l'intégration.

Toute demande doit être adressée avant 17.00 heures p.m. le 10 septembre 1974 à:

M. Jean-François Thiboutot,
Directeur du Personnel,
973, 5ième Rue,
Val d'Or, P.Q.
J9P 4P8

BANQUE ROYALE
DESSINATEUR - DÉCORATION INTÉRIEURE

EXCELLENTE OCCASION DE PERFECTIONNEMENT AU SEIN D'UNE COMPAGNIE D'ENVERGURE NATIONALE ET INTERNATIONALE

TRAITEMENT SELON QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE

AVANTAGES SOCIAUX INTÉRESSANTS

LIEU DE TRAVAIL: SIÈGE SOCIAL MONTRÉAL

Notre Service des Immeubles offre des débouchés pour un (1) dessinateur spécialisé en décoration intérieure. Le candidat idéal possèdera 4 ou 5 ans d'expérience dans ce domaine ou encore sera diplômé d'une école de décoration reconnue et aura acquis 2 ou 3 ans d'expérience.

Outre les dessins en perspective et les présentations de couleurs, les tâches du titulaire comprendront la sélection et la description précise des meubles, tapis, draperies, revêtements des murs et planchers, de même que l'agencement des couleurs, les plans relatifs à la disposition du mobilier et les plans de détail.

Une excellente occasion pour celui qui désire entrer au service d'une compagnie d'envergure nationale et internationale. Ce poste offre beaucoup de satisfaction en termes de responsabilités et intéressera en particulier les postulants dont le traitement actuel est de l'ordre de $10,000 par année.

Dans leur demande, les candidats sont priés de décrire en détail l'expérience qu'ils possèdent dans le genre de travail proposé. Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

D. J. Patry, Directeur de l'emploi
LA BANQUE ROYALE DU CANADA
Service du personnel
Case Postale 6001, Montréal H3C 3A9

SERVICE SOCIAL MÉDICAL
DEUX TRAVAILLEURS SOCIAUX PROFESSIONNELS

Demandés à plein temps et à temps partiel pour faire équipe avec un groupe dynamique intéressé à la recherche scientifique, au traitement et à la réhabilitation des malades cardiaques.

Qualifications:
— Baccalauréat ou maîtrise en service social.
— Expérience en service social médical préférée mais non essentielle.

Salaire:
Selon qualifications et expérience.
Bénéfices marginaux intéressants.

S'adresser au:
Directeur du personnel,
Institut de Cardiologie de Montréal,
5000 est, rue Bélanger,
Montréal, Qué. H1T 1C8
Tél.: 376-3330

CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD
SERVICE DE PSYCHOLOGIE
recherche un
PSYCHOLOGUE

FONCTIONS:
- Travail à l'intérieur d'une des équipes multi- disciplinaires de la clinique externe du département de psychiatrie.
- Évaluation et traitement au niveau des adultes.

ENDROIT: VALLEYFIELD

EXIGENCES:
- Membre de la C.P.P.Q.
- Scolarité de doctorat et/ou expérience en milieu clinique.

Fair parvenir curriculum vitae dans les plus brefs délais au:

Service du personnel,
a/s Yvon Lefebvre, directeur du personnel,
Centre hospitalier de Valleyfield,
245, rue Salaberry,
Valleyfield, Qué.
Tél.: 514-373-3360

McDonald's
POSTES DE GÉRANT
dans les restaurants McDonald's de la région de Montréal

Nous recherchons des gens qui sont prêts à s'occuper de nos affaires comme s'il s'agissait des leurs.

Si vous êtes:
— insatisfait du poste que vous occupez et du salaire qui l'accompagne;
— désireux d'exploiter vos talents à fond et de bâtir une carrière à votre mesure;
— parmi ceux qui ont le sens des affaires;
— parfaitement bilingue.

Les restaurants McDonald's vous offrent:
— la possibilité d'oeuvrer au sein d'une des plus importantes chaînes de restaurants au monde. Après 19 ans d'opération, McDonald's compte au-delà de 3,000 restaurants mondialement répandus dont 140 au Canada, avec un total de 14 billions de hamburgers vendus. Un tel succès a ses raisons d'être: des aliments de première qualité, des prix modiques, un service rapide et courtois, et bien sûr, des restaurants propres en tout temps;
— la chance de vous inscrire à notre programme de formation en gestion et de participer à la croissance phénoménale des restaurants McDonald's au Canada.
— plein salaire durant la période d'entraînement de cinq semaines;
— des bénéfices comprenant une assurance-groupe, une répartition des profits, de l'aide dans la poursuite des études, des vacances et des congés;
— un avenir rempli de défis, un potentiel de croissance au sein de la direction et un salaire pouvant atteindre $16,000 avec un salaire initial correspondant aux qualifications et au potentiel de la personne intéressée.

Vos responsabilités en tant que gérant comprendront:
— l'entraînement du personnel;
— le maintien de communications efficaces;
— le maintien rigide de nos standards de propreté, service et qualité;
— la planification de la croissance et de la rentabilité.

Nous demandons à toute personne intéressée de faire parvenir son curriculum vitae ainsi que son présent salaire à:

Les Restaurants McDonald's du Canada Limitée
Département du personnel
Dossier 2390
Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

Rush à Paris, Bush à Pékin

WASHINGTON (d'après l'AFP) — Le président Gerald Ford a procédé hier à une série de remaniements dans son administration et de nominations dans le corps diplomatique américain.

Ainsi, le président Ford a nommé M. Kenneth Rush, ambassadeur des Etats-Unis en France où il remplacera M. John N. Irwin. M. Rush est actuellement le principal conseiller économique de la Maison-Blanche en même temps que membre du cabinet et du conseil national de sécurité.

M. Rush a été secrétaire d'Etat-adjoint du mois de février 1973 au mois de mai 1974 et auparavant secrétaire-adjoint à la défense depuis le mois de février 1972.

En outre, le président Ford a nommé M. George Bush chef du bureau de liaison américain auprès de la république populaire de Chine, où il succédera à M. David Bruce.

M. Bush est actuellement président du comité national républicain. Il a été le représentant des Etats-Unis aux Nations unies de 1970 jusqu'au mois de janvier 1973. M. Bush dirigeait la délégation américaine quand l'Assemblée générale de l'ONU a expulsé la Chine nationaliste et admis à sa place la république populaire de Chine.

M. Ford a également nommé secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines M. William D. Rogers qui succédera à M. Jack Kubisch qui a été nommé récemment ambassadeur des Etats-Unis en Grèce.

Au cours de sa carrière, M. Rogers a été notamment conseiller spécial de l'Allicance pour le progrès, coordinateur adjoint de la même organisation et administrateur adjoint de l'Agence pour le développement international.

M. Rogers a été également représentant adjoint des Etats-Unis au conseil économique et social interaméricain et président du centre des relations interaméricaines de New York.

Enfin, le général Alexander Haig, actuellement secrétaire général à la Maison-Blanche, a fait part au président Ford de son désir de retourner à la vie militaire, a déclaré hier M. Jerald terHorst, porte-parole du président.

Le général Haig avait été nommé à ce poste par le président Nixon au début de son second mandat et il a traversé avec lui et à ses côtés les péripéties de l'affaire de Watergate.

En vue d'élections générales prochaines

Les syndicats procurent une arme décisive à Wilson

LONDRES (d'après CP et l'AFP) — Le premier ministre Harold Wilson a gagné hier ce qui apparaît être une importante victoire de dernière heure, lorsque le TUC a approuvé hier à la quasi-unanimité le contrat social passé par sa direction avec le gouvernement et par lequel les syndicats s'engagent à modérer leurs revendications salariales.

Le leader travailliste a ainsi en main une arme efficace pour déclencher des élections générales au début octobre et peut-être même pour gagner une majorité aux Communes.

Ce vote du TUC qui ne constitue pas une surprise a cependant été facilité par le revirement de dernière minute de M. Hugh Scanlon, président du puissant syndicat des métallos, qui a retiré sa motion, vivement opposée au contrat. Ainsi, seule une centrale de moindre importance, à savoir, une association de fonctionnaires, a voté contre la résolution de la direction.

Cette approbation constitue un net succès pour le gouvernement travailliste qui a misé sur la collaboration des syndicats pour lutter contre l'inflation. Une surenchère de revendications salariales aurait gravement compromis sa politique et indisposé sans doute l'électorat modéré à quelques semaines des élections attendues.

Mardi déjà, M. James Callaghan, secrétaire au Foreign Office, s'était adressé aux délégués en sa qualité de président du Labour pour placer le mouvement syndical devant ses responsabilités, soulignant combien un rejet du contrat compromettrait la tâche du gouvernement.

A l'ouverture des débats hier, M. Len Murray, secrétaire général du TUC, avait lancé un vibrant appel en faveur du contrat social que les réalités économiques du pays imposaient. Dans le proche avenir, a-t-il déclaré en substance, il nous sera difficile de compter sur une élévation réelle du niveau de vie, et le principal objectif des négociations salariales devra se limiter à la défense des acquis actuels. "Cette politique exige donc que nous obtenions tous quelque chose au lieu de voir certains groupes rechercher en vain à résoudre tous leurs problèmes à la fois", a-t-il affirmé, soulignant d'autre part que le gouvernement avait rempli sa part du contrat.

La réponse des délégués à cet appel a renforcé le prestige personnel et l'autorité de M. Murray au sein de la confédération dont il est le secrétaire général depuis moins d'un an.

Répondant à cet appel Hugh Scanlon a souligné qu'il était prêt "à jouer le jeu". Il a toutefois fait remarquer que personne n'avait parlé du patronat. Sera-t-il prêt, lui aussi, à remplir ses obligations? Se soumettra-t-il aux augmentations salariales dues à la hausse du coût de la vie (accordées selon la loi) et qui pourraient s'élever à 20 pour cent, a-t-il demandé.

Aujourd'hui, quatrième et avant dernier-jour du congrès, M. Harold Wilson viendra à son tour s'adresser aux syndicats. Fort du succès remporté hier, le premier ministre trouvera plus aisément encore les accents nécessaires à la dynamique et à la cohésion du mouvement travailliste dans la bataille électorale toute proche.

Une page d'histoire est tournée

Les Etats-Unis et la RDA nouent des relations

WASHINGTON (par l'AFP) — Les Etats-Unis et la République démocratique allemande ont signé hier, au cours d'une brève cérémonie au département d'Etat, l'accord établissant des relations diplomatiques entre les deux Etats.

L'accord a été signé du côté américain par M. Arthur Hartman, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes, et du côté est-allemand par M. Herbert Suess, qui ont conduit depuis le mois de juillet les négociations préparatoires.

Dans un communiqué, les gouvernements américain et est-allemand précisent qu'ils sont tombés d'accord pour "négocier dans un proche avenir le règlement des litiges et d'autres problèmes financiers en suspens".

On apprend de source est-allemande que le premier ambassadeur de la RDA à Washington sera M. Rolf Sieber, professeur à l'Institut des hautes études économiques de Berlin. De son côté, le président Ford a nommé comme ambassadeur des Etats-Unis à Berlin M. John Sherman Cooper, ancien sénateur du Kentucky et ancien ambassadeur en Inde sous l'administration Eisenhower.

Tous les pays de l'OTAN, Canada excepté, ont maintenant reconnu la RDA, mais pour les Etats-Unis l'accord d'hier crée un précédent. C'est là première fois qu'ils établissent des relations officielles avec les deux parties d'un pays divisé.

On indique dans les milieux officiels américains que les discussions américano-est-allemandes, amorcées il y a un an et relancées cet été après un raidissement américain dû à des incidents entravant le libre accès à Berlin-Ouest, comportent deux aspects essentiels: Berlin et l'indemnisation des victimes du nazisme.

Le fonctionnement de l'ambassade américaine à Berlin-Est "n'affectera pas le statut juridique spécial" de l'ancienne capitale, a souligné le porte-parole du département d'Etat, M. John King.

Un haut fonctionnaire américain a rappelé à ce sujet que l'ambassade des Etats-Unis traitera exclusivement, avec le gouvernement est-allemand, d'affaires bilatérales, tandis que l'Union soviétique reste l'interlocuteur des Etats-Unis à propos de Berlin où les deux grands, ainsi que la France et la Grande-Bretagne, continuent d'exercer leurs "responsabilités spéciales" illustrées notamment par l'accord quadripartite de 1972 sur le libre accès à Berlin-Ouest.

Mais les négociateurs des deux pays ont consacré le plus clair de leur temps à la question de l'indemnisation des victimes du nazisme, à l'égard desquelles le gouvernement américain tenait à ce que "justice soit faite" étant donné "l'énormité des crimes" du troisième Reich, a indiqué un haut-fonctionnaire du département d'Etat. Il n'était pas possible de faire admettre à l'opinion américaine, où l'influence des milieux juifs est grande, que soit escamoté ce problème, a-t-il ajouté.

Les représentants de la RDA se sont tout d'abord montrés réticents, se réclamant d'un régime nouveau, lui-même victime de l'hitlérisme. Mais ils ont ensuite reconnu que ce problème mérite d'être examiné.

L'indemnisation des victimes du nazisme, pas seulement de celles qui ont la nationalité américaine, souligne-t-on au département, sera étudiée au cours des négociations entre deux organismes non gouvernementaux, la "conférence pour les revendications matérielles juives contre l'Allemagne", avec qui l'Allemagne de l'Ouest avait déjà négocié sa contribution à la réparation des crimes hitlériens, et une organisation de résistance antifasciste est-allemande. Mais les Etats-Unis se réservent le droit de tenir avec Berlin-Est des négociations gouvernementales.

En outre, des négociations doivent s'ouvrir pour examiner les litiges financiers et matériels en suspens entre les deux Etats, conclure un accord commercial, promouvoir les échanges culturels, et ouvrir des consulats dans plusieurs villes des deux pays.

La RDA a d'ores et déjà reconnu au gouvernement américain la propriété de l'ancienne ambassade des Etats-Unis en Allemagne. Mais la mission diplomatique américaine devra s'installer dans un autre édifice, la "maison de l'artisanat" car de l'ambassade d'avant-guerre, située près du mur de Berlin, il ne reste que le rez-de-chaussée, précise-t-on au département d'Etat.

Le Frelimo dirigera le gouvernement provisoire à la fin de septembre

LISBONNE (par Reuter et AFP) — Un gouvernement provisoire, dirigé par le Front de libération du Mozambique, sera constitué dans le courant du mois de septembre au Mozambique, a-t-on annoncé officiellement hier, à Lisbonne.

M. Antonio De Almeida Santos, ministre portugais des Territoires d'outre-mer, a déclaré que ce gouvernement serait constitué une semaine environ après la signature d'un accord entre les représentants du Portugal et du Frelimo, qui doivent se rencontrer pour des négociations officielles, aujourd'hui à Lusaka.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Mario Soares, et le commandant Ernesto Melo Antunes, ministre sans portefeuille, ont confirmé que la création de ce gouvernement était prévue dans un accord dont les grandes lignes ont déjà été négociées avec le Frelimo au cours d'entretiens secrets, le mois dernier.

L'indépendance du Mozambique sera reconnue "de jure" par le gouvernement portugais au début de l'année prochaine. La date sera fixée à Lusaka, a annoncé le commandant Melos Antunes. Le commandant a prédit que le président du Frelimo, M. Samora Machel, dirigeait le gouvernement provisoire.

Les deux ministres ont déclaré s'attendre à ce que M. Machel devienne, après l'indépendance, le premier président du Mozambique tout en soulignant que toute décision sur ce point appartiendrait au seul Frelimo.

Le commandant Melo Antunes a déclaré que les grandes lignes de l'accord ne comportaient aucune clause relative à l'organisation d'élections au Mozambique avant l'indépendance.

D'autre part, le quotidien de Beira, Noticias, a révélé hier avoir découvert un charnier de villageois africains tués cette année par la DGS (la police secrète portugaise) dans la région de Sena.

Quatre-vingt-quatre corps au charnier de Maratha

NICOSIE (AFP) — Le chiffre définitif des corps enterrés dans le charnier de Maratha s'élève à 84 et pour les autorités chypriotes-turques, il ne fait pas de doute qu'il s'agit des habitants chypriotes-turcs de deux villages des environs.

Les autorités chypriotes-grecques, de leur côté, émettent des réserves en faisant valoir le nombre élevé de disparitions des membres de leur communauté depuis le début des hostilités. Selon un porte-parole du gouvernement de M. Glafcos Clerides, 3189 personnes seraient portées disparues du côté grec.

D'autre part, le porte-parole des Nations unies n'a pas confirme les declarations faites la veille par M. Rauf Denktash, chef de la communauté chypriote-turque, à propos de la découverte d'un nouveau charnier à l'ouest de Limassol, en zone contrôlée par les Chypriotes-Grecs.

Dans cette atmosphère empoisonnée par ces révélations et les témoignages d'atrocités et d'exactions de toutes sortes, l'espoir de voir s'engager des négociations pour la solution du conflit s'estompe. Une importante personnalité turque à Nicosie a en effet déclaré qu'"il n'y a aucun élément encourageant qui permette d'espérer une prochaine reprise des négociations et que la situation à Athènes et au sein de la communauté chypriote-grecque "éloigne les perspectives d'une telle rencontre".

Brejnev à Paris fin 74

PARIS (AFP) — Une visite à Paris du "numéro un" soviétique, M. Léonide Brejnev, avant la fin de l'année, semble actuellement envisagée. Il s'agirait, selon certaines informations recueillies de bonne source, d'une rencontre sans formalisme ni protocole, qui serait le pendant de la rencontre de Pitsounda, sur les bords de la Mer Noire, en mars dernier, peu de temps avant la mort du président Pompidou.

Aucune date n'a encore été arrêtée pour cette nouvelle rencontre au sommet franco-soviétique, qui répondrait notamment au souci souvent exprimé des Soviétiques d'introduire une certaine fréquence dans les rencontres entre les dirigeants des deux pays.

Cette visite permettrait au "numéro un" soviétique de reprendre contact avec l'"interlocuteur privilégié" de l'Occident, au terme d'une année qui aura vu disparaître de la scène politique trois artisans de la détente personnellement connus des dirigeants soviétiques, Richard Nixon, Willy Brandt et Georges Pompidou.

Dans la préparation d'un voyage à Paris de M. Brejnev, les autorités soviétiques s'efforceraient d'obtenir à l'avance le soutien de la France pour sortir de l'ornière la CSCE qui se traine à Helsinki et à Genève depuis plus de deux ans, et convoquer la phase finale de cette conférence "à un niveau élevé".

La rencontre, permettrait de faire utilement le point de la coopération franco-soviétique dans tous les domaines. On avait eu parfois l'impression à Pitsounda que le dialogue entre les deux pays était menacé d'un certain essoufflement, et la réunion s'est terminée sur une note de désenchantement, la maladie du président français n'y étant sans doute pas étrangère. On convient actuellement à Paris que la coopération franco-soviétique, dans le domaine économique particulièrement, reste pleine de possibilités.

La venue à Paris de M. Léonide Brejnev pourrait également consacrer le cinquantième anniversaire des relations diplomatiques entre les deux pays, amorcées par un télégramme d'Edouard Herriot à Maxime Litvinov, le 28 octobre 1924.

Un parti bouddhiste est fondé à Saïgon

SAIGON (par l'AFP) — Les dirigeants de la pagode anti-gouvernementale An Quang ont accepté, après plusieurs jours de discussion, le principe de la création d'un parti politique bouddhiste dénommé "Force de réconciliation nationale", apprend-on, à Saigon dans les milieux bouddhistes.

Les vénérables ont refusé de participer à la direction de ce nouveau parti auquel ils donneront toutefois leur appui. Il sera dirigé par des hommes politiques laïcs sympathisants, dont le sénateur Vu Van Mau, élu à Hué en 1970 avec l'appui des bouddhistes 'An Quang'. Ce parti, précise-t-on à 'An Quang' se voudrait "différent de la troisième force et, ni procommuniste, ni progouvernemental".

En prévision de la création de ce parti, les dirigeants de la pagode et les personnalités politiques laïques ont décidé de créer le "groupement des jeunesses bouddhistes" destiné à avoir des ramifications dans tout le pays et à servir d'infrastructure au futur parti. Le président du comité directeur des jeunesses bouddhistes est précisément le sénateur Vu Van Mau.

Il existe actuellement trois partis en république du Vietnam, dont deux n'ont qu'une autorisation provisoire. Le seul parti autorisé à exercer des activités entièrement légales est le 'Dan Chu' (Démocratie) placé sous l'égide du président Thieu. Les deux autres partis "momentanément autorisés à fonctionner" sont le parti républicain (catholique) et le 'Parti socialiste-démocrate', (progouvernemental).

Une famille pied-noir occupe le consulat français à Los Angeles

LOS ANGELES (AP) — Une famille de réfugiés français d'Algérie établie aux Etats-Unis, M. Joseph Berenguer, 52 ans, sa femme et leurs quatre enfants, a fait irruption, mardi après-midi, dans les bureaux du consulat de France de Los Angeles, et a occupé les lieux en guise de protestation contre le nonpaiement par la France d'une indemnité en compensation des biens qui lui ont été confisqués.

Les occupants, qui s'étaient barricadés dans les locaux et menaçaient d'y mettre le feu avec de l'essence, les ont finalement évacués après un siège de sept heures.

Le consul général de France, M. Jean-François Roux, avait déclaré qu'il ne voulait pas que les Berenguer soient évacués de force.

Pendant leur siège, l'une des filles de M. Berenguer, Jeannie, 16 ans, avait déclaré par téléphone à l'Associated Press que sa famille réclamait une indemnité de 20,000 dollars pour la ferme et l'usine qui lui avaient été confisquées en Algérie. Eclatant en larmes, elle avait ajouté: "C'est une affaire d'honneur".

M. Berenguer exploite avec sa femme le restaurant "La Rôtissoire" à Goleta, près de Santa Barbara, et avait effectué de fréquentes démarches précédemment au consulat, mais sans résultat, et c'est, a-t-il dit, pour obtenir justice, qu'il décida d'occuper les bureaux.

Un ami de la famille réussit, en leur parlant par une fenêtre, à les décider à vider les lieux, déclarant qu'ils avaient l'opinion publique pour eux et qu'il ne servirait à rien de prolonger leur occupation.

LOUEZ un PIANO pour une chanson chez Ed Archambault INC



Profitez de notre plan familial de location pré-achat, pendant 6 mois.

Venez ou téléphonez 849-6201

500-est, Ste-Catherine, angle Berri

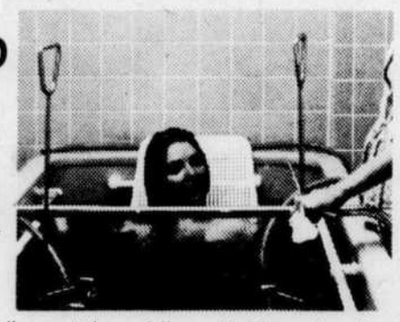
Voici le scotch qui prend les devants au Québec! St-Léger.



Léger, clair et sec, c'est le scotch de qualité au goût des Québécois.

Représenté par Les Importations Durand Ltée, une division de LA DISTILLERIE MEAGHER LIMITÉE

Tous les soins médico esthétiques européens à l'Estérel



L'Estérel, un hôtel de villégiature déjà célèbre pour sa cuisine, son hospitalité et son site enchanteur, s'est maintenant doté d'une station médico-esthétique des plus modernes. • Examen médical et établissement de régimes individuels sous la direction du Dr Guy Colpron, assisté de spécialistes médicaux et paramédicaux. • Equipement moderne, comprenant parafongo et traitements par ultrasons, pour réduire le poids, détendre les muscles, calmer la fatigue nerveuse et soulager les problèmes de respiration et de circulation. • Ambiance calme et luxueuse au coeur des Laurentides, à une heure de route, au nord de Montréal. • Régimes alimentaires prescrits individuellement: vous pouvez maigrir tout en savourant une cuisine de choix. Vous pouvez profiter de l'expérience des spécialistes et des nombreuses facilités de L'Estérel. Pour de plus amples renseignements, appelez à 866-3594, aujourd'hui. Ou écrivez à l'hôtel L'Estérel, C.P. 38, Ville de L'Estérel, Qué.
L'ESTÉREL, STATION MÉDICO-ESTHÉTIQUE.

RECHERCHÉS

nos anciens employés d'été pour

Célébrer l'Action de Grâces, entre amis

11-14 octobre

Tous les anciens employés sont les bienvenus!

Faites vos réservations maintenant pour l'Action de Grâces et venez renouer connaissance avec vos compagnons de travail d'autrefois. Rencontrez-les à la réception du vendredi soir. Des activités sportives et des divertissements pour tous les goûts sont prévus. Tarif spécial pour les golfeurs.

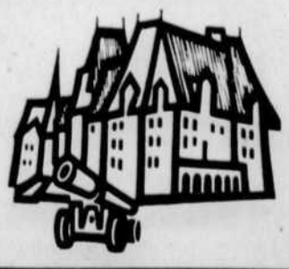
Invités d'honneur: ex-gérants Fred L. Abel, Lewis P. Beers, Frank J. Irving, James J. Connolly.

Taux: $35 par jour A.P. Enfants de moins de 12 ans: $20.

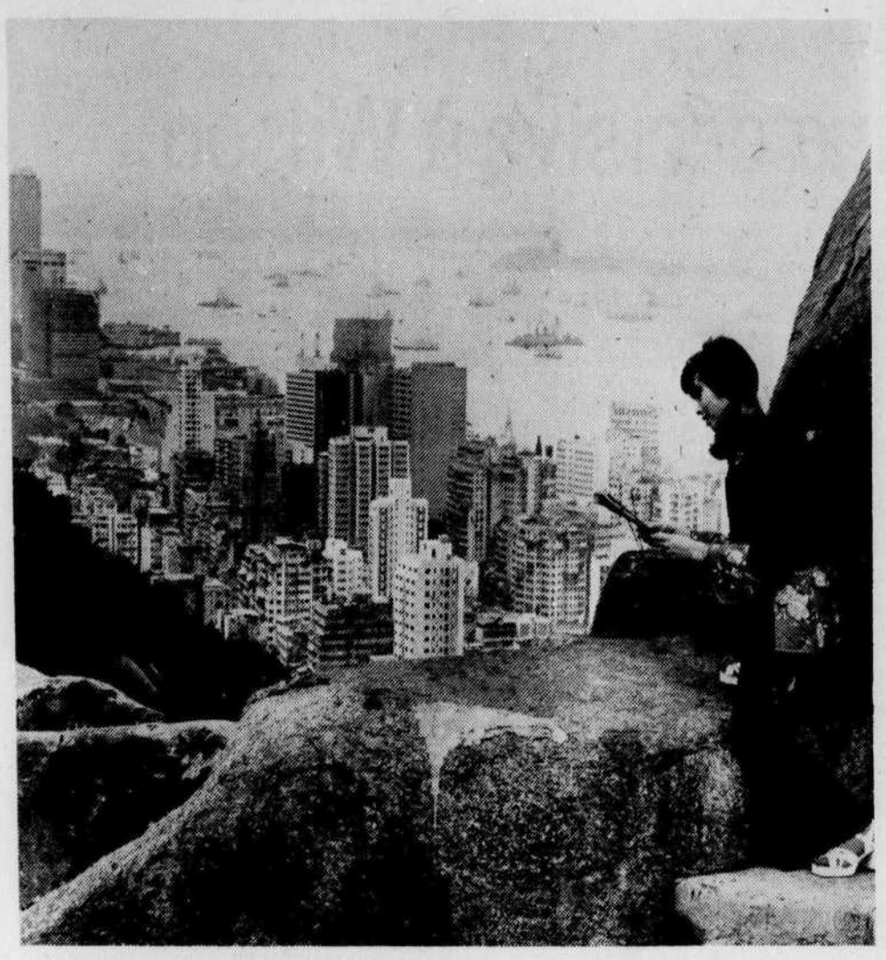
Faites de la fin de semaine de l'Action de Grâces, un événement inoubliable pour votre famille.

Téléphonez ou écrivez

Manoir Richelieu



Monsieur John B. Dempsey II
Murray Bay
Pointe-au-Pic, Québec
Tél.: (418) 665-3701 Montréal: 849-3521



Du rodéo de Saint-Tite à . . .

Le rodéo de Saint-Tite, localité de 4,800 habitants située à mi-chemin entre Québec et Montréal, à quelques milles au nord du Saint-Laurent, est devenu en six ans une des principales attractions inscrites au programme des vacanciers canadiens et américains amateurs de rodéo.

Ce festival western, qui a lieu cette année du 6 au 15 septembre, a mérité à Saint-Tite le surnom de "capitale western de l'Est du Canada" dont elle s'enorgueillit tant. L'année dernière, la petite municipalité a accueilli près de 250,000 visiteurs au cours des dix jours de fête; cette année, les organisateurs prévoient en recevoir presque 300,000.

La campagne environnante comprend de nombreux lacs où il est possible de camper, de louer des maisons d'été ou de trouver un lieu d'hébergement pour quelques nuitées. Les hôtels de Saint-Tite et ceux des autres villes aussi éloignées que Trois-Rivières peuvent accueillir les amateurs de rodeo. Plus de 700 campeurs peuvent loger sur les terrains de camping situés dans les environs de Saint-Tite; au centre du village, des installations temporaires peuvent accueillir 150 campeurs.

Saint-Tite présente non seulement le seul rodéo français au monde (peut-être), mais également d'autres divertissements qui confèrent aux célébrations un caractère unique.

Ainsi, chaque année un mariage est célébré dans le style western. Cette année, il aura lieu le samedi matin 7 septembre à l'église locale. Le marié, qui est originaire de Québec, et sa famille porteront des vêtements western. La mariée, une Indienne de la région de Québec, et sa famille seront vêtus de costumes indiens. Un chef indien doit également assister au mariage.

Le dimanche 8 septembre aura lieu un grand défilé comportant près de 25 chars créés par la population de Saint-Tite. Ce défilé illustrera la vie western et la règle défend tout char motorisé.

Un important spectacle d'équitation figure au programme du samedi soir et du dimanche après-midi.

Le lundi 9 septembre, les moyens de transport de la ville seront gratuits de 17h à minuit.

Et quels moyens de transport! Un train, un bateau à vapeur et un autobus montés sur roues et qui promènent les touristes désireux de visiter la ville décorée autrement qu'à pied. Ceux-ci disposeront d'autres modes de transport, comme les wagons, des chariots et une voiture tirée par des chevaux. Il en coûtera 50c aux adultes et 25 cents aux enfants, la plupart des jours.

Le mardi est consacré aux enfants; ils pourront voir leurs artistes préférés de la télévision dans l'arène du rodéo.

Mercredi, les citoyens âgés pourront faire le tour de la ville gratuitement dans des véhicules anciens, assister à leur propre rodéo et savourer un déjeuner servi à l'ancienne.

Jeudi, une danse aura lieu dans un hôtel de la région. Les associations de chevaux "quarter" américaines et canadiennes participeront au spectacle que ces chevaux donneront le vendredi 13 septembre à compter de 9h jusque dans la soirée. Les candidats seront jugés pendant l'épreuve.

Place ensuite au grand événement. Le samedi 14 et le dimanche 15 septembre, le festival présentera le plus grand rodéo de l'Est du Canada. Le dressage des chevaux, la course à dos de taureau Brahma, le ligotage des veaux, la lutte avec un bouvillon (consiste à immobiliser un jeune boeuf et à lui ligoter rapidement les pattes) la capture d'un veau (c'est-à-dire, l'isoler du troupeau et l'attacher) la traite des vaches sauvages et la course de chevaux font partie des épreuves traditionnelles qui se perpétuent dans ce rodéo de l'Est. De nombreuses autres attractions figurent également au calendrier du festival.

L'aréna peut accueillir 15,000 personnes; samedi soir, des vedettes de la télévision y présenteront un spectacle.

La mode veut que pendant cette semaine, tout le monde s'habille selon le style cowboy, mais si vous ressemblez plus à un citadin de l'Est qu'à un habitant des plaines de l'Ouest, ne vous en faites pas.

la foire des Laurentides

Il y aura grande fête à Sainte-Agathe, à Fatima, à Saint-Jovite, à Mont-Tremblant et à Saint-Donat pendant la période du 14 au 23 septembre.

On retrouvera partout l'accent canadien-français à son meilleur, la franche chaleur de la couleur locale.

Les maisons et les rues seront décorées comme pour un carnaval. Les marchands vendront leurs produits sur les trottoirs.

Les fermières exposeront leur artisanat et offriront même du sucre à la crème et des marinades-maison aux plus gourmants. Les peintres et les potiers de la place préparent déjà une collection d'oeuvres d'art, à laquelle on aura peine à résister.

A Sainte-Agathe, on pourra louer des bicyclettes à un, deux, trois, et même quatre selles pour une promenade à travers Ste-Agathe ou autour du lac. Le Club Optimiste offre un prix à la famille qui décorera sa maison de la façon la plus originale. Les Filles d'Isabelle organiseront des bingos dans les rues. Les 14 et 15 septembre, la ville sera envahie par des milliers d'amateurs de rallye automobile qui viendront assister au Criterium du Québec, un événement international. La ville offre de multiples distractions: des mini-croisières sur le magnifique lac des Sables, une montée en téléphérique au sommet du mont Ste-Agathe, un petit tour d'hydravion pour les pas peureux, une partie de mini-golf pour les fanatiques, une promenade à travers le sentier d'écologie. Pourquoi pas un piquenique dans la nature le midi et, le soir, un dîner gastronomique à peu de frais dans un des multiples et charmants petits restaurants du village?

Un service de garderie sera disponible au terrain de jeux municipal pour les enfants qui préféreront fêter dans les balançoires et les glissoires avec d'autres jeunes de leur âge.

En soirée à Ste-Agathe? Une romantique croisière au clair de lune ou encore le spectacle toujours extraordinaire du pittoresque théâtre "Le Patriote".

A Fatima, tout près de Ste-Agathe, on parle de journées champêtres et excursions de groupes, soit à pied, soit à cheval, ou bien par autobus. Ou encore de jeux populaires et de parties de "hot-dogs" et de blé d'Inde dans le vaste parc du village. A onze heures les deux dimanches, un célébrant de prestige dira la messe.

A St-Jovite et au Mont-Tremblant, un peu plus au nord de Ste-Agathe sur la route 11, des festivités de grande envergure s'organisent également pour la foire.

En cours de route, on peut s'arrêter à la pisciculture provinciale de Saint-Faustin. Et, juste à l'entrée du village de St-Jovite, faire une halte au bureau touristique pour obtenir le programme des activités. Il sera possible de visiter une authentique ferme locale, avec le cultivateur lui-même comme guide, de faire des promenades sur des voitures de foin frais coupé, de visiter une exposition agricole.

Et puis, il y aura des recits d'histoires du début du siècle par certains vieillards du village, qui sont des raconteurs-nés.

St-Jovite aura son encan de produits culinaires maison et de pièces d'artisanat local. Ste-Agathe aura ses encans d'antiquités.

Saint-Jovite organise des parades du Bon Vieux Temps, suivies des soupers aux fèves au lard et de pittoresques soirées canadiennes où l'on enseignera aux visiteurs l'art de la danse carrée.

Il y aura des activités pour plaire à tous les goûts: épluchettes de blé d'Inde, bingos, programme d'amateurs, pièces de théâtre, rodéos. L'hôtel Villa Bellevue offrira des spectacles de ski aquatique professionnel. Et pour les plus sportifs, il y aura des concours de pêche, de tir, de bûcherons.

St-Jovite et Mont-Tremblant offrent aussi des mini-croisières sur le lac Ouimet ou sur le lac Tremblant, et des vols panoramiques en avion au départ du Gray Rocks Inn.

A Saint-Donat, les 14 et 15 septembre, il y aura une grande course internationale de canots, pour laquelle sera offerte à l'heureux gagnant une bourse de deux mille dollars. Des professionnels viendront même des Etats-Unis pour participer à cet événement. Le samedi 14, on prévoit une soirée bavaroise.

Mais attention! Saint-Donat n'entend pas finir ses festivités de la sorte! Tous les jours, du 14 au 22 septembre, on organise des tournois de golf variés, pour gauchers aussi bien que pour droitiers.

Il y a possibilité de se rendre en tout temps aux maisons mêmes des artisans, ou à leurs boutiques.

On pourra visiter en tout temps les cavernes de la Fée, dans la baie de l'Ours, sur le lac Archambeault. De ces hauteurs, on pourra admirer la panorama aux coloris de feu des Hautes Laurentides.

La journée du mercredi 18 sera consacrée à la jeunesse.

Enfin, les 20, 21 et 22 septembre, on organise un "Bain de Plein Air" à l'Auberge de la Poudrière. Des moniteurs qualifiés enseigneront aux participants l'art de la voile, du canotage, de l'alpinisme, du tir à l'arc. Pour le samedi soir, on projette une fête publique avec feu de camp et danse en plein air au son de l'orchestre.

Les visiteurs peuvent se rendre à St-Donat en empruntant la route 329, à partir de Ste-Agathe.

La balade des jeunes filles de Hong Kong

Il est un endroit situé le long de Bowen Path, sur un coteau surplombant les rues trépidantes de Wanchai et Causeway Bay à Hong Kong, où les jeunes Chinoises vont brûler des bâtons d'encens et prier pour trouver un mari.

Maiden's Rock est depuis des années l'endroit de prédilection où des jeunes filles de Hong Kong vont demander la félicité du mariage; de nos jours pourtant, plusieurs d'entre elles amènent aussi leur ami! La promenade le long de Bowen Path est plaisante et romanesque, étalant un panorama digne d'émerveillement avec en bas la vue du port et au-delà celle de Kowloon.

Quand approche le temps de la Septième Lune, l'endroit est encore plus fréquenté car c'est à ce moment qu'a lieu le Maiden's Festival (festival des célibataires).

Depuis des siècles, des jeunes filles et des femmes, spécialement dans le nord de la Chine, célèbrent ce festival ou Septième Lune; naturellement, de nombreuses légendes sont nées.

L'une des plus merveilleuses raconte l'histoire de deux amants, séparés dans les cieux, chacun sur une étoile. Une journée par année, soit le Septième Jour de la Septième Lune, toutes les pies du monde prennent le couple en compassion et unissent leurs ailes pour former un grand pont entre les deux étoiles.

Autrefois, le festival était surtout célébré dans les maisons et les Sept Soeurs du Dieu de la Cuisine y étaient honorées d'une façon spéciale par des offrandes de nourriture, d'argent, de parures et de fleurs de papier. Les jeunes filles qui travaillaient célébraient ce festival par un banquet chinois pour lequel elles avaient économisé toute l'année durant. Si l'une d'elles prenait époux pendant l'année, elle devait continuer de verser sa cotisation jusqu'au prochain festival.

En toute saison, les visiteurs de passage à Hong Kong apprecieront une promenade le long de Bowen Path. Et si Dame Chance est avec eux, peut-être verront-ils une jeune fille allumer des bâtons d'encens au Maiden's Rock.

Trois fois par semaine, une gros 747 orange de CP Air relie le Canada à Hong Kong.

échos touristiques

■ Le Château Lake Louise de CP Hotels sera ouvert à l'année à compter du 20 décembre prochain. Il sera fermé à la mi-octobre et pour neuf semaines en vue de sa transformation en station de ski des Rocheuses. C'est le succès du Banff Springs Hotel comme station toutes-saisons qui a motivé la décision prise par CP Hotels de garder l'hôtel du lac Louise ouvert toute l'année.

■ Vingt fournisseurs canadiens ont participé à la réalisation de la nouvelle garde-robe du personnel au sol d'Air Canada. Ce personnel compte plus de 3,000 employés répartis dans 57 escales. Les effectifs du Canada, des Etats-Unis et d'Europe ont été les premiers à porter les nouveaux vêtements; ceux des Antilles les adopteront à la fin d'octobre. Crée par le couturier d'origine montréalaise Léo Chevalier, l'ensemble comporte 37 articles et présente certaines affinités avec la garde-robe du personnel de cabine adoptée l'an dernier et conçue également par M. Chevalier. Les couleurs dominantes sont le brun et le gris bleu qu'on retrouve sur fond blanc dans un motif à carreaux.

■ TAP, transports aériens portugais, annonce la nomination de M. Antonio Parreira Pinto au poste de directeur régional pour l'Amérique du Nord, à New York. M. Antonio Sobral, directeur général pour le Canada, exprime son espoir que la compagnie aura bientôt un vol quotidien entre Montréal et Lisbonne, au lieu de quatre par semaine.

■ Le programme d'hospitalité familiale est l'un des nombreux services qu'offrent IVIS et les autres groupes du même genre à travers les Etats-Unis. Ils se sont d'ailleurs regroupés pour former le Comité Etrangers (CONSERV). Les Canadiens désireux, au cours de leur séjour aux Etats-Unis de profiter de tels programmes, peuvent obtenir de plus amples renseignements sur simple demande écrite à CONSERV, Meridian House, 1630 Crescent Place, N.W., Washington, D.C. 20009. Une liste complète des services et des organisations-membres leur sera envoyée.

VOICI POURQUOI VOUS DEVRIEZ CONDUIRE UNE RENAULT EN EUROPE

- Vous avez un grand choix de modèles flambant neufs.
- Vous pouvez l'obtenir pour 2 semaines seulement ou aussi longtemps que vous le désirez.
- Vous bénéficiez d'un kilométrage illimité.
- Vous êtes protégé par une assurance "sans déductible".
- Vous n'avez aucune taxe supplémentaire à verser.

VOUS OBTENEZ PLUS AVEC RENAULT

Service Outre-mer Renault, B.P. 6400, Montréal, P.Q. H3C 3L5 — RENAULT D-1

Veuillez m'adresser une documentation complète sur l'Europe en auto avec Renault.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____ Tél. _____

LES ANTILLES FRANÇAISES

HIVER 74-75

La MARTINIQUE — La GUADELOUPE

1 semaine à partir de $444. — 1 semaine à partir de $411.

10 jours à partir de $484. — 10 jours à partir de $453.

2 semaines à partir de $636. — 2 semaines à partir de $606.

AIR-FRANCE

Pour réservations: VOYAGES Interglobe LTÉE

811 est, ave LAURIER, (Métro Laurier) Tél.: 274-1877-4308

L'AFRIQUE

ENSORCELANTE ET MYSTÉRIEUSE
DE L'OUEST À L'EST
SOUS LE CHARME DE SON FOLKLORE
SES PAYSAGES DE BROUSSE
SA FAUNE ET SA FLORE TROPICALES
SES PLAGES INCOMPARABLES

SÉNÉGAL — CÔTE D'IVOIRE
CAMEROUN — ZAÏRE — KENYA

19 octobre au 9 nocembre

Retour via Rome — 3 sem. — 5 pays $1,875

EXTRÊME-ORIENT

du 7 novembre au 1er décembre

Une semaine au JAPON: Tokyo et Nikko — le bouddha de Kamakura — le mont Fuji à Hakone — l'île des perles à Toba, Kyoto et Nara
HONG KONG — sa baie éblouissante aux mille lumières et le shopping toujours aussi attrayant.
BALI — l'île verdoyante d'Indonésie, mystère des danses étranges.
SINGAPOUR — à la limite de l'Orient et de l'Occident.
BANGKOK — Pagodes, temples, palais scintillant sous le soleil.
MANILLE — le charme fleuri de la Perle des Philippines.
HONOLULU — étape de repos et de farniente avant le retour à Vancouver et Montréal.

Toutes ces merveilles en 24 jours pour $2,075

Les voyages précités sont accompagnés et comprennent tous les frais principaux de Montréal

LE TOURISME FRANÇAIS

VISITEZ L'EUROPE EN AUTOCAR
AVEC L'UN DE CES CIRCUITS:

FRANCE, ITALIE, SUISSE	22 jours	$815
ESPAGNE, MAROC, PORTUGAL	22 jours	$650
TOUR D'EUROPE	22 jours	$850
ALLEMAGNE, AUTRICHE, SUISSE	22 jours	$835
PAYSAGES D'ITALIE	12 jours	$358

Tous frais compris de Paris à Paris — Hôtels 1re classe — Repas, Guide — Plusieurs départs par mois — Demandez notre brochure de 56 pages en couleurs

En préparation: (1er au 15 février 1975)
VOYAGE EN AMÉRIQUE CENTRALE
El Salvador - Guatémala - Honduras

LES VOYAGES HONE

Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 60 ans.

1460, AV. UNION Tél.: 845-8221

Montréal H3A 2B8

le métro à notre porte — Station McGill/Union

Bureau ouvert tous les jours de 8 h 30 à 18 h le jeudi jusqu'à 21 h — samedi fermé en août

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille . . .

A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.

Notre devise : "les meilleurs prix, le meilleur service"

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous notre catalogue

AIR FRANCE/EUROP AUTO

CITROËN · PEUGOT · RENAULT · SIMCA · FIAT · ALFA ROMEO · MERCEDES · V.W. MATRA · VOLVO · OPEL.

EUROP AUTO

5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q. 735-3083 et 735-0791

UNITOURS CANADA LTÉE

À QUI L'ON DOIT DEPUIS 1970
LA RENAISSANCE DU TOURISME À CUBA
PRÉSENTE À NOUVEAU EN COOPÉRATION AVEC

AIR CANADA

DÉPARTS:
18 OCT., 1 ET 15 NOVEMBRE

COMPREND:

- Hôtels, villas sur plages spacieuses
- Bière ou vin avec les repas
- 3 repas par jour
- Visites touristiques
- Divertissements
- Visite de la Havane
- Club Tropicana
- Vol direct
- Le pourboire n'existe pas

CUBA

UNE SEMAINE TOUT COMPRIS

DE $339

À $389

PRÉSENTATION TOURISTIQUE GRATUITE JEUDI LE 12 SEPT. 8:00 P.M.

RÉSERVATIONS: 871-8696

Hôtel Laurentien/Peel et Dorchester
Métro Bonaventure (sortie Windsor)



MEXIQUE

par LOUIS-MARTIN TARD

collaboration spéciale

Londres
Vol quotidien
British airways

Guadalajara, pays des Tapiatos

— Estos francès parecen malos!

C'est un jeune Mexicain qui prononce cette phrase devant une peinture représentant une bataille; on voit des guerilleros combattant victorieusement un détachement du corps expéditionnaire de Napoléon III. Sous le tableau, un écriteau rédigé à la main précise qu'il s'agit d'un fait d'armes des patriotes du pays contre les "francotraites".

Nous sommes au musée de l'Etat de Jalisco, à Guadalajara. Ici dans cette ville, des hauts plateaux du Mexique, comme partout dans ce pays, on a oublié tout ressentiment contre la France et les méchants français, mais parfois les Mexicains se souviennent?

L'enfant qui regarde la naïve image sait-il que c'est ici qu'est née une tradition largement exportée; elle symbolise la joie mexicaine et avec elle une image très folklorique du Mexique? Oui, à l'époque de l'occupation, sous le maréchal Bazaine, alors que le peuple s'insurgeait contre la présence des intrus dans la ville, la bourgeoisie conservatrice et cléricale consolidée par la force impériale venue imposer l'empereur autrichien Maximilien adoptait par francomanie l'usage de musiciens qui créaient une sonore ambiance lors des mariages; du mot mariage est né le néologisme "mariachi" qui désigne tant les groupes d'instrumentistes qu'un genre musical particulièrement typique.

A présent, et grâce à l'exposition de Montréal, tout le monde connait les mariachis, formation de quelques guitaristes, violonistes, flûtistes et surtout joueurs de trompette, instrument importé par les militaires européens.

Ces artistes ont gardé un costume d'époque popularisé par l'opérette et le cinéma; il s'affirme à jamais comme l'authentique vêture du Mexicain; contrairement à toute réalité, il en fait un homme, corpulent et farouchement moustachu, particulièrement basané qui porte un pantalon galonné d'argent et très ajusté allant s'évasant sur des bottes à hauts talons; sur sa chemise blanche, ornée d'une somptueuse lavallière, il porte un bolero surbrodé; il est surtout coiffé d'un gigantesque sombrero dont la jugulaire s'arrête sur ses cheveux longs. Ainsi naissent les légendes.

A Guadalajara où est née la coutume ces groupes ont leur place: la plazella de los Mariachis; c'est en fait un court mail entouré d'arcades abritant des cafés dont les terrasses débordent sur la chaussée. Les formations de musiciens qu'on leur demande ou non entourent chaque table dès qu'un client s'installe et lui offre la sérénade en une joyeuse cacophonie?

Et pourtant, tout près de là, passé le porche frais d'une petite église on trouve le recueillement; c'est la chapelle de San Juan de Dios, garnie d'ox-voto, illuminée par des buissons de cierges où les mères à fichu noir amènent leurs enfants malades.

Les Tapiatos, ainsi l'ai-je appris ici, ce mot désigne les habitants de Guadalajara.

Ils sont très fiers de ce que leur ville soit en population la deuxième du Mexique, plus d'un million d'habitants, mais Mexico dépasse les six millions.

Il y a une vingtaine d'années, Guadalajara était une calme cité provinciale; elle a grandi trop vite mais a su garder en son centre l'allure d'une capitale créole même si au long d'avenues tracées au cordeau alternent des chantiers de construction gagnés sur des blocs en démolition et de hauts gratte-ciels imités de la métropole fédérale. Les Tapiatos ont toutefois respecté ce qui est le plus extraordinaire ensemble urbain créé dans le Nouveau monde espagnol.

Il a été commencé sous le règne glorieux du grand Charles, dit Carlos premier, dit Charles Quint qui a voulu faire de la ville la capitale de la Nouvelle-Galice et dont les indépendantistes ont fait un des sièges de leur révolution.

Il reste du faste colonial, autour d'une cathédrale qui rassemble dans l'unité la diversité de tous les styles du baroque espagnol, quatre places harmonieusement dessinées, garnies d'arbres perpétuellement en fleurs, de fontaines et de kiosques à musique, entourées de nobles édifices: palais et églises, musée, théâtre de style néo-classique, galeries marchandes; tous valent une visite, particulièrement le Palacio de Gobierno qui recèle le parlement local; on voit sur les murs de la grande cage d'escalier qui conduit aux arcades du premier étage une vaste fresque de l'artiste Clemente Orozco; il a représenté sur fond de flammes cramoisies le héros de l'indépendance, le curé Hidalgo entouré de péons luttant, face aux puissances dominatrices, pour leur liberté; une autre fresque du peintre mexicain se trouve dans une salle du bâtiment.

Un peu plus loin dans un parc complanté de bananiers et de bougainvillées se trouve la charmante église de Saint-François datant de 1684, exemple parfait de baroque latino-américain; ce qui étonne le plus, c'est que le saint qui avait choisi la voie de la pauvreté et du dépouillement soit exalté ici par tant de stuc doré, de marbre et de phorphyre.

Mais revenons au musée qui fait partie du merveilleux groupe des quatre places. Il est installé dans un palais de vastes dimensions compliqué de cours intérieures, de demi-étages, d'escaliers, de galeries aériennes. Le tout est rempli d'objets précieux, parfois rares et souvent désuets, entassés plutôt que classés, garnissant jusqu'à les encombrer des vitrines, posés plutôt que disposés dans les chambres, dans les couloirs, sur les paliers. Au milieu de cet incroyable rassemblement qui fait penser à des greniers où le désordre organisé est un effet de l'art, l'oeil s'enchante à trouver son bien parmi les armes, les statuettes, les tableaux, les meubles, les poteries, les bibelots, les pièces d'étoffe, les armures, les milliers d'objets usuels de tous les temps.

Ce qui est plus admirable encore que ce bric-à-brac, ce sont les patios où ruissellent les fontaines entre les cyprès, les jasmins, les frangipaniers, les statues et les canons de bronze verdi.

Mais quittons ces grandes pièces silencieuses et fraîches pour leur lieu antithétique: le mercado Libertad. On l'a installé dans une grande construction de béton à plusieurs étages. Constamment ici, de jour et de nuit, des milliers de personnes achètent, marchandent, vendent, préparent des nourritures, mangent, flânent devant les éventaires où tant de choses sont offertes: vêtements, poteries, objets de cuir, de vannerie, meubles; tous les commerces, tous les corps de métiers sont représentés chacun dans sa section; là les poissons, ici les viandes, les légumes, les fruits, l'épicerie, les fromages, les boissons pour ne parler que des comestibles. Le nouveau venu en Amérique espagnole s'étonne de voir tant d'espèces nouvelles, se laisse griser par tant de parfums, de couleurs, de cris. On sent ici plus qu'ailleurs la présence de l'enfant mexicain, espoir et inquiétude de ce pays où la natalité croît comme le carré des biens de consommation; on sent aussi le Mexique très rural à la vue des paysans portant chapeau de paille et sur les épaules ce vêtement que nous appelons poncho et eux surape; les femmes de la campagne sont enveloppées dans le rebozo, ce grand châle dont la couleur indique pour chacune son statut et sa contrée d'origine; on sent aussi la densité du sang et de l'âme indienne dans cette population.

Une partie de ce souk géant est voué aux restaurants, ce sont des alvéoles ouverts, tous semblables où se préparent les mêmes mets et singulièrement les inévitables galettes de pâte de maïs auxquelles la chaux qui a servi à détremper le grain donne un léger goût de ciment. Des milliers de mains féminines battent en cadence la "masa" qui deviendra tortilla, taco, quesadilla, enchilada et que l'on garnira des préparations toute prêtes dans des bassines; viandes hachées assaisonnée d'oignons, hachis de poulet, de foie, de cervelle, purées de haricots, juliennes, "ceviche" au poisson cru et au jus de citron, innombrables sauces de toutes les couleurs ayant en commun leur concentration en "chile" auprès desquels les piments que j'ai consommés au Magrebh, le pilipili goûté en Afrique noire et le poivre rouge mauricien ne sont que de fades condiments.

N'oublions pas que la ville de Tequila est voisine de Guadalajara et qu'on trouve dans la sierra bleue et verte qui y mène les grands cactus "maguey". Leur sève sert, par fermentation, à faire le "pulque", liquide laiteux, faiblement alcoolisé et sûr et, par distillation, la tequila et le mezcal; un gros asticot blanc vit dans chaque cactus dont il paraît que c'est un régal gastronomique quand il est consommé frit; on en met aussi dans le mezcal dit "al guzano", mais en toute franchise, je ne crois pas que ce ver qui baigne dans votre gnole mexicaine, ajoute vraiment au plaisir.

Guadalajara se trouve entre Mexico et Puerto Vallarta, la station balnéaire qui voudrait un jour rivaliser avec Acapulco; l'escale vaut la peine. Ceux qui ne font pas le trajet direct Montréal-Mexico par la compagnie aérienne Canadien Pacifique, Aeronaves ou Iberia, peuvent prendre à New York le jet d'Air-France.

Tandis que je prends ces notes, un client a mis quelques pesos dans le "juke-boxe" qui hurle à faire trembler ma table une mélodie mexicaine.

Que ces Tapiatos sont donc bruyants.

TWA applique les tarifs réduits

NEW YORK (AFP) — La compagnie aérienne américaine TWA annonce qu'elle appliquera à partir du 1er novembre prochain sur l'Atlantique nord de nouveaux tarifs réduits sur des billets aller-retour à condition qu'ils soient achetés deux mois à l'avance et employés sur une période de 22/45 jours. Ces nouveaux tarifs mettront à $313 en hiver, $339 pendant la période d'appui et $435 en été le prix d'un billet New York/Londres. Ils seront de 60 à 70 dollars moins chers que les tarifs 22/45 normaux le 1er novembre (si une nouvelle augmentation de dix p.c. prévue à cette date est appliquée) et jusqu'à 46 p.c. moins cher qu'un billet normal en classe touriste. Ces billets devront être payés 60 jours à l'avance et 25% du prix ne sera pas remboursé en cas d'annulation.

Suivez Christophe Colomb

Le Renaissance, navire français ayant une capacité maximum de 380 passagers, aura pour port d'attache l'hiver prochain Port Everglades, Floride, La saison des Antilles commencera par une croisière suivant la "Route de Christophe Colomb" (sept jours et trois ports, à partir de $265, départ le 14 décembre). Elle sera suivie par la Croisière de Noël de 14 jours, sept ports, à partir de $795, départ le 21 décembre. Les Croisières Paquet ont été les premières à offrir des festivals de Musique en mer, avec un certain nombre des plus grands artistes au monde jouant exclusivement pour les passagers de Paquet à bord du Renaissance ou dans des endroits à terre choisis spécialement là où il fait escale. Cette année marquera le dixième festival de musique en mer, avec des artistes de renom tels que: Gina Bachauer, Byron Janis, Isaac Stern jouant durant une croisière de treize jours faisant escale dans six ports et dont le prix commence à $1795, partant le 5 janvier 1975. La série Yucatan de six croisières de 11 jours chacune faisant escale à Haïti, la République Dominicaine, Curaçao, la Jamaïque et le Yucatan, prix à partir de $625, partira le 18 et le 29 janvier, le 9 et le 20 février, et le 3 et le 14 mars. La croisière de Pâques, partira de Jacksonville, en Floride, le 26 mars et fera escale à Haïti, en Colombie, au Panama et au Yucatan, retournant à Jacksonville le 8 avril. Les prix de la Croisière de Pâques commencent à $810.

échos touristiques

■ Les voyageurs des lignes aériennes scandinaves qui partent vers l'Europe, sont priés de se présenter à l'aéroport au moins une heure avant le décollage et même jusqu'à 30 à 45 minutes avant cela, s'ils veulent effectuer des achats dédouanés. La SAS prévient que les ventes dédouanées prennent fin 25 minutes avant l'envol à Seattle, 30 minutes avant à Los Angeles et Anchorage, 40 minutes avant à Montréal, et 45 minutes avant à l'aéroport J.F. Kennedy de New York. Il n'y a pas de "Duty Free" à Chicago, mais les voyageurs de la SAS qui quittent cette ville, peuvent profiter de ces réductions lors de leur escale à Montréal.

Un voyage parfaitement balancé . . .



ESPAGNE *Côte Basque — Madrid et Tolède — Salamanque et Avila — Séville — Cordoue — Grenade — Repos sur la Costa Del Sol — Côte du Levant et Barcelone —*

PORTUGAL *Lisbonne — La Côte — Coimbre —*

23 SEPTEMBRE — 15 OCTOBRE

c'est-à-dire la meilleure saison en Espagne

Hôtels de Luxe — Visites et repos — Petit groupe canadien français. **"Qualité Malavoy"** sanctionnée par 18 ans d'expérience et de succès.

$1,094.00 — TOUT COMPRIS

Nos prix incluent, bien sûr, les traversées transatlantiques

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
1255, rue Université
Suite 1220
Montréal H3B 3W9, P.Q.
Tél.: 861-2485

La maison aux milliers de références

la Canadomanie, une douce folie.

Enfin...ensemble! Dans l'Ouest, dans les Rocheuses...dans la nature, la pleine nature! En vacances, en voyage, à deux. En voyage de noces, en voyage d'amour. Pour la première fois, pour la deuxième...Par air, par Air Canada. Pour goûter, enfin...ensemble, la Canadomanie, pour savourer d'autres paysages et respirer d'autres airs.

Aussi pour économiser jusqu'à 30% au printemps et à l'automne... aussi pour profiter des fantastiques aubaines qu'offrent les séjours suivants.

On y va? On y va!



Les Rocheuses et la Colombie britannique
(7 jours, 6 nuits) 1T4-UTL-103
Le Pacifique, les Rocheuses, les plages dorées, les parcs fantastiques, les jardins Butchart, la faune, les forêts luxuriantes...-Transport aérien aller et retour en classe économique (arrivée à Calgary ou Edmonton et retour via Vancouver)—Voiture Tilden avec millage illimité—Excellent choix d'hôtels (minimum 2 personnes par chambre)—Et plus encore.

de Montréal $310

Les Rocheuses
(7 jours, 6 nuits) 1T4-UTL-106
Des couleurs, de la nature, de l'air...pour le vrai, partout, à droite, à gauche, en haut, en bas...un rêve à chaque coup d'oeil.—Transport aérien en classe économique à destination de Calgary — Déplacement entre Calgary, le lac Louise, Jasper et Edmonton.

de Montréal $280

Vancouver, la vallée de l'Okanagan et le Canyon Fraser
(7 jours, 6 nuits) 1T4-UTL-108
La Colombie britannique, à voir de près, d'un bon oeil, à tête reposée...la Colombie britannique sauvage avec son torrent rugissant du Canyon Fraser, ses vergers odorants, ses vallées riches...son accueil!—Transport aérien aller et retour en classe économique—Carte de membre au Captain Vancouver Club—Taxes provinciales de vente.

de Montréal $332

Les Grands Hôtels de Vancouver, Victoria et Harrison Hot Springs
1T4-UTL-112
Des sources minérales bouillonnantes, la vie de château, un traitement princier avec mille et une attentions...et mille et une choses à voir, à faire, à vivre!—Transport aérien aller et retour en classe économique—Voiture Tilden avec millage illimité.

de Montréal $419

Tarifs en vigueur du 14 septembre au 17 novembre 1974

Veuillez, s'il-vous-plaît, me faire parvenir la brochure "L'Ouest canadien, la mer, la montagne et beaucoup plus encore". M-2341 F

Nom_____
Adresse_____
Ville_____ Code postal_____
_____ est mon agent de voyage.

Adressez à: "L'Ouest canadien, la mer, la montagne et beaucoup plus encore"
Air Canada
Case postale 598
Montréal, Québec
H3C 2T7
CDF-4 DE

AIR CANADA

AGENCE DE VOYAGES VIAU

3428, rue ST-DENIS 842-1751
GALERIES D'ANJOU 353-7650
CARRÉ PHILLIPS 866-9381
CARREFOUR LAVAL 688-6211

AGENCE DE VOYAGES VIAU

Radio-Canada AM-FM (2)

Un "son nouveau" qui ébranlera vos radios!

par Jacques Thériault

Outre la mise en place des moyens nécessaires aux stations régionales pour qu'elles puissent mieux servir les populations locales au chapitre de l'information-animation, le conseil d'administration de la radio de Radio-Canada a également envisagé une plus grande spécialisation de ses programmations — cependant complémentaires — au niveau des services AM et FM, comme nous l'expliquions dans notre édition d'hier. Amorcée en 1970 sous l'impulsion d'un rapport sur la radio, cette réforme serait maintenant presque complètement réalisée et donnerait un nouveau visage à la programmation automne-hiver de CBF-690 et CBF-FM/100,7.

C'est cependant sur le réseau FM que les nouvelles émissions s'avèrent plus nombreuses, notamment dans le domaine de la musique. A midi, du lundi au vendredi, Janine Paquet animera une mini-anthologie consacrée à la chanson canadienne-française, depuis ses origines jusqu'à son rôle dans la société actuelle. Dans un autre genre, tous les lundis à 22h.30, les amateurs de musique d'orgue auront l'occasion d'entendre une kyrielle d'organistes canadiens et étrangers prestigieux, dont Raymond Daveluy, Antoine Reboulot, Bernard Lagacé, Gaston Arel et Mireille Lagacé; au cours de cette demi-heure hebdomadaire, en fera chanter les grandes orgues des églises québécoises les mieux pourvues. A noter également: le mardi à 20h.30, "Concert intime" présentera l'intégrale de la musique de chambre de Gabriel Fauré pour marquer le 50ème anniversaire de sa mort.

Initiative intéressante, Marcel Valois, ancien critique musical à La Presse, racontera "La musique à Montréal 1920-50", depuis les premiers orchestres symphoniques jusqu'à la musique chorale en passant par l'opéra, le chant, le piano, l'orgue et la musique de chambre. Cette demi-heure sera illustrée d'oeuvres jouées à l'époque.

Cinq autres nouvelles émissions seront offertes aux auditeurs de la chaîne FM durant le weekend: "A pas de velours" (samedi à 7h.), une émission pour enfants durant laquelle on diffusera des oeuvres ou des mouvements d'oeuvres classiques et modernes à partir de contes et de chansons; "Les jeunes artistes" (samedi à 12h.30), sorte d'intermédiaire entre le banc d'essai et les récitals de professionnels, donnera l'occasion de se faire valoir à de jeunes interprètes talentueux; "Au gré de la fantaisie" (dimanche à 15h.) diffusera et commentera des enregistrements récents et anciens de musique classique, avec le concours de quatre animateurs dont Edgar Fruitier; "Pour le clavier" (dimanche à 18h.) sera consacré, tantôt au clavecin, tantôt au piano, sur un thème chaque fois différent alimenté de commentaires sur la littérature et la facture des instruments à clavier; enfin, "Jazz nouveau" (dimanche à 20h.30), comme son nom l'indique, présentera chaque semaine un microsillon récent aux jazzophiles.

Parmi les émissions déjà connues et conservées à l'horaire, mentionnons "L'opéra du Metropolitan", "Mélodies", "Récital", "Orchestre symphonique", "Musique de notre siècle", "Tour de chant", "Jazz en liberté", "Les musiciens par eux-mêmes", "Festivals du monde" et "Vienne la nuit".

Dès le 8 novembre, Radio-Canada reprendra aussi — pour la neuvième année consécutive — la diffusion (mercredi à 20h.30) de ses concerts publics et gratuits à la salle Claude-Champagne; on prévoit pas moins de dix-sept soirées.

Aux chapitres théâtre-littérature, CBF-FM diffusera, entre autres, une nouvelle émission intitulée "Les archétypes du théâtre", dans son nouveau bloc d'émissions culturelles de 16 heures. Cette émission se propose d'étudier les archétypes de l'humanité à travers l'ensemble de la production théâtrale occidentale, du théâtre grec au happening en passant par les classiques et les modernes. Chaque émission sera répartie en trois temps: exposé d'un archétype suivi de son illustration par des comédiens, puis discussions en compagnie de spécialistes tels anthropologues, sociologues, psychologues, etc.

Deux autres nouveautés à mentionner: "A la feuillaison" (vendredi à 22h.30) où des auteurs, comédiens ou amateurs viendront soumettre leurs essais ou expérimentations radiophoniques, puis "La Comédie-Française" (samedi 20h.) qui diffusera les plus prestigieuses productions de cette compagnie.

En littérature, Radio-Canada propose des magazines d'actualités ("Book-Club", "Littérature au pluriel", "Des livres et des hommes" et "L'atelier des inédits") et des séries documentaires plus élaborées dont "Entretiens", "Hier encore" (qui remplacera "Horizons" pour un certain temps) et "L'art aujourd'hui".

Ajoutons à cela de nouvelles séries diffusées dans le bloc de 16 heures: "Portraits" (mardi), une série consacrée à la biographie, soit à des cinéastes québécois comme Jean-Pierre Lefebvre, soit à des historiens, soit à des hommes de science comme le Dr. Selye; "Poésies nationales contemporaines" (mercredi) s'attachera à cette forme de création aux quatre coins du monde; "Du monde entier au coeur du monde" (jeudi) accueillera des écrivains au retour d'un voyage; enfin, le vendredi, les ondes seront prêtées à la Communauté des programmes de langue française, couvrant un vaste secteur d'activités.

A ce bloc de cinq nouvelles séries, il faut ajouter encore "Bilan culturel du Pacifique à l'Atlantique" (vendredi à 20h.) où sera présenté un tableau de la situation culturelle de telle ou telle ville, tel ou tel pays.

De son côté, CBF-AM accuse des changements mais surtout durant la fin de semaine. "Un samedi comme ça", par exemple, reste à l'horaire et occupera toute la matinée, mais il cèdera l'antenne à "Tour de chant" entre 9h. et 10h. qui offrira des enregistrements de chansonniers québécois réalisés au Camp Fortune au cours de l'été dernier. A 12h.15, "A tout prix" — une nouvelle émission — est vouée à la protection du consommateur; à 13h.15, "La science est vous", avec Fernand Séguin, sera suivi de "La science et la santé"; à 14h., "Ballade et fantaisie" reste à l'horaire mais Marc Fillion succède à Pierre Perreault comme animateur; enfin, à 19h. le samedi, Patrick Vatran animera une émission de musique pop de tous les pays sous le titre "Fleur aux dents".

Le dimanche, deux émissions à signaler: "Ni plus ni moins" (de 9h.05 à 10h.), série qui se situe dans le prolongement de "C'est pas tous les jours dimanche", et "Présent international" (à 12h.15) avec l'animateur Louis Martin.

Enfin, du lundi au vendredi, les auditeurs de CBF-AM partageront de bons moments à l'écoute de "A l'antenne", avec Pierre Paquette et Colette Devlin, de "Présent à l'écoute", en compagnie de Réginald Martel (cette année), et de "A toi Jean-Maurice" dont le titre même se passe de commentaires.

Il faudra ouvrir bien grandes ses oreilles à compter du 8 septembre. Les promoteurs de la radio française de Radio-Canada ont parlé d'un "son nouveau" qui ébranlera vos radios. Gare aux petites boîtes portatives!

télévision — par Jean Basile

Deux premières au 10

Une première émission est une première émission, si je puis me permettre cette comparaison. L'on est tenu de se montrer, sinon complaisant (jamais), du moins charitable.

Ce serait être complaisant que de dire à Janette Bertrand et à Jean Lajeunesse que leur première apparition (lundi) à "Parle, parle... jase, jase" a été un succès. Admettons une certaine émotion. Mais tous deux ne sont pas des néophytes; soyons donc assurés qu'ils se contrôlent mieux qu'il n'y paraît.

En bref, leur petit numéro du couple-uni-qui-se-dispute toujours est assez pénible, même si telle est l'image que, d'évidence, on souhaite qu'ils donnent. Surtout, ce jeu-là se joue au détriment des invités qui sont, quand même, les gens importants d'un "talk show". Sans doute, les animateurs sont-ils l'âme d'une telle émission. Comme toute âme, il vaut mieux la conserver un peu discrète.

Je trouve, personnellement, que Gilles Vigneault a eu bien de la patience, ce soir-là.

Cela dit, l'idée de remplacer Jean Duceppe et l'un de ses acolytes par "Quelle Famille", amputée de ses juniors, a quelque chose de génial.

J'aimerais beaucoup savoir, cependant, combien ça rapporte la vertu familiale?

●

De son côté, Yoland Guérard a enfin SON émission toute à lui, son "Univers", dont la première révolution a eu lieu ce même lundi soir. L'idée est bonne aussi; Yoland Guérard connaît le métier et sa personnalité, parfois envahissante, est somme toute sympathique et accueillante. Son expérience, à tout le moins, devrait être un gage de réussite dans le genre.

Il est, d'ailleurs, généreux de vouloir mêler les genres, ainsi que le propose cette émission, en espérant que le plus léger fera passer le moins léger. Ainsi, nous avions, lors de cette inauguration: le travesti Guilda, le ténor d'opéra Thurp, un peu de Trenet sans Trenet, Jean Lapointe sans l'autre Jérolas et sans Cinquante; pour finir, un excellent Claude Léveillée qui sait si bien vieillir que l'on dirait qu'il rajeunit toujours.

La première émission manquait de rythme et le tout sembla un peu fouilli, un peu bâclé. C'est là le problème du réalisateur qui, espérons-le, trouvera vite sa vitesse de croisière, sinon cet "Univers"-là risque fort de devenir un petit satellite.

●

Une chose particulière me frappe brutalement l'esprit. L'homosexualité a été présente dans les deux premières émissions de variétés de la saison; 1) la parodie des "Belles soeurs" de Tremblay au canal 2, dans le cadre de "Pas de problème"; 2) Guilda, dans "L'Univers de Yoland Guérard", au canal 10. En clair, une "tapette" et un travesti. Je dis ces deux mots sans aucun mépris, mais je tiens à bien marquer ce que l'on nous a montré: deux des aspects les plus voyants, mais aussi les plus marginaux d'un problème réel que l'on n'aborde guère sur nos vertueuses ondes. Mais moi, je me souviens de la suppression, l'an dernier, d'un télé-roman, au canal 2, après que l'on eut osé y montrer deux garçons qui se prenaient TENDREMENT la main dans un ascenseur. En d'autres termes, le grotesque pitoyable et l'extravagance sont tolérés dans le secteur des Variétés, mais pas la tendresse dans un ascenseur?

Etrange!

● **SPRINT, au canal 2, mardi à 20h.**

Reprise du jeu qui a connu du succès l'an passé et dont les jeux Olympiques font les frais, parmi d'autres.

Je me suis toujours demandé pourquoi, au canal 2 comme au canal 10, les animateurs ont l'air de prendre les joueurs pour des rétrécis mentaux et les téléspectateurs pour des arriérés. Le ton sur lequel sont posées les questions, les petits commentaires qui suivent ou précèdent, tout rappèle le pion.

OK pour le didactisme, mais à un certain niveau quand même.

Je crois qu'un animateur doit être un peu distant, quoiqu'aimable. Je crois que l'on devrait multiplier les questions en supprimant du bla-bla-bla, ce qui aurait l'avantage de donner plus de chance à la compétition entre les concurents.

Je trouve que cette attitude vaguement paternaliste fait partie du syndrome connu qui a décidé, une fois pour toute, que les Québécois ne sont pas des intellectuels et que, s'ils savent quelque chose, c'est par hasard. Si le calibre des jeux était moins bas, si les animateurs ne se conduisaient pas comme des professeurs à binocles, le calibre des concurents s'élèverait.

● **FORMAT 60, mardi à 21h30**

On dit souvent, sans doute pour se consoler de ce qui nous quitte, que tout et tous sont remplaçables. Si c'était vrai!

Le 60, à Radio-Canada, est irremplaçable et son retour sur les écrans redonne immédiatement à l'actualité télévisée un poids et un équilibre qui lui ont manqué cruellement cet été.

Par exemple, ce dossier sur Chypre que l'on attendait, on l'a eu au 60. Et quel dossier! Accessible, équilibré politiquement, magnifique visuellement, articulé. Et que dire des invités? Le premier ministre grec, Caramanlis, puis Andreas Papaandréou, Théodorakis, Hasan Isik, ministre turc de la Défense... rien que ça. Et tout ce beau monde parlant français, certains avec une élégance rare. Voilà qui est presque plus important pour la francophonie que n'importe quelle Superfrancofête. Il n'y manquait, peut-être, que le point de vue du ministre Canadien des Affaires étrangères et celui d'un officiel américain. Mais il est difficile de tout mettre en 20 minutes.

Outre le contenu, ce qui m'a frappé surtout, c'est le soin des images et le ton général. Ce sont là des subtilités, elles prouvent cependant bien des choses. Ainsi, l'émission s'est ouverte en nous rappelant que Chypre est l'île ou naquit Vénus... et quelques dix minutes plus loin, après l'horreur de la guerre, on nous montra une colombe qui est, en sa double harmonie, l'oiseau de la paix et l'oiseau de Vénus. Ce sont ces petites choses, en plus, qui sont les signes de la richesse, de l'imagination, en bref, de la qualité.

La seule chose qui m'étonne, c'est que les responsable de ce dossier n'aient pas pensé à rappeler aux téléspectateurs qu'il existe un merveilleux, et instructif, livre sur Chypre: "Citron acide" de Lawrence Durrell. Le relire, en ce moment, est d'une grande aide pour comprendre le grave débat qui se joue au berceau d'Aphrodite.

Si l'entrevue avec Maurice Bellemare a bien été conduite

Suite à la page 13



witold malcuzynski
LE BRILLANT INTERPRÈTE DE CHOPIN ET DE LISZT

PROGRAMME CHOPIN - LISZT
19 SEPTEMBRE - 20H30
Prix: $3. - $4. - $5. - $6. - $7. taxe incluse
En vente CCA 1822 ouest, rue Sherbrooke; Place des Arts; Mtl Trust P.V.M. Demi-tarif sur billets $6.00: Étudiants et Âge d'Or en vente à CCA seulement.
Chargex 932-2234
SALLE WILFRID-PELLETIER

DIRECTEMENT DE POLOGNE
ŚLĄSK
120 CHANTEURS, DANSEURS & MUSICIENS

SEPT. 20-21 20H. 30
Mat. SEPT. 22 14H. 30
Prix: $3. - $4. - $5. - $6. - $7. taxe incluse
EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke; Place des Arts; Montreal Trust P.V.M. Commandes postales à CCA seulement. Demi-tarifs sur billets $6: enfants, étudiants & Âge d'Or pour le 20 sept. seulement, en vente à CCA.
CHARGEX 932-2234
SALLE WILFRID-PELLETIER

PHILIPPE LABRO
a réalisé Sans Mobile Apparent et l'Héritier
il a réalisé
LE HASARD ET LA VIOLENCE
vendredi le 20 septembre au cinéma Crémazie

Les Ateliers de Françoise Graham Enrg.
5110 avenue du Parc (Coin Laurier)
• Expression corporelle
• Danse contemporaine
• Technique
Ministère de l'Éducation
Permis no 749870
Renseignements: 273-2213

Cinémas ODEON
SALLE RENOIR — POUR TOUS
JEAN-PAUL BELMONDO
COMÉDIE IRRÉSISTIBLE... DU MEILLEUR DE BROCA!
Le Magnifique
un film de PHILIPPE DE BROCA
7.40 - 9.40
SALLE McLAREN — un film de BERTRAND BLIER — 18 ANS
"LES VALSEUSES"
le DAUPHIN — 7.20 - 9.30
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

POUR TOUS
Le plus beau film de Louis Malle
2e sem.
Louis Malle s'impose comme le nouveau patron du cinéma français
Un chef-d'oeuvre
LACOMBE LUCIEN
un film de Louis Malle
FLEUR DE LYS
CINEMA DE PARIS
CINEMA V
5550 Sherbrooke O
489 5559




Les Grands Films ce soir à 19h30

Requiem pour un espion
de Lamont Johnson avec George Peppard et Christine Bedford.
Un savant victime d'hommes sur-puissants et d'ordinateurs infaillibles devient l'instrument d'une machination diabolique.
Un film d'espionnage bouleversant où apparaît l'inhumanité et la dépersonnalisation des hommes impliqués dans la guerre secrète.

Angélique, marquise des anges

L'amour d'une femme jeune et belle brisé par la jalousie d'un roi. Avec Michèle Mercier, Robert Hossein et Jean Rochefort. À voir absolument.
À Cinéma, vendredi à minuit

La grande Vadrouille

Les tribulations de trois aviateurs anglais à travers la France occupée, avec Bourvil, Louis de Funès, Terry Thomas et Mike Marshall.
À Nous, les comiques, samedi à 20h00

La Bataille de France

Une des plus spectaculaires synthèses de la dernière guerre, qui nous fait revivre les grandes étapes du conflit jusqu'à l'effondrement de l'Allemagne.
À Ciné-club, dimanche à 23h30

Le Grand Sabordage

Drame poétique réalisé par Alain Périsson d'après le roman de Réjean Ducharme. Avec Pascal Bressy, Nathalie Drivet et Luce Guilbault.
À Cinéma, mardi à minuit

A la télévision de Radio-Canada

L'écrivain Marcel Achard est mort

PARIS (AP) — L'académicien Marcel Achard, qui était âgé de 75 ans, est décédé hier matin à son domicile.

Pour l'état-civil, il s'appelait Marcel-August Ferreol, et Achard était son pseudonyme.

Il était né le 5 juillet 1899, à Sainte-Foy-les-Lyons (Rhone), dans une modeste famille paysanne, mais il put faire des études à l'Université de Lyon pendant la première guerre mondiale et il alla à Paris tenter sa chance.

Avant que son talent le fasse connaître, il dut exercer des métiers très divers tels que placier en Carbone, secrétaire d'Henri Béraud et souffleur au Vieux Colombier.

Sa première pièce, "Le messe est dite", fut jouée en 1922, au théâtre de l'oeuvre, avec, en lever de rideau, une pièce espagnole. Marcel Achard a, par la suite, raconté que, le jour de la générale, étant arrivé en retard, il entendit des sifflets.

"Qu'estce-qu'il prend, l'espagnol", pensait-il. Il decouvrit vite qu'on avait changé l'ordre des choses et que c'était sa pièce qu'on sifflait...

Sa pièce suivante: "Voulez-vous jouer avec moa?" ne connut pas ces mécomptes, mais Charles Dullin, qui la monta à l'Atelier, était fort démuni et la belle mère de l'auteur du sacrifier les rideaux de son salon pur vêtir les clowns.

Ce furent ensuite chez Jouvet: "Marlborough s'en va-t-en guerre", "Je ne vous aime pas", à l'Atelier, avec Michel Simon et Valentine Tessier, "La vie est belle", "La belle marinière", puis surtout "Jean de la Lune" qui consacra le talent de Marcel Achard et qui fut portée plusieurs fois à l'écran.

Désormais auteur très populaire, travaillant à la fois pour le théâtre et le cinéma, Marcel Achard devait donner notamment "Domino", "La femme en blanc", "Mademoiselle de Panama", "Nous irons à Valparaiso", "Les compagnons de la Marjolaine", "Mayerling", "La veuve joyeuse", "Papatee", "La polka des lampions", "Eugène le mystérieux", "Gugusse".

Au début de sa carrière, il avait collaboré à divers journaux: "Le Peuple", "L'Oeuvre", "Bonsoir" et "Le Figaro".

C'est en 1925 qu'il avait épousé Juliette Marty et tous deux firent bientôt partie du Tout Paris.

Marcel Achard avait été élu à l'Académie française en 1959, au fauteuil d'André Chevrillon.

Avec ses grosses lunettes rondes, sa silhouette était légendaire. Marcel Achard, dont la santé vacillante ces dernières années n'altera jamais la bonne humeur, était un grand humoriste. Il avait obtenu le Prix de l'humour en 1924 et il présidait l'Académie de l'humour.

Cet humour se reflète dans toute son oeuvre, mais il ne cache pas cependant une certaine amertume et il prend parfois des tons cyniques.

Le centre de transition à Granby: décision reportée au 16 septembre

Ce n'est que le 16 septembre que le conseil de ville de Granby décidera s'il y a lieu d'autoriser la présence d'une maison de transition pour la réhabilitation des détenus dans un quartier cossu de cette ville des Cantons de l'est.

Il y a deux semaines, les conseillers, par six voix contre deux, avaient refusé d'émettre un permis d'exploitation pour la maison de transition, dirigée par la congrégation des soeurs Auxiliatrices.

Le maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier, l'un des deux dissidents (l'autre est le conseiller Bernard Trudel), se prévalant de l'article 52 de la Loi des cités et villes, avait opposé son veto et, par le fait même, refusé d'initialer cette résolution au procès-verbal.

Ainsi, la proposition devait être présentée à nouveau à la réunion de mardi soir. Elle ne le fut pourtant pas, le conseil ayant décidé, par cinq voix contre quatre, de reporter la décision finale au 12 septembre. Encore une fois, c'est le vote du maire Trépanier qui a ici brisé l'égalité.

Les conseillers ont résolu, d'ici le 12, de rencontrer les citoyens craintifs afin de trouver une formule qui effacerait leur peur tout en permettant l'ouverture de la maison de transition.

La séance du conseil de mardi a eu ses moments pathétiques. Trois des quatre détenus qui habitent le couvent des soeurs depuis juillet et qui étaient auparavant entre les quatre murs de la prison de Cowansville ont plaidé en faveur de l'ouverture de la maison de transition.

L'un d'eux, Yvon Gendron, âgé de 29 ans, relâché en juillet après avoir purgé cinq années d'une sentence d'emprisonnement à vie, a tenté de faire comprendre à l'assemblée sceptique qu'elle ne devait pas tenir compte de la longueur de la sentence imposée mais de l'individu impliqué et de ce que celui-ci veut maintenant faire de sa vie. "Si on a fait une erreur, on n'est pas nécessairement pourri", a-t-il lancé.

Quoi qu'il en soit, l'opposition reste forte dans le quartier no 2 que le maire Trépanier décrit comme "le Hampstead, le Outremont ou le Westmount" de Granby. Des fortunés citoyens craignent que la proximité des détenus ne mette en danger leurs enfants et qu'en outre elle n'entraine une dévaluation de leurs propriétés.

M. Jean Leclerc, un membre du comité d'opposition à la maison de transition, a déclaré que le couvent des religieuses pourrait fort bien servir à un foyer pour personnes âgées. Nous craignons, a-t-il ajouté, que la maison de transition ne devienne une succursale de Cowansville dans notre voisinage". (Il faut dire que le couvent accueillerait dix détenus).

D'ailleurs, soeur Marie-Paule Lebel, membre du groupe qui demande le permis au solliciteur-général du Canada, a donné l'assurance que le nombre des détenus de dépasserait pas dix. "Nous ne voulons pas aller contre les voeux des personnes qui vivent dans notre voisinage, a-t-elle dit. Mais nous vous demandons de collaborer tant soit peu à ce problème de réhabilitation."

De son côté, le maire Trépanier, appuyé par plusieurs associations locales dont 15 prêtres, les étudiants du Cégep de Granby, et le conseil régional de la CSN, a déclaré qu'il démissionnerait si le nombre des détenus atteignait jamais 20.

M. Leclerc n'a pas semblé convaincu. Rien ne nous garantit que ce projet pourra être contrôlé, a-t-il commenté.

Il faudra donc attendre au 12 avant de savoir si oui ou non la maison de transition pourra être ouverte. Mais il apparaît certain que même si le conseil de ville de Granby s'y opposait, la cause serait portée devant les tribunaux.

les échecs

par Léo Williams

Pion magnifique

Quelle est la valeur d'un pion? Telle est la question qui hante continuellement le débutant sur les cornes d'un dilemme entre un esprit de conservation de matériel et le sacrifice prometteur d'un "simple" soldat. Dans le tableau des valeurs relatives des pièces, on note que le pion vaut 1 point, les pièces mineures 3, les tours 5, la dame 9, etc., mais comment subdiviser et apprécier l'unité elle-même?

En général, la règle commune veut que le pion soit équivalent à trois coups, ou "tempi". C'est-à-dire que si le don d'un pion confère une liberté d'action d'à peu près trois coups, l'offre est louable. Mais ceci dépend évidemment de la phase de la partie, car plus la position devient simplifiée, moins importantes deviennent les considérations de temps par rapport aux caractéristiques positionnelles fixes. Dans le début, par contre, on peut même observer une réduction des conditions préalables, les sacrifices pour seulement un ou deux coups, ou bien pour un centre fort étant souvent excellents. Par ailleurs, il y a d'autres gambits dans le début ou le milieu de partie qui ouvrent des lignes d'action tout en immobilisant la majorité de pions adverse. Le Gambit Volga, l'un des plus populaires présentement, en est une de ces "gratuités" purement positionnelles. (1.d4 Cf6 2.c4 c5 3.d5 b5 4.cxb5 a6)

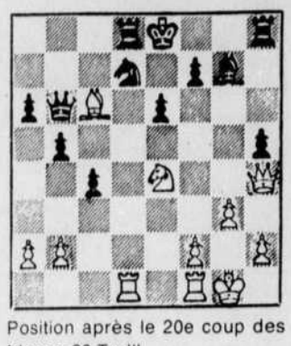
Dans l'ensemble, l'adhérence au matérialisme dépend du goût personnel. Certains experts sont toujours à la recherche de possibilités tactiques par les sacrifices, d'autres, adoptant un chemin non moins risqué, invitent justement les positions où ils peuvent accepter un pion apparemment empoisonné. La partie suivante, de la Coupe Clare-Benedict à Menorca, en Espagne, illustre un conflit entre ces deux styles.

Dans le Gambit de Dame, les noirs choisissent la variante Slave (2..c6), et après 4.Cc3 des blancs, doivent se décider sur un de deux plans, soit d'échanger dxc4 et de développer le Fc8 à f5 ou g4, soit le coup du texte qui bloque le Fc8 mais qui présage un contrejeu actif sur l'aile dame. A noter est l'infériorité de 4..Ff5 5.cxd5 cxd5 6.Db3!.

Contre 4..e6, les blancs continuent souvent par 5.e3 Cbd7 6.Fd3 dxc4 7.Fxc4 b5 8.Fd3 Fb7 9.e4 b4 10.Ca4 c5!, avec une position riche en complications. Avec le coup 5.Fg5 les blancs annoncent leur intention de transposer dans une ligne principale de la défense (2..e6) après 5..Fe7 6.e3, par exemple, mais les noirs ont à leur disposition une continuation beaucoup plus active. Après 5..dxc4, les blancs peuvent empêcher le prochain coup des noirs par 6.a4, mais le contrejeu des noirs est suffisant après 6..Fb4 7.e4 b5, ou 7..Fxc3 8.bxc3 Da5. Les blancs sont alors obligés de suivre l'avance risquée e4-e5, ce qui amène après quelques coups plus ou moins forcés à la position après 10..Dxf6, le dernier coup des noirs dirigé contre Cxf7 suivi de Dh5éch.

Par 11.Fe2, les blancs menacent 12.Fh5 et 12.Ff3 et les noirs décident d'abandonner le pion c6 afin de sortir le cavalier de e5. Les noirs ont les deux fous, et conservent leur pion de plus, mais par 14.g3! les blancs introduisent une nouveauté qui empêche 14..0-0 à cause de 15.Ce4 Dg6 16.Ce7éch gagnant la dame. Les noirs échangent le cavalier dangereux à c6 et s'apprêtent à quitter le centre, mais les blancs donnent le pion d4 avec 17.Ce4 afin d'ouvrir la colonne-d. Les noirs ne peuvent point refuser cette offre: 17..De7? 18.Cc5.

Après 17..Dxd4 18.Dg4 la menace de Tad1 nie le roque aux noirs et force la dame adverse d'abandonner la protection des cases g7 et d6. Au lieu de 18..h5 du texte, 18..Fe5 semble possible, mais les blancs poursuivent leur attaque par 19.Tad1 Db6 20.Cd6éch Fxd6 21.Txd6 Re7 22.Tfd1 Cf6?! 23.Txe6éch fxe6 24.Dg7 mat. Après 18..h5, la Dg4 est déviée de la case g7, mais la Td8 est attaquée. Ce facteur permet 20.Tad1!, car 20..Dxc6 est impossible à cause de 21.Cd6éch Rf8 22.Dxd8éch. Par la suite les blancs trouvent la piquante manoeuvre Cd6-b7 gagnant du matériel, profonde parce qu'il fallait voir la réponse 23.Txd7! au coup intermédiaire 22. Ff6. Les blancs sortent des complications avec une pièce de plus, et après les bons coups défensifs 27.h4 et 28.De5, ils passent à l'offensive. Les noirs abandonnent un coup avant 36..Rf5 37.Df6mat.



Position après le 20e coup des blancs: 20.Tad1!

Ornstein (Suède) — Hamann (Danemark)
Gambit de Dame

1.	d4	d5	20.	Tad1!	Dc7
2.	c4	c6	21.	Cd6éch	Rf8
3.	Cf3	Cf6	22.	Cb7	Ff6
4.	Cc3	e6	23.	Txd7!	Txd7
5.	Fg5	Dxc4	24.	Dxf6	Dxc6
6.	e4!	b5!	25.	Dxh8éch	Re7
7.	e5	h6	26.	Ca5	Df3
8.	Fh4	g5	27.	h4	Td2
9.	exf6	gxh4	28.	De5	Td5
10.	Ce5	Dxf6	29.	Dc7éch	Rf6
11.	Fe2	Cd7	30.	Cc6	Rg7
12.	Cxc6!	Fb7	31.	Ce7	Td2
13.	Ff3	a6	32.	Db8	Rf6
14.	0-0	Fg7	33.	Df8	Td7
15.	g3!?	Fxc6	34.	Te1	Dg4
16.	Fxc6	Td8	35.	Cg8éch	Rg6
17.	Ce4	Dxd4	36.	Dh6éch	
18.	Dg4	h5			
19.	Dxh4	Db6			

Les noirs abandonnent.

TÉLÉVISION

Suite de la page 12

par Pierre Nadeau qui n'a rien perdu de son sérieux impertinent, de ses pantalons rouges et de sa façon de poser les questions bien directes, j'ai surtout apprécié son respect, évident, devant le vainqueur de Johnson.

Une seule réserve: la séquence consacrée à la visite de la délégation togolaise à Saint-Joseph-de-Beauce. Ce reliquat de la Superfrancofête, tout intéressant qu'il soit, était un peu périmé, et d'autres problèmes retiennent notre attention aujourd'hui même, par exemple les problèmes des Franco-manitobains à l'école Taché, ou la violence au hockey. Mais, sans doute, voulait-on une séquence plus légère et plus régionale.

Autre petit détail: les transitions, tirées de l'exposition d'art chinois de Toronto, ont été supprimées au dernier moment. On s'est aperçu, au visionnement préalable, qu'elles ne cadraient pas avec l'ensemble.

Le 60 risque bien d'être, encore cet année, le modèle du format d'une heure hebdomadaire à la télévision.

À Magog, une bonne adresse
l'Auberge de L'Étoile
Près du Mont Orford, face au lac Memphremagog
Tous les sports de saison
Réservations: (819) 843-6521

Restaurant Au Quinquet
Permis complet
LA BONNE CUISINE DE "CHEZ-NOUS"
Tous les jours de 11 à 11 hres
Sam. dim.: de 5 à 11 hres
354 OUEST, BOUL. ST-JOSEPH entre Ave du Parc et Hutchison 272-4211

RESTAURACJA POLSKA
Licence complète
Pierogi, choux farcis, Nalesniki, Krokiety, Barszcz, Zupa Szczawiowa et autres plats traditionnels de la Pologne.
OUVERT 7 jours
461, St-Sulpice
Tél.: 861-2915

Au Bowillon
SALLE À MANGER
BAR-TERRASSE
5414 Gatineau
Montréal
Tél.: 733-2125

le Cocher
Tel.: 523-2858
681-3236
Diners d'hommes d'affaires
Au Piano, tous les soirs, Georges Klein
4897, Berri
Sud Boul. St-Joseph

"Le Sabayon"
LA MAISON DE ZORBA
Suivez les pas de danse de SIRTAKI et DIRLANDA
SOUPER-CLUB
DIVERTISSEMENTS TOUS LES SOIRS
DINERS D'AFFAIRES
SERVIS TOUS LES JOURS DE 11 A.M. - 6 P.M.
666 ouest, Sherbrooke
(coin University)
Promenade des Magasins
RÉS.: 288-0373
288-3872

Chez Son Père
5316, avenue du Parc, 272-8224
Déjeuners d'affaires
du lundi au vendredi de midi à 2:30 P.M.
Dîners de 6 P.M. à Minuit
Tous les jours, sauf le dimanche
Salons particuliers sans frais
DISCO BAR LE PÈRE MOUSSE
Tous les jours à partir de 9:00 P.M.
Fermé le lundi

L'art de vivre c'est aussi l'art de bien manger

LECTURE GRATUITE DES LIGNES DE LA MAIN
pendant votre repas à l'Orientale au RESTAURANT
Maharaja
2124, rue DRUMMOND
REPAS D'HOMMES D'AFFAIRES
TOUS LES JOURS 1.85
844-5702

LES MEILLEURS FRUITS DE MER
LE HOMARD VIVANT
STEAKS SURCHOIX
MOBY DICK'S BAR LOUNGE
Un succulent souper gourmet au homard complet
Le Pavillon de l'Atlantique
1454A, Peel 849-1368



Angelo Michel Nicola
Francisco Gisèle François Edoardo

Recontrez quelques-uns des 128-membres de notre famille dévoués à votre bon palais.
PAESANO
IL RISTORANTE ITALIANO
5192 Cote des Neiges, près de Queen Mary, 731-8221

DIONYSUS
PERMIS COMPLET
AUTHENTIQUE CUISINE GRECQUE
Depuis plus de 3,000 ans le peuple grec connait la plus belle vie nocturne, cette vie vous la découvrirez au DIONYSUS comme dans l'ancienne Plaka à Athènes.
L'ancienne Plaka d'Athènes
Vous allez en Grèce cette année ? Commencez vos vacances grecques chez Dionysus. Et de retour de Grèce, choisissez Dionysus, qui est comme une nuit d'Athènes. Vous mangerez aux rythmes ensorcelants des Bouzoukis Grecs.
Venez manger chez Dionysus vous passerez des moments fort agréables
Ouvert de 5:30 p.m. à la fermeture
Dimanche de 4 p.m. à la fermeture
LA MAISON DU SHISH KEBAB ET DE LA MOUSAKA
5301 avenue du Parc
277-8940
NOUS HONORONS LES CARTES CHARGEX ET DINERS & AMERICAN EXPRESS.

Le Baron Otard V.S.O.P.
Fine Champagne V.S.O.P. Baron Otard
Un aristocrate de Cognac arrive au Canada
Vendu partout au Canada par Les Distilleries Schenley du Canada, Ltée

Soyez le premier du quartier à être capable d'en faire le tour... en courant!
PARTICIPACTION
En forme... la seule vraie façon de vivre.

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS
pour faire la livraison du journal LE DEVOIR
à Repentigny
Saint-Jean
Saint-Lambert
Brossard
Candiac
Longueuil
844-3361

UN EMPLOI À $300.00 PAR SEMAINE L'ÉTÉ PROCHAIN
Emploi idéal pour:
ÉTUDIANTS - PROFESSEURS
Inscriptions aux:
COURS DE GUIDES TOURISTIQUES
du 9 au 13 septembre
le soir seulement
École Le Plateau,
3700, Calixa-Lavallée
Cours du soir gratuits, nécessaires à l'obtention du permis de guide de Montréal. Candidats bilingues exclusivement.
Renseignements supplémentaires donnés sur place seulement.

OUI!... IL EST DISPONIBLE
FORMAT DE POCHE
ÉDITION INTÉGRALE, BILINGUE, BROCHÉ 1974
$7.95
COLLECTION:
CODES ET RECUEILS PRATIQUES
CODE CIVIL QUÉBEC CIVIL CODE
1974
Édition préparée sous la direction de
Yvon Renaud et Jean-Louis Baudouin
professeurs à la Faculté du droit de l'Université de Montréal
GUÉRIN ÉDITEUR
4440, rue ST-DENIS
MONTRÉAL H2J 2L1 — TÉL.: 843-6241

université concordia
Musique, Cinéma, Anglais et Gestion hôtelière
Le service de l'Education permanente de Sir George Williams offre les programmes suivants dans les deux langues:
• des cours de musique susceptibles de répondre aux besoins des amateurs de musique à tous les niveaux
• quatre cours de cinéma, dont l'un sur le cinéma québécois, seront donnés par Jean-Pierre Tadros, critique de cinéma au Devoir.
L'Education permanente offre également:
• l'anglais, le soir - programme comportant trois niveaux: élémentaire, intermédiaire et avancé
• gestion hôtelière - programme s'adressant à toute personne désireuse de recevoir une formation en gestion des hôtels, restaurants, cafétérias, etc. (Ce programme est offert en anglais seulement).
Pour tous renseignements sur l'on ou l'autre de ces cours, veuillez téléphoner à 879-2865 ou écrire à:
Continuing Education
Sir George Williams
1455 Blvd. de Maisonneuve, O.,
Montréal H3G 1M8

ASSOCIÉE DES APPELS UNIFIÉS ET FÉDÉRÉS

ÉTUDIANTS! ENSEIGNANTS!
LE DEVOIR — une source de documentation indispensable
ABONNEMENT SCOLAIRE

DURÉE	CANADA	ÉTATS-UNIS
7 MOIS	$25.00	$29.00
8 MOIS	$28.00	$33.00
9 MOIS	$31.00	$36.00
10 MOIS	$34.00	$39.00

MODE DE PAIEMENT — chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR
S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à: LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, (Québec).
Ci-inclus, $ ..... pour un abonnement scolaire de ..... mois à compter du .....
NOM .....
ADRESSE .....
.....

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
• Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir ne peut responsable d'une erreur après première parution.
Toute erreur doit être signalée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
• Chaque parution coûte $4.20 le pouce
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

CHERCHONS gardienne et aide domestique, 2 garçons (maternelle et 3e année), de 8 a.m. à 5 p.m. Duvernay. Tél: 667-3724 après 5 p.m. 9-9-74

DAME FIABLE demandée pour prendre soin d'un bébé, 4 jours par semaine. Références exigées. S'adresser à 731-4052 7-9-74

ILE DES SOEURS; 2 enfants, 3 ans et 18 mois, cherchent une mamie française, 4 jours, 10 à 19 heures et un soir par semaine. Doit savoir cuisiner et aimer les chiens. Expérience et références exigées. Mme Gautier 769-9877 6-9-74

AMEUBLEMENTS À VENDRE

CANAPE VICTORIEN "Circa", 1870, en noyer, 6' de long. Excellente condition. Héritage. Tél: soir 279-6906 9-9-74

ENSEMBLE Provincial français en cerisier, sofa, fauteuil, 2 tables basses, tapis, télévision 23". Prix raisonnable. Tél: après 6 p.m. 731-0679 ou 731-5948. 7-9-74

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien est. Tél.: 276-9067. J.N.O.

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier, jour 331-0251 soir 667-0774. (J.N.O.)

ACHETERAIS anciens mobiliers: salle manger, salon, chambre, porcelaine, chandeliers, bijoux, petit piano. Tel.: 374-1224. 10-9-74

APPARTEMENTS A LOUER

CENTREVILLE, 1½, attrayant, métro, piscine, électricité et taxes payées, raisonnable. Tél: 842-5818. JNO.

ANTIQUITES A VENDRE

ROUETS, causeuses, chaises berçantes, horloges, etc. Tél: 430-2979. 7-9-74

GRANDE LIQUIDATION de meubles antiques, armoires, tables, buffets, lampes Tiffany, etc. Ouvert de 10 à 7 p.m., dimanche inclus. 2 boul. Labelle, Ste-Thérèse, route 11. 435-4350. 25-9-74

AUTOS A VENDRE

BMW, 1973, 18,000 milles. Tél: 671-4747 10-9-74

JAGUAR XKE, 1971, convertible, jamais servi l'hiver. Tél.: 733-2041 6-9-74

FIAT 1970. 124S, très propre. Particulier. $600. Tél: jour 748-7743 poste 258, soir: 748-9929 M. Su. 9-9-74

CHALETS A LOUER

LAC L'ACHIGAN: Chalet avec tennis et plage, de septembre au 15 octobre. Tél: 842-9914 ou 274-4821. 9-9-74

CHALET TRES CONFORTABLE, bord Rivière Rouge, Brébeuf, chauffage électrique, 6 pièces, $300. par mois-automne. Tél: 1-418-839-4386, C.P. 2003 St-Romuald, P.Q. 12-9-74

STE-AGATHE: Luxueux Bavarois, 5½, flanc montagne, cheminée pierre, meubles Thibault. Semaines: prix réduit septembre-octobre (aussi saison ou semaines ski). Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836. 1-10-74

CHAMBRES À LOUER

DANS APPARTEMENT, près métro Longueuil, pour demoiselle tranquille, travaillant. Libre 1er octobre. Tél: 670-7379 après 6 p.m. 6-9-74

COURS PRIVÉS

PROFESSEURS BRESILIEN donne à domicile ou chez-lui cours de portugais par la méthode situationnelle. Tél.: 849-7661. 6-9-74

LEÇONS DE PIANO et formation musicale complète données par un professeur expérimenté et compétent. Tél.: 721-4670 ou 341-6136. 10-9-74

LANGUE CHINOISE: cours de langue et traduction par professeur chinois avec discipline linguistique et expérience en Chine et au Canada. Tél: 725-9481 M. Yu. 6-9-74

PROFESSEUR expérimenté donnerait cours privés d'anglais à domicile: débutants, intermédiaires, avancés. Conversation accentuée. Tél: 733-2484 11-9-74

COURS DE TAPISSERIE haute-lisse, session automne. Atelier Auclair, Outremont. Inscriptions jusqu'au 25 septembre. Tél: 270-1482 de 16 à 19 heures. 6-9-74

COMMERCES À VENDRE

FRANCHISE de nettoyage bien établie à vendre, commerce de nettoyage de tapis et de meubles à domicile. Excellente occasion pour homme (ou associés) qui aime le public et désire faire un excellent chiffre d'affaires. Possibilité d'expansion. Tél: 488-3404. 9-9-74

FERME A TABAC en opération, superficie 350 acres, équipement complet pour culture-récolte-séchage. Magnifique cottage pour propriétaire, plus 2 autres résidences. Revenu annuel: $200,000. Pour plus de renseignements: Lucette Philibert, 655-7611, 655-8037. Imm. Westgate, courtiers. 6-9-74

DEMANDES D'EMPLOI

REDACTEURS: Pour tous vos travaux d'écriture: lettres, travaux d'étudiants, articles, textes radio, tv, etc. Prix raisonnables. Tél.: 739-6842. 7-9-74

ÉBÉNISTERIE MENUISERIE

EBENISTERIE DES CHENES ENRG. décapage et finition, spécialité en rénovation d'antiquité. Tél: 658-5194 frais virés acceptés. 1-10-74

ENTREPRENEURS

BRIQUE, FOYER, PIERRE, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escalier. Réparons fondation, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Tél.: 642-4077. J.N.O.

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation, fuyante. Creusons cave en sous-oeuvre. Neuf. Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. J.N.O.

FERMES À VENDRE

STE-HELENE: Ferme 76 arpents en culture, bonne maison, chauffage central, garage double, porcherie, bâtiment en bon ordre. Photo MLS. W. Boutin, 678-8060 ou 653-2959 Immeubles Carbonneau, courtiers 6-9-74

L'ACADIE: Ferme 145 arpents au bord de la rivière L'Acadie. Prix demandé: $70,000. avec équipement. $60,000 sans équipement. (Photo MLS) C. Larivière, 348-6831 ou 658-6681. Immeubles Westgate, courtiers 6-9-74

FEMMES DEMANDÉES

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE
bilingue

demandée par une compagnie de construction.

- Âge 30 à 45 ans
- Expérience dans la construction souhaitable
- Position intéressante
- Salaire selon expérience.

Écrire à:
Case 220, Le Devoir, C.P. 6033, Montréal
7-9-74

SECRÉTAIRE BILINGUE
Place d'Armes
Salaire minimum: $8,000.
Tél: 845-9253 poste 33
18-9-74

RÉCEPTIONNISTE
BILINGUE

Bureau de professionnels, situé sur la rue Ste-Catherine recherche une jeune réceptionniste distinguée et bilingue pour recevoir les clients et acheminer les appels.

Salaire: selon compétence et expérience.

Prière de vous adresser **seulement** à:
Me Richard Le Hir, à 871-8801
7-9-74

FEMMES DEMANDÉES

SECRÉTAIRE
bilingue
Institution culturelle centre-ville

Traitement: selon qualifications.

Tél: 866-1505 poste 59
9-9-74

SECRÉTAIRE LÉGALE
Un bureau d'avocats à la **Place Bonaventure** recherche une secrétaire bilingue, ayant beaucoup d'initiative.

La candidate devra:
- Être sténo-dactylo
- Âgée de 20 à 30 ans
- Avoir un minimum de 3 ans d'expérience de préférence en droit corporatif.

Prière de vous adresser à:
Me Louis Linteau
866-3001 6-9-74

SECRETAIRE DACTYLO, bilingue demandée. Francine Melançon Tél.: 871-0101 6-9-74

VENDEUSE-RECEPTIONNISTE bilingue avec expérience, 25-35 ans, dynamique, pour boutique vêtements et salon coiffure. Temps plein. Place Desormeaux, Longueuil. 677-4877 7-9-74

GARDERIES

JEUNE INSTITUTRICE cherche gardienne pour venir chez-elle. Quartier Park-Van-Horne, pour s'occuper bébé du lundi au vendredi. Tél.: 271-3402 soir seulement. 9-9-74

GARAGES À LOUER

GARAGE, près Université de Montréal. Location à partir du 1er septembre. Tél: 738-6226 6-9-74

GARAGE, près Université de Montréal. Locasion libre immédiatement. Tél: 738-6226 13-9-74

HOMMES DEMANDÉS

Nous recherchons immédiatement
HOMMES DE SERVICE DANS LE GAZ NATUREL
qualifiés, pour travailler à:
- Sault Ste-Marie
- Lakehead
- Timmins
- Sudbury
- Régions de l'Ontario

Faire parvenir demande par écrit à:
NORTHERN & CENTRAL GAS CORP LTD
C.P. 4000, Station A, Sudbury, Ontario
a/s M. E. Stone 9-9-74

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

TRADUCTEURS demandés, anglais-français ou français-anglais, avec expérience. Urgent. Francine Melançon 871-0101 6-9-74

REPRESENTANT (E) d'âge mûr à commission, voiture, possibilité $500. et plus par semaine, pour clinique de santé par psychorelaxation. Sur rendez-vous seulement. Tél. 845-5544 de 2 à 6 p.m. 9-9-74

HOMMES ET FEMMES DEMANDÉES

COLLÈGE DE ROSEMONT (CEGEP)
OFFRE D'EMPLOI

Pour les trois (3) postes, qui suivent, une description des fonctions est donnée dans le plan de classification du personnel technique et de soutien des Collèges d'enseignement général et professionnel.

PROGRAMMEUR CLASSE II

Qualifications requises:
Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles, avec champ de spécialisation approprié, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

OU

Avoir complété le cours secondaire V, avec option appropriée, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente et posséder six années d'expérience en plus de connaître au moins un langage de programmation.

Traitement:
Échelle du 1er juillet 1974 au 30 juin 1975: de $7,801.00 à $10,197.00, selon les qualifications et l'expérience.

COMMIS CLASSE II

Qualifications requises:
Avoir complété un cours de niveau secondaire IV, avec option appropriée, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Traitement:
Échelle du 1er juillet 1974 au 30 juin 1975: de $5,296.00 à $6,097.00, selon les qualifications et l'expérience.

STÉNO-SECRÉTAIRE

Qualifications requises:
Avoir complété le cours secondaire V, avec option appropriée, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Connaître la sténographie, la dactylographie et la disposition de textes.

Traitement:
Échelle du 1er juillet 1974 au 30 juin 1975: de $5,314.00 à $6,170.00, selon les qualifications et l'expérience.

Un curriculum vitae détaillé doit parvenir avant 17:00 HEURES le VENDREDI 13 SEPTEMBRE 1974 au:

Bureau du directeur des services au personnel
6400 - 16e Avenue, Rosemont
Montréal, H1X 2S9 9-9-74

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

Boutique d'Art Galerie
recherche
ASSISTANT(E) DU GÉRANT
- Bilingue
- Certaines connaissances en histoire de l'art et décoration préférables.

S'adresser:
1024 ouest, avenue Laurier, Outremont
12-9-74

LOGEMENTS DEMANDÉS

DUPLEX OU MAISON détachée, dans zone commerciale, aux alentours de Côte-des-Neiges, avec jardin. Pour fins de garderie de jour. Tél: 737-4139. 9-9-74

DUPLEX 6½, pour deux personnes, dans Outremont, N.D.G., Côte-des-Neiges, Ville Mont-Royal, Côte St-Luc, Hampstead, Westmount. Tél: 282-3739 9-9-74

BAS DE DUPLEX ou bungalow, 7-8 pièces avec jardin arrière, dans N.D.G. ou secteur Université de Montréal. Bail au moins 5 ans. Tél: après 4 p.m. 488-0162 9-9-74

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

RAWDON: meublée, très calme, avec grand terrain boisé, face à la rivière, près des commodités, libre 15 septembre. Tél. 276-5046. 9-9-74

OCCASIONS D'AFFAIRES

OPÉREZ VOTRE PROPRE COMMERCE
Compagnie bien établie recherche homme qualifié pour diriger un bureau dans la région métropolitaine.
Investissement initial: $8,000.
Pour informations:
663-2840, poste 109
7-9-74

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a., b.péd.b.ès lettres. Tél.: 524-3852. J.N.O.

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES À VENDRE

BOUL. ST-JOSEPH OUEST: coin de rue, petit édifice à bureaux, 12 pièces, et grande salle de conférence. Tout-tapis. Idéal pour professionnels, clinique médicale, etc. Jarrex Limitée R. Roy 655-5269 ou 727-3742 1-10-74

LONGUEUIL
Centre médical réputé
- Revenu: $60,172.
- Potentiel à développer.
- Comptant requis: $125,000.
- Solde facile.

IMMEUBLES GUEYMARD
courtiers
677-5216
6-9-74

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

MONTREAL-EST: Rue Berri et Liège, 3 magasins, 4 logements, en très bonne condition. Belle occasion de trouver un bon revenu. Appelez Michelle Nagy, 334-5330 ou 331-1577 (M.L.S.) Immeubles Westgate, courtiers 6-9-74

VILLE ST-MICHEL: Maison appartements de 41 logements, 18 x 4½, 18 x 3½, 5 x 1½. Très bonne condition à limite du village olympique. Appelez Michelle Nagy, 334-5330 ou 331-1577 (M.L.S.) Immeubles Westgate, courtiers 6-9-74

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BOUCHERVILLE: cause transfert, cottage style canadien, salle à diner, foyer, pour informations: Danièle Sylvestre, 655-7611 ou 655-2355. Immeubles Westgate, courtiers. 6-9-74

BELOEIL: superbe split level pierre-des-champs et Alcan, modèle "Le Montagnard", construction 1971, grand salon, belle cuisine-dinette, 3 chambres, magnifique salle de séjour avec foyer angulaire. Maison de choix. M.L.S. Prix: $49,500. Appelez Fabienne Boulanger, 467-0285 ou 467-1578. Immeubles WESTGATE COURTIERS 6-9-74

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

ASSISTANT(E) À L'ÉDITION

Une importante maison d'édition requiert les services d'un(e) assistant(e) à l'édition.

Nature de l'emploi:
— Révision des textes.
— Préparation des manuscrits pour la composition.
— Correction des diverses épreuves.
— Relations avec les auteurs et les divers fournisseurs.

Qualifications requises:
— Minimum de 15 ans de scolarité.
— Excellente connaissance du français.
— De préférence, une expérience du travail en édition.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

DOSSIER 222,
Le Devoir (C.P. 6033) Montréal H3C 3C9
7-9-74

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT
Cottage semi-détaché en pierre, grand salon avec foyer, salle à manger avec poutre au plafond, 4 chambres à coucher, salle de jeux avec foyer, boiseries de chêne, petit jardin.
Prix: $78,500. - pas d'agent.
Tél.: 351-4010
demandez Mme Champage
ou 276-0172 9-9-74

BOUCHERVILLE
Magnifique bungalow colonial
Sous-sol fini, salle familiale avec foyer Franklin. **Propriété impeccable.** Piscine creusée. Près de toutes commodités. Prix demandé: $55,000. Pour informations, communiquez **Jacqueline Gervais, 672-0321 ou 655-9532.**
IMMEUBLES A.E. LePAGE & WESTMOUNT INC.
courtiers 6-9-74



MONT ST-HILAIRE
Adjacent au parc et centre d'étude de l'UNiversité McGill. Propriété exclusive. construction reposant sur roc de montagne supportée par poutres d'acier. 8 pièces, salle à diner, foyer dans salon, 4 chambres à coucher, grand hall d'entée. Jardin d'hiver intérieur, fenêtres panoramiques, **vue superbe sur toute la Vallée du Richelieu.** Planchers de chêne et marbre importé. Abri anti-bombe, sauna, garage double. Chauffage-électrique, contrôle dans chaque pièce. Terrain très boisé, environ 3 arpents, piscine Val Mar, cabanon, patio. Jardin potager organique, rocaille, beaucoup de fleurs. Prix demandé: $125,000. EXCLUSIF. **Pour information ou visite, communiquez avec Mme Yvette Duranleau, 672-0321 ou 674-4531.**
6-9-74

BOUCHERVILLE: pour vous professionnels, cottage sur un site extraordinaire, 7 pièces, salle à diner, foyer en pierre-des-champs, grandes chambres, garage. Appelez André Houle, 655-7611 ou 655-7285. Immeubles Westgate, courtiers. 6-9-74

VIMONT: Bungalow brique et pierre marbrée, 6 pièces impeccables, près de écoles et centre d'achats Belle-Rose, piscine et parc public. Photo MLS demandez Jean-Jacques Barbeau, 382-5890 ou 725-1542. Immeubles Westgate, courtiers. 6-9-74

BOUCHERVILLE: Split-level, "Montagnard", aubaine incroyable, 8 pièces, grande cuisine-dinette, salle familiale, foyer. M.L.S. Appelez Raymond Bourgetel, 655-7611 ou 655-2605 Immeubles Westgate, courtiers. 6-9-74

VIMONT: Bungalow type Colonial, 7 pièces avec garage, grand patio adjacent à la piscine en surface. Humidificateur avec contrôle. Propriété impeccable. Photo MLS. Demandez Jean-Jacques Barbeau, 382-5890 ou 725-1542. Immeubles Westgate, courtiers. 6-9-74

AHUNTSIC: superbe bungalow rêvé pour professionnel, bureau, sous-sol entrée indépendante. Patio et piscine. Photo MLS. Pour renseignements, appelez Alice Ménard, 334-5330 ou 748-7218. Immeubles Westgate, courtiers. 6-9-74

3 MILLES DE GRANBY, joli bungalow, 5½ pièces, chauffage électrique, foyer, piscine, abri d'auto. Terrain 180' x 450', paysage champêtre, sapins, bouleaux. Proche limites Bromont à 3 milles autoroute Cantons de l'Est. Prix: $46,500. Tél. (514) 378-7763. 10-9-74

3 MILLES DE GRANBY; 8 acres de terrain de rapport, boisé, en partie défriché, site champêtre, avec chalet toute saison, chauffage électrique, cuisine salon 22' x 14', une chambre, salle de bain, dépendance avec chauffage électrique. Prix: $26,000. Tél. (514) 378-2431. 10-9-74

STE-JULIE (Haut-Bois) Luxueux split-level dans site enchanteur, 7 grandes pièces, vivoir 24' x 14' cheminée. 3 ou 4 chambres, garage, terrain 16,870', nombreux arbres adultes. Photo MLS. $73,500. Madeleine Bickley, 653-2496 ou 653-0698 Immeubles Westgate, courtiers 6-9-74

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE
COURTIER — BROKER
IMMEUBLES **WESTMOUNT** REALTIES

N.D.G.

Quand vous lirez cette réclame, il est fort possible que cette habitation soit déjà vendue mais, au cas ou: Voici quels sont ses avantages. Située Avenue Marlowe, salon avec cheminée naturelle, salle à manger, cuisine moderne et salle à déjeuner adjacente. Au premier, chambre à coucher principale de 20 pieds sur 12 pieds et ½. À deux pas, salle de bains ultra-moderne. Deux autres chambres à coucher de très bonnes dimensions. Garage, allée privée et de nombreux atouts. **Nouvelle exclusivité de Guy Labrecque, 935-8541 ou 488-3770.**

Si votre porte-monnaie est un peu plus mince, les 2 duplexes qui suivent vous conviendront peut-être davantage. **Avenue Hingston,** près Terrebonne, **"semi-détaché",** pierre et brique, 5½ et 6½, garage pour deux voitures. Les 2 logements sont disponibles en mai '75 mais, il faut acheter maintenant avant que les baux soient renouvelés. **L'autre est situé Avenue Royal** et comporte 5 et 6 pièces. Le rez-de-chaussée est loué: $250. par mois. les fenêtres sont aluminium, la chaudière à gaz est neuve de même que le chauffe-eau. Les 2 logements sont également disponibles pour mai '75. **2 nouvelles exclusivités de Guy Labrecque, 935-8541 ou 488-3770.**
6-9-74

PROPRIÉTÉS À VENDRE

AHUNTSIC: Bungalow de pierre, 7 pièces, condition impeccable, piscine chauffée, garage double. Prix très raisonnable. MLS Jacqueline Pineau, 334-5330 Immeubles Westgate, courtiers. 6-9-74

BOUCHERVILLE: pour professionnel, splendide maison, air climatisé, purificateur d'air, porte de garage électronique, salle familiale, foyer et bar. M.L.S. Serge Chevalier, 655-7611 ou 679-6715. Immeubles Westgate, courtiers 6-9-74

BOUCHERVILLE: Split-level, belle décoration, sous-sol fini, garage, terrain superbe, quartier résidentiel. M.L.S. Chantal Trudel, 655-7611 ou 767-9260. Immeubles Westgate, courtiers 6-9-74

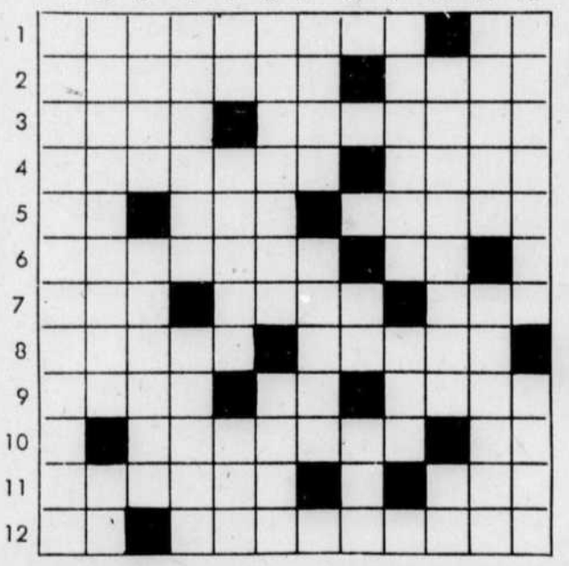
ST-JEAN: Magnifique bungalow, 5 pièces, foyer, sous-sol fini, abri d'auto, très beau terrain dans Paroisse St-Gérard. Prix: $38,000 (Photo MLS) C. Larivière, 348-6831 ou 658-6681. Immeubles Westgate, courtiers. 6-9-74

ST-HUBERT: Faites vite. Beau bungalow très propre, terrain paysagé, quartier résidentiel, près pont Champlain. Prix réduit $29,900. Photo MLS. Nicole Gautier, 678-8060 ou 676-0906 Immeubles Carbonneau, courtiers. 6-9-74

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES ou ENCADRÉES • VOUS SEREZ TOUJOURS SATISFAIT du SERVICE et du RÉSULTAT
844-3361
Compétence:
Mme Turgeon

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1—Force qui provoque le mouvement d'un corps. — Scandium.
2—Fait depuis peu. — Utiliser.
3—Qui a été trompé. — Relatif aux flancs.
4—Plante potagère à feuilles comestibles. — Du soir au matin.
5—Caesium. — Pareil. — Ota l'écale de.
6—Doctrine d'origine chrétienne contraire à la foi catholique et condamnée par l'Eglise. — Eminence.
7—Colère. — Entêté. — Utilise.
8—Religieuse. — Ile annulaire des mers tropicales.
9—L'eau, en général. — Magnésium. — Hymne en l'honneur d'Apollon.
10—Terrain semé de raves. — Considéré.
11—Partie du théâtre où jouent les acteurs (plur). — Calme et tranquille.
12—Obtenu. — Agité de secousses brusques.

Verticalement

1—De l'Indochine.
2—Champignon comestible délicat. — Cuivre.
3—Qui a été trompé. — Restituer.
4—Inflammation de l'uvée. — Rien.
5—Chemin de halage. — Agile. — Animal mou.
6—Eminence à la surface de certains objets. — Placée, posée.
7—Myriapode. — Entre deux planchers.
8—Note de la gamme. — Rayon.
9—Chacun des degrés par lesquels peut passer une même couleur. — Trou dans le mur.
10—Petites écailles telles que celles qui recouvrent les ailes des papillons. — Cela.
11—Recouvre la partie inférieure de l'ouverture d'une porte. — Langue artificielle développée à partir du vieux slave.
12—Se dit d'une période géologique de la fin de l'ère secondaire. — Du soir au matin.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	H	O	I	X	■	A	C	A	C	I	A
2	O	U	R	L	E	T	■	H	U	I	L	E
3	L	E	G	E	R	E	T	E	■	N	R	
4	L	E	U	■	U	N	I	V	O	Q	U	E
5	U	■	E	S	S	O	R	E	R	■	R	R
6	S	O	I	E	■	N	O	T	E	R	A	■
7	O	R	L	O	N	■	I	R	E	■	N	A
8	I	■	L	I	E	R	R	E	■	P	I	C
9	R	U	E	R	■	O	S	■	P	A	T	E
10	E	M	U	■	C	T	■	N	■	V	E	R
11	■	A	S	T	R	O	N	O	M	E	■	B
12	P	R	E	C	U	R	S	E	U	R	■	E

AVEC LE PETIT ROBERT . . .
PAS DE PROBLÈME

Avis publics

Voir autres Avis légaux, en page 15 et 18

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 16 août, 1974, par lequel Tiffany of Canada Maintenance Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 22 août 1974, sous le numéro 2544414, Banque de Montréal 22 août, 1974.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS QUE BRAZEAU TRANSPORT INC. 380 rue Burke, Rouyn, permis no. 6793-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le service suivant:

La requérante demande que soit rajouté aux clauses à, b, c, d, e, f, g, i, l, m. n, o, p, q, s, t, u, v, w, aa, cc, dd, ee, ff, gg, hh, kk, pp, qq, rr, ss, uu, ww, yy, zz, ccc, ddd, eee, fff, ggg, hhh, iii, le droit additionnel suivant:

DROIT ADDITIONNEL:

En vertu des clauses a, b, c, d, e, f, g, i, l, m, n, o, p, q, s, t, u, v, w, aa, cc, dd, ee, ff, gg, hh, ii, pp, qq, rr, ss, uu, ww, yy, zz, ccc, ddd, eee, fff, ggg, hhh, iii, la détentrice aura le droit de tirer les remorques des compagnies de chemin de fer arrivant ou partant des endroits suivants: Matagami, Lorrainville, Rouyn et Montréal.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 585 est, boul. Charest, Québec.

SIGNE:
BENOIT GROLEAU, procureur de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

DEMANDE DE PERMIS SPECIAL TEMPORAIRE DE LA COMPAGNIE DE TRANSPORT H. SMITH LIMITEE (PERMIS 645-V)

La partie requérante, la Compagnie de Transport H. Smith Limitée, 10755 Chemin Côte-de-Liesse, Dorval, Québec H9P 1A8, demande le permis suivant:

Clause C — Camionnage Général — Longue distance — Par route — Transport régulier.

Montréal, Trois-Rivières, Cité de Québec et retour, avec le droit de desservir les endroits intermédiaires, par la route 2, en utilisant route alternative 48, à partir de la jonction, se servant de la route 2 à St-Sulpice, jusqu'au point de la bifurcation 2, Repentigny, avec droit de desservir les points intermédiaires de St-Paul l'Ermite et l'Assomption de ladite route.

Clause B — "Le détenteur de permis peut utiliser la route 9 lorsqu'il se sert de l'article (C) entre Montréal et la Cité de Québec"

Droits additionnels à la Clause B, demandant d'ajouter: "Le détenteur de permis peut utiliser la route 13 de Trois-Rivières à la grand'route 9-20 et retour, pour fin de circulation seulement".

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports, 800 est, boul. de Maisonneuve, suite 700, Montréal H2L 1Y6, Québec.

G.W. Conley

CANADA
MINISTERE DES TRANSPORTS
ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS
APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Dorval, Québec. INSTALLATION D'UNE MARQUISE AU-DESSUS DU TROTTOIR DES ARRIVEES DE L'AEROGARE, A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, DORVAL, QUE.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, pièce 175c, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Québec H4Y 1B9 (636-3203), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 20 septembre 1974.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de l'Association de la Construction de Montréal, 4970 Place de La Savane, Montréal et à l'Association de la Construction du Québec, 675 avenue Marguerite Bourgeois, Québec, Qué.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

P.E. Arpin
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne des Transports aériens.

Ministère des Transports,
Aéroport int. de Montréal,
Le 26 août 1974.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES GPE-74-19161 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 5 novembre 1974
FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE LIAISON HERTZIENNE ENTRE LES POSTES ROUYN ET PANDORA ET LES CENTRALES RAPIDE 2 et RAPIDE 7 (COMTÉS D'ABITIBI ET DE TEMISCAMINGUE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de SOIXANTE MILLE DOLLARS ($60,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 27 août 1974



Jimmy Connors fait preuve d'une belle forme sur un retour, hier à Forest Hills, où il a battu le Tchécoslovaque Jan Kodes 7-5, 6-3, 5-7 et 6-2, atteignant ainsi les quarts de finale des championnats américains. (Téléphoto AP)



Le demi Pete Muller, des Argonauts, est sur le point d'être durement plaqué par Chuck Zapiec, des Alouettes, lors de la victoire de 12-11 des Montréalais, avant-hier soir à Toronto. (Téléphoto PC)

Les Expos en perte de vitesse

ST—LOUIS (Le Devoir) — Un simple du frappeur d'urgence Jim Dwyer à la 9e manche, hier soir, a propulsé les Cardinaux de St-Louis à une victoire de 5-4 sur les Expos de Montréal qui voient ainsi leurs chances de remporter le championnat de leur section s'effriter au fil des défaites qu'ils accumulent de façon systématique ces derniers temps.

Le triomphe des Cardinaux, leur 4e de suite, les rapproche à 1½ partie de la tête occupée par les Pirates de Pittsburgh.

Avec le compte égal 4-4, Bake McBride débuta la 8e avec un simple, il fut sacrifié au 2e coussin, prit le 3e but sur un retrait au champ intérieur et compta sur le simple de Dwyer.

Montréal avait égalé le pointage à 4-4 lorsque, après 2 retraits à la 8e, Willie Davis frappa un simple et fut envoyé au marbre par un double de Mike Jorgensen.

Les 3 premiers points des Expos avaient été le résultat d'un simple de Lintz, de son 37e but volé, d'un autre simple de Davis qui produisait un point et, enfin, d'un circuit de 2 points de Mike Jorgenson.

Les lanceurs des Expos lançaient très bien avant que l'offensive redoutable des Cardinaux ne se mette en marche.

Enfin, la direction des Expos de Montréal, sans doute pour opérer une diversion quant au piètre rendement des Expos, a annoncé que le deuxième-but Ron Hunt avait été cédé aux Cardinaux de St-Louis par la voie du repêchage.

Le détenteur du record du "atteint par un lancer" ira continuer, et sans doute terminer, sa carrière sous d'autres cieux. Le chanceux!

NEW YORK (4)	ab	p	cs	pp
Harrelson, ac	3	1	1	1
Millan, 2b	4	0	1	1
Milner, 1b	5	0	1	2
Staub, cd	4	0	0	0
Ayala, cg	5	0	0	0
Garrett, 3b	3	1	1	0
Martinez, ct	4	0	0	0
Hahn, cc	0	0	0	0
Dyer, r	3	0	1	0
Sadecki, l	2	1	2	0
Apodaca, l	1	1	1	0
Totaux:	34	4	8	4

CHICAGO (2)	ab	p	cs	pp
Monday, cc	5	1	2	1
Kessinger, ac	5	0	3	0
Cardenal, cg	5	0	2	1
Thornton, 1b	4	0	0	0
Morales, cd	4	0	1	0
Madlock, 3b	4	0	2	0
Swisher, r	4	0	1	0
Sperring, 2b	2	0	0	0
Stone, p	2	0	0	0
LaRoche, l	0	0	0	0
Zamora, l	0	0	0	0
Tyrone, cd	1	1	0	0
Todd, l	0	0	0	0
Lacock, cd	1	0	0	0
Kremmel, l	0	0	0	0
Hutson, l	0	0	0	0
Totaux:	39	2	11	2

New York 000 002 101 — 4
Chicago 000 000 200 — 2

E—W. Garrett, Ayala, Kessinger. DJ—Chicago 2. LSB—New York 10, Chicago 11. 2B—Cardenal, Apodaca. 3B—J.Morales.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Sadecki (g, 7-7)	6 1/3	9	2	1	0	3
Apodaca	2 2/3	2	0	0	1	1
S.Stone (x, 6-5)	5	5	2	2	1	5
LaRoche	1 1/3	1	1	1	2	1
Zamora	2/3	0	0	0	0	0
Todd	1 1/3	2	1	1	1	1
Kremmel	1/3	0	0	0	1	0
Hutson	1/3	0	0	0	0	0

VP—Apodaca 3e. APL—LaRoche: W.Garrett; Todd: Millan. Fl—LaRoche. D.—2h53. A.—1,953.

SAN DIEGO (3)	ab	p	cs	pp
DThomas, 3b	4	0	0	0
Backert, 2b	4	0	0	0
Turner, cg	3	1	2	0
McCovey, 1b	3	1	0	0
Grubb, cc	3	1	0	0
Winfield, cd	4	0	2	2
Canizaro, r	2	0	0	0
Looklear, fo	1	0	0	0
Almon, ac	3	0	0	0
Montsh, l	3	0	0	0
Oreif, l	0	0	0	0
Laxton, l	0	0	0	0
Totaux	30	3	4	2

ATLANTA (5)	ab	p	cs	pp
Office, cc	3	0	1	0
MPerez, 2b	4	0	0	0
Evans, 3b	3	2	0	0
Baker, cd	4	2	1	0
Lum, cg	5	0	3	2
DaJohnsn, 1b	3	1	2	2
CRobinsn, ac	3	0	0	0
Correll, r	4	0	0	0
Krausse, l	1	0	0	0
Tepedinm, fo	1	0	0	0
Leon, l	1	0	1	1
Totaux	32	5	8	5

San Diego 000 300 000—3
Atlanta 200 000 30x—5

E—Lum, McCovey, Beckert. LSB—San Diego 4. Atlanta 12. BV—Turner, Winfield, Baker. S—Cannaizzaro. C.Robinson.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Mcintosh P 0-1	6	6	5	3	7	1
Greif	1	2	0	0	0	0
Laxton	1	0	0	0	1	1
Krausse	6	4	3	3	3	3
Leon G 4-5	3	0	0	0	0	3

D—2:17; A—4,116.

CINCINNATI (2)	ab	p	cs	pp
Rose, cg	4	0	0	0
Morgan, 2b	2	0	0	0
Bench, r	3	0	0	0
TPerez, 1b	4	0	1	0
Driessen, 3b	3	0	0	0
Chaney, 3b	1	0	0	0
Geronimo, cc	2	1	0	0
Concepon, ac	4	0	0	0
GFoster, cd	1	1	0	0
Billingham, l	1	0	0	0
Total	25	2	1	0

HOUSTON (1)	ab	p	cs	pp
Gross, cd	4	0	1	0
Metzger, ac	4	0	2	0
Cedeno, cc	3	0	1	0
LMay, 1b	4	0	0	0
MMay, r	4	1	0	0
DgRader, 3b	4	0	2	0
Howard, cg	2	0	0	0
CJohnson, fo	1	0	0	0
Galighr, cg	0	0	0	0
Milborne, 2b	2	0	0	0
Watson, fo	1	0	0	0
Campbell, 2b	0	0	0	0
DWilson, l	2	0	0	0
Helms, fo	1	0	0	0
Cosgrove, l	0	0	0	0
Total	32	1	6	0

Cincinnati 000 020 000 — 2
Houston 000 000 100 — 1

E—Metzger. Chaney. DJ—Cincinnati 2. Houston 2. LSB—Cincinnati 5, Houston 5. BV—Morgan. S—Hillingham 2.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Billinghm G. 18-8	9	6	1	0	0	3
D.Wilson P. 10-11	8	0	2	0	5	3
Cosgrove	1	1	0	0	1	0

APL—Par D.Wilson G.Foster. par Billingham Cedeno D—2:13. A—8,024.

MONTREAL (4)	ab	p	cs	pp
Lintz, 2b	4	1	1	0
Davis, cc	4	2	2	1
Jorgensn, 1b	3	1	2	3
Cingleton, cd	3	0	1	0
Woods, cd	1	0	0	0
Morthrup, cg	3	0	0	0
Mangual, cg	1	0	0	0
Kailey, 3b	3	0	0	0
Foote, r	4	0	0	0
Frias, ac	3	0	0	0
Blair, l	2	0	0	0
HBreeden, fo	1	0	0	0
CTaylor, l	0	0	0	0
Total	32	4	6	4

ST-LOUIS (5)	ab	p	cs	pp
Brock, cg	5	0	1	1
Sizemore, 2b	4	1	1	0
Rsmith, cd	2	2	2	1
Simmons, r	4	0	1	1
Torre, 1b	4	0	0	0
Chride, cc	4	1	3	0
Reitz, 3b	2	1	0	0
Tyscn, ac	3	0	0	0
Schnlim, fo	1	0	0	0
Hrabosky, l	0	0	0	0
AFoster, l	0	0	0	0
JCruz, fo	1	0	0	0
Folkors, l	2	0	1	0
Dwyer, fo	1	0	1	1
Herndon, co	0	0	0	0
Heidemn, ac	0	0	0	0
Total	33	5	10	4

Montréal 003 000 010— 4
St.-Louis 001 110 11x— 5

DJ-St. Louis 1. LSB-Montréal 3. St-Louis 8. 2B-Singleton, McBride, Jorgensen. CC-Jorgensen 7, R. Smith 21. BV-McBride. Lintz, Jorgensen, S-Reitz.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Blair	7	8	4	4	3	4
C.Taylor p, 6-2	1	2	1	1	0	0
A. Foster	3	4	3	3	1	0
Folkers G, 6-1	5	2	1	1	0	7
Hrabosky	1	0	0	0	0	2

VP-Hrabosky 7. APL-par Folkers, Jorgensen. F.I.-Blair. D-2:03. A-13,288.

Ligue Américaine

Milwaukee 000 000 000 — 0 5 0
New York 200 010 00x — 3 8 0

Kobel (6-12), Colborn 5e et Porter; Medich (17-12) et Munson. Assistance: 8,362.

Boston 000 000 000—0 3 0
Baltimore 004 010 10x—6 10 1

Moret (7-8), Cleveland 4e, Pole 8e et Blackwell; Palmer (6-10) et Etchaberen. CC—Balt. Williams 2, 13. A—16,856.

Cleveland 000 000 410—5 10 2
Détroit 002 000 200—4 5 1

J. Perry, Ellingsen 7e, Buskey (2-5) 7e et Duncan; Coleman, Hiller (16-10) 8e et Freehan. A—6,513.

Chicago 000 061 000—7 14 0
Kansas City 000 000 000—0 4 1

Kaat (15-13) et Downing; Splittorff (13-15), Briles 5e, Leonard 7e, Lopez 9e et Healy. CC—Chi. Downing 9e. A—7,584.

Rauch limogé par les Argonauts

TORONTO (d'après CP) — Les Argonauts de Toronto ont congédié hier leur instructeur John Rauch, quelques heures seulement après que son équipe eut perdu 12-11 face aux Alouettes de Montréal, dans un match qui aurait pu prendre une toute autre allure n'eut été d'un jeu controversé survenu vers la fin du 3e quart.

Menant 11-9, les Argonauts se retrouvèrent à la 9e verge des Montréalais. Rauch a alors demandé à la recrue Ernie Carnegie, un demi, de tenter une passe dans la zone des buts. La passe manqua totalement de précision, fut interceptée par Dickie Harris, et les Alouettes remontèrent le terrain suffisamment loin pour permettre à leur as-botteur Don Sweet de réussir un placement vainqueur de 40 verges.

Plus tôt cette saison, les Argonauts furent privés d'au moins un match nul en deux occasions, à cause de décisions douteuses de Rauch.

Joe Moss, entraîneur à la défensive et ami de Rauch, a été appelé à lui succéder de façon intérimaire. Une victoire des Argonauts mardi leur aurait permis de rejoindre Montréal, au sommet du classement dans la section Est de la ligue Canadienne de football. Ils se retrouvent plutôt ex-aequo en 2e place avec Hamilton et Ottawa, à quatre points du 1er rang.



JOE MOSS a été nommé hier instructeur intérimaire des Argonauts de Toronto, à la suite du congédiement de John Rauch. (Téléphoto PC)

●

RÉJEAN HOULE, l'ex-Canadien de Montréal qui est passé aux Nordiques de Québec l'an dernier, compte parmi les trois blessés de l'équipe du Canada-Association Mondiale, actuellement à l'entraînement à Edmonton en vue d'une prochaine série de huit matches hors-concours contre l'équipe de l'Union soviétique. Houle, qui souffre d'une blessure à l'aine, ainsi que Bruce MacGregor, des Oilers d'Edmonton, et la recrue Ron Chipperfield, des Blazers de Vancouver, ne sont cependant par suffisamment blessés pour ne pas poursuivre leur entraînement. Par ailleurs, l'illustre **GORDIE HOWE** s'est finalement rapporté au camp avant-hier soir, en compagnie de ses fils Marty et Mark, ce qui a permis à Bobby Hull, Paul Henderson, Frank Mahovlich et Gerry Cheevers, jusque là cibles favorites des journalistes, de respirer quelque peu.

●

SIX CHAMPIONS d'Europe qui défendaient leur titre hier dans le stade olympique de Rome, à l'occasion des championnats européens d'athlétisme, l'ont perdu. Quatre d'entre eux ont néanmoins pris une médaille d'argent. Ce sont le Français Jean-Claude Nallet (400 mètres-haies), défait par le britannique Alan Pascoe; l'Anglais David Jenkins (400m) battu par l'Allemand de l'Ouest Karl Honz; le Tchécoslovaque Ludwig Danek (disque), qui s'est incliné devant le Finlandais Pentti Kahma; et le Soviétique Kestutis Chapka (hauteur), dominé aux essais par le Danois Jesper Toerring. L'allemand de l'Est Max Klaus (longueur) et le Français Jean-Claude Villain (3.000m obstacles) ont été totalement éclipsés. Par ailleurs, deux Finlandais, Riitta Salin (400m) et Kahma ont procuré ses deux premières médailles d'or à leur pays.

●

LA R.D.A. s'est montrée supérieure à l'URSS, hier à Lucerne (Suisse), au cours de la première journée des championnats mondiaux masculins d'aviron. Sur les huit épreuves auxquelles ils participaient, les rameurs de l'Allemagne de l'Est en ont remporté six, terminant seconds dans les deux autres. Pour leur part, les Soviétiques se sont classés 3 fois premiers, 4 fois 2èmes et une fois 3e. Par ailleurs, deux bateaux canadiens ont atteint les demi-finales: Brian Thorne chez les poids légers, et l'équipage du collège Ridley, de St. Catherines (Ont.) dans le "huit".

●

L'URSS a remporté pour la seconde année d'affilée, hier à Moscou, le championnat mondial du pentathlon moderne. Les athlètes soviétiques ont disposé de ceux de 16 autres nations, y compris le Canada qui a terminé au 17e rang. Précisons que l'un des Canadiens a dû abandonner la compétition pour cause de maladie, ce qui a enlevé toute chance à son équipe d'accumuler officiellement des points.

●

UN INCIDENT politico-sportif s'est produit hier aux 7èmes Jeux asiatiques, à Téhéran, quand le sabreur Tao Chin Han, de l'équipe de Chine, a refusé d'affronter l'Israëlien Gabi Simon, ce qui entraîna son expulsion de la compétition. Les dirigeants craignent maintenant d'autres affrontements semblables.

A Forest Hills

FOREST HILLS (d'après AFP) — L'Américain Jimmy Connors, 22 ans, et sa fiancée Chris Evert, 19 ans, les titulaires de Wimbledon et grand favoris pour décrocher les honneurs des Championnats omnium de tennis des Etats-Unis qui se déroulent actuellement à Forest Hills, ont tous deux gagné hier après-midi.

Connors a disposé du Tchécoslovaque Jan Kodes 7-5, 6-3, 6-7 et 6-2, tandis que Mlle Evert battait l'Australienne Lesley Hunt 7-6 et 6-3.

L'Américain Stan Smith, 3e favori, a également gagné 8ème finale, 6-2, 6-3, 6-7 et 6-3, face à l'Australien Sydney Ball, et il affrontera maintenant le Soviétique Alex Metreveli, vainqueur hier du Hollandais Tom Okker 6-1, 6-3 et 7-6.

L'Australienne Evonne Goolagong, titulaire de Wimbledon en 1970, a gagné, tel que prévu, devant sa compatriote Kerry Melville, 6-4 et 7-5, obtenant ainsi le droit d'affronter Chris Evert en demi-finale.

L'autre demi-finale opposera Billie Jean King à sa compatriote américaine Julie Heldman. Toutes deux ont gagné hier, respectivement 6-1 et 7-6 devant Rosemary Casals, 7-5 et 7-6 face à Nancy Gunter.

baseball

Ligue Nationale

Mardi

St-Louis 5-8, Montréal 1-4
New York 2-11, Chicago 0-4
Pittsburgh 8, Philadelphie 2
Atlanta 7, San Diego 2
Cincinnati 7, Houston 5
San Francisco 9, Los Angeles 5

Hier

Montréal 4, St-Louis 5
New York 4, Chicago 2
San Diego 3, Atlanta 5
Cincinnati 2, Houston 1
San Francisco à Los Angeles, 10h30

Aujourd'hui

Philadelphie, Lonborg (14-11) à Chicago, Reuschel (13-10), 14h30.
(seul match à l'affiche)

Les meneurs

(matches d'hier non compris)

	ab	cs	moy.
Garr, Atl.	576	204	.354
Zisk, Pitt.	458	149	.325
Garvey, LA.	541	175	.323
A. Oliver, Pitt.	505	163	.323
R. Smith, St-L.	421	135	.321
Stargell, Pitt.	416	131	.315
Brock, St-L.	528	166	.314
Buckner, L.A.	470	146	.311
Gross, Hou.	487	151	.310
Cardenal, Chi.	437	133	.304

Circuits

Schmidt, Philadelphie, 34; Wynn, Los Angeles, 29; Bench, Cincinnati, 27; Stargell, Pittsburgh et Cedeno, Houston, 23 chacun.

Points produits

Bench, Cincinnati, 107; Schmidt, Philadelphie, 104; Wynn, Los Angeles, 96; Garvey, Los Angeles, 94; Zisk, Pittsburgh, 91.

Lanceurs (13 décisions)

John, Los Angeles, et Caldwell, San Francisco, 13-13, .813; Messrsmth, Los Angeles, 16-6, .727; C. Carroll, Cincinnati, 10-4, .714; Billingham, Cincinnati, 17-8, .680; McGlothen, St-Louis, 16-8, .667; Capra, Atlanta, 13-7, .650; Sosa, San Francisco, 9-5. .643.

Ligue Américaine

Mardi

Cleveland 5-4, Détroit 1-5
Chicago 2, Kansas City 1
Oakland 7, Californie 0
Texas 6, Minnesota 3

Hier

Milwaukee 0, New York 3
Boston 0, Baltimore 6
Cleveland 5, Détroit 4
Chicago 7, Kansas City 0
Californie à Oakland, 9h
Minnesota à Texas, 9h

Aujourd'hui

Milwaukee, Champion (9-3) à Boston, Drago (6-8), 19h30
Minnesota, Blyleven (13-15) à Kansas City, Busby (19-12), 20h30
Texas, J. Brown (11-10) à Oakland, Hunter (21-10), 21h
Chicago, Johnson (6-3) à Californie, Figueroa (2-6), 23h

Les meneurs

(matches d'hier non compris)

	ab	cs	moy.
Carew, Min.	509	187	.367
Orta, Chi.	437	139	.318
McRae, K.C.	446	140	.314
Ystrzmski, Bos.	439	137	.312
Maddox, N.Y.	364	112	.308
R. Jackson, Oak.	430	132	.307
Randle, Texas	443	135	.305
D. Allen, Chi.	450	137	.304
B. Robinson, Bal.	440	133	.302
Piniella, N.Y.	429	129	.301

Circuits

D. Allen, Chicago, 32; R. Jackson, Oakland, 28; Burroughs, Texas, 25; Darwin, Minnesota, et Tenace, Oakland, 22 chacun.

Points produits

Burroughs, Texas, 109; Bando, Oakland, 89; D. Allen, Chicago, 87; Darwin, Minnesota, R. Jackson et Rudi, Oakland, 85 chacun.

Lanceurs (13 décisions)

Fitzmorris, Kansas City, 10-4, .714; Hunter, Oakland, 21-10, .677; Tiant, Boston, 20-10, .667; G. Perry, Cleveland, 18-9, .667; Jenkins, Texas, 20-11, .645; Hiller, Détroit, 16-9, .640; Cuellar, Baltimore, 17-10, .630; Busby, Kansas City, 19-12, .613.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
PITTSBURGH	73	63	.537	—
ST-LOUIS	72	65	.526	1½
PHILADELPHIE	66	70	.485	7
NEW YORK	63	71	.470	9
MONTREAL	61	73	.455	11
CHICAGO	55	78	.414	16½

Section Ouest

LOS ANGELES	84	51	.622	—
CINCINNATI	83	54	.607	2
ATLANTA	77	61	.558	8½
HOUSTON	69	67	.507	15½
SAN FRANCISCO	62	74	.456	22½
SAN DIEGO	50	88	.362	35½

LIGUE AMERICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BOSTON	72	63	.533	—
NEW YORK	72	63	.533	—
BALTIMORE	70	65	.519	2
CLEVELAND	67	67	.500	4½
MILWAUKEE	65	72	.474	8
DETROIT	63	73	.463	9½

Section Ouest

OAKLAND	79	57	.581	—
TEXAS	71	66	.518	8½
KANSAS CITY	69	67	.507	10
CHICAGO	68	69	.496	11½
MINNESOTA	67	69	.493	12
CALIFORNIE	52	84	.382	27

football

Ligue Canadienne

Lundi

Winnipeg 20, Saskatchewan 18
Edmonton 20, Calgary 16
Ottawa 10, Hamilton 11

Mardi

Montréal 12, Toronto 11

Samedi

Hamilton à Ottawa
Saskatchewan à Colombie-Br.

Dimanche

Toronto à Montréal, 14h
Winnipeg à Edmonton

MEILLEURS COMPTEURS

Section Est

	T	C	PI	S	Pts
Sweet, Mtl.	0	11	15	4	60
Sunter, Ham.	0	8	15	3	56
Andrusyshyn, T.	0	10	13	7	57
Organ, Ott.	0	6	16	3	54
Rodgers, Mont.	7	0	0	0	42
Muller, Tor.	4	0	0	0	24
Nixon, Ott.	4	0	0	0	24
Allen, Tor.	3	0	0	0	18

Ligue Mondiale

Ce soir

Philadelphie à Jacksonville

Demain

Floride à New York
Californie-Sud à Détroit
Houston à Memphis
Hawaii à Portland

Ligue Nationale

(matches hors-concours)

Ce soir

Pittsburgh à Dallas

Demain

St-Louis à Kansas City
Baltimore à Washington
Giants de N.Y. à Buffalo
Cincinnati à Green Bay

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTREAL	7	5	2	0	144	113	10
TORONTO	7	3	4	0	125	123	6
HAMILTON	7	3	4	0	104	135	6
OTTAWA	7	3	4	0	102	116	6

Section Ouest

COLOMBIE-BR.	6	4	2	0	121	92	8
EDMONTON	6	4	2	0	132	80	8
SASKATCHEWAN	7	4	3	0	120	130	8
WINNIPEG	6	3	3	0	110	140	6
CALGARY	7	1	6	0	118	146	2

Avis légaux - Avis publics

Voir autres Avis légaux, en pages 14 et 18

"AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 15 août 1974 par lequel Michel Levasseur & Compagnie Limitée a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes bt futures à La Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la division d'Enregistrement de Montréal le 19 août 1974 sous le numéro 2543508. Banque de Montréal, le 5 septembre 1974."

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 août 1974 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Industries Nationales Pro Inc./National Pro Industries Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Chambly, Québec, le 20e jour de août 1974, sous le numéro 411951. Ce 30e jour se septembre, 1974.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné qu le contrat de vente en date du 23 août 1974 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Eastern Strapping Services Limited a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 27e jour de août 1974, sous le numéro 2545552.

Ce 30e jour de août 1974

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

"Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code Civil qu'un acte de transport de toutes les créances présentes et futures de Harbour Electrix Inc., ayant sa seule place d'affaires en la Cité de Montréal, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 5 juillet 1973, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 6 juillet 1973, sous le numéro 2442896.

Banque Canadienne Nationale
Montréal, le 28 août 1974.

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat validé le 27 août 1974, par les termes duquel toutes dettes présentes et futures appartenant à D.M.G. TRADING COMPANY LIMITED ont été vendues, assignées et transférées à INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. a été enregistré le 29 août 1974, au Bureau du Régistraire pour la Division d'Enregistrement de Montréal, sous le numéro 2546041.

MONTREAL, le 3 septembre 1974
BRODIE & POLISUK, AVOCATS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

AVIS DE PETITION POUR
ABANDON DE CHARTE
BERMA BEDDING LTD.

Avis est par les présentes donné que BERMA BEDDING LTD., une corporation incorporée selon la Loi des Compagnies et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, s'adressera au Ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec pour obtenir l'abandon de sa charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies.
DATE A MONTREAL, ce 15e jour d'août 1974
(Signé) KRAVITZ & KRAVITZ
PROCUREURS POUR BERMA BEDDING LTD.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC.

PRENEZ AVIS QUE BERNARD BELL, 266-76e Avenue, Ville de LaSalle, Province de Québec, demande à la commission des Transports du Québec, un permis spécial Haulaway afin de pouvoir tirer les remorques de JOHN N. BROCKLESBY TRANSPORT LTD., permis 8123-V selon toutes les clauses sans restriction du permis que détient John N. Brocklesby Transport Ltd, laquelle demande en permis de courtier réciproque.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposé à la Commission, dans les quatres (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports, 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 132, P.Q.

DEVEAU & LAVOIE,
Avocats du requérant.

ALLIANCE SECURITE
ET INVESTIGATION
LIMITEE — ALLIANCE
SECURITY AND
INVESTIGATION
LIMITED.

Avis est par les présentes donné que Maurice Babeux, de la ville de Boucherville district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou à la session suivante, afin de demander l'annulation d'un avis de dissolution relatif à la compagnie Alliance Sécurité et Investigation Limitée — Alliance Security and Investigation Limited donné le 17 juin 1968 et publié dans la Gazette du Canada le 22 juin 1968.
HULL, ce 31 juillet 1974.

MARTINEAU & FORGET
PROCUREURS DU PETITIONNAIRE
102, rue Principale,
Hull, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 12-044-500-225-740

COUR SUPERIEURE
(Division des divorces)

ARTHUR ROBERT,
Requérant
-vs-
DAME ARMANDE BLONDIN,
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée, DAME ARMANDE BLONDIN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.

MONTREAL, le 28 août 1974

(S) W. LEFEBVRE
REGISTRAIRE-ADJOINT

KOZINA, LEFEBVRE & SAVARD
Me Lise Martel
4906 est, boul. Gouin
Montréal-Nord, P.Q.
Tel: 326-6400

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

500
No: 12-044497-745
DAME ISABEL COWTON, ménagère, épouse séparée de corps et de biens de Howard Boudreau, résidant et domiciliée dans la Cité de Lachine, District de Montréal,
Requérant (e)
-vs-
HOWARD BOUDREAU, de lieux inconnus
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé HOWARD BOUDREAU est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 22 août 1974
(S) W. LEFEBVRE
REGISTRAIRE-ADJOINT
BARRIERE, NEUER & MENARD
1094 Notre-Dame, Suite 3,
Lachine, P.Q.
Avocats de la Requérante

AVIS

"Avis est par les présentes donne conformément à l'article 1571D du Code Civil qu'un acte de transport de toutes les créances présentes et futures de Jacques Vinet Electrix Inc., ayant sa seule place d'affaires en la Cité de Montréal, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 29 décembre 1972, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 4 janvier 1973, sous le numéro 2399013.

Banque Canadienne Nationale
Montréal, le 28 août 1974".

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

PRENEZ AVIS QUE BERTHIAUME TRANSPORT INC., 7,000 rue Ronsard, app. 30, Ville d'Anjou, PROVINCE DE QUÉBEC, demande à la commission des Transports du Québec, un permis spécial Haulaway afin de pouvoir tirer les remorques de JOHN N. BROCKLESBY TRANSPORT Ltd,. permis 8123-V selon toutes les clauses sans restriction du permis que détient John N. Brocklesby Transport Ltd, laquelle demande un permis de courtier réciproque.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposé à la Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports, 800 est, boul. de Maisonneuve, suite 700, Montréal 132, P.Q.

DEVEAU & LAVOIE,
Avocats du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC.

PRENEZ AVIS QUE RAYMOND EXPRESS LTÉE, 8950, rue Pascal — Gagnon, St-Léonard, Province de Québec, demande à la commission des Transports du Québec, un permis spécial Haulaway afin de pouvoir tirer les remorques de JOHN N. BROCKLESBY TRANSPORT LTD, permis 8123-V selon toutes les clauses sans restriction du permis que

toronto

Chute des cours

L'indice des métaux de base à la Bourse de Toronto a régressé considérablement hier pour la seconde journée consécutive. Il est tombé à son plus bas niveau depuis septembre 1964.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abby G	19600	300	295	300	— 5
Aby Gin w	1700	66	65	65	— 5
Abitibi	4780	$9	8½	8¾	— ⅜
Acklands	3281	$11	11	11	— ⅛
Ackind 2p	200	$12¾	12¾	12¾	— ¼
Acme Gas	6000	8	8	8	
Acres Ltd	750	$5¾	5½	5½	— ¼
Acres A pr	1180	$31½	30⅛	30¼	—1¾
Adanac M	500	25	25	25	— 1
Afton Min	700	340	325	325	—25
A.G.F.M	1150	160	151	151	—19
Agnico E	3800	$7⅜	7¼	7¼	— ⅜
Agra Ind	3010	455	450	450	
Akaitcho	2100	170	170	170	— 5
Albany	5200	22	21	21	— 2
Alt East G	4850	375	350	370	—15
Alta Gas A	3210	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
Alta G C p	240	$54	54	54	— ¼
Alta G D p	z4	$111	111	111	
Alcan	8631	$27⅜	26¾	27	— ½
Alcan pr	z20	$22¾	22¾	22¾	
Algo Cent	560	$10¼	10¼	10¼	
Algoma St	5300	$25⅜	25⅛	25½	— ⅜
All-Can B	100	230	230	230	— 5
Allarco Dv	400	$8¼	8¼	8¼	
Alliance B	100	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Alminex	800	445	425	430	—15
Alpa Ind	1925	$9¾	9⅝	9⅝	— ⅛
Alum 4½ p	106	$32½	32⅛	32¼	— ¼
Am Bonza	450	135	115	115	—25
Am Larder	2100	40	40	40	— 1
Am Eagle	3000	63	55	55	— 8
Am Leduc	3000	5	4	4	
A Quasar P	100	$7¼	7¼	7¼	
Andres W	200	$7¾	7½	7½	— ⅜
Anglo-can	1425	$19¼	19	19	— ½
Ang CT 290	z30	$29½	29½	29½	
Ang U Dev	6400	69	60	65	— 5
Aquitaine	1290	$17⅞	16½	16½	—1½
Argosy	2000	14	12	12	— 2
Argus C pr	125	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
Args 260 p	z5	$27	27	27	
Asamera	7475	$7¼	6½	6¾	— ½
Asbestos	162	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅛
Ashland C	200	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Asoc Porc	288	115	115	115	— 2
Atco A	1900	$11⅛	9⅜	9⅜	—2⅛
Atl C Cop	2200	42	42	42	— 4
Auto El	500	440	435	435	— 5
Ato Hard A	275	$10	9¾	9¾	— ¾
Avoca M	5500	30	30	30	—10
Bad Boy	700	365	365	365	— 5
Ballndery	1000	71	70	71	— 4
Banister C	1775	55	5	5	— ⅛
Bankeno	2510	185	180	185	
Bank B C	z5	$19	19	19	
Bk Mtl	24318	$12⅜	11⅞	12	— ½
Bk NS	14177	$32⅛	31½	32	
B Cdn Nat	350	$13¾	13⅜	13⅜	— ⅜
Barbr-Ell	100	$32	32	32	
Bary Expl	1500	44	44	44	
Bathst p	z13	$10½	10½	10½	
Baton B	10400	415	410	410	
Bay Mills	200	$12	12	12	+ ⅛
Beavr Eng	100	305	305	305	— 5
Beavr L pr	z50	$21	21	21	
Bell Canad	6469	$42	41⅝	41⅞	— ⅛
Bell A pr	z64	$42	41⅜	41⅜	
Bell B pr	1095	$42¼	42	42	— ⅜
Bell C pr	100	$25½	25½	25½	
Beth Cop A	125	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
Biltmore I	500	165	165	165	—35
Biltmo p	100	215	215	215	—15
Bl Hawk	1500	35	35	35	— 1
Black P A	400	295	290	290	—10
Block Bros	2000	270	255	255	—20
Bombrder	825	225	225	225	—15
Bovis Cor	1300	123	112	112	—11
Bow-m pr	z5	$39	39	39	
Bow Valy	2220	$12½	10¾	11	—1¾
BP Can	7670	$11¾	11¼	11¼	— ⅜
Bralor Res	1300	105	100	101	—11
Bramalea	1800	315	290	290	—30
Brameda	1000	27	27	27	+ 1
Brascan A	8015	$12⅜	12	12	— ⅜
Brenda M	600	410	400	410	—25
Bright A	100	$10½	10½	10½	— 1
Brinco	5731	$6⅞	6¾	6¾	
BC Forest	610	$9¾	9¾	9¾	— ¼
BC Frest p	160	$31⅝	31⅝	31⅝	
BC Pack A	z25	$23	23	23	
BC Sugar A	804	$18½	18	18	— ¼
B Phone	2437	$50¼	49⅝	49⅝	— ⅜
BCPh 1956	z10	$46¾	46¾	46¾	
BCP 7.04 p	300	$17	16½	16½	— ½
Broul R	2000	45	45	45	
Bruck A	z35	$13	13	13	
Brunswk	6700	350	345	345	—25
Budd Auto	400	$6¼	6	6	— ¼
Budd A w	z30	275	275	275	
Bulora Cor	5400	136	120	120	—15
Burns Fds	137	$9¾	9¾	9¾	
Cad Fw	11444	$10½	9¼	9⅜	—1⅝
CAE Ind	400	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Cal Pow	1400	$19	18½	18½	— ½
Cal P S p	z2	$41½	41½	41½	
Calmor IB	500	60	60	60	
Camflo	3540	$15	14⅝	14⅝	— ⅜
Cam Chib	1840	450	440	440	—30
Camp RL	300	$40½	40½	40½	— 1
Campau A	200	460	460	460	— 5
Can Cem L	700	$9½	9⅜	9½	— ⅛
C Cem L p	100	$13½	13½	13½	— ½
C Geother	2800	49	46	46	— 4
Can Malt A	400	$28½	28	28	— ½
C Nor West	6100	275	250	250	—30
Can Perm	4185	$12⅞	12½	12½	— ⅛
CS Pete	23300	205	188	192	—14
CSL pr	560	455	455	455	
C Tung	18200	385	365	375	—15
Cdn Arrow	1000	20	20	20	
C Cablesy	200	$8½	8½	8½	— ⅛
C Cable w	z66	120	120	120	
Cdn Can A	100	$11½	11½	11½	
Cdn Cel	2700	430	405	410	—20
C Curtis	1300	38	38	38	
C Ex Gas	4200	205	200	200	
C Found	200	275	275	275	
C Found pr	200	$9	9	9	— ⅛
CG Invest	916	$16	16	16	
C Homestd	3400	285	260	260	—25
C Hydr	210	430	425	430	+10
C Imp Bank	7816	$20½	20	20	— ½
C Ind Gas	4220	495	465	465	—35
CIL	2676	$19¾	19⅜	19¾	— ⅛
C Int Pow	200	$9¾	9⅜	9⅜	— ⅜
CLI Pete	1000	15	15	15	
C Manoir	1800	320	300	315	
C Malart	3000	18	18	18	— ½
C Marconi	800	295	290	295	
C Meril	15400	250	200	235	—15
C Ocdental	450	$7⅛	7	7⅛	— ⅜
CP Inve	3235	$12⅛	11⅜	11⅜	— ⅜
CP Inve pr	1175	$23¾	23¾	23¾	— ¾
CPln w	46583	52	42	45	—12
CP Ltd	15999	$12¼	11¾	12	— ¼
CPL A p	522	$8¼	8¼	8¼	
C Reserve	800	200	180	190	—18
Cdn Sup O	982	$32½	31½	31½	—1½
Cdn Tire	1050	$32	30½	30¾	—1½
Cdn Tire A	4866	$32¾	32	32¼	— ¾
C Utilties	200	$7½	7½	7½	+ ½
C Util w	1400	125	110	110	—20
C Vickers	105	$12¾	12¾	12¾	— ⅜
Canbra	1500	265	260	260	
Candel Oil	100	$8¼	8¼	8¼	—1¼
Canron	700	$18	17½	17½	— ¾
Capit Div	1000	29	29	29	+ 3
Cara	z50	405	405	405	
Carl OK	5700	230	215	225	+ 5
Carma D	300	$8	8	8	
Cassiar	1300	460	425	425	—45
Cassidy L	300	400	400	400	—10
CC Yachts	700	270	260	265	+ 5
Celanese	1300	465	455	455	—25
Celan 175 p	z100	$17½	17½	17½	
Ctl Fund A	2300	$10	10	10	
CFCN	2100	$5¼	5	5	— ½
Charter Oil	150	400	400	400	
Chestrvile	4000	11	11	11	+ ½
Chib Kay	2000	13	13	13	
Chieftan D	4200	400	355	365	—40
Chimo	1500	111	110	111	
Chrysler	3556	$12⅜	11¾	12	— ⅜
CHUM	z50	$53⅜	53⅜	53⅜	
Coch Will	8400	135	121	121	—17
Cokfield	100	360	360	360	—10
Coin Lake	4000	16½	16½	16½	— ½
Coldstm	7500	201	201	201	
Coles Book	200	$5	5	5	— ⅛
Cominco	3325	$25½	24¾	24¾	— 1
Com Cap	1600	160	150	160	—20
C Holiday I	250	450	450	450	—10
CHIns A p	350	$20	20	20	
Compu	10015	350	350	350	—10
Comtech	100	315	315	315	—10
Conduit A	100	420	420	420	—30
Conn Chm	900	370	370	370	
Con Bath	3775	$26⅜	25½	25½	—1¼
Con Bath p	100	$16½	16½	16½	
Con Bath w	9725	45	40	42	— 5
C Bath 68 w	2000	$9	8⅛	8⅛	—1½
Con Bldg	5000	215	196	196	—24
Con Fardy	2590	73	70	73	
C Durm	11900	58	54	56	— 2
C Marben	6500	37	36	36	— 4
C Morisn	7100	110	102	108	+ 3
Con Nichol	2000	9	9	9	
Cons Pipe	100	295	295	295	+10
Cons Prof	1700	65	65	65	
C Rambler	7500	264	260	260	— 5
Con Textle	1500	205	200	200	
Con Distrb	750	$6⅞	6⅞	6⅞	
C Gas	11265	$14¾	14½	14¾	+ ⅛
Con Gas A	z5	$61½	61½	61½	
Con Glass	300	$8¾	8¾	8¾	— ¼
Conwest	200	335	330	330	—20
Cooper C	400	305	300	300	—25
Coprcor	z400	9	9	9	
Cop Fields	2800	110	105	105	— 1
Cornat Ind	3700	385	375	380	
Corp Food	1000	410	405	405	+20
Coseka R	2400	160	150	155	— 5
Costain R	800	$6	6	6	— ⅛
Craigmt	1300	435	420	420	—15
Crain R L	400	$9½	9½	9½	— ⅛
Crestbrk	1737	275	275	275	—15
Crwn Life	400	$42	41½	41½	
Crush Intl	1800	$6½	6¼	6¼	— ⅜
Cuvier M	8600	84	76	76	— 7
Cygnus A	z10	$7¾	7¾	7¾	
Cygnus B	500	$7¾	7¾	7¾	
Dalmy A	100	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Daon Dev	350	$6¼	6⅛	6⅛	+ ⅛
D Aragon	1000	14	14	14	
Decca R	100	270	270	270	
D Eldona	4000	30	30	30	
Delta Ben	100	115	115	115	— 5
Denison	3560	$41½	40¼	40¼	—1½
Dicknsn	8480	$8½	8⅛	8⅜	— ⅛
Discovry	463	135	135	135	
D Seag	12185	$27⅝	27	27	— ⅜
Doman I	800	400	375	375	—25
Dome	115	$58	58	58	— 1
Dome Pete	3750	$21	20¾	21	— ¾
D Bridge	500	$38	38	38	— ¼
D Citrus	300	390	385	390	—60
D Explor	2500	25	24	25	— 1
Dofasco	7286	$25¼	24½	24¾	— ¾
Dofasco p	100	$60	60	60	+ 1
Dom Store	1650	$13¾	13½	13½	— ¼
D Textle	2350	$8¾	8	8¼	— ⅜
Domtar	5006	$21¼	20½	20½	— ⅞
Domtar pr	250	$12¼	12¼	12¼	
Donlee M	200	340	340	340	—15
Douglas L	500	200	200	200	—65
DRG Ltd A	600	$6	6	6	
Dr Mc C A	700	$14	13¼	13¼	—1¾
Dunde Pal	500	32	32	32	
Dunraie	z134	11	11	11	
Du Pont	600	$28	27⅞	28	+ ⅜
Dustbane	100	$5	5	5	— ¼
Dylex Ltd	400	425	420	420	—30
Dylex L A	850	425	420	420	—15
Dynasty	2725	$7½	7⅛	7⅛	— ¼
Estn Can S	100	$9	9	9	—1⅛
Estn Prov	800	275	270	275	+ 5
East Mal	3511	55	475	475	—25
East Sull	1810	215	200	210	— 6
Econ Inv	100	$9½	9½	9½	
Eddy Mtch	100	$21	21	21	
E-L Fin	300	425	425	425	
E-L Fin w	1100	75	50	50	—55
Electro A	1300	485	465	465	—20
Elect Asoc	500	180	170	170	
Emco	530	$6¼	6	6	— ¼
Extndcar	356	450	450	450	
Extndcar w	500	130	130	130	—20
Falcon C	5362	$8¼	8	8⅛	— ⅛
Falcon	1404	$33½	31¾	32½	—1½
Farm Mer	1200	400	375	375	—50
Fed Diver	200	142	142	142	—18
Fed Ind Ltd	600	485	475	475	—37
Fidelty M S	525	$6½	6½	6½	+ ⅜
Fields S	215	$11	11	11	
Finning T	100	$8¾	8¾	8¾	— ¼
F City F wt	200	375	375	375	
F Mar	8100	33	31	31	— 4
Fleetwod	350	440	440	440	—35
Foodcrp L	2000	120	120	120	+ 5
Foodex S	1600	250	240	245	—15
F Season w	200	180	165	165	—30
Francana	500	$10¾	10⅛	10⅛	— ⅜
Francan r	4200	5½	5	5½	— ½
Fraser A	200	$21½	20¾	20¾	—2⅛
Fruehaut	100	$7¼	7¼	7¼	
GH Steel	400	$6⅛	6	6	— ½
Gaz Metr	1857	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Gaz 5½ p	z25	$56	56	56	
Gen Distrb	400	$6¾	6¼	6¾	
GMC	561	$37½	37	37½	— 1
Genstar L	1200	$15¾	15⅜	15⅜	— ⅛
Gnstar L w	400	365	350	350	—15
Gesco Dis	100	355	355	355	—35
Gnt Masct	2500	75	66	66	— 9
Giant Yk	200	$11¾	11	11	— ¾
Gibraltar	6725	$5⅞	5⅜	5¾	— ⅛
Glendale	1600	245	230	230	— 5
Goldray	2000	35	35	35	+3½
Goodyear	518	$12½	12½	12½	
Gozlan	200	56	6	6	— ¼
Graft G	550	$22¼	22¼	22¼	— ¼
Granduc	5675	155	150	150	— 2
Granisle	100	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅜
Gt Oil Sds	1000	$6⅛	5⅞	6⅛	— ⅛
GL Nickl	100	103	103	103	+ 3
GL Paper	175	$16½	16½	16½	— ⅜
Gt W Life	709	$46½	46½	46½	—3½
Gt West S	300	365	350	350	—25
Grey G	200	325	325	325	
Greyhnd C	3700	50	45	45	— 5
Greyhnd	780	$15⅜	15½	15½	— ⅛
GSW Cl A	150	$5½	5½	5½	— ⅛
GSW Cl B	200	$5½	5½	5½	— ⅛
Guar Trst	212	$5⅝	5⅝	5⅝	— ¼
Guard Cap	1600	295	295	295	— 5
Gulf C	12868	$24¼	24	24⅛	— ⅜
Gultstrem	4000	24	24	24	— 1
Halifax D	150	175	175	175	—25
Hambro C	1600	230	220	220	—10
H Group	100	365	365	365	—15
Ham Tr	100	$7	7	7	— ½
Hardee	2716	90	87	87	— 4
Hard Crp A	950	415	405	415	—10
Harlequin	1000	$12½	12½	12½	
Harris J S	675	400	385	385	—20
HWood B	z200	43	43	43	
Hawker S	6925	455	430	450	
Hayes D A	415	$5	5	5	
Hedway C	500	370	370	370	+ 5
Holinger A	1770	$25	25	25	— ⅛
Homco A	500	275	275	275	—10
Home A	5608	$25⅜	24½	24½	—1¼
Home B	z88	$20⅞	20	20	
Houston O	6400	120	105	115	— 5
Hud Bay A	4160	$16⅛	15⅜	15⅜	— 1
H Bay Co	5168	$12¼	11¾	12¼	— ⅜
HB Oil Gas	887	$22¼	21⅞	21⅞	— ⅜
Huron Eri	1100	$18	17⅜	17⅜	
Husky Oil	750	$13½	13½	13½	
Husky E w	300	480	425	425	—55
Hydra Ex	8000	60	49	50	—10
Hy's Ltd	100	285	285	285	+ 5
IAC	2445	$14⅝	14½	14½	— ¼
Imasco A	380	$20¼	20⅛	20⅜	— ⅛
Imp Gen w	z500	1	1	1	
IOil A	35809	$27	26¼	26⅝	— ⅜
Indal Can	2500	$9	8¾	8⅞	— ⅛
Indusmin	z72	$5	5	5	
Ind Adhes	100	$13	13	13	
Inland Gas	510	$8⅛	8	8	— ⅛
Inter-City	985	385	375	375	—10
Inter C B w	6800	165	150	150	—11
Intrmetco	3400	380	370	370	—30
IBM	250	$180	168	168	—13
Int Mogul	1689	435	420	420	—15
I Mogul A	z50	$8⅜	8⅜	8⅜	
Inco	19995	$25	24⅜	24¾	— ¼
Int Obaska	4500	20	17	20	
Interpool	200	$8½	8¼	8¼	— ¾
Int Div	600	205	190	205	+15
IPipe	14012	$12	11⅜	11⅜	— ½
Int Pipe w	1070	165	165	165	— 5
Ipsco	1710	$12⅜	12⅛	12⅜	— ⅛
Inv Group	420	$5½	5½	5½	— ½
Inv Grp A	1950	$5⅝	5⅛	5⅛	— ⅜
Inv Grp 5 p	340	$13	13	13	
Irwin T A	150	205	205	205	
Iso	2000	100	96	96	— 4
ITL Ind	1000	115	111	115	— 5
IU Intl	12340	$10½	10	10⅛	— ⅜
Ivaco Ind	700	$11⅛	11⅛	11⅜	— ¼
IWC Com	9500	120	115	115	— 4
IWC r	19800	1	1	1	
Jannock	1925	$5	5	5	
Jannock D	600	$5	5	5	— ¼
Janock 6 p	100	$59½	59½	59½	—1¼
Jannock B	z100	$10½	10	10	
Joliet	1000	20	20	20	— 1
Jorex Ltd	4700	20	19	19	— 1
Joutel	3500	40½	40	40	
Kaiser Re	2500	325	305	305	—20
Kaiser w	8600	130	110	110	—20
Kam Kotia	700	67	67	67	— 3
Kaps Tran	7400	206	202	202	— 3
Keen Ind	500	375	350	375	+25
Keeprite B	250	$5½	5	5	— ½
Kelsey H	100	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Kerr Add	3505	$11¼	11	11	— ⅛
K Anacon	z100	21	21	21	
KT Mining	1000	4½	4½	4½	— ½
Koffler	560	430	430	430	+ 5
Koffler A p	200	$7	6⅞	7	
Koffler w	600	50	50	50	—10
Labatt A	2765	$17¼	16⅞	16⅞	— ⅜
Labatt A p	500	$17½	17	17⅛	— ⅜
Laidlaw T	1100	450	420	425	—25
LOnt Cem	1000	261	251	251	—14
L Shore	380	475	465	465	—47
La Luz	1000	325	325	325	—75
Lambda M	z125	110	80	110	
Laurasia	4000	51	50	50	— 1
Lau Fin	1525	$6½	6	6	— ½
Lau F 1.25	z13	$11¾	11¾	11¾	
Leigh Inst	900	185	175	175	—15
Leons Frn	125	$7½	7½	7g4	
Levy A pr	400	$5	490	490	—10
Liberian	1332	$11⅛	10⅞	11⅛	+ ½
Lincoln Tr	100	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅜
LL Lac	1250	206	205	205	— 5
Living w	900	395	395	395	
Lob Co A	3200	$6¾	6⅜	6¾	— ⅛
Lob Co B	5620	$6¾	6⅜	6¾	— ⅛
Lob Co pr	175	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅜
Lob Ltd Ap	z175	$14⅜	14⅛	14⅛	
Lob Ltd Bp	z50	$14½	14½	14½	
Lochil	11000	105	98	98	— 2
Loeb M	300	280	280	280	
Lost River	6000	230	200	210	—15
Lytton M	2100	120	120	120	+10
Maclarn A	3600	$27	27	27	— 1
MB Ltd	3820	$23½	23	23⅛	— ½
Madeline	5500	430	400	405	—25
Madsn	37800	110	102	105	+ 2
Magnason	100	160	160	160	—10
Majst Wil	1475	275	260	260	—30
Malartic	1800	140	105	110	—30
Manitou	1200	91	91	91	—11
M L f Mills	1150	$20½	20¼	20¼	+ ⅛
Marcana	2000	16	16	16	
Maritime	335	$16⅛	16	16	— ⅛
Martim A p	100	$7½	7½	7½	— ½
Markboro	400	$12¼	11½	11½	— 1
Markel F	350	280	280	280	
Martin	11000	30	28	29	—1½
Mas F	10106	$12½	12⅛	12⅛	— ⅜
Matchan	3000	13½	13½	13½	
Mattgmi	4350	$13	12¾	12¾	— ¼
Mc Adam	1500	35	34	34	— 1
Mc Intyre	1975	$25½	23½	23½	— 2
Mc Lghl	11200	$10⅛	9¾	9¾	— ½
MDS Helth	200	150	150	150	—10
Melchers	500	330	320	320	—20
Mentor	500	150	145	145	— 9
MEPC	400	$5¾	5¾	5¾	— ¼
MEPC w	1000	120	110	110	—20
Mercantil	2075	$12	11⅝	11⅞	— ⅜
Merland E	1000	105	100	105	+ 5
Met Stores	200	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅜
Mex LP	520	315	315	315	—60
MICC	200	$8	7¾	7¾	— ½
Microsyst	2202	305	280	280	—20
Micrsys w	200	150	150	150	—30
Midcon	500	68	68	68	
Milf Group	300	175	175	175	
Minda	10400	56	42	47	—10
MLW Wor	z100	$15	15	15	
Moffat A	100	450	450	450	
Molson A	4135	$16⅜	15⅞	16	
Molson B	200	$15	15	15	— ¾
Monarc W	100	160	160	160	
Monenco	200	$9	9	9	
Moneta P	z100	49	49	49	
Mtl Trust	200	$9½	9½	9½	+ ½
Moore	9990	$40	39¼	39⅜	— ¼
MTS Inter	1500	30	29	29	— 1
Multi-Mi	5500	47	44	44	— 3
Multi Acc	2678	305	290	290	—15
Murphy	700	$5¾	5½	5½	— ¼
NaChrs I	2325	475	455	455	—35
Nat Drug	z35	415	415	415	
N Hees Ent	1400	170	125	150	—30
Nat Pete	3800	23	19	19	— 6
Nat Sea A	175	$8⅜	8⅜	8⅜	—1⅜
Nat Trust	100	$11¾	11¾	11¾	
N B Cook	300	180	180	180	—15
NBU Mine	6200	290	270	275	—20
Neonex	1800	140	125	125	—10
New Ath	1000	19	19	19	— 1
New Cal	1000	18½	18½	18½	—1½
N Kelore	4000	26	23	23	— 6
N Que Ragl	300	285	275	275	—30
N Senator	5000	16½	16½	16½	+ ½
N Yok Oil	5000	43	40	40	— 3
Nfld LP	310	$10	10	10	— ⅜
Nfld Tel A	100	$15¼	15¼	15¼	
Noble M	5200	27	27	27	— 3
Noran A	10059	$33	30½	30¾	— 2
Nordair L	350	250	240	240	—10
Norlex	6500	25	20	25	+ 5
NC Oils	2900	300	285	290	—15
N Canada	1500	46	45	45	— 2
Nor Ctl G	6385	$9¾	9½	9½	— ⅜
Nor Ctl B p	420	$18	18	18	
Nor Ctl 65p	z40	$27½	27¼	27¼	
Nor Ct 150 p	117	$17⅞	17⅞	17⅞	— ⅜
Nor Ctl w	400	180	160	160	—40
Nor Elect	550	$19¾	19½	19½	— ⅜
Northgat	3466	400	380	400	
Northld	6500	13	12	12	— 1
NBeauc	3000	22	15	15	— 7
NSI Mark	500	70	70	70	—10
Nudlama	3400	93	90	90	—10
Nufort Res	1334	18	18	18	+ 5
Numac	6204	$9¼	7⅞	8	—1⅜
Nu-Wst A	650	$5⅛	5	5⅛	— ⅛

D'ici la fin de l'année

Le marché boursier demeurera stagnant

par Michel Nadeau

En tombant à un plancher de 640 points, l'indice des valeurs industrielles de la Bourse de New-York aurait finalement atteint son niveau le plus bas. De l'avis de certains courtiers montréalais, même si la situation ne s'aggravera probablement pas au cours des prochaines semaines, il ne faut pas s'attendre pour autant à une reprise immédiate.

Ayant subi une dégringolade de 400 points au cours des sept derniers mois, le marché ne se relèverait du seuil actuel que dans quelques mois selon les courtiers qui ne voient poindre le soleil qu'au début de 1975.

On estime également que c'est au tour des gouvernements de jouer, à travers la politique monétaire, pour faire démarrer à nouveau le marché. Des décisions gouvernementales sont attendues depuis la publication de données récentes sur la situation de l'économie qui semble vouloir marquer un temps d'arrêt, en Amérique du Nord.

Hier, l'indice Dow Jones a effleuré 642 points au début de l'après-midi soit quatorze points en deça du plancher des quatre dernières années, atteint la semaine dernière. En 1973, le même indice plafonnait à 1051.7 points.

Dans la métropole, l'indice composé se situait aux environs de 165 points soit un niveau aussi bas que le plancher de 1971. A Toronto, la situation ne se présente guère sous des aspects plus favorables alors que l'indice des industrielles gravitait autour de 160 points s'approchant également du niveau le plus bas des trois dernières années.

La chute du marché newyorkais est nettement plus marquante que les baisses enregistrées par les bourses canadiennes. Les taux d'hier se comparent au niveau inférieur obtenu à Montréal et à Toronto en 1964 et 1970. A New York, la culbute d'hier n'a qu'un précédent au cours de la dernière décennie et c'est en 1970 avec un plancher de 631.

Cette différence explique le pessimisme plus marqué des milieux d'affaires américains par rapport à ceux de Montréal et Toronto plus familiers avec un marché dépressif.

A la suite de la légère reprise de vendredi dernier, Wall Street s'attendait à la reprise normale qui suit la Fête du travail. Les courtiers entrevoyaient un saut de 75 à 100 points au cours de la semaine.

Mais l'annonce de pertes de l'ordre de $80 millions par la Banque Lloyds à sa succursale de Lugano en Suisse et la forte déception qui a suivi une hausse surprise des taux des bons du Trésor américain ont contribué à jeter un voile sombre sur le marché.

De plus, selon M. Don Crooke, directeur de la recherche chez Brault, Guy, O'Brien Ltd, l'annonce des résultats d'une enquête de l'Associated Press révélant une hausse annuelle de 14% des prix à la consommation au cours du mois d'août n'a pas aidé au rafermissement du marché.

"Seuls les gouvernements peuvent influer favorablement dans la conjoncture actuelle. L'annonce d'une nouvelle politique économique par le président Ford et la publication d'un nouveau budget par M. Trudeau pourraient raviver l'espoir chez les investisseurs.

"Le budget du 6 mai dernier devra être considérablement modifé pour tenir compte du fait que l'économie ne se développe plus en termes réels et que le chômage recommence à prendre des proportions inquiétantes" d'affirmer M. Crooke.

Une brève enquête auprès de maisons de courtages montréalaises nous montre l'apathie profonde des institutions et des particuliers face au marché. Alors que certains se refusent à encaisser une perte substantielle en vendant maintenant, d'autres hésitent à acheter, convaincus que le marché continuera de s'effondrer.

Dans une firme de la rue St-Jacques, le service des ventes doit communiquer sans cesse avec ses clients pour aviser ceux-ci de venir renflouer leur dépôt sur des achats antérieurs.

Le directeur de la recherche chez Lévesque, Beaubien, M. André Lemire estime qu'"il ne faut pas s'attendre à une amélioration du marché à court et moyen terme. Seules de bonnes nouvelles aux chapitres des taux d'intérêt et de l'inflation pourraient laisser entrevoir une reprise au début de 1975".

Pour ce qui est du niveau actuel du marché, M. Lemire estime que le plancher pourrait bien être atteint mais qu'il faudra attendre encore quelques jours pour vérifier sa robustesse.

. . . et les taux d'intérêt grimperont

NEW YORK (AFP) — Aux Etats-Unis, la situation sur le marché du crédit ne s'améliore pas et les observateurs s'attendent cette semaine à de nouvelles hausses des taux d'intérêt, déjà manifestés sur les Bons du Trésor.

Certains experts s'attendent cette semaine à un relèvement du "prime rate" des banques commerciales américaines, conservé depuis plusieurs semaines au niveau de 12 p.c.

Ce niveau est de plus en plus artificiel pour les deux banques "guides" en ce domaine, la First National City Bank de New-York et la First National Bank de Chicago dont les formules employées pour le calcul de ce taux indiquent un chiffre bien supérieur à 12%.

Sur les marchés financiers, les choses vont de mal en pis. En août les ventes d'obligations municipales ont atteint leur plus bas niveau depuis quatre ans, époque du précédent "credit crunch" aux Etats-Unis. Les émissions d'effets à taux flottants par les holdings bancaires ont déjà perdu la faveur du public.

Ce dernier semble se tourner à présent vers une autre innovation: les "liquid assets funds" ou "money market funds", sorte de fonds mutuels qui investissent uniquement dans les instruments à court terme: certificats de dépôt, acceptations bancaires, effets commerciaux, bons du Trésor etc, avec un investissement initial minimum de la part des souscripteurs allant de $1,000 à $5,000 et une grande souplesse d'opération.

Cette forme relativement récente permet aux petits et moyens investisseurs de participer comme les gros au seul secteur des marchés financiers considéré comme intéressant dans l'état actuel des choses.

Pour le public, un rêve bien américain — l'achat d'une maison — devient de plus en plus inaccessible: les prix ont augmenté de 50% en 4 ans, le marché de l'hypothèque s'est considérablement réduit et les taux pratiqués sont devenus prohibitifs.

Mercredi les Newyorkais ont appris une autre mauvaise nouvelle: la First National City Bank, deuxième établissement du pays, a annoncé un net relèvement, parfois de 2%, des taux d'intérêt appliqués aux prêts personnels et à la consommation, qui sont maintenant revenus aux niveaux records, compris entre 11 et 14%, déjà atteints en 1969.

faits et projets

Hudson Bay Mining

La société Hudson Bay Mining and Smelting a annoncé qu'une rupture s'est produite à l'une de ses fonderies à Flin Flon et que cela pourrait retarder ses livraisons de zinc à ses clients au Canada, aux Etats-Unis et outre-mer. Elle dit que la réparation devrait être terminée à la fin de septembre.

Genstar-Miron

La société Genstar a annoncé que des contrats d'une valeur totale de plus de $37 millions avaient été octroyés à la société Miron pour des travaux dans l'agglomération montréalaise. Miron est une filiale de Genstar pour l'industrie de la construction.

Les contrats comprennent $18.3 millions pour le métro-construction, excavation et tunnels — et $14.5 millions pour la construction d'un tronçon de trois milles de l'autoroute qui doit relier Montréal à l'aéroport international de Mirabel.

L'indépendance énergétique d'ici 1980 est improbable

par Gilles Provost

● Les réserves canadiennes de pétrole s'épuisent tellement rapidement que notre pays sera incapable de faire face à ses besoins dès 1980 ou 1981.

● Il faut être un optimiste irréductible pour croire que de nouveaux gisements de pétrole permettront d'atteindre l'autosuffisance entre 1985 et 1990.

● Il est impensable d'accroître la consommation de pétrole au rythme actuel pendant encore vingt ans et on doit donc commencer à réduire nos besoins en fonction des ressources.

Tels sont les trois éléments essentiels qui se dégagent d'un important discours qu'a présenté mardi le vice-président du Conseil des sciences du Canada, M. A.E. Pallister, dans le cadre du sixième congrès du Commonwealth sur les mines et la métallurgie à Ottawa.

Ce discours est d'autant plus important que M. Pallister a basé ses conclusions sur les études confidentielles entreprises depuis trois ans par le Conseil des sciences concernant la politique énergétique canadienne ainsi que sur son expérience personnelle dans l'industrie du gaz et du pétrole. A ce titre, ce discours est certainement un avant-goût des futurs rapports du Conseil des sciences à ce sujet.

Selon M. Pallister, les projections les plus optimistes indiquent que le Canada connaîtra un déficit pétrolier au moins entre 1980 et 1985. Ce déficit provoquera un déficit de la balance des paiements de $3 milliards si le prix canadien du baril de pétrole est inférieur de $5 au prix international.

M. Pallister a insisté aussi sur les obstacles fantastiques à surmonter pour atteindre l'auto-suffisance après 1985. Dès le départ, il faudrait que les gisements de pétrole du plateau continental atlantique et de l'arctique soient au moins aussi productifs que ceux qui sont actuellement en exploitation dans l'ouest. Pour être économiquement exploitables, ces gisements devraient aussi avoir une capacité individuelle d'au moins 250 millions de barils. Or, il n'existe encore aucune réserve prouvée dans ces territoires: on en est encore à l'étape des probabilités dans le cas du pétrole.

Même si ces gisements se matérialisaient conformément aux spéculations les plus optimistes (en faisant mentir les résultats devançants des derniers mois), il faudrait encore transporter ces matières premières jusqu'aux lieux de consommation. Or, selon le tracé actuel des oléoducs, il y a la même distance entre Inuvik et Montréal qu'entre Toronto et Paris...

De plus, il faut une dizaine d'années pour construire un gazoduc ou un oléoduc depuis l'Arctique. Même s'il faudrait trois gazoducs et au moins un oléoduc pour répondre aux besoins de 1985, les projets actuels ne concernent qu'un seul gazoduc et les délais s'accumulent.

Sur le plan financier, souligne M. Pallister, il faudra investir $64 milliards en dix ans pour atteindre l'auto-suffisance en tenant compte que chaque pipeline coûte au moins $5 milliards et qu'une usine d'exploitation des sables bitumineux d'à peine 125,000 barils par jour (1/16e de la consommation actuelle) coûte au moins $un milliard. Les délais de construction vont de sept à dix ans.

Ces investissements représentent un montant annuel supérieur à $5 milliards alors qu'ils ne sont que de $1.6 milliard présentement.

Le conférencier a aussi mentionné les problèmes de recrutement de personnel qualifié, la pénurie d'outillage spécialisé au Canada, la pénurie de matériaux comme l'acier, la concentration de la technologie entre les mains de compagnies étrangères, les problèmes techniques inédits causés par les glaces et la distance, la nécessité d'assurer un profit suffisant aux investisseurs, les conflits de juridiction fédéral-provinciaux, etc.

Il a aussi souligné que l'on devrait étudier avec attention la quantité d'énergie à dépenser pour exploiter de nouvelles ressources de façon à voir si on ne dépense pas plus d'énergie que l'on n'en obtient...

A long terme, il a souligné que même si tous les espoirs se réalisaient et si on pouvait exploiter jusqu'à la dernière goutte les gisements qu'on espère, l'industrie ne pourrait suivre le rythme de croissance actuel et toutes les réserves canadiennes seraient de toute façon épuisées en 70 ans...

Dans ce contexte, le conférencier a insisté sur l'importance de la recherche à long terme pour de nouvelles sources d'énergie et il a proposé notamment de miser davantage sur les ressources renouvelables comme l'énergie solaire.

Le port de Montréal: des effets d'entraînement de $260 millions

par Michel Guénard

Premiers chiffres. Première étude. Premier étonnement. Sur la base statistique de 1971, le port de Montréal génère des effets d'entraînement économiques de quelque $261 millions par année. La ventilation des différentes activités du port montre qu'on y emploie 18,000 personnes, qu'on y verse $136 millions en salaires et que chaque tonne de marchandise générale manutentionnée dans le port injecte $44.72 à l'économie régionale. De plus, les secteurs du transport, du commerce de gros et de détail ainsi que les établissements financiers tirent le meilleur partie de ces retombées économiques.

Voilà en vrac certains repères statistiques contenus dans une étude intitulée "Impact économique du port de Montréal" et rendue publique hier par les autorités du port de Montréal. Commandée aux services économiques du Conseil des ports nationaux, l'étude réalisée par M. Laurier Pedneault ne fait état que des effets économiques directement reliés à la manutention de marchandises dans le port et laisse de côté tout le pan des retombées financières provenant de la localisation d'entreprises industrielles dans la région même de ce bassin économique.

Hier, l'état-major du port de Montréal, son président, M. Chabot, et son directeur général, M. Beshwaty, convoquait les journalistes à un tour du propriétaire lors d'une excursion sur le patrouilleur "Maisonneuve". Cette randonnée maritime a permis au volubile Nicholas Beshwaty de se faire à nouveau l'apologétique des équipements portuaires et de leur rôle économique primordial dans la croissance de Montréal.

Enthousiasme comme toujours. M. Beshwaty constate "que c'est la première étude du genre au pays et elle indique clairement tant au niveau des effets directs ($157.5 millions) que des effets indirects ($103.5 millions) que l'activité portuaire de Montréal occupe une place prépondérante dans le développement économique de la métropole."

Face à ses détracteurs et à tous ceux qui ne jurent que par "Mirabel plaque tournante du transport par conteneurs", M. Beshwaty réplique que les Montréalais ne sont pas suffisamment conscients des avantages comparatifs propres à leurs installations maritimes: "Il faut que les hommes d'affaires usent et abusent de nos quais lorsqu'ils ont l'intention de recevoir ou d'expédier des marchandises."

Même si l'étude économique repose sur une base statistique quelque peu vieillie (1971), on ne peut pas dire qu'elle est dépassée: bien sûr, le nombre des débardeurs surnage difficilement les 2,200 depuis la mise à la retraite forcée de près de 800 d'entre eux l'an dernier, mais la masse salariale générée par l'activité portuaire ($97.5 millions) a poursuivi sa lancée ascendante sous le coup des revendications syndicales.

L'étude menée par M. Pedneault isole au moyen d'un tableau "input-output" mis au point à l'Université Laval, les interpénétrations des différents secteurs économiques qui gravitent autour de l'activité portuaire. Ainsi le camionnage tire des revenus de $20 millions du port alors que le commerce de détail enregistre des entrées de quelque $12.3 millions et que les sociétés d'assurance générale encaissent pour plus de $5.4 millions en primes.

En résumé, l'économiste du Conseil des ports nationaux a quantifié la "somme des salaires" versés par les différentes entreprises directement ou indirectement tributaires de la vie des quais. "Beaucoup d'études économiques, de nous expliquer M. Pedneault, faites aux Etats-Unis tendaient à annexer l'ensemble de l'activité économique d'une région au pôle de croissance du bassin portuaire. C'est manifestement le cas dans la présentation des effets d'entrainement des ports de New York et Seattle."

Voulant éviter le piège de la boulimie statistique, M. Pedneault a préféré mesurer l'impact réel du port de Montréal par le biais des retombées salariales, donc de la production réelle en biens et services de ses quais. Il est intéressant de noter à ce propos que si chaque tonne de marchandise générale entraine des effets économiques de $44.72 (l'an dernier le port de Montréal en a manutentionné plus de 5 millions de tonnes), ce chiffre est tronqué de moitié ($20.96) lorsqu'il s'agit d'une tonne de marchandise conteneurisée et tombe même à $5.20 dans le cas du vrac sec (sucre, sel, etc). Dans le cas du vrac liquide (pétrole, huiles, etc) les effets d'entrainement économique de chaque tonne dépassent à peine les $2.

À l'Imperial Oil



M. ROGER-B. HAMEL — M. DENIS F. KINDELLAN

M. Roger-B. Hamel est tout récemment devenu directeur de l'Imperial Oil dans le Québec, succédant à M. D. F. Kindellan. Il conserve son titre antérieur de président des Produits pétroliers Champlain Limitée, filiale à part entière. Diplômé en génie de l'Université McGill, il a rempli divers postes au Québec d'abord, puis au siège social à Toronto ainsi qu'en Grande-Bretagne. M Kindellan a pris sa retraite après plus de 47 ans au service d'Esso

MONTRÉAL CHICAGO
ALLER RETOUR
AVEC AIR FRANCE!
AVEC PLAISIR!
VOL QUOTIDIEN EN B747
départ: 14h40
retour: 17h30
ON A VOTRE VOYAGE.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

CONGRÈS
RÉUNIONS SOCIALES
RÉUNIONS D'AFFAIRES
Au coeur de Québec
Nos salles de receptions peuvent accomoder jusqu'à 300 personnes
Vaste stationnement gratuit.
Hôtel Paul Baillargeon
638 Ouest, St-Vallier
Québec 529-3787
Classé ▲▲▲▲+++++11
par le Guide des Hôtels du Québec

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST C.A.
ROLAND PROVOST C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean Jacques Ouellette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle
690 365-0023

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés

Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115	861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6	681-7231
320 est, rue St-Germain, Rimouski	724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke	563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières	378-4541
235, Chemin Montréal, Ottawa	745-1515

Fondation Universitas du Canada remet à M. Léon Trudeau son capital de $1,375.



M. LÉON TRUDEAU

M. Léon Trudeau reçoit l'épargne qu'il a accumulée depuis dix ans.

M. Gaétan Bélanger, directeur général de la Fondation Universitas du Canada remet un chèque à M. Léon Trudeau.

M. Léon Trudeau fait partie des premiers souscripteurs de la Fondation Universitas. En 1964, M. Léon Trudeau contractait un plan de dix ans en faveur de sa fille Sylvie. Aujourd'hui, Monsieur Trudeau touche son épargne personnelle accumulée de $1,375.00.

Le montant remis à Monsieur Trudeau ne constitue pas une bourse. La fille de Monsieur Trudeau deviendra admissible au programme de bourses universitaires lorsqu'elle s'inscrira en deuxième année d'université ou à des études équivalentes.

La Fondation Universitas du Canada célèbre en 1974 son dixième anniversaire. Après une décade, l'épargne des souscripteurs s'élève à près de $6 millions.

En adhérant à la Fondation, les souscripteurs renoncent aux revenus de leur capital. Ces revenus sont alors accumulés par groupe d'âge et servent à créer à l'intérieur de chacun de ces groupes un montant disponible pour des bourses. Le montant total accumulé par tous ces groupes dépasse maintenant le million.

M. Léon Trudeau est un des 7 souscripteurs qui le 1er mai 1974 ont récupéré les montants qu'ils avaient souscrits depuis 1964.

Cette remise d'épargne aux souscripteurs de la première heure marque une étape importante dans l'histoire de la Fondation Universitas du Canada.

FONDATION UNIVERSITAS DU CANADA
2050 Boul. St-Cyrille,
Ste-Foy, Québec.

Crédit Foncier
Fondé en 1880

chèques d'intérêts mensuels

Placez $10 000 sur obligations 10½% du Crédit Foncier
et recevez $87.50 par mois
pendant 3, 4, ou 5 ans
Montant minimum $5 000 — Taux pour 1 et 2 ans: 10¼%

612, rue St-Jacques, Montréal, 845-7112 (Mme L. Forand)
1135, Chemin St-Louis, Québec, 681-0277 (M. J. Arsenault)

Frais virés acceptés

Bureaux à Montréal, Halifax, Québec, Toronto, Ottawa, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vancouver, Victoria et White Rock.

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

FALCONBRIDGE

DIVIDENDE numéro 116

Avis est donné par la présente qu'un dividende trimestriel de vingt-cinq cents (25c) par action a été déclaré par le Conseil d'administration de Falconbridge Nickel Mines Limited, payable en monnaie canadienne le 30 septembre 1974 aux actionnaires inscrits aux livres à la fermeture des affaires le 13 septembre 1974.

Par ordre du Conseil
G. T. N. Woodrooffe
Secrétaire

Toronto, Canada
le 26 août 1974.

Washington

Une guérilla pour bloquer le dégel avec Castro

par THIERRY BRIGHT-SAGNIER

correspondant particulier du Devoir

Cuba, cette petite île, qui, il y a une douzaine d'années, faillit déchaîner une 3e guerre mondiale lorsque le président J.F. Kennedy interdit le débarquement de fusées soviétiques, est une fois de plus le sujet des conversations à Washington.

Certes, on ne s'attend plus à ce que la situation devienne aussi sérieuse qu'elle ne le fut en 1962, mais si l'on doit croire les sources bien informées aussi bien ici qu'en Floride, une explosion politique est proche.

A La Havane? Non à Miami.

Il faut croire que le président Ford va suivre les conseils de son secrétaire d'Etat Kissinger, en tentant de créer une détente non seulement avec les Soviétiques mais également avec le gouvernement de Fidel Castro.

Rappelons que le régime Castro fut avant tout un mouvement révolutionnaire avec les plus beaux idéaux: la fin de la dictature Batista qui, disait-on, écrasait le peuple afin de s'enrichir, la reconstruction économique de l'île, l'indépendance économique... Hélas, les projets pour la plupart ne furent que commencés et l'on découvrit que Castro, était également "dictateur": Pour des milliers de Cubains, ce fut la fuite. Leurs possessions confisquées par le nouveau régime, ils s'échappèrent afin d'atterrir en Floride comme les rescapés d'un naufrage. Lorsque Castro se déclara communiste, lorsqu'il demanda l'aide militaire de l'URSS, ces exilés durent réaliser qu'ils seraient forcés de rester à Miami plus longtemps que prévu. Le gouvernement américain mit l'embargo économique sur Cuba. Puis ce fut la désastreuse invasion de la Baie des Cochons, la crise des missiles, les multiples accusations, lancées aussi bien par le gouvernement américain que par le régime Castro. Pendant longtemps, l'île demeura une plate-forme politique: chaque élection américaine eut son candidat jurant d'annihiler ce bastion communiste à quelques centaines de kilomètres des côtes américaines. Chaque fois, les promesses furent oubliées. Pendant tout ce temps, le CIA créait une petite armée de Cubains, qui furent instruits en tant que soldats de guérilla et auxquels les meilleures armes américaines furent fournies. Ces soldats furent régulièrement lancés contre l'île afin de démoraliser les forces de Castro. Cette armée d'exilés devint de plus en plus professionnelle, menée par une ferveur patriotique multipliée à chaque assaut. L'on espérait pouvoir se rapatrier, rentrer chez soi, abandonner le rôle d'exilé, de citoyen étranger. L'espoir venait principalement du fait que les Etats-Unis demeuraient anti-Castro. On pensait qu'éventuellement, avec l'aide du gouvernement américain, l'île serait reprise, le "dictateur" chassé. L'idée qu'une détente entre Cubains et Américains est probable ne pouvait mener qu'au désespoir et du désespoir on va à la violence: le chef guérillero à Miami vient ainsi de faire savoir que si les USA tentaient sérieusement de s'accommoder du régime de Castro, les exilés seraient forcés de mener leur propre révolution non pas à La Havane, mais en Floride! Les instructions et les armes de la CIA ne serviraient plus contre les forces cubaines mais, s'il le fallait, contre l'armée américaine. En d'autres mots, les Etats-Unis seraient en guerre contre quelques milliers de soldats se considérant trahis. M. Ford, d'après une source à la Maison-Blanche, ne veut pas entacher son administration par des excès de violence. Kissinger, par contre, dit que si l'on attend, il sera trop tard. Il s'agit en tout de 15,000 Cubains environ dont, croit-on, au moins 5,000 seraient capables de se perdre dans la population latino-américaine afin de mener leur insurrection.

Des déserteurs pour Nixon

Le président Ford a récemment dit qu'il ne s'opposerait pas à une amnistie conditionnelle permettant à un grand nombre de jeunes américains, exilés volontairement afin d'échapper à la guerre du Vietnam, de retourner aux USA.

Cette décision annoncée étrangement lors d'un rallye des vétérans des guerres étrangères (VFW), un groupe largement conservateur, semble être acceptée par le peuple américain. Un récent sondage nous dit qu'en fait la majorité des Américains a presque oublié et pardonné. Les exilés, eux, n'aiment pas le mot conditionnel et n'admettent pas qu'ils doivent être pardonnés puisque, après tout, raisonnent-ils, ils n'ont pas commis de crime. Ce qui est en fait plus intéressant est l'opinion d'un grand nombre de Washingtoniens qui voient dans la décision de M. Ford un pardon pour l'ex-président Nixon. On avait déjà pensé que la démission de M. Nixon faisait partie d'un compromis en vertu duquel l'ex-président serait pardonné par la nouvelle administration mais on ne s'attendait pas à ce qu'un échange bilatéral entre exilés et ex-chef d'Etat soit fait. L'opinion populaire, d'ailleurs, semble contre une telle transaction. Près de 60% des Américains sondés par M. Harris, de New York, trouvent que M. Nixon devrait être poursuivi et jugé des multiples crimes dont il est accusé. Un pardon présidentiel pourrait créer de graves problèmes judiciaires. On n'est pas encore vraiment certain du pouvoir dont dispose M. Ford. A-t-il, se demande-t-on, le pouvoir de pardonner tous les crimes ou simplement certains crimes. A-t-il également le droit de pardonner plusieurs membres de l'administration Nixon à savoir: MM. Mitchell, Haldeman, Colson, Ehrlichman. Et que se passera-t-il si un citoyen décide de poursuivre M. Nixon lui-même non pas pour un crime lié au Watergate mais disons pour fraude d'impôt.

Et finalement, si M. Nixon est pardonné, que se passera-t-il dans les prisons américaines. Comment réagiront les milliers de prisonniers accusés de crimes bien modestes comparés à ceux attribués à l'ex-président?

Sinécure pour le 37e?

Il est probable que le 37e président des Etats-Unis soit embauché par Rider's Digest (qui, il y a quelque temps, avait engagé M. Melvin Laird) en tant que rédacteur adjoint. Salaire: $100,000 par an. Et ce ne sont pas les démentis du Rider's Digest qui empêchent la rumeur de grossir. M. Nixon, comme d'habitude, ne confirme rien.

Ford tient un mini-sommet économique télévisé

WASHINGTON (AFP) — Le premier mini-sommet économique se réunira aujourd'hui dans le grand salon doré de la Maison-Blanche, sous la présidence de M. Gerald Ford, et sous les feux de la télévision.

Le spectacle est gratuit et tout le monde est invité. Cette première réunion sera réservée à des économistes qui exposeront leurs vues — divergentes — sur les causes de l'inflation, et sur ses remèdes.

Ce mini-sommet spectaculaire sera suivi d'une douzaine d'autres moins spectaculaires à travers les Etats-Unis où se réuniront les différents secteurs de l'économie: syndicats ouvriers, businessmen, agriculteurs, consommateurs.

Le tout devant aboutir à un grand sommet les 27 et 28 septembre, sous la présidence de M. Ford, dans le grand salon doré de la Maison-Blanche.

M. L. William Seidman, qui a été chargé par M. Ford d'organiser ces consultations n'en attend pas de solutions magiques, mais des suggestions qui permettront de dégager des grandes lignes d'action.

M. Seidman a cependant ajouté que le président américain annoncerait probablement, d'ici le début du sommet, quelques mesures secondaires — ne requérant pas l'intervention du Congrès — pour alléger les problèmes de certains secteurs, notamment celui de la construction.

De telles mesures ont été réclamées par le leader démocrate du Sénat, M. Mike Mansfield, qui a déclaré qu'il n'était pas possible d'attendre plus longtemps face à la montée de l'inflation et du chômage dans le pays. M. Mansfield s'est par ailleurs prononcé en faveur d'un système de contrôle des prix et des salaires "quasi obligatoire" auquel est en principe opposé le président Ford.

M. Ford attendra d'ailleurs le début de l'année prochaine avant de proposer un programme d'action au Congrès.

Le Congrès actuel vient à la fin de son mandat et sénateurs et représentants, après une courte session au mois d'octobre, vont retourner chez eux faire leur campagne. Ils y entendront d'ailleurs les protestations de leurs électeurs — et de leurs électrices surtout — devant la hausse continuelle et démesurée du coût de la vie, qui augmente de plus de un pour cent par mois.

Pour le moment, ces sommets serviront surtout à donner aux Américains l'illusion du mouvement. Car M. Ford — et ses conseillers — ne savent pas quoi faire. Le président de la General Motors, M. Richard Gerstenberg, affirme que l'économie américaine est en plein "boom" et qu'il n'y aura pas de récession. Le président de la centrale ouvrière, M. George Meany, lui, embouche les trompettes de la peur et prédit une crise aussi grave que celle de 1929, dont les Américains, même ceux qui n'étaient pas nés, ont gardé la hantise.

M. Ford, lui, a montré jusqu'ici des tendances contradictoires, selon ses interlocuteurs: il est en faveur d'une réduction importante des dépenses du budget fédéral, donc déflationnistes; mais en même temps il est prêt à créer des emplois financés par le gouvernement — donc inflationniste — si le chômage atteint la cote d'alerte de six pour cent de la main-d'oeuvre. Pour le moment, le nombre des chômeurs frôle les cinq pour cent. Il n'y a que la bourse de Wall Street qui sache où elle va: elle baisse.

En attendant, le président pour gagner du temps préfère se retrancher derrière les avis divergents de ses conseillers et des "experts" appelés en consultation.

Avis publics

Voir autres Avis légaux, en pages 14 et 15

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

DIVISION DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTREAL
No: 500-12-044977-746

RUTHVEN WILLIAMS, résidant et domicilié au 3974 Boul. Rosemont, dans les cité et district de Montréal, requérant

—vs—

JOYCE SOARES, présentement de lieux inconnus, intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé(e), JOYCE SOARES est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces du district de Montréal, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL LE 28 AOUT 1974.
(S) JEAN-GUY VAUGEOIS
REGISTRAIRE ADJOINT

LABELLE CHARBONNEAU
& VILLEMURE
4935 est rue Beaubien
Suite 103
Montréal, Québec
H1T 1V1

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-044921-744
AIDE JURIDIQUE

DIANE MARCHAND, ménagère, demeurant et domiciliée au 1880 rue Albert Murphy app. 4 à Chomedey, dans le district de Montréal;

Requérante,

-vs-

YVON LAUZON, demeurant dans des lieux inconnus;

Intimé,

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé YVON LAUZON, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication;

Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des divorces de Montréal à son intention;

PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtention contre vous, par défaut, d'un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 26 août 1974
(S) S. NAQUIB
REGISTRAIRE ADJOINT

Me Pierre Thomas
255 rue St-Jacques,
suite 100,
Montréal 126, Qué.
Procureur de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
DIVISION DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-044976-748

DAME BEULAH HENDERSON-RIDEOUT, ménagère, résidant et domiciliée au 5675, 16e Avenue, app. 5, dans les cité et district de Montréal,

requérante

-vs-

GERALD NELSON RIDEOUT, présentement de lieux inconnus,

intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé(e), GERALD NELSON RIDEOUT est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces du district de Montréal, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant(e) procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL LE 28 AOUT 1974
(S) JEAN-GUY VAUGEOIS
REGISTRAIRE ADJOINT

LABELLE CHARBONNEAU & VILLEMURE
4935 est rue Beaubien
Suite 103
Montréal, Québec
H1T 1V1

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-02-005292-748

COUR PROVINCIALE

ROLAND EDOUARD LATREILLE, propriétaire de taxis, domicilié et résidant au 6561 Boul. Pie IX à Montréal, district de Montréal;

Demandeur,

vs

LUCIEN NADEAU, demeurant au 1592 Dorion, apt 3, à Montréal, district de Montréal;

et

JEAN-GUY BILODEAU, demeurant au 1484 est rue Ontario, Apt 11, à Montréal district de Montréal;

Défendeurs,

PAR ORDRE DE LA COUR

Les défendeurs, LUCIEN NADEAU & JEAN-GUY BILODEAU, sont par les présentes requi de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration ont été laissés au Greffe de la Cour Provinciale, à vos intentions;

PRENEZ DE PLUS AVIS, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer vos comparutions ou contestations dans les délais susdits, le demandeur procèdera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement.

Montréal, le 21 août 1974

SELIM NAGUIB
Greffier-Adjoint,

Mes Leroux & Guay,
Avocats,
4 est rue Notre-Dame,
Suite 802,
Montréal, P.Q.

Pétition pour les employés de Quebecor

Considérant la lutte actuelle des employés des Publications Quebecor (journalistes, photographes, maquettistes, secrétaires) contre un employeur dont l'anti-syndicalisme n'est plus à démontrer;

Considérant le bien-fondé des revendications des mêmes employés tant sur le plan professionnel que sur celui plus large d'une information artistique renouvelée;

Considérant que les points analysés dans le dossier "Péladeau ou le viol des consciences" constituent une critique essentielle d'une certaine presse "sensationnaliste" au Québec;

Et considérant enfin ce conflit syndical comme une étape pour la libération de tous les travailleurs Québécois.

En solidarité avec les employés des Publications QUEBECOR, et plus particulièrement avec les sept syndiqués congédiés par Pierre Péladeau:

Je m'engage à ne point collaborer sous quelque forme que ce soit (opinions, entrevues, photographies, etc . . .) avec quiconque me sollicitera pour le compte des publications Quebecor groupant les sept hebdos suivants: Nouveau Samedi, Photos Vedettes, Journal des Vedettes, Échos Vedettes, Télé-Radiomonde, Nouvelles Illustrées et le Grand Journal Illustré, tant et aussi longtemps que ce conflit syndical ne sera pas réglé à l'avantage des travailleurs impliqués.

Signataires de la pétition

Serge Arsenault
Catherine Bégin
Roland Bélanger
France Berger
Jean Besré
Gaston Blais
Claude Boulard
Jean Brousseau
Lise Calonnier
Yvan Canuel
Michel Capistran
Gilles Carle
Christine Charbonneau
Marthe Choquette
Yvon Deschamps
Aline Desjardins
Jean Duceppe
Denise Filiatrault
Normand Fréchette
Richard Garneau
Lizette Gervais
Benoît Girard
Luce Guilbault
Marc Hamilton
Normand Harvey
Lucien Jarraud
Roger Joubert
Andrée Lachapelle
Guy Lamarche
Carole Laure
Donald Lautrec
Jean Leclerc
Guy L'Ecuyer
Réjean Lefrançois
Elisabeth Lesieur
Yves Létourneau
Doris Lussier
René Mailhot
Jean Pierre Masson
Monique Miller
Monic Nadeau
Paolo Noël
Danièle Ouimet
André Payette
Lise Payette
Anne Pauzé
Isabelle Pierre
Louise Portal
Claude Préfontaine
Denise Proulx
Claude Quenneville
Gilles Racine
Mathias Rioux
Pascal Rollin
Michèle Rossignol
Claude H. Roy
Danielle Roy
François Tassé
Gisèle Trépanier